CBV 980
DES ÉMISSIONS POUR TOUS, DU LEVER DU SOLEIL À VOTRE COUCHER

CHAMBRE COMMUNES
OTTAWA ONT.
SALLE DE LECTURE
7361 L 31 NOV 68

L'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE
QUEBEC — 61e ANNEE — Numéro 18,440
Prix : DIX CENTS
Mercredi, 4 décembre 1968

METEOROLOGIE

Avertissement de neige et conditions dangereuses des routes un peu plus tard. Nuageux avec neige probablement mêlée de pluie verglaçante cet après-midi ou ce soir. Neige ou pluie la nuit prochaine et chutes de neige locales jeudi matin. Un peu plus frais. Vents de l'est à 25 milles cet après-midi et du nord-ouest à 20 milles jeudi. Maximum et minimum à Québec : 32 et 25.

Elections dans Bagot et NDG

L'UN doit remporter au moins une victoire

QUEBEC (PC) — Pour la première fois depuis sa victoire du 5 juin 1966, le gouvernement de l'Union nationale ira au peuple aujourd'hui dans deux circonscriptions.

Les électeurs doivent remplir les vacances de Montréal Notre Dame-de-Grâces, comté urbain qui n'a jamais choisi un député unioniste, et de Bagot, comté rural représenté pendant 22 ans par l'ancien premier ministre Daniel Johnson.

Les bureaux de scrutin ouvrent à 9 heures a.m. pour fermer à 7 heures a.m. Il y a 43,119 personnes habilitées à voter dans NDG et 13,262 dans Bagot.

Pour cette journée d'élection, la météo prévoit une chute de neige de quatre à huit pouces.

La participation personnelle des chefs de parti indique bien l'importance de ces deux élections partielles.

Le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, et le chef du parti libéral, M. Jean Lesage, ont emmené leurs proches adjoints dans les deux circonscriptions pour appuyer leurs candidats respectifs.

L'Union nationale doit remporter au moins une victoire, car une double défaite coûterait au parti sa majorité à l'Assemblée législative.



Conseil canadien des Droits de l'Homme

● **LA CONFERENCE CANADIENNE DES DROITS DE L'HOMME a clôturé mardi ses assises de trois jours à Ottawa par la décision de constituer un Conseil canadien permanent des Droits de l'Homme. Sur notre photo, nous reconnaissons le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott-Trudeau qui s'entretient avec M. John Humphrey, président de la Commission provisoire canadienne.**

— Nos informations en page 14 —

INFIME MAJORITE

Sur 108 sièges, l'UN en a maintenant 54, dont un qui est président de la Chambre et qui ne vote qu'en cas d'égalité de voix. Les libéraux ont 48 sièges ce qui, avec les trois indépendants, porte l'opposition à 51 députés.

La troisième vacance se situe dans la circonscription de Dorion, laissée libre depuis la démission de M. François Aquin, député indépendant.

Au cours de la campagne, les deux partis ont souligné en détail leurs politiques à l'égard de l'anglais au Québec. Le premier ministre a promis une loi qui garantirait les droits éducatifs des anglophones. Il devait soumettre le projet de loi mardi dernier, mais l'a retenu jusqu'au résultat des élections.

Au cours d'une assemblée électorale tenue lundi à Montréal, M. Bertrand a déclaré que le Québec devait rester le centre de la culture française, mais il a reconnu aux anglophones le droit à leur héritage culturel.

Pendant ce temps, M. Lesage déclarait dans le même comté que les anglophones devraient houspiller le gouvernement de l'Union nationale pour obtenir la protection de leurs droits linguistiques dans le domaine de l'éducation.

CAMPAGNE ELECTORALE

Dans NDG, l'avocat William Tetley se présente contre M. John Lynch-Staunton, candidat UN. Les deux hommes sont conseillers municipaux, M. Lynch-Staunton dans Montréal et M. Tetley dans Mont-Royal.

Dans Bagot, l'Union nationale compte sur le prestige du ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, ex-doyen de la faculté de droit à l'Université de Montréal. M. Cardinal n'occupe actuellement aucun siège à l'Assemblée législative et cherche à conserver Bagot au gouvernement.

Les libéraux ont mené une campagne vigoureuse pour faire accepter leur candidat, M. Henri Boisvert, maire d'Acton Vale. Les stratèges libéraux insistent sur le fait que M. Boisvert est une personnalité locale, alors que M. Cardinal vient de l'extérieur de la circonscription.

Trois autres candidats, indépendants, se présentent dans Bagot : M. Jacques Pelletier, cinéaste, et Micheline Chartrand et Michael Mill, tous deux étudiants.

Lors des dernières élections provinciales, en 1966, l'ancien premier ministre Daniel Johnson avait gagné dans Bagot avec une majorité de 2,074 voix aux dépens du candidat libéral Lucien Lecompte.

M. Johnson avait recueilli 6,640 votes, M. Lecompte 4,566, Bernard Desrosiers, candidat RIN, 163 et Réal Doucet, candidat du Ralliement national, 140 votes.

D'autre part, M. Eric Kierans, maintenant ministre fédéral des Postes, avait remporté la palme dans N.-D.-G. avec une majorité de 16,662 votes.

M. Kierans avait récolté 19,563 votes, le candidat indépendant Gérald Dougherty 2,941, le candidat de l'UN, M. Dollard Dansereau 2,068, Water Patrice O'Leary du RIN 949 et Marcien Saint-Aubin du RIN 77.



● **COUGH! COUGH! C'est moins bon qu'un os et ça fait tousser, de dire Fido, un chiot de six semaines, à son premier et dernier contact avec le tabac. Comme tous les jeunes, Fido voulait essayer ça... C'est fait et on ne l'y reprendra plus, du moins pour un temps.**

Privilèges accrus pour 1,300,000 travailleurs

QUEBEC (J. D.) — Environ 1,300,000 travailleurs du Québec jouiront de privilèges accrus, dès le 1er janvier prochain, en vertu d'une nouvelle ordonnance que le gouvernement de la province vient de ratifier par arrêté ministériel, concernant la Commission du salaire minimum.

Ainsi, l'an prochain, la durée des vacances annuelles pour tout employé qui compte un an de service continu pour le même employeur sera porté d'une à deux semaines obligatoirement et son indemnité de congé sera haussée de 2% à 4% du salaire gagné durant l'année.

Si l'employé a moins d'un an de service continu pour son employeur, il aura droit à une journée de congé par mois de travail, sans toutefois que la durée totale du congé exigible excède deux semaines.

Le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, qui a fait part de l'ordonnance à la Chambre a expliqué à titre d'exemple qu'un salarié régi par l'ancienne ordonnance de 1967, aura droit au 30 avril 1969, à un congé d'une semaine et deux jours et à rémunération de 2% du salaire gagné entre le 1er mai et le 31 décembre 1968, plus une rémunération de 4% du salaire gagné entre le 1er janvier et le 30 avril 1969. Un an plus tard et subséquemment, son congé annuel sera de deux semaines et l'indemnité de 4%.

M. Bellemare a précisé que l'indemnité de congé devra être versée au salarié avant son départ pour vacances. Un employeur pourra toutefois fractionner le congé annuel de son employé en deux périodes d'une semaine chacune, si le travailleur en fait la demande. Cependant le congé annuel qui n'excède pas une semaine ne peut ainsi être morcelé.

Le salarié devra, suivant la nouvelle ordonnance, connaitre au moins 16 jours à l'avance la période de son congé.

En cas de résiliation de son contrat de travail, l'employé devra recevoir une indemnité compensatrice de congé égale à l'indemnité qui lui est due en vertu de l'ordonnance, s'il n'a pu bénéficier du congé auquel il avait droit et à 4% du salaire gagné depuis le début de l'année de référence précédant la date de son départ.

Inflation et chômage ?

Le ministre du Travail s'est dit convaincu que ces nouvelles mesures n'accroisseront pas l'inflation et le chômage. "La Commission du salaire minimum et le gouvernement", affirme-t-il, "sont d'avis que l'accroissement de la durée du congé annuel n'aura pas de conséquences inflationnistes sensibles ni de répercussions défavorables sur les taux de chômage.

"Au contraire", soutient M. Bellemare, "cet accroissement de la durée du congé annuel pour les 1,300,000 salariés sera une incitation au déplacement vers les régions touristiques pour un plus grand nombre de personnes".

Une boutade de l'opposition libérale est restée sans réponse, quand le leader parlementaire, M. Pierre Laporte, demanda : "ce congé vaut-il également pour les chômeurs dont le nombre augmente sans cesse ?"

Yves Gabias affirme :

"Il n'est pas question de mesures coercitives envers les immigrants"

par Jacques DALLAIRE

QUEBEC. — "Il n'est pas question, il ne sera jamais question de mesures coercitives envers les immigrants, pas plus qu'il est question ou qu'il sera question de mesures coercitives envers les résidants du Québec". C'est ce qu'a confié, hier, au cours d'une entrevue le premier titulaire du ministère québecois de l'Immigration M. Yves Gabias.

Le député de Trois-Rivières déborde d'optimisme quant aux objectifs à long et à court terme que s'est fixé le ministère, affirmant notamment que l'on peut escompter une intégration rapide à la communauté francophone de la part des immigrants, même à Montréal.

M. Gabias reconnait toutefois que c'est à Montréal, la métropole canadienne très cosmopolite que l'on rencontre plus de difficultés, phénomène qui ne se retrouve pas en dehors de cette région.

A ce sujet, il précise: "En ce qui concerne l'établissement des immigrants en dehors de Montréal où dans les environs immédiats de la Métropole, je crois qu'il n'y a pas de problème majeur ou sérieux. Dans la majorité des cas, les immigrants s'intègrent facilement, aisément, librement et volontairement à la communauté francophone.

"A Montréal", ajoute-t-il, "c'est à nous à les bien accueillir, c'est-à-dire à les porter à s'intégrer en leur donnant certaines facilités, mais surtout en les accueillant très bien".

M. Gabias a longuement insisté sur cet aspect de la question, en indiquant que les immigrants qui choisiront librement de venir s'établir au Québec devront se sentir chez eux au Québec et se sentir attirés par l'intégration à la communauté francophone canadienne.

Droits scolaires et linguistiques

Si les immigrants sont libres, ils peuvent évidemment opter pour le système scolaire de leur choix et la langue de leur choix, compte tenu cependant que ce choix devra se porter soit sur le français ou l'anglais.

Naturellement comme le mentionne M. Gabias, il n'est pas question que les Immigrants aient des écoles subventionnées par l'Etat, où on enseignera aux enfants uniquement dans leur langue maternelle.

Les parents pourront choisir pour leurs enfants entre les écoles francophones ou anglophones, mais si le libre choix ne pose guère de problèmes, au dire du ministre, dans la presque totalité des régions de la province, il n'en n'est pas de même à Montréal.

"Le problème", reconnait d'ailleurs M. Gabias," se soulève à mon avis, presque exclusivement à Montréal. Ce problème sera réglé d'ici peu tel que l'a annoncé le premier ministre !"

Organisation du ministère

Le premier ministère provincial de l'immigration au Canada aura son principal bureau d'immigrants à Montréal, bien que l'administration proprement dite sera à Québec, comme c'est le cas pour tout ministère.

Le principal bureau de l'immigration, étant situé forcément dans la Métropole, sera sous la responsabilité de M. André Patry sous-ministre désigné hier et qui agissait auparavant comme chef du protocole et conseiller spécial auprès du premier ministre en matière de relations internationales.

A Montréal, comme l'a expliqué M. Gabias, il y aura trois directions générales de l'immigration:

- **Une première, étant celle de l'administration, avec résidants à Québec;**
- **Une deuxième concernant les candidats immigrants, c'est-à-dire les postes situés à l'extérieur du Québec;**
- **Une troisième qui s'occupera en particulier des immigrants déjà établis au Québec.**

L'Assemblée nationale ne siégera pas aujourd'hui

QUEBEC. (J.D.) — Les travaux de l'Assemblée nationale du Québec ont été suspendus pour une journée et ne reprendront que jeudi matin, à 11 heures.

Le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, qui agit comme leader parlementaire du gouvernement, a déclaré hier que cette suspension est due à la convocation de deux importants comités, aujourd'hui.

En premier lieu, en matinée, le comité parlementaire de la constitution tiendra sa deuxième séance en autant d'années, pour faire suite à celle de la semaine dernière.

Dans l'après-midi, le comité parlementaire du Code municipal se réunira également à la salle des comités des bills privés, pour y faire l'étude de diverses lois relatives aux Affaires municipales, actuellement l'objet de débats à la Chambre.

Aujourd'hui dans l'Action

- Les bases d'un comité qui se destine à surveillance de l'administration de la Capitale viennent d'être jetées. — Page 3
- Les secousses économiques actuelles peuvent suffire à faire sortir le Québec de la Confédération. — Page 14
- Trois comités seront chargés de compléter les amendements à la loi des cités et villes. — Page 15
- Une treizième défaite pour les As. — Page 20
- Le Tournoi-Rotation des Employés Civils aura lieu plus tôt que d'habitude et les organisateurs ont fait une demande pour présenter un tournoi omnium. — Page 21
- Ottawa veut rétablir ses relations diplomatiques avec la Chine Rouge. Page 26

Sommaire

Annonces classées	24
Bridge	24
Décès et funérailles	25
Editorial	4
Féminine	6-7
Finance	18-19
Horoscope	6
Mot-caché	12
Mots croisés	24
Nouvelles canadiennes	14
Nouvelles provinciales	15
Nouvelles internationales	26
Spectacles, T.V.	12-16
Sport	20-21-22

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Ultimatum des enseignants

Québec fera connaître sa décision aujourd'hui

QUEBEC. — (J.D.) — Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a déclaré, hier, en Chambre, que le gouvernement fera connaitre aujourd'hui, sa décision relativement à la requête des trois corporations représentant les 70,000 enseignants de la province en vue de désigner un arbitre pour poursuivre les négociations.

M. Bertrand a ajouté, en réponse à la question qu'avait soulevée le chef de l'opposition libérale, M. Jean Lesage, qu'un rapport a été préparé par le ministre d'Etat délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse, avant son départ pour la Louisiane, où il représente le gouvernement québecois lors du festival acadien.

Ce rapport, a indiqué le chef du gouvernement, porte sur l'état des négociations entre les enseignants, le gouvernement et les commissions scolaires.

Rappelons qu'hier les trois corporations d'enseignants soit la Corporation des Enseignants du Québec (C.E.Q.), PAPT et PACT ont lancé un véritable ultimatum au gouvernement le sommant de prendre position dans les 24 heures, sinon ils agiront en conséquence.

La pollution en général est un des problèmes important dans notre monde moderne

NATIONS UNIES (PC) — Le Canada estime que la pollution de l'air, du sol et de l'eau met en danger la vie même de l'homme et elle représente un des principaux problèmes des temps modernes.

"Nous devons agir pour enrayer les abus dont notre milieu ambiant est l'objet et pour remédier aux dégâts déjà causés", a déclaré M. Robert Kaplan, au nom du Canada, à l'Assemblée générale de l'ONU.

De l'avis de M. Kaplan, député de Toronto-Don Valley, les moyens pour réduire la pollution existent, mais le monde ne s'en sert pas, soit parce qu'il n'a encore suffisamment pris conscience du danger qui le menace, soit à cause des frais que cela comporte.

M. Kaplan parlait en faveur d'une résolution suédoise qui recommandait la convocation d'une conférence internationale sur la pollution en 1972. M. Sverker Astrom, ambassadeur de Suède, a déclaré que si l'homme, par les moyens sans précédent dont il dispose, peut se détruire, il peut aussi s'en servir pour améliorer son sort sur terre.

M. Kaplan a déclaré que l'air pur, l'eau pure et le sol propre doivent, pour la première fois dans l'histoire de l'homme, être considérés aussi importants que sa nourriture, son habillement et l'électricité.

PROBLEME URGENT

"La délégation canadienne est persuadée que le moment est venu pour la communauté mondiale ... de tenir compte des problèmes du milieu ambiant de l'homme". L'orateur recommande de le faire d'urgence et dans le cadre de la coopération internationale.

Faisant état des frais considérables que cette entreprise peut entraîner, il a rappelé que le Canada et les Etats-Unis approchent rapidement de la limite dangereuse dans le système du Saint-Laurent et des Grands Lacs.

"Le moment est venu, dit-il, d'agir, quelqu'en soit le coût, si nous voulons préserver les ressource que nous avons contaminé sans pour autant porter préjudice aux zones industrielles adjacentes qui assurent la subsistance de millions de personnes".

L'action nationale à elle seule, dit-il, ne suffit pas. Elle doit être internationale.

Le représentant de la Suède, M. Astrom, auteur de la résolution en avait fait circuler le projet depuis six semaines et obtenu l'adhésion de 49 pays membres, dont le Canada fut l'un des plus enthousiastes.

Bourassa s'en prend au coût des plaques

ST-JEROME (P.C.) — M. Robert Bourassa, le critique financier de l'opposition libérale à l'Assemblée législative, s'en est pris à la hausse du coût de l'immatriculation des véhicules, entrée en vigueur depuis quelques jours au Québec. Le député de Mercier a déclaré que cette hausse ne tient nullement compte des exigences de l'équité, par sa façon régressive et injuste à l'égard des propriétaires de voitures modestes.

M. Bourassa parlait devant 400 convives de l'Association libérale d ucomté de Terrebonne, réunis à l'occasion d'un souper sous la présidence de Me Gérard Vermette, notaire de Saint-Janvier.

Après avoir considéré les nombreuses augmentations d'impôt qui ont frappé particulièrement depuis deux ans les petits contribuables, le conférencier n'a pu que blâmer sévèrement le gouvernement du Québec qui, selon lui, s'obstine à ne pas introduire plus de justice fiscale dans sa législation. A ce sujet, il a observé que l'ampleur des augmentations d'impôt rendait de plus en plus nécessaire un souci d'équité de la part du gouvernement.

Aucune excuse

Commentant la nouvelle hausse qui frappe le taux de l'immatriculation des véhicules, M. Bourassa a noté que l'accroissement du taux s'établit dans l'ordre de 20 pour cent de ce qu'il était dans le cas du propriétaire d'une petite voiture économique, comme la Volkswagen, et de 40 pour cent seulement dans le cas d'une voiture de luxe, comme par exemple la Cadillac.

"Dans le cas des plaques d'immatriculation, a-t-il dit, le gouvernement n'a aucune excuse puisque des études avaient été faites et par la commission d'enquête sur la fiscalité et par le ministère des Finances.

Ces études concluaient à l'établissement de taux progressifs et une répartition beaucoup plus équitable que celle qui a été acceptée par le gouvernement, a noté le conférencier.

Par ailleurs, si l'on s'en teint aux remarques de l'économiste, le gouvernement aurait pu recueillir les mêmes sommes, m'est-à-dire vingt-cinq millions de dollars, et peut-être un peu plus en frappant davantage les voitures de luxe.

Des biens essentiels

"On est donc en face, de reprendre M. Bourassa, d'une situation où, même s'il devient impératif d'accroitre les revenus de l'Etat en taxant davantage la consommation de luxe, telle la décoration, le gouvernement paraît fort peu préoccupé de rétablir un meilleur équilibre dans ses prélèvements fiscaux".

Et il a basé cette assertion sur les taxes qui frappent lourdement des biens aussi essentiels que l'ameublement et le vêtement.

Selon le conférencier, le gouvernement avait tous les instruments en main pour prouver qu'il était convaincu d'une réforme fiscale favorable aux salariés à revenu modeste. "Il a préféré choisir la solution de la facilité, solution injuste en l'occurence, et qui révèle, d'affirmer M. Bourassa, son manque de dynamisme pour réformer l'administration, même s'il possède tous les outils en main".

Nouveau conseil d'administration

A l'assemblée générale annuelle du Club de Réforme, un nouveau conseil d'administration a été élu.

Des décisions majeures ont été prises quant à l'avenir du Club:

1— formation prochaine d'un bureau des gouverneurs qui siègera à titre consultatif;

2— admission des femmes parmi les membres réguliers du Club;

3— agrandissement des locaux par la construction d'une salle de réception.

Les nouveaux officiers pour la prochaine année sont les suivants:

Président: Me Jean Tétreault, notaire de Plessisville, président de la Fédération libérale du Québec, réélu pour un second mandat.

Vice-présidents: Me Pierre Vallée, M. Maurice Lacouline.

Secrétaires: Me Denys Aubé; M. Jean-Baptiste Roy, secrétaire-adjoint.

Trésoriers: M. Wilfrid Martel; M. Roger Létourneau, trésorier-adjoint.

Conseillers: MM. Alphonse Roy, Roland Dupéré, Marc Audet, Gérard Côté, Ray. Power, Raymond Letarte, Albert Vallières et Paul Laflamme.

● *Nouvelles de la Rive-Sud à lire en page 25*

La Régie des eaux l'ordonne

Un citoyen de Charlesbourg devra démolir son embarcadère

M. Bernard Lavoie, de Charlesbourg, devra se plier à une ordonnance de la Régie des Eaux en date du 19 novembre 1968 et faire disparaitre d'ici un mois l'installation de vieux pneus d'automobile et de sciure de bois qu'il avait érigée sur les berges de la rivière Saint-Charles, en amont de la prise d'eau de la Ville de Québec.

La Régie des Eaux, à la suite des constatations effectuées par les régisseurs - enquêteurs, recommande qu'une surveillance plus adéquate soit exercée par les représentants de la Ville de Québec de façon à ce qu'il ne se construise plus de telles réalisations qui augmentent la pollution des eaux.

M. Lavoie a commencé sa terrasse en installant de cinq à six mille pneus avec remplissage de bran de scie en avril 1968. D'après son témoignage, il n'aurait appris qu'en août les exigences de la Ville sur les dangers de pollution que son ouvrage comportait pour l'eau de l'aqueduc de Québec.

A ce propos, les régisseurs-enquêteurs de la Régie soulignent dans leur rapport qu'il est regrettable que les inspecteurs de la Ville n'aient pas constaté le début de cette construction dès avril. A ce moment, il aurait été possible d'arrêter les travaux, quitte à solliciter une ordonnance d'urgence de la Régie des Eaux. Il est même indispensable que les travaux se soient poursuivis durant quatre mois sans qu'aucun inspecteur ne soit venu aviser M. Lavoie du danger de l'installation qu'il construisait de bonne foi, a-t-il dit.

Comme mentionné dans son ordonnance daté du 19 novembre 1968, "La Régie des Eaux du Québec ne peut concevoir qu'en 1968, on puisse penser à ériger un ouvrage de l'envergure de celui construit par l'intimé sans penser qu'il faille obtenir une autorisation des autorités compétentes pour le faire".

On signale d'autres débuts de constructions, de terrasses ou de quais analogues à l'installation de M. Lavoie, sur les berges de la rivière Saint-Charles, en amont de la prise d'eau de la Ville.

Les rapports des experts de Québec ont prouvé que les pneus de M. Lavoie contenaient une forte teneur bactérienne et d'abondants champignons. L'eau baignée de sciure de bois recélerait également beaucoup de bactéries. Les experts ont souligné que dans le cas de fortes pluies, il s'en suivrait inévitablement un drainage de bran de scie vers la rivière, contaminant l'eau et lui donnant le goût désagréable de tannins et de polyphénols.

En cas d'effondrement du mus de pneus, le bran de scie amassé se déverserait de façon massive dans la rivière, contaminant l'eau, risquant d'obstruer les grillages de la prise d'eau, compromettant le bon fonctionnement des pompes et des appareils de chloration. Et inévitablement des particules de sciure de bois s'introduiraient dans le réseau de distribution de la Ville.

D'après l'ordonnance de la Régie des Eaux, M. Lavoie devra démolir son ouvrage avec précautions, de façon à ce que le bran de scie ne se répande pas dans l'eau. Tous les pneus et la sciure de bois devront être placés dans un endroit éloigné de la rivière afin d'éviter toute fuite de bran de scie à la crue des eaux du printemps. Les pneus devront être remisés loin de la berge, dans un lieu approuvé par les inspecteurs de la Ville de Québec.

Cliniques à Montmagny

Voici l'horaire des cliniques de l'Unité sanitaire de Montmagny pour la semaine finissant le 6 décembre :

Mercredi 6 décembre — Montmagny, 10 à 12 heures, 1h. 30 à 3 heures. Clinique de radiographies pulmonaires. Visites dans les écoles.

Jeudi 5 décembre — Montmagny, 2 heures. Clinique de puériculture et d'immunisation avec le Dr Breton. Visites dans les écoles.

Vendredi 6 décembre : Hôpital : Clinique de BCG. Visites à domicile. Rapports hebdomadaires.

Le Dr Cardinal accompagne la mission canadienne antituberculeuse au Vietnam

QUEBEC (PC) — Le Dr Guy Cardinal, directeur du service de la tuberculose au ministère québécois de la Santé, accompagne la mission canadienne chargée par le ministère canadien des Affaires extérieures d'étudier l'état épidémique de la tuberculose au Vietnam du Sud.

Le Dr Cardinal, dont le choix a été approuvé par l'Agence canadienne de Développement international, séjourne à Quang Ngai depuis le 30 novembre et jusqu'au 11 décembre.

En annonçant la nouvelle, hier, le ministre de la santé, de la Famille et du Bien-Etre social, M. Jean-Paul Cloutier, a précisé que le choix du Dr Cardinal a été fait en regard du caractère de cette mission qui exigera de ses membres la plus grande compétence en pneumologie.

Avant de devenir fonctionnaire au ministère de la Santé, le délégué du Québec fut à la fois directeur médical du sanatorium St-Jean de Macamic et responsable des cliniques antituberculoses de tout le Nord-Ouest québécois.

L'ampleur de la tuberculose a atteint 15 pour cent de la population vietnamienne.

Les membres de la mission aborderont des sujets d'étude pendant leur séjour dans cette région du Sud-Est asiatique.

Le gouvernement du Canada a pris à sa charge, en 1965, à Quang Ngai, le programme de lutte contre la tuberculose.

Le ministre de la Santé du Québec a dit qu'il était heureux de contribuer, par l'envoi d'un délégué par son ministère, à ce projet de haute valeur humanitaire.

SUJETS D'ETUDE

Les sujets d'étude qui ont été confiés à la mission sont les suivants:

A — Déterminer avec la collaboration des autorités vietnamiennes quels sont les besoins dans une province donnée, soit celle de Quang Ngai, et indiquer les mesures devant permettre d'y lutter efficacement contre la tuberculose;

B — Voir si le programme déjà élaboré par l'équipe canadienne est conforme aux normes internationales et s'il satisfait aux exigences du milieu;

C — Fixer le nombre quant au personnel canadien et vietnamien nécessaire pour combattre la tuberculose au Vietnam et dire approximativement le temps requis pour qu'une équipe autochtone puisse prendre entièrement la direction du projet;

D — Déterminer les besoins en matériel et en équipement;

E — Rencontrer les représentants du ministère de la Santé du Vietnam-Sud, relativement au programme de lutte à la tuberculose élaboré pour la province de Quang Ngai;

F — De retour au Canada, recommander les travaux qui s'imposent au point de vue médical dans cette province.

Langlois proteste de son innocence à l'accusation

HULL, Qué. PC — M. Raymond Langlois, ancien député créditiste aux Communes, a protesté de son innocence, mardi, à l'accusation d'avoir permis qu'un local lui appartenant soit utilisé comme maison de débauche.

M. Langlois, âgé de 32 ans, élu pour la première fois aux Communes pour la circonscription de Mégantic en 1962, et réélu en 1963 et 1965, et Mlle Dupont subiront leur procès le 27 janvier.

Trois femmes et un homme ont plaidé non coupables, mardi à des accusations d'avoir été trouvés dans une maison de débauche. Leur procès a été remis à la même date.

Ces arrestations ont été effectuées à la suite d'une descente par la police, vendredi soir, dans un studio de physiothérapie de Hull.

CITE DE LAUZON
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'à une assemblée publique tenue le 24 septembre 1968, le Conseil de la Cité de Lauzon a adopté le règlement No 492 décrétant l'agrandissement de la zone C-5 pour inclure une partie de la zone R-10.

Le règlement No 492 a été approuvé par les électeurs d'immeubles imposables résidant dans lesdites zones lors d'un référendum tenu les 18 et 19 novembre 1968.

Le règlement No 492 entre en vigueur aujourd'hui, jour de sa publication.

Donné à Lauzon, ce deuxième jour de décembre 1968.

Maurice LEPAGE, avocat,
Greffier de la Cité.

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD

abonnements - service :
ROBERT BRETON
54, Boul. de l'Entente
LAUZON - LEVIS
Tél. : 837-1922

A vendre — Divers

ST-ROMUALD. Rembourrage, ébénisterie, réparation, neuf, usagé. 126, rue Dusseault, St-Romuald; Tél.: 839-6234. 9141 28/11 (1 ms) 21 C.L.

Autos à vendre

RINFRET
AUTOS INC.
Dépositaire
VOLKSWAGEN
50, RUE DELISLE
ROND-POINT
LEVIS
TEL.: 833-2133
8772 4-11 (J. mer. v. au 31-12) A.V. C.L.

Horlogers — Bijoutiers

Profitez des
PRIX SPECIAUX
avant Noël



Un acompte vous réservera votre cadeau

SPECIAL
BRIQUET "COLIBRI"
Initiales gravées gratuitement. $5.95
Rég. $7.95 — Pour....

BIJOUTIER HORLOGER
Omer Rousseau
802 est, rue St-Joseph, Québec
coin Mgr-Gauvreau — Tél.: 524-1372

11-13-15-18-20-22-25-27-29/11
2-4-6-9-11/12 107 C.L.

Augmentez jusqu'à 35% l'efficacité de VOTRE DENTIER

Des essais cliniques viennent de prouver que vous pouvez maintenant mieux mastiquer—augmenter en fait l'efficacité de votre dentier jusqu'à 35%—en saupoudrant simplement un peu de FASTEETH sur vos appareils. FASTEETH est, en effet, une poudre alcaline (non-acide) qui maintient les dentiers en place et les rend ainsi plus confortables. Sans aucun goût, elle n'empâte pas la bouche, ne rancit pas et purifie l'haleine. Demandez vite la poudre FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

SERVICE & PRIX SP

C'est notre cadeau des Fêtes
3 splendides TV en couleur
A GAGNER
Westinghouse, 25 po.
Plus, de nombreux prix en argent.
$4,000 en PRIX

ATOCAS "Ocean Spray" Entiers ou en gelée 2 btes 15 oz 53
GLAÇAGE pour GATEAU "ROBIN-HOOD" Vanille ou chocolat 2 btes 6 oz .55
PAPIER ALUMINIUM "Alcan" 2 roul. 12"x25' .69
JUS DE POMMES "ALLEN" 2 btes 48 oz .75
POULET DESOSSE "ESTA" 2 btes 7 oz .79
POIRES A DESSERT "Culverhouse" 3 btes 28 oz $1.00
PAPIERS-MOUCHOIRS 'Kleenex' 3 btes de 400 $1.00
SHORTENING CRISCO Bte décorative 3 lbs $1.19
SAUCE HOT CHICKEN "ESTA" 5 btes 15 oz $1.00
MACEDOINE "La Ferlandière" 6 btes 19 oz $1.00
DESSERT JELL-O en poudre 10 btes 3 oz $1.00
BARRES DE CHOCOLAT "LOWNEY" - Ass. 16 barres de .06 .79
MELANGES A GATEAU "ROBIN-HOOD" Bte 19 oz .29

CHAPON FRAIS
Canada - Catégorie 'A'
Blanc, éviscéré
Très gros
5 à 7 lbs
lb .49



PETIT JAMBON "Midget" de "SODOR" Désossé, sans perte LB .79
BACON TRANCHE "LASY MAPLE" Bocal 24 oz .75
SAUCISSE PUR PORC "LA BELLE FERMIERE" LB .63
Participez au grand Concours La Belle Fermière.
BOLOGNA TRANCHE ou en morceaux "SWIFT" LB .39
CROQUETTES DE POISSON Fraiches délicieuses LB .59

Café Maxwell House Instantané Bocal 10 oz $1.39
Farine Purity Sac 7 lbs .49

BISCUITS VIAU Petit Beurre, Petit Thé, Fluted Sugar Au choix bte 1½ lb .55
LAIT EN POUDRE "CRINO" Bte 3 lbs $1.29
OLIVES FARCIES "McLARENS" Manz., non placées Bocal 15 oz .79
DETERGENT JOY Liquide Bout. 24 oz .59
CARTES de NOEL Bte de 16 pour .69
EAU DE JAVEL "LAVO" 128 oz .59
CHEEZ WHIZ "KRAFT" - Régulier Bocal 16 oz .77
DETERGENT FAB Format King Size $1.19

CONFITURES de Fraises avec pectine, Vachon Jarre de 48 oz .93
MARINADES 'Raymond' Sucrées Bocal 24 oz .39
MARGARINE "BLUE BONNET" Vite Color Bte 1 lb .39
OIGNONS MARINES "GATTUSO", sucrés Bocal 12 oz .45
GHERKINS SUCRES "GATTUSO" Bocal 12 oz .45
ESSENCE SUPREME Vanille Bout. 8 oz .85
MOPPES Impérial 10 oz, gr 54 po. Ch. $1.09
GRUAU 'Quaker' Grosse bte .59

BEURRE S.P. 1ère qualité La lb .67
Chocolat Marquise de "VIAU" Bte 5 lbs $2.59



LAITUE POMMEE
No 1 de la Californie
Fraiche, ferme et croustillante
Grosseur 24
CHACUNE .19

POMMES McINTOSH No 1 du Québec
Rouges, fermes et très juteuses Cello 5 lbs .49
PIMENTS VERTS
No 1 de la Californie - Gr extra large 2 pr .19

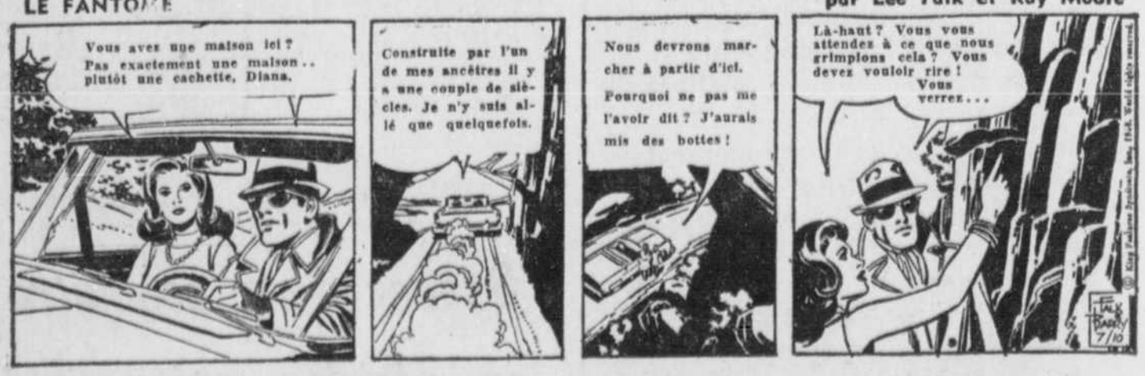
NAVETS
No 1 du Québec
Lavés et frais
lb .05

ECHALOTES
No 1 de la Californie
Longues et fines
2 pqts .19

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



Des hommes d'affaires et l'exécutif de l'aire numéro 10 se réunissent secrètement pour discuter

Les bases d'un comité chargé de surveiller l'administration de la Capitale sont jetées

Par Clarence WHITE

Une quinzaine d'hommes d'affaires de Québec de même que les membres de l'exécutif de l'aire no 10 se sont réunis secrètement, hier soir, pour discuter politique au niveau municipal. Selon un porte-parole du groupe cette réunion qui s'est déroulée dans un immeuble de la 3ème Avenue à Limoilou, n'avait pas pour but de former un parti politique. En effet, il semble que les personnes qui ont assisté à cette assemblée n'affichaient aucune partisanerie politique.

On désirait tout simplement étudier les problèmes politiques municipaux afin d'être en mesure de connaître la situation sur tous les plans de l'administration municipale.

Moins d'un an avant les élections municipales de Québec, ces 15 hommes d'affaires de même que les membres du Comité de l'aire no 10 en compagnie de Mgr Raymond Lavoie, ont étudié la possibilité de former une dizaine d'ateliers afin de débattre les problèmes politiques municipaux. Ainsi il pourra y avoir des ateliers concernant la Commission de l'Exposition, le réaménagement, l'habitation, les finances, etc.

Ce nouveau groupe qui semble-t-il, aura plusieurs membres d'ici peu de temps ne veut pas non plus adhérer à aucun parti politique municipal. Le meilleur homme qui à leur sens pourra se présenter comme maire, que ce soit un membre de leur groupe ou un membre d'une formation politique, aura leur appui. Le porte-parole du groupe a déclaré que si M. Gilles Lamontagne était le meilleur homme en liste pour les prochaines élections municipales, on appuierait sa candidature.

Par ailleurs on désire semble-t-il en revenir à l'ancien système en ce qui a trait à la manière d'administrer à l'hôtel de ville. On ne veut plus de Comité exécutif. Chaque échevin aurait une partie de l'administration sous sa charge, soit un les finances, un autre les travaux publics. Toutes les décisions devraient être prises au conseil de ville lors des assemblées régulières.

Enfin on verrait à créer un organisme de surveillance qu'on nommerait le Comité de surveillance. Ce comité serait composé de membres pris dans le groupe et aurait pour fonction de voir à ce que tout ce qui aurait été étudié dans les ateliers soit mis en application.



Affaire de narcotique aux Assises

Consommer des stupéfiants ou des narcotiques, c'est mauvais pour la santé. Circuler dans une automobile en possession de 29 cubes de haschish, c'est mauvais . . . devant les Tribunaux.

Deux individus dans la vingtaine ont eu l'occasion de s'en rendre compte hier lorsque le juge Cyrille Potvin les a envoyés subir leur procès devant un jury des Assises criminelles.

L'histoire remonte au 4 octobre dernier, dans la côte Isaac-Bédard, à Charlesbourg, alors que quatre costauds fédéraux signalèrent au conducteur d'une Acadian de récent modèle de se ranger.

Une fouille rapide permit de découvrir 23 cubes de haschish camouflés dans la bourrure de la banquette avant, et une autre capsule, trainant sur le siège arrière. Les deux voyageurs furent conduits aux quartiers généraux de la RCMP, sur la Grande-Allée et on découvrit par la suite que trois autres "dimes" étaient tombés des poches d'un des moineaux.

Lors du procès, le Dr Poirier, en charge du laboratoire fédéral de la Santé, avait témoigné que les substances saisies dans la voiture Acadian étaient du "canabis marijuana" ou une racine femelle du chanvre indien. Dans le monde interlope, on emploie le mot "dime" en raison de sa forme qui s'apparente à celle d'un dix sous.

"Momo" avait son voyage

La police "est-y" à veille d'arriver ? "C'est ce qu'aurait réussi à bagayer Maurice X en trébuchant sur un agent de la police provinciale, le 18 juillet au soir, sur une route conduisant à Deschaillons.

C'est que "Momo" avait son voyage. Il était sur la galère depuis deux jours et en revenant vers sa douce moitié, il ne vit pas l'énorme autobus de la compagnie Deschaillons Transport qui était immobilisé sur l'accotement et dont les feux de signalisation étaient normalement visibles à un mille de distance.

Le "tacot" de Maurice percuta l'arrière du mastodonte causant ainsi des dommages de l'ordre de $500. Une quinzaine de minutes plus tard, les policiers se présentaient sur les lieux et Maurice, chambralant, ne les reconnut pas. C'est à ce moment qu'il aurait formulé la question que l'on sait.

Hier matin, Maurice a avoué sa faute en Correctionnelle. Il a aussi reconnu qu'il avait déjà été condamné en '63 pour avoir conduit une autre fois en état d'ébriété.

Sentence : $75 d'amende et interdiction de conduite pour les cinq prochains mois.

Un musicien a frappé sa femme

Jusqu'à quel point la musique adoucit-elle les moeurs ? C'est sans doute la question que se sont posée hier ceux qui assistaient aux auditions de la cinquième division de la Correctionnelle alors que Fritz Pereira, chef d'orchestre bien connu d'origine haïtienne avouait sa culpabilité à l'accusation de s'être porté à de simples voies de fait sur la personne de son épouse, le 13 juillet '68.

Le juge Cyrille Potvin qui était saisi de l'affaire rendra sa sentence le 3 février prochain.

Par ailleurs, la Couronne, représentée par Me Pierre Trahan, a déclaré qu'elle n'avait pas de preuve à offrir sur une accusation de possession d'arme offensive à laquelle Pereira faisait aussi face. Le dossier a donc été rangé.

Le juge Potvin a cependant enjoint au chef d'orchestre de se présenter régulièrement à un officier du Service de Probation. Ce dernier, Gaston Ogiati, a laissé entendre hier qu'il avait eu plusieurs rencontres avec Pereira et que le prévenu manifestait de très bonnes intentions.

Acquitté d'une charge de vol

En acquittant Gilles Lalonde d'une accusation de vol qualifié, le juge Louis Fortin, de la Cour des Sessions en est venu à la conclusion hier qu'un jury des Assises criminelles ne pourrait jamais le trouver coupable du délit qu'on lui reprochait.

Le principal témoin et victime de l'assaut, un bonhomme dans la soixantaine, n'a pu identifier Lalonde comme étant celui qui l'a frappé avant de se sauver avec son argent. Selon lui, Lalonde était présent, lorsqu'on l'attaqua, peu après minuit, sur la rue de la Chapelle, mais il n'a pu dire si c'était lui qui l'avait battu.

C'est qu'il y avait un autre individu dans cette affaire. Mais il avait échappé à la police.

"Il est certain que Lalonde était présent . . . mais, a-t-il frappé . . . a-t-il participé ? . . ." La preuve ne le dit pas et je l'acquitte . . ." a dit le juge Fortin.

L'affaire Tremblay en Cour suprême

L'affaire Marcel Tremblay, homme d'affaires bien connu et dont les bureaux sont situés au 265 Dorchester sud, à Québec, est rendue en Cour suprême du Canada.

En '65, Tremblay était accusé du recel de quelque $9,000. en obligations. Il était trouvé coupable par douze jurés des Assises criminelles et condamné à six mois de prison et à rembourser les jolis billets.

Me Lawrence Corriveau, procureur de l'accusé, avait porté cette affaire devant la Cour d'Appel qui en venait à la conclusion qu'on ne devait rien changer à la décision du juge de première instance.

Puis, on décida de porter l'affaire en Cour suprême. Cinq juges de la plus haute Cour au pays ont entendu la cause lundi dernier et devraient rendre leur jugement d'ici un mois ou deux.

Le Tribunal était présidé par l'honorable juge Fauteux. Me Roch Lefrançois représentait la Couronne.

Brochu est libéré

En signalant que la cause qu'il présidait depuis lundi matin était de nature purement civile et sans l'ombre d'une preuve criminelle, le juge Paul Miquelon, de la Cour supérieure, a retiré hier le procès d'entre les mains des douze jurés et a libéré Jean-Guy Brochu de la rue Tanguay, à Rimouski, de l'accusation de vol qui pesait contre lui.

La Couronne, représentée par Me André Gaulin, reprochait à Brochu d'avoir, en date du 30 septembre '66, volé une somme de $1,047, de M. J.-Alphonse L'Heureux, de Beauceville.

Hier avant-midi, Me Gaulin a déclaré que sa preuve était close et Me Guy Bertrand, avocat de Brochu, présentait une motion pour retirer la cause des mains du jury.

En rendant sa décision, peu après la reprise de l'après-midi, le juge Miquelon a fait remarquer que si pareille défense avait été produite au stade de l'enquête préliminaire, la plainte aurait tout simplement été renvoyée. Le juge s'est ensuite dit d'avis que si la Couronne avait pu connaître la défense, "il était à présumer qu'elle n'aurait jamais porté plainte".

Le procès d'Oliva Vachon qui fait face à des accusations identiques procédera tout de même jeudi.

La réunion du 5

L'aire no 10 reste sur ses positions

(C. W.) — On est en démocratie et la majorité des membres du Comité du Logement de l'Aire no 10 a demandé à son exécutif de ne pas se présenter à la rencontre qui doit avoir lieu demain, le 5 décembre, à l'hôtel de ville de Québec avec les autorités municipales, et les représentants de corps intermédiaires, si le maire refusait toujours de nommer un président neutre pour diriger cette assemblée.

M. Roger Parent, président du Comité de l'Aire no 10, nous a déclaré hier soir, au cours d'une conversation téléphonique, que l'exécutif se rendrait à l'hôtel de ville si le maire Lamontagne acceptait de nommer un président neutre pour diriger la réunion.

"Que le maire fasse son choix, hors des employés municipaux, et nous acepterons d'être présents à cette rencontre", a-t-il dit. Il semble bien que si le maire était prêt à accepter toute personne autre qu'un employé municipal pour présider cette réunion, d'ailleurs on lui laisse le choix de la personne, a dit M. Parent, que cette rencontre que le maire désire pour clarifier la situation, pourrait avoir lieu dans un accord relatif.

Toutefois le maire Lamontagne dans une lettre qu'il a fait parvenir au Comité de l'Aire 10 a expliqué que le Comité exécutif l'avait nommé comme président de cette réunion.

Enfin on se rappelle que le maire Lamontagne a déclaré la semaine dernière qu'avec ou sans les gens de l'Aire no 10 l'assemblée aurait lieu. Ce à quoi les gens de l'Aire no 10 ne disent rien comprendre de l'attitude des autorités municipales parce que déjà il y a quelques semaines celles-ci avaient annulé cette réunion, ayant appris que Mgr Lavoie ne pourrait y participer.

Si les membres de l'exécutif de l'Aire no 10 ne se rend pas à l'hôtel de ville, il en sera de même pour Mgr Lavoie, a dit M. Parent.

En vue de la création d'un syndicat

Une réunion "monstre" pour les employés de commerce

• par Céline COTE

Depuis plusieurs années, des représentants des employés de commerce de la région de Québec demandent que la CSN favorise la mise sur pied d'un organisme syndical pour ce secteur.

C'est dimanche prochain, dans les cadres de "l'Assemblée monstre" qui sera tenue au Palais Montcalm, que sera créé ce syndicat tel que souhaité par les employés même à qui il s'adressera.

C'est en effet ce qu'a annoncé hier M. Claude Girard, organisateur de la CSN, au cours de la conférence de presse qui a eu lieu dans l'édifice des Syndicats Nationaux.

Sur les 12,000 employés de commerce de notre région, quelque 1,600 seulement sont syndiqués. Ces derniers appartiennent aux secteurs de l'alimentation et de la quincaillerie. Tous les autres employés au service des commerçants du Québec Métropolitain font donc face à de sérieuses difficultés.

Les heures de travail variant souventes fois d'un établissement à l'autre, constituent un des problèmes les plus importants de ces travailleurs.

L'expérience qu'ils apportent d'ailleurs est un autre facteur qui entraine des conflits qui n'ont pas raison d'exister. Les employés ayant tant d'années d'expérience n'ont aucune raison de les perdre et de voir leur salaire diminuer en changeant d'employeurs.

Le Syndicat des Employés de Commerce du Québec Métropolitain désire encore faire de ce travail une profession afin de rendre de meilleurs services aux patrons et au public en général.

La formation d'une école d'apprentissage, telle qu'elle existe en Ontario, semble une formule que la CSN entend prendre pour assurer une meilleure préparation à ces dits employés.

Le programme préparé par la CSN souhaite faire pénétrer à l'intérieur de ces entreprises plus ou moins considérables des plans d'assurance-santé et de fonds de pension.

L'ancienneté, les vacances, les salaires, etc., sont autant d'autres points que cet organisme syndical espère régulariser et uniformiser pour tous ses membres.

Toutefois, a précisé M. Girard, nous voulons discuter et trouver des solutions à tous ces points sans "grève". La société tout entière s'accorde à dire que ce secteur du monde du travail est défavorisé par rapport aux autres.

Nombreux sont les exemples où l'individu a été radicalement exploité, et la CSN n'est-elle pas justement un mouvement destiné à tous les travailleurs ?, a poursuivi M. Girard.

Enfin, a conclu M. Girard, la CSN a répondu aux demandes formulées par ces travailleurs, et si ces derniers sont conscients de leur situation, ils doivent se rendre en grand nombre à la rencontre de dimanche après-midi. Car, sans leur étroite participation, ni la CSN, ni le public ne pourront les aider !

L'esquisse préliminaire de l'école polyvalente de Loretteville acceptée

Par Claude MARSOLAIS

LORETTEVILLE.— Les commissaires de la régionale Chauveau ont accepté hier soir les esquisses préliminaires de l'école polyvalente de Loretteville présentées par l'architecte Gilles Côté. Les esquisses seront expédiées à la direction de l'équipement du ministère de l'Education pour adoption.

La future école polyvalente intégrera deux écoles existantes, l'école St-Joseph et l'Institut St-Louis-de-France, qui subiront des transformations et des agrandissements. C'est surtout au niveau des ateliers et des gymnases que les travaux d'agrandissement seront effectués. Les deux institutions sont actuellement éloignées d'environ mille pieds l'un de l'autre.

Le gouvernement a fait savoir à la Commission scolaire d'émettre des obligations pour un montant de $2,538,500 servant à l'acquisition de l'Institut St-Louis-de-France. Déjà, au début de l'année, il avait versé une somme approximative de $145,000 comme premier versement à la communauté religieuse.

L'emprunt que la régionale effectuera sera remboursé annuellement, par tranche de capital et les intérêts, par le gouvernement de la province.

Cette nouvelle politique gouvernementale devrait entrer en vigueur au début de l'année et sera probablement incluse dans les recommandations du livre blanc que le ministre de l'Education doit présenter à l'Assemblée législative sur le financement des commissions scolaires.



• LE REV. PERE BRUNO LETARTE, o.m.i., après 25 ans d'apostolat missionnaire en Haïti vient d'être nommé procureur des Missions oblates d'Haïti au Canada. Il aura sa résidence à la Procure des Missions oblates 8844 Est Notre-Dame, Montréal 5, P.Q., Canada. Le P. Letarte est originaire de St-Raymond, comté de Portneuf. Il a fait ses études chez les Frères des Ecoles chrétiennes à St-Raymond, au Séminaire de Québec et devint licencié en théologie au Séminaire universitaire d'Ottawa. Il était ordonné prêtre en 1939 et après quelques années de professorat à Richelieu et à Ottawa, il partait en 1943 avec le premier contingent d'Oblats pour aller travailler dans le diocèse de Mgr Jean-Louis Collignon, o.m.i., évêque des Cayes, Haïti. Le P. Letarte, après avoir missionné dans plusieurs paroisses, fut pendant 15 ans le supérieur vicaire provincial des Oblats d'Haïti, représentant le provincial de la province oblate de Lowell, Mass. Le P. Bruno Letarte est le frère de l'abbé Marc Letarte, curé de St-Jean Deschaillons.

Chez les Chevaliers de Colomb

Les cérémonies d'initiation sont complètement revisées

Les Chevaliers de Colomb ont mis à point et revisé complètement leurs cérémonies d'initiation, dans un effort pour donner une nouvelle importance aux responsabilités de leurs membres, comme laïques chrétiens dans le monde moderne.

Le Chevalier Suprême, le Dr John W. McDevitt, officier exécutif suprême de 1,200,000 membres de cette société d'hommes catholiques, a annoncé que le changement dans les rites d'initiation deviendra effectif le 29 mars 1969, jour du 87e anniversaire de la réception de sa charte, par l'association.

L'annonce par le Dr McDevitt culminait une étude de trois années et la revision des rituels d'iniation de la société entreprise à la demande des Députés d'Etat de l'Ordre en 1965. Ce travail sur la revision a été effectué par une commission spéciale de 11 membres, appointés par monsieur McDevitt, avec M. Charles J. Ducey, Député Chevalier Suprême, agissant comme Président. Les nouveaux rituels ont reçu l'approbation unanime du Bureau des Directeurs de la Société, lequel en vertu des règlements de l'association a l'autorité sur les décisions finales concernant le cérémonial. Avant cette annonce, les rituels ont été publiés et expliqués à une réunion spéciale des Députés d'Etat de l'Ordre.

Les rituels revisés pour les trois premiers degrés, seront connus comme le Degré de l'admission le Degré de la Formation et, le Degré de la Chevalerie. Tous sont basés sur les leçons contenues dans les documents du Concile Vatican II, particulièrement, la Constitution Dogmatique de l'Eglise et le Décret de l'Apostolat des Laïques.

Le nouveau rituel a introduit un cours de formation chrétienne, demandant aux nouveaux membres d'étudier les implications profondes et entières de la responsabilité du laïcat chrétien dans le monde moderne. La complétion de ce cours et l'assimilation de son contenu sont maintenant exigés avant que les membres du troisième Degré puissent parvenir au quatrième et plus haut degrés de l'Ordre, a annoncé M. McDevitt.

"Les nouveaux rituels auront un attrait formidable pour tous les catholiques et devraient particulièrement intéresser les jeunes gradués de collège, à cause du stimulant intellectuel et spirituel qu'ils contiennent, a-t-il dit".

Un incendie se transforme en spectacle à Loretteville

LORETTEVILLE — Un incendie qui a complètement rasé une maison vieille de 125 ans, hier soir, à Loretteville, a fait la joie de dizaines de curieux accourus sur les lieux du sinistre. Les pompiers avaient en effet décidé de laisser le brasier se consumer puisque le permis de démolition de l'édifice avait été émis le matin même !

La maison, construite en 1843, était jadis la propriété de la famille Antonio Savard dont plusieurs parents habitent encore Loretteville, M. F. Duchesneau, lui-même très attaché à la vieille habitation, puisque sa mère maintenant âgée de 77 ans était née, était sur les lieux. Ce ne fut d'ailleurs pas sans une certaine émotion qu'il regarda s'effondrer cette maison qu'occupait à l'époque son père cultivateur.

La terre était cependant disparue depuis longtemps et le progrès avait littéralement encerclé l'habitation qui se trouvait maintenant intercalée entre le garage municipal de Loretteville et l'école secondaire Béranger.

La maison avait d'ailleurs été acquise par la Commission scolaire pour fins de démolition dans le but d'agrandir la cour de récréation.

Selon le directeur des Incendies, M. Toussaint Bertrand qui était en charge des opérations sur les lieux, les flammes auraient pris naissance au premier étage et auraient été vraisemblablement provoquées par des enfants.

Le feu s'est déclaré vers 10.15 p.m. et la maison était complètement détruite vers 12.20 a.m. Les 15 sapeurs ayant répondu à l'appel ont travaillé à protéger les immeubles avoisinants mais le danger de conflagration était à peu près inexistant étant donné la distance séparant la maison en flammes des édifices voisins.

La foule de curieux formé en grande partie de jeunes est demeurée sur les lieux pendant plus de deux heures. Deux fillettes qui s'étaient procurées du pain se faisaient cuire des rôties par un sapeur qui grillait les tranches à même la maison en flammes !

Règlementation pour les taxis de Vanier

VANIER — Le conseil municipal de Ville de Vanier a adopté hier soir un règlement fixant à 25 le nombre maximum de voitures-taxis dans cette municipalité. Il a été précisé d'autre part que le nombre de voitures pourrait augmenter dans une proportion de une pour 1000 citoyens additionnels.

Le règlement édicté par le conseil couvre tous les aspects du transport par taxi en partant de l'installation du taximètre jusqu'au tarif chargé pour la location lors d'un baptême.

Il est spécifié entre autres que le taxi-mètre ne devra pas comporter une marge d'erreur de plus de 5%. L'appareil devra d'autre part être illuminé de façon convenable afin que le client puisse en tout temps savoir à combien s'élève sa course.

TARIFS

La charge initiale pour le premier neuvième de mille sera de $0.45 plus $0.05 pour chaque neuvième de mille additionnel. Le conducteur chargera également $0.05 par minute d'attente.

Tout conducteur de taxi sera pour sa part tenu de prendre la route la plus directe pour conduire son client au lieu désire. Il sera également tenu de transporter la première personne qui fera appel à ses services, soit en le signalant sur la rue ou en lui téléphonant.

Le règlement municipal a prévu les tarifs même en circonstances très spéciales. Un taxi loué pour un baptême coûtera $5 tandis que le même taxi se louera $8 pour un mariage ou une funéraille.

Une amende maximum de $100 est prévue pour quiconque ne respectera pas les clauses de ce règlement. A défaut du paiement de l'amende le coupable pourra écoper d'un maximum de deux mois de prison.

Prêt d'un demi-million pour construire un foyer

QUEBEC — La Corporation le Domaine du Bon Temps recevra de la Société d'habitation du Québec, un prêt de $540,600 pour la construction d'un foyer pour personnes âgées à Roberval, ville située à 70 milles a l'ouest de Chicoutimi.

Autorisé par le gouvernement du Québec, sur proposition du ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, ce prêt représente 100 pour cent du coût des travaux, prix basé sur la plus basse soumission.

Auparavant, le ministère de la Famille et du Bien-être social, que dirige M. Jean-Paul Cloutier, avait approuvé la réalisation de ce projet d'habitation et confirme son aide financière dans l'administration de ce foyer.

Situé sur le boulevard Marcotte, à proximité de l'hôpital Sainte-Elisabeth, le Domaine du Bon Temps accueillera 76 personnes.

La Corporation le Domaine du Bon Temps à Roberval a été reconnue par la Société d'habitation du Québec comme organisme sans but lucratif; elle peut à ce titre, solliciter un prêt pour la construction de logements à loyer modique destinés aux personnes âgées, suivant les dispositions de la loi de la Société d'habitation du Québec.

Communiqué de l'archevêché

Il y aura cérémonie d'ordination aux ordres mineurs et de collation de la tonsure, samedi le 21 décembre, à 9 heures, à la chapelle St-Louis de la Basilique.

Dimanche, le 22 décembre, à 14h. 30, en la chapelle du Grand Séminaire, Son Eminence le Cardinal Maurice Roy présidera une cérémonie d'ordination au sous-diaconat et diaconat.

Les supérieurs qui ont des sujets à présenter sont priés de faire parvenir le plus tôt possible les lettres dimissoriales à la Chancellerie de l'Archevêché, au soin de l'abbé M. Beaulieu.

EDITORIAL

Le compromis d'Ottawa

Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau vient d'offrir aux provinces, un compromis concernant l'administration des droits miniers sous-marins et la répartition des revenus qu'on pourra en tirer.

En résumé, disons que la formule proposée s'inspire d'un jugement que rendait la Cour suprême, il y a quelques mois, au sujet d'un problème de juridiction sur les droits miniers sous-marins en Colombie-Britannique. Tout d'abord, le fédéral se réserve le contrôle exclusif de ces droits. En second lieu, il est proposé de tracer, à un demi ou un milie au large des côtes, des lignes imaginaires dites "administratives" à l'intérieur desquelles l'administration et les revenus seraient laissés aux provinces et à l'extérieur desquelles le fédéral aurait seul juridiction. En troisième lieu, le fédéral serait prêt à céder aux provinces jusqu'à cinquante pour cent des revenus qu'il pourrait tirer du secteur qu'il se réserverait, tout en laissant aux provinces le soin de s'entendre quant à la partie que chacune d'elle pourrait retirer de cette ristourne.

Dans son ensemble, la formule présente certains aspects positifs. Après des années d'hésitation et de discussions stériles, le fédéral se décide enfin à agir et à attaquer le problème de face, en proposant un règlement qui pourra éventuellement ouvrir la voie à des négociations. Autre aspect qu'il ne faudrait pas négliger: l'attitude du fédéral a progressé dans le sens d'un partage ce qui peut être interprété comme une heureuse évolution sur les positions inflexibles du passé.

Le projet laisse encore place pour de nombreuses questions dont une viendra sans doute à l'esprit des observateurs: "Le fédéral acceptera-t-il que son projet de compromis soit négocié en entier, en partie, ou pas du tout ?"

Il y a deux choses auxquelles le gouvernement fédéral semble tenir en particulier: son contrôle sur l'ensemble des droits miniers sous-marins, et son autorité exclusive dans les secteurs situés hors des lignes administratives côtières. S'il y a négociation sur ces points, elle sera certainement très difficile et offrira peu de chance de succès aux revendications des provinces. Mais le gouvernement fédéral semble disposé à négocier largement les autres points de la formule. Certains soutiendront que cela ne laisse que peu de choix aux provinces, mais en y réfléchissant bien, nos gouvernements provinciaux pourront y trouver du profit et des avantages. Le gouvernement central consentirait peut-être, par exemple, à fixer les lignes administratives plus au large des côtes, à céder aux provinces une plus grande partie du territoire situé à l'intérieur des baies et des cours d'eau, à déterminer les conditions administratives dans le cas de chevauchement des gisements, etc.

Mais il ne faudrait pas croire non plus que cette formule soit la solution miracle qui fera tomber spontanément toutes les objections des provinces. Le Québec, pour ne mentionner qu'une province, a revendiqué une juridiction exclusive sur les droits miniers sous-marins depuis longtemps. Il n'est pas nécessaire de rappeler ici toutes les tractions qui ont eu lieu entre Ottawa et Québec à ce sujet, depuis les années '60 en particulier. Notons toutefois que les deux gouvernements ont manifesté leurs prétentions respectives, il y a quelques années, en accordant simultanément des permis d'exploration minière dans le Golfe St-Laurent et au large des Iles-de-la-Madeleine. On conçoit qu'une telle situation ne saurait être clarifiée du jour au lendemain, d'autant plus que les provinces Maritimes ont déjà conclu une entente avec le Québec pour se partager la juridiction des droits miniers sous-marins du littoral.

En admettant que la formule du fédéral soit acceptée par les provinces, ces dernières pourraient se lancer encore dans une belle chicane pour se partager les nouveaux revenus que le fédéral mettrait à leur disposition. Les provinces côtières de l'Atlantique comme du Pacifique voudront évidemment remporter la plus grande part de ces revenus et elles trouveront mille raisons pour justifier leurs prétentions.

Il n'était pas facile de trouver une solution à ce problème car les parties en cause portent un intérêt considérable à l'exploration et l'exploitation des ressources sous-marines. Aussi, ne faudra-t-il pas se surprendre si les provinces manifestent de la déception devant l'offre du fédéral. Elles n'auraient pas réagi autrement dans les autres cas, sauf évidemment si le fédéral avait reconnu leur juridiction exclusive dans ce domaine.

Roger Bruneau

Entre vous et moi

Le Québec n'a que faire de parcs fédéraux

Le Québec doit-il consentir à ce qu'il y ait des parcs dits "nationaux" (entendons ici fédéraux) sur son territoire ? M. Jean Chrétien, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien à Ottawa, le souhaite. Il déplore que le Québec soit la seule région à n'être point représentée dans le réseau canadien de parcs; et qu'il se voit ainsi privé d'investissements outaouais dont les autres provinces tirent avantage.

On est fortement tenté d'emprunter les paroles du Fabuliste et de dire à M. Chrétien : — "Votre compassion part d'un bon natureu; mais quittez ce souci". De fait, comme l'écrivait dernièrement un confrère montréalais, le gouvernement fédéral, par sa politique d'aménagement de parcs dits "nationaux", intervient une fois de plus dans un domaine ressortissant à la juridiction des provinces.

Le même confrère ajoutait que les autres provinces peuvent ne pas trouver d'inconvénients dans le fait que des parties de leur territoire passent sous l'autorité d'Ottawa; mais que le Québec a des motifs particuliers d'appréhender des empiétements du genre. Les investissements fédéraux en cause constituent des subventions qu'Ottawa, très "généreux", utilise pour inciter les provinces à lui céder de cette manière de fort beaux coins. Où Ottawa puise-t-il ces fonds? Ces derniers ne lui tombent pas du ciel; Ottawa les tire d'impôts; et d'impôts fédéraux qui, en définitive, sont utilisés pour mettre le pied dans un champ ne relevant nullement de sa compétence.

Si le Fédéral a tant d'argent pour aménager des parcs dits "nationaux" et, si par ailleurs, il souhaite en voir aménager dans le Québec, il a devant lui une route toute tracée : Donner cet argent au Québec, où le Québec fera chez lui la besogne à accomplir. L'affaire n'est pas plus compliquée que cela. Chacun s'occupera de ses oignons, et tous ne s'en porteront que mieux.

Que les autorités du Québec soient toujours bien prudentes, circonspectes à cet égard. Des parcs, d'immenses parcs, nous en avons déjà chez nous, qui sont à nous. Une entente avec Ottawa en vue de l'aménagement de nouveaux parcs? La meilleure des ententes à venir consisterait à dire au Fédéral : Les fonds que vous nous offrez à ce sujet, passez-les-nous tout bonnement; nous ferons chez nous ce que nous croirons devoir faire chez nous. Les bons comptes font les bons amis. Quant au réseau "canadian", MM. d'Ottawa, "quittez ce souci" !

O. A.

Le port obligatoire d'une carte d'identité ?

Au terme d'entretiens relatifs au port obligatoire de la carte d'identité, un nombre considérable de membres de l'Association des chefs de police du Québec ont adopté l'attitude suivante : Ils demandent aux autorités compétentes de faire en sorte que toute personne âgée de 18 ans et plus ait constamment sur elle une carte l'identifiant officiellement.

C'est là, estiment-ils, un geste indiqué, opportun et qui, à maints égards, rendrait d'incontestables services et au public et aux intéressés. Etre porteur d'une carte du genre, disent-ils avec raison, n'est point se voir soupçonné, encore moins accusé, poursuivi et condamné. Le citoyen respectueux des lois et des règlements, celui ou celle qui n'a rien à se reprocher n'aura pas d'emblée des démêlés avec la justice parce qu'il a sur lui un document permettant d'établir rapidement qui il est au juste et qui il n'est pas.

Ceux qui craignent que le port obligatoire d'une carte d'idendité n'aboutisse à l'instauration d'un Etat policier voient là, c'est le cas de le dire, de faux épouvantails. La carte d'identité, nous semble-t-il, viendrait aider le travail de ceux qui ont pour rôle et mission de protéger la population. Elle leur permettrait d'être fixés sur-le-champ quant à la et aux personnes qui se trouveraient ici ou là, qu'elles croiraient devoir interroger. On pourra répondre : Mais il y a déjà telles choses que le permis de conduire. Oui, mais tous n'ont pas de permis de conduire. Telles choses aussi que d'autres cartes d'identification. Oui, mais on peut ne pas en avoir, ou encore, les avoir oubliées. Une dispositon légale enjoignant d'être toujours porteur d'une carte officielle faciliterait la tâche à tous, rendrait, le cas échéant, moins distrait.

Encore une fois, l'on ne voit guère ce en quoi le port obligatoire d'une carte d'identité restreindrait la juste liberté de la population en général et d'un citoyen en particulier.

O. A.

S. Em. le cardinal Maurice ROY

Notre monde: un village

Extrait d'une allocution prononcée à Porto-Rico

Notre monde est devenu comme un village. Un village dont un astronaute peut faire le tour en 90 minutes. Faisons ensemble le tour de ce monde-village.

Un monde de 3,300,000,000 d'humains. Pour mieux saisir notre monde-village, réduisons-le à un dix millionième de sa grandeur, ce qui en ferait un village de 330 personnes. Au milieu de l'endroit coule un paisible ruisseau : à sa droite vivent 100 personnes riches, à sa gauche, 230 pauvres. Parce que c'est à peu près les proportions de la population mondiale : environ 1/3 assez riche et 2/3 assez pauvres dont plusieurs sont même dans la misère.

Il arrive que la plupart des pays riches industrialisés sont situés dans la moitié nord du globe : l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Union Soviétique, le Japon; tandis que la plupart des pays plus pauvres, ceux qui n'ont pas atteint à un haut degré de développement industriel, sont situés dans la région sud du globe.

Les prospères de la famille humaine, les 100 à droite du ruisseau, sont en majorité chrétiens, du moins par tradition. Des 230 pauvres dans notre petit village — le chiffre réel à l'échelle mondiale est évidemment 2 milliards 300 millions), environ 75% vivent dans les pays d'Asie; là 3% sont chrétiens; les 25% qui restent sont latino-américains et africains.

Environ 60% des économiquement pauvres de notre village mondial sont des agriculteurs. Leur production totale se monte à moins de $150 par personne chaque année. Parce qu'ils cultivent un sol appauvri, sans outils appropriés, sans semences améliorées ni engrais chimiques. Parce qu'ils n'ont pas d'écoles d'agriculture, ni de crédit, nie de savoir technique. Parce qu'ils ont très peu d'électricité, de moyens de communication, peu d'usines et peu de métiers. Parce que la moitié de ceux qui ont plus de 15 ans ne peuvent ni lire ni écrire. Parce que les deux-tiers des enfants en âge scolaire ne reçoivent pas une éducation scolaire digne de ce nom. Parce que la malaria, la tuberculose et autres maladies leur enlèvent la force. Parce que tellement nombreux parmi eux sont mal nourris.

Par ailleurs, dans notre monde-village, les 100 riches ont une production de $1,500 par personne, dix fois plus que celle des 230 pauvres.

Et parmi ces riches du monde-village, il y a 20 personnes qui sont exceptionnellement prospères, avec une production moyenne annuelle des villageois pauvres. De ce petit nombre de privilégiées, 6% de la population totale, presque tous vivent dans des maisons chauffées, à l'air conditionné selon la saison. La plupart ont une automobile, un téléviseur, un appareil de téléphone, et souvent deux ou plus de ces objets. Tous les enfants vont à l'école, et tous profitent de la médecine préventive.

Ces 6% de la famille humaine si favorisée par l'abondance au milieu de la misère du monde, sont, on l'a deviné, les nord-américains.

Ainsi notre monde-village est divisé en deux, les très riches et les très pauvres, et la distance qui les sépare augmente de plus en plus. Dans la partie la moins développée, la production augmente d'environ $6 par personne chaque année. La production nord-américaine augmente de $140 annuellement par personne.

Et encore, les pauvres ont plus d'enfants. Chez les riches, une moyenne de 2 enfants naissent chaque année et une personne meurt, ce qui donne un accroissement annuel d'une personne. Mais les pauvres ont environ 9 nouveau-nés par année et perdent 3 personnes, ce qui donne un accroissement de 6 (5 de plus que les riches) à nourrir, éduquer, habiller et soigner. Ainsi, à l'échelle mondiale, le nombre de pauvres augmente beaucoup plus vite que celui des riches : 50 millions de nouveaux pauvres de plus que le nombre de nouveaux riches.

Le pape Paul PI appelle cette gigantesque disparité, ce fossé qui s'élargit, une insulte jetée à la figure de l'humanité. Nous, les chrétiens, devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour refermer cet abime au sein de la famille humaine.

1. **Reproduit de la revue Missions Etrangères avril 1968, pp. 452-53.**

LA PAROLE est aux lecteurs

La chapelle N.-D.-de-Lourdes n'est plus

Grâce à votre quotidien, tous les Québecois ont appris cette nouvelle depuis quelque temps : la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes est démolie.

Ce n'est pas à titre de directeurs du "Bureau de presse" du Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap que je désire donner mes impressions à ce propos, mais plutôt comme un enfant de la paroisse Saint-Sauveur, surtout comme Oblat de Marie Immaculée.

Si les Québecois, particulièrement les paroissiens et les Oblats de St-Sauveur, avaient le coeur gros en voyant démolir cette chapelle et descendre la magnifique statue de Notre-Dame-de-Lourdes, haute de 18 pieds, c'est parce que tout cela leur rappelait une foule de souvenirs plus ou moins lointains et qui faisaient partie de leur vie religieuse.

En relisant un article du R. P. Philéas Garneau, o.m.i.,, paru dans "L'Etincelle du Sacré-Coeur", le 13 février 1959, on remarquait ce qui aura attaché les paroissiens de St-Sauveur à ce lieu vénérable : "Pour qui a suivi l'intense vie paroissiale des anciens jours, à St-Sauveur, la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes apparait comme un centre d'attraction mariale d'une rare puissance. Un vif courant de piété s'y manifestait; les mois de Marie et du Rosaire y groupaient de nombreux fidèles; les congréganistes et tertiaires s'y réunissaient en très grand nombre; on y vivait avec éclat les solennités anniversaires de famille ou des groupements . . . Et, la vie chrétienne s'épanouissait sous la brillante sauvegarde de la Vierge Immaculée".

Les Oblats de Marie Immaculée, en raison des traditions mariales et du caractère marial de leur Congrégation, ont produit de grandes oeuvres à la gloire de la Vierge Immaculée et dont parlait un jour le cardinal Villeneuve en disant : "Les grandes oeuvres mariales de notre chère famille religieuse ! Je les puis dire d'un mot, et ce sera tout un poème de piété et de gloire : une dizaine de pèlerinages de Marie, en France seulement, d'autres dans les divers pays du monde. Oh ! que cela, divine Reine du Ciel, nous est une douce gloire et une suave espérance".

"Partout, combien d'autres oeuvres mariales il faudrait ajouter, en plus des pèlerinages . . .; les paroisses consacrées à Marie . . . les chapelles érigées en son honneur . . . ces grottes de lourdes, établies dans un si grand nombre de nos couvents et institutions . . . ces missions dédiées à la Sainte Vierge jusqu'aux régions les plus reculées du monde . . . ces livres écrits sur la dévotion à la Vierge sans tache . . . des notices de tous les pèlerinages qui leur furent confiée . . . des comptes rendus sur ses fêtes . . . des annales pour répandre son culte . . . et enfin la distribution par milliers et par milliers des scapulaires de l'Immaculée Conception . . ." etc.

La chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, oeuvre des Oblats, chère aux Québecois à plus d'un titre, n'est plus. Mais Notre-Dame demeure quand même au milieu des siens, plus présente que jamais à l'Eglise de Québec.

Ne retrouve-t-on pas cette bonne Mère en tous lieux ? En chaque église, en chaque institution. Partout où se trouve le Seigneur, n'y a-t-il pas près de lui, sa Mère ? C'est normal : la Mère près du Fils.

Au Québec l'Eglise se renouvelle, mais c'est par un approfondissement de la foi. Le pratiquant sérieux est à la recherche du Seigneur; il voudra toujours associer Notre-Dame au Seigneur, quand il aura compris que l'un et l'autre sont indissociables dans le mystère du salut.

La piété filiale de ceux qui ont bâti l'Eglise de Québec a baptisé les temples érigés en l'honneur de la sainte Mère de Dieu: "Notre-Dame de Québec", "Notre-Dame - des - Victoires", "Notre-Dame-du-Chemin" "Notre-Dame de-Grâce", "Notre-Dame-de-Pitié", "NotreDame-de-la-Paix", etc. Et "Notre-Dame des foyers" ne doit-elle pas avoir ou reprendre sa place bien à elle dans nos demeures ?

Pour l'habitué de la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, il ne retrouvera plus, bien sûr, la Madone qu'il vénérait en ce lieu; mais il peut toujours lui consacrer une place dans son coeur de croyant fervent et sincère et la vénérer en d'autres lieux où Elle a établi sa demeure parmi les siens, pour les bénir, les protéger et les combler de grâces, signe non équivoque de son amour inlassable.

Gabriel DESTREMPE, o.m.i.

Réponse à la lettre "Un logis pour les prêtres"

M. Marcel Saint-Martin,

Veuillez prendre note qu'avant d'écrire votre article dans la livraison du 25 novembre 1968 (l'Action) vous auriez pu pousser votre enquête plus sérieusement et vous auriez constaté qu'un tel logis existe à Sherbrooke. Il s'agit du Pavillon Mgr Racine, 1415 rue Godbout, occupé depuis le 15 janvier 1968. Il comprend 20 chambres dont 18 sont occupés : 13 par des prêtres retirés et 5 par des prêtres pensionnaires.

Par souci de vérité,

Jean-Maurice Berger, ptre
Sherbrooke

LETTRE DE NEW DELHI

Jeunesse : espoir et frustration

De notre correspondant,
W. FERNANDEZ

Bachot renvoyé à plus tard à Calcutta, grève des Universitaires dans le Bihar, agitation estudiantine à Madras . . ., c'est ainsi que presque sans cesse, sinon chaque jour, la gent estudiantine en Inde remplit les colonnes des journaux, non pas tant par sa participation au progrès du pays que par son agitation et les troubles qu'elle provoque. Apparemment, le malaise n'est pas près de se terminer, et certains esprits pessimistes prévoient le pire... Mais on oublie évidemment que la majorité des étudiants ne désirent qu'une seule chose, travailler, et puis, après réussite, trouver une position stable et rentable.

Il ne faut pourtant pas se cacher qu'il y a un malaise profond. Certains y voient surtout une influence des politiciens, surtout de gauche. Mais ils oublient que les symptômes de la maladie ne s'identifient pas nécessairement avec elle. C'est d'autant plus vrai que le malaise est répandu par le monde. On doit pourtant admettre qu'en Inde au moins les partis politiques tâchent d'exploiter au maximum le malaise estudiantin. C'est vrai tant pour les associations d'étudiants, souvent dominées par les partis, que pour l'agitation proprement dite, dirigée par les mêmes. De nouveau, ce n'est qu'une exploitation à des fins politiques d'un malaise, que cette exploitation, hélas ! ne vise pas nécessairement à guérir.

Tâchons de nous révéler certaines causes de cette situation qui est grave. Ce malaise, qui est aussi une frustration, est surtout dû à des espoirs manqués. L'élan nationaliste des premières années 50 tend à ralentir sous la pression des politiques partisanes, régionales et égoïstes l'absence relative de grandes personnalités, qui pourraient créer une atmosphère de confiance et une vision de l'avenir, provoque un vide dans le LEADERSHIP, et les jeunes le sentent plus que les autres; la situation économique, toujours vacillante (conflits extérieurs, succession de sécheresses catastrophiques, manque d'équilibre entre le progrès industriel et le développement agricole, etc., en sont les causes principales), amène l'augmentation du chômage au lieu de sa résorption. On parle de centaines d'ingénieurs qualifiés qui sont sans emploi. Même l'avenir matériel des instituteurs et des professeurs n'est souvent guère brillant, car leurs salaires sont encore trop souvent inférieurs à leur profession.

Une autre raison qui est à la base du malaise estudiantin est l'éducation elle-même. Ses méthodes, plus ou moins adaptées du système anglais, apparaissent aujourd'hui non seulement peu faites pour l'Inde, mais aussi sans contact réel avec la vie d'aujourd'hui, sinon de demain. Depuis quelques mois, on parle beaucoup d'un plan général de réforme fondamentale du système, mais il faudra attendre quelque temps, non seulement pour qu'il soit accepté par les états provinciaux, mais pour qu'il soit appliqué. En attendant, il y a eu des efforts, souvent remarquables, de changer le système traditionnel, mais ces efforts ont souvent plus une tendance à troubler les esprits qu'à créer un mouvement à la fois positif et fructueux.

Le monde des étudiants est aussi le premier à être affecté par le renouveau des langues régionales, et le plus souvent il a participé aux agitations multiples pour obtenir soit la prédominance de leur langue provinciale, soit encore le refus de se laisser imposer la langue dite officielle, l'hindi. De ce dernier point de vue, ce fut surtout le cas dans le Sud, dans le pays tamoul. En fait, ce dernier est maintenant dominé politiquement par un parti linguistique, appelé D.M.K. par ses initiales, et sa victoire l'amenant à une majorité absolue n'aurait pas eu lieu sans le soutien massif des étudiants.

Les changements sociaux assez rapides, sont aussi à la racine du malaise. L'éducation, de plus en plus généralisée, tend à élargir le fossé entre la nouvelle génération et l'ancienne. L'Inde est en train de faire sa révolution industrielle. La jeunesse en subi les conséquences beaucoup plus que les parents. Les structures sociales vont vers le bouleversement. Elles passent d'une situation établie, sinon stagnante, à une évolution de plus en plus visible et sentie. La jeunesse se rebelle contre ce qui est vétuste, peu préparé pour l'avenir, sinon "conservateur". De plus, cette jeunesse est beaucoup plus consciente des injustices sociales que ses aînés. Elle se révolte, non sans raison, contre les différences trop visibles entre une minorité de gens très riches, souvent moralement médiocres, qui ne savent que faire de leur argent, et la masse des pauvres et des déshérités qui ne peuvent même pas trouver assez pour manger à leur faim. Les étudiants les plus conscients trouvent dans pareille inégalité une justification de plus pour leur révolte, pour se lancer dans l'agitation et pour s'imbiber des idéologies marxistes autres. C'est ce qui provoque d'une part l'influence des partis de gauche, par exemple au Bengale, et celle des partis de droite, jouant la carte du renouveau linguistique et culturel un peu partout.

Ne soyons pas trop pessimistes pourtant. Certains centres, comme Bombay, restent peu affectés par l'agitation, sinon par le malaise. Même chez ceux où le phénomène est puissant et influent ,il y a quand même un effort de pensée et de réflexion qui est positif et qui, bien conduit, peut diriger l'évolution vers des gains positifs aussi.

W. F.

(Copyright — B.I.P.)

Dix mille livres pour dix mille milles

Par Patricia JOHNSON

Dix jours à se relayer au volant, dix mille milles (plus de 16,000 km) à parcourir, et dix mille livres sterling pour les gagnants à l'arrivée.

Ce sera là le programme de 100 pilotes de rallye, représentant plus d'une douzaine de pays, qui sont partis de Londres le 24 novembre pour traverser l'Europe, la Turquie, La Perse, l'Afghanistan et l'Inde, et arriveront à Sydney, en Australie, le 17 décembre.

Les concurrents jouiront d'un seul repos continu : à Bombay, les 70 premiers équipages embarqueront sur le paquebot "Chusan" de la compagnie P & O et feront un voyage de neuf jours par mer pusqu'à Fremantle. De là, la course reprendra, sur des routes dangereuses (le parcours de rallye le plus dur du monde), jusqu'à Sydney.

La plupart des pilotes de rallye qui se sont inscrits pour cette épreuve incroyablement difficile sont des Britanniques et des Australiens. L'idée du rallye est née dans la presse Beaverbrook en Angleterre ("Daily Express" et "Evening Standard") et il est organisé en collaboration avec l'Australian Consolidated Press. Mais il y aura aussi des pilotes de Russie (quatre équipes séparées), d'Italie, de Suisse, de Nouvelle-Zélande, des Etats-Unis, des Pays-Bas, de Norvège, d'Allemagne de l'Ouest, d'Irlande, du Kenya, de France, d'Inde et de Pologne.

Une concurrente irlandaise est favorite

Un nombre surprenant de femmes se sont inscrites. Celle qui a, pense-t-on, le plus de chances de gagner est une jolie dessinatrice de mode de Dublin, Rosemary Smith, qui pilote pour le compte de la société Ford de République d'Irlande.

Pratiquement tous les pilotes du rallye sont parrainés par des firmes. Celles-ci n'appartiennent pas nécessairement à l'industrie automobile — on compte même une grande chaîne de supermarchés. Les firmes paient les frais des équipes qu'elles parrainent, plus leur voyage de retour par mer ou par air si les concurrents — cela va sans dire — ne sont pas Australiens.

Il y a près d'un an que l'idée de ce rallye a été lancée au cours d'un déjeuner à Londres. Parmi les convives se trouvaient sir Max Aitken, président du groupe Beaverbrook, et le sportif anglais, T. E. B. (Tommy) Sopwitch, bien connu dans le monde des courses de canots à moteur. La conversation en arriva aux voitures, puis aux courses de voitures. Puis vint la suggestion : pourquoi pas un rallye-marathon ? Après quelques contacts, et une offre de colloboration de l'Australian Consolidater Press, le projet commença à prendre forme. L'ancien polite de course et de rallye Jack Sears fut chargé d'organiser le rallye et d'établir un itinéraire.

Il choisit un trajet en le parcourant lui-même, étudiant les difficultés et s'informant des pays qui seraient disposés à faciliter le passage des concurrents. On avait espéré arriver au trajet maximum par la route, mais ce ne fut pas possible à cause de difficultés de permis d'entrer en Malaysia. D'autre part, si la traversée avait été effectuée à partir de Ceylan, il aurait été difficile de transporter d'abord 100 voitures de l'Inde à Ceylan. Il fut donc décidé qu'avec l'aide de la compagnie de navigation P & O les participants se rendraient par mer de l'Inde à la côte ouest de l'Australie.

Londres-Bombay en 7 jours

Des points seront donnés aux pilotes d'après les temps réalisés. Partant de Londres, les concurrents doivent atteindre Bombay en un peu plus de sept jours pour s'embarquer sur le "Chusan". Ils auront alors un peu de repos à bord : les hommes pourront raser leur barbe de sept jours, et les femmes se farder, s'habiller avec recherche, se sentir redevenues des femmes. Au bout de neuf jours, ce sera le volant de nouveau à partir de Fremantle et la dernière étape, incroyablement difficile, qui les mènera au Warwick Farm Racecourse, tout près de Sydney.

Les concurrents sont déjà en train de s'entraîner de toutes sortes de façons pour se préparer à surmonter les futures difficultés. Un homme s'entraîne à changer de roue pendant que sa femme l'arrose de seaux d'eau pour qu'il soit capable de travailler avec un démonte-roue s'il a une crevaison pendant la mousson.

Jack Sears, qui a fixé l'itinéraire, a fourni quelques renseignements utiles. Par exemple, il est probable que la circulation sera très difficile pendant les derniers kilomètres avant d'arriver à Istamboul; puis, de là à Bombay, les voitures sont asez rares et les curieux que le rallye risque d'attirer pourraient ralentir les concurrents.

"Pour les pilotes du rallye, a déclaré Sears, il ne sera pas question de se relaxer après Istamboul".

La fatigue sera un gros problème. Les pilotes se relaieront probablement toutes le demi-heures vers la fin de cette épreuve épuisante.

Après le repos sur le "Chusan", la course se disputera dans la plaine Nullarber, où la température, en décembre, est aux alentours de 55°.

Ce sera un gros problème psychologique pour les pilotes que de rester parfaitement aimables d'un bout à l'autre de ce rallye qui sera une dure épreuve pour les nerfs comme pour la résistance physique. Une femme qui annoncera à son mari (il y a deux équipes formées de couples) qu'elle a mal regardé la carte et qu'ils auraient dû tourner 80 kilomètres plus tôt ne s'en tirera sûrement pas en lui disant "Désolée, chéri !" avec son plus beau sourire.

Les problèmes d'eau et d'essence

Il y aura un autre problème, celui de la nourriture et de la boisson. Dans beaucoup d'endroits du trajet, l'eau n'est pas potable, et toutes les voitures devront avoir des réservoirs spéciaux pour l'eau.

La qualité de l'essence varie d'un pays à l'autre et souvent, dans certaines régions, on n'en trouve pas pendant des centaines de kilomètres. Il faut donc de gros réservoirs d'essence, et des bidons supplémentaires. Les voitures seront aussi chargées d'aliments riches, donnant de l'énergie rapidement, comme du chocolat et des raisins secs, des boites de soupe auto-chauffantes et des rations de secours de l'armée. Cela veut dire que les voitures seront toutes surchargées, si bien que la suspension devra être renforcée et des protecteurs de carters ajoutés sous les moteurs pour les protéger sur les terrains rocheux.

Qu'est-ce donc qui pousse les gens à entreprendre un voyage si risqué et épuisant jusqu'aux antipodes ?

C'est purement et simplement l'esprit d'aventure, plus encore que l'argent à gagner. Il ne reste plus beaucoup d'occasions pour un homme de mettre sa personne, son intelligence, son ingéniosité, à rude épreuve — et c'est cet esprit d'aventure qui semble être la force qui pousse tous les concurrents, y compris les femmes.

Trois jeunes concurrents britanniques consacrent même leur propre argent au voyage, pour le plaisir de l'aventure. Ils ont tous les trois 25 ans. L'un est décorateur, un autre ingénieur et le troisième cadre dans la publicité. Ils ont quitté leur emploi et tout risqué pour participer au rallye.

"Au commencement, dit Peter Sugden, celui qui travaillait dans la publicité, une firme devait payer £5.000 pour nous, mais à la dernière minute, ça n'a pas marché, et nous étions si déçus que nous avons décidé de financer nous-mêmes cette entreprise".

Les trois jeunes gens ont donc acheté une Lotus Cortina d'occasion. La voiture devra être soigneusement remise en bon état. "Nous avons mis nos propres fonds en commun dit Sugden, et nous pensons que d'ici que nous arrivions à Sydney, ça nous coûtera plus de £3.000, — si nous y arrivons !"

On entend toutes sortes d'histoires intéressantes au sujet des concurrents du rallye. Un pilote est en train de se procurer des sous-vêtements de papier pour ne pas avoir de linge sale. Une équipe a demandé des rations pour astronautes au Centre des recherches spatiales d'Houston, au Texas. Une autre équipe a suivi un cours spécial de la Royal Air Force pour apprendre à survivre malgré le froid ou dans un désert.

Ce sera le triomphe pour ceux qui iront jusqu'au bout, et un prix important en argent pour l'équipe victorieuse. Mais tous auront des histoires à raconter sur les aventures qu'ils auront eues au cours du rallye le plus dur que le monde ait jamais connu.



● **Des études ont été faites sur le trajet du rallye Londres-Sydney, le plus dur du monde. Sur la photo : une voiture d'étude sur une route de l'Australie, dans l'un des secteurs les plus désertiques du monde.**

Vérifiez combien vous pouvez épargner !

69¢ café frais moulu Chase & Sanborn SAC 1 LB

89¢ confitures de fraises avec pectine JARRE 48 OZ

1.55 détersif en poudre Bold 0.25 DE RABAIS FORMAT FAMILIAL

10/1.00 gelée à desserts Shirriff choix de plusieurs saveurs POT 3 OZ GRATIS: Jetons de hockey dans chaque paquet

LIBBY	SALADE DE FRUITS QUALITE, FANTAISIE	2 btes 28 oz	1.00
COMET	NETTOYEUR A EVIERS .03 DE RABAIS	3 btes géantes	1.00
F.B.I.	JUS D'ORANGE PUR DELICIEUX	3 jarres 32 oz	1.00
A-LA-CANADIENNE	POULET DESOSSE	3 btes 7 oz	1.00
JEWEL	SHORTENING POUR VOS CUISSONS - .06 DE RABAIS	3 pqts 1 lb	1.00
VIAU	BONBONS CHOIX DE VARIETES	3 cellos	1.00
A-LA-CANADIENNE	SAUCE HOT CHICKEN	6 btes 14 oz	1.00

GEM Roi des bas Prix

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES. PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 7 DECEMBRE.

ST-HUBERT	SAUCE A B.B.Q. EN ENVELOPPE	2 envs	.55
OCEAN SPRAY	ATOCAS EN ENTIER	2 btes 15 oz	.55
OCEAN SPRAY	ATOCAS EN GELEE	2 btes 15 oz	.55
IDEAL	POIS VERTS NO 4 QUALITE CHOIX	4 btes 19 oz	.95
LIBBY	PECHES DEMIES QUALITE, FANTAISIE	2 btes 28 oz	.89
KOTEX	SERVIETTES SANITAIRES	2 btes 12	.89
CARNATION	LAIT EVAPORE	5 btes 16 oz	.89

PAMPLEMOUSSES

Cat. no 1 de la Floride (Etats-Unis) grosseur 48

8/69¢

NOS FRUITS ET LEGUMES SONT DES PLUS FRAIS ET DE LA MEILLEURE QUALITE

RAISINS ROUGES "EMPEREUR" Cat. no 1 - Californie - Etats-Unis 2 lbs .39

CELERI Cat. no 1 - Californie - (Etats-Unis) Grosseur 24 ch. .25

ECHALOTES FRAICHES Cat. no 1 - Californie - (Etats-Unis) 2 pqts .19

FESSE DE VEAU

Nourri au lait désossé congelé

93¢ LB

SMOKED MEAT (BOEUF FUME), POUR DELICIEUX SANDWICHS, "HYGRADE" 4 SACS 2 OZ .85

JAMBON CUIT Demi-cottage - Roll "BURNS" lb .89

SAUCISSE PUR LARD "BILOPAGE" lb .59

SALAMI Tout boeuf - délicieux "HYGIENIC" 8 oz .59

SIMARD	GATEAUX AUX FRUITS	lb	.49
POL-R	CREME GLACEE CHOIX DE PLUSIEURS ESSENCES	format 3 chops	.59
HOSTESS	PATATES CHIPS DIPS OU BATONNETS AU FROMAGE	Sac 9 oz	.59
AJAX	NETTOYEUR A VITRES EN AEROSOL - .10 DE RABAIS	Bombe	.59
TRADITION	CHOCOLAT AUX CERISES QUALITE, MOIRS	Bte 12 oz	.79
CLOVER LEAF	SAUMON ROSE	Bte 1 lb	.79

BISCUITS AU CHOCOLAT qualité VIAU

BOITE DE 24 BISCUITS .39

CHEF BOY-AR-DEE	PIZZA AU FROMAGE	Bte 15 oz	.55
VELVEETA	FROMAGE QUALITE, KRAFT	Bte 1 lb	.75
FRY	CACAO BREUVAGE AU CHOCOLAT INSTANTANE	Bte 1 lb	.75
RED-ROSE	THE EN SACHETS	Bte 60	.83
CORDON BLEU	DINER BOULETTES DE VIANDE LEGUMES ET SAUCE	2 btes 15 oz	.79
RAP-RITE	PAPIER CIRE	2 roul. 100 pds	.79

25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de WINDSOR sel à glace Sac 25 lbs .79

100 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de BISSELL nettoyeur à tapis Format 22 oz 2.39

25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de 2 SACS 2 LBS CHOUX DE SIAM QUEBEC no 1

100 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de Ensemble de 8 tasses en pierre - idéales pour café ou chocolat chaud Valeur 0.99 chacun GENRE MUG Spécial 8 pour 1.99

25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de HISTOIRE DU MONDE volume no: 7 Spécial 1.29

25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de TUCK sacs à poubelles pour intérieurs Pot 15 .45

50 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de KALO fixatif pour cheveux régulier ou rebels Bte .99

50 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de STRIPE crème dentifrice Format familial .99

25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de SUPREME essence à vanille avec spatule Bout. 8 oz .89

50 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de VICKS sirop contre la toux Bout. 5 oz .98

Cette offre est nulle après le 7 déc.

l'Action féminine



• TOUS LES ENFANTS, comme Nicole, doivent connaitre un "beau Noël", qui leur fera oublier pour un petit moment, qu'ils ont faim — qu'ils ont froid.

Préparons le Noël des défavorisés

par Thérèse DALLAIRE

Il est une tradition chez nous que le temps n'a pas encore refroidie: celle d'offrir un Noël joyeux aux défavorisés.

Les clubs sociaux, les cercles de bienfaisance, les organismes professionnels par des réalisations diverses et qui mettent à contribution la générosité du public, font pénétrer un peu de la joie et de la chaleur "des fêtes" dans les foyers aux prises avec la grisaille de la souffrance et de la pauvreté.

MME J.-J. BERTRAND

La première femme de l'Etat du Québec, Mme J.-Jacques Bertrand, a présidé dès novembre novembre une conférence de presse qui a marqué le début d'une campagne de souscription de Noël au profit des oeuvres des Petits Frères des pauvres de Montréal. Et quelques jours plus tard, elle assistait à un vin d'honneur au profit de l'oeuvre "Autour du sapin" pour les enfants pauvres de la région de St-Philippe de Néri.

Devenez parrain et marraine de Noël

L'Association des familles nombreuses du Québec est à la recherche de parrains et de marraines de Noël. La plupart des familles nombreuses se dérouillent assez bien. Il en est pourtant, qui à cette époque, connaissent dès difficultés économiques insurmontables. De sorte que des enfants risquent de ne pas recevoir d'étrennes. Si vous voulez être parrain et marraine de Noël, adressez votre contribution, si minime soit-elle, à Oeuvre des Parrains de Noël, Association des Familles nombreuses, 3389 rue Montpetit, c.p. 246, Québec 10. Vous recevrez en retour le reçu, la photographie, le nom et l'adresse de votre filleul, adopté de Noël.

Un dépouillement d'arbre de Noël aura lieu le dimanche 29 décembre à 3 hres à l'Institut St-Joseph de St-Vallier, 555 Chemin Ste-Foy, pour les enfants de 2 à 10 ans des membres de l'Association des familles nombreuses du Québec.

Les bébés bougent

Surveillez le bébé. Il change vite de place.

— Ne le laissez jamais seul sur une table, un divan ou un lit.
— Mettez un garde-fou ou une barrière en haut et en bas de l'escalier, lorsque le bébé commence à se trainer.
— Enlevez tout ce qui peut se tirer du dessus des tables.
— Si vous ne pouvez pas le surveiller étroitement, mettez-le dans un parc. Il faut garder le jeune bébé dans son lit, panneaux relevés, ou dans sa voiture quand on ne le tient pas dans ses bras.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

VOUS SOUFFREZ DU FROID...
Rhumatisme ou Arthrite aux genoux?
Dr Scholl GENOUILLERES
94% laine, 6% coton élastique
Si vous souffrez du froid aux genoux, de muscles endoloris, d'arthrite ou de rhumatisme, vous apprécierez la chaleur bienfaisante et le confort des genouillères du Dr SCHOLL. S'ajustent parfaitement sans rouler ou plisser. Pratiques aussi pour le sport au grand air.
$4.95 la paire
Service complet de traitement du pied.
Examen gratuit du pied
Dr Scholl
Le Magasin pour le Confort du Pied
495 est, boul. Charest — Québec 2
Tél.: 525-7949

Pause café

SEMAINE DES FIANCES

par Thérèse DALLAIRE

Les temps ont changé . . . on connait la chanson, quelle que soit la gamme employée. La famille n'échappe pas au changement, même celle qui voudrait éviter l'influence de l'extérieur.

"Au "clan" familial de jadis, s'est substituée une famille beaucoup plus restreinte, réduite le plus souvent au couple et à ses enfants et qui souvent vivent à un rythme et dans des conditions qu'on ne pouvait même pas imaginer, il y a un siècle", me déclarait avec véhémence Hélène Bonnelli, de l'équipe diocésaine de préparation au mariage, que je rencontrais à l'occasion de la semaine nationale des fiancés.

Cette semaine, qui se tient du 1er au 7 décembre, a pour but, m'expliquait Hélène, d'amener les fiancés à se sensibiliser à la réalité du mariage. Face au mariage, attitudes et opinions sont bien diversifiées. D'une part, on rêve d'authenticité, de sincérité, d'engagement. Par ailleurs, se posent des questions : Vivre 30 ans avec la même personne, n'est-ce pas un mythe ? . . . l'enfant est-il vraiment un épanouissement pour le couple ? . . .

Il ne s'agit pas de s'embarquer dans une "gamique", poursuivait Hélène avec beaucoup d'autorité, ce qu'il faut, c'est réfléchir . . . dialoguer. On peut regretter certains traits de la famille ancienne, les transposer, les "moderniser". Je crois qu'il vaut mieux considérer les valeurs de la famille nouvelle qui sont : une redécouverte du couple, un nouveau visage de la femme, un sens plus grand des responsabilités.

La semaine nationale du Service de préparation au mariage donne l'occasion de réfléchir sur ces termes, à tous ceux-là qui sont en quête d'un amour plus authentiquement humain.

C'est plus qu'une évolution . . . c'est une révolution ! . . .

Miel et vinaigre

Q.— J'ai une petite fougère que j'aime bien et que je voudrais conserver. Quelle est la meilleure méthode? SYLVIE.

R.— Les fougères sont fragiles. Elles craignent les courants d'air et les changements brusques de température. Donc, il faut les leur éviter. Les feuilles dessèchent facilement et exigent une application d'engrais liquide tous les dix ou douze jours. Il faut aux fougères un arrosage fréquent, sinon quotidien, de préférence avec de l'eau de pluie.

Q.— Quel est le degré idéal d'humidité dans une maison pendant nos hivers canadiens. Dans ma maison neuve, chauffée à l'électricité la moyenne que marque l'hygromètre est de 65. Il semble que c'est trop puisque les pattes des meubles sont couverts de moisissures. Bien que nous ne soyons pas malades, je crois qu'il n'y a pas assez de circulation d'air. EDITH.

R.— J'ai fait part de votre problème à un spécialiste de l'Hydro. 65 degrés d'humidité est beaucoup trop. Entre 40 et 50 serait le degré idéal. Pour réaliser une meilleure circulation d'air faites installer un ventilateur électrique soit dans la cuisine ou la salle de bain. Si vous trouvez l'installation trop dispendieuse, ayez recours à un déshumidificateur. Il se peut que votre problème relève d'un manque d'isolation dans votre cave. On conseille généralement l'utilisation de styrofoam. Si vous avez un représentant de l'Hydro dans votre patelin, n'hésitez pas à le consulter.

Q.— J'ai une parente qui est jalouse. Elle est prête à inventer n'importe quoi, à lancer toutes sortes de réflexion désobligeantes sur moi et mon mari. Dois-je refuser de la recevoir. ANNETTE.

R. — Si cette parente est une cause de mésentente dans votre foyer, si votre vie est un enfer quand elle est là, faites-lui comprendre, du mieux que vous pouvez, que vous ne tenez pas du tout à entretenir des liens d'amitié avec elle. Refusez ses invitations et surtout ne l'invitez plus. Si elle a pour quelques sous de bon sens, elle comprendra.

Nathalie

Horoscope

JEUDI 5 DECEMBRE

21 mars au 20 avril (Bélier) — Certaines personnes vous donneront l'impression de ne pas comprendre ce que vous dites. Histoire de s'amuser... ou de vous faire choquer.

21 avril au 21 mai (Taureau) — On vous fait une proposition attrayante. Plusieurs éléments contribueront à vous rendre heureux, aujourd'hui.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Une journée stimulante pour les manufacturiers, les commerçants et les voyageurs. Vous serez plus enjoué que d'habitude.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vous ne pourriez trouver de meilleure journée pour faire valoir le côté brillant de votre caractère. Enrichissez-vous de connaissances nouvelles.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous enregistrerez une belle victoire. Il ne sera pas facile de maintenir l'équilibre entre travail, repos et distractions.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Finesse et tact sont indispensables aux natifs de ce signe qui veulent réailser des ententes ou signer des contrats.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — C'est la journée des suppléments. Supplément d'ingéniosité, de patience, de calme et de prévoyance.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous devrez travailler ferme pour obtenir un résultat satisfaisant. Les apparences ne seront pas toujours conformes à la réalité.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — N'hésitez pas à poser des questions quand c'est nécessaire à votre information. Ne perdez pas de temps en regrets inutiles.

22 décembre au 29 janvier (Capricorne) — Tendances contradictoires propices à l'instabilité. Diplomate et détermination sont à l'ordre du jour.

21 janvier au 19 février (Verseau) — N'entreprenez pas trop de choses à la fois. Exprimez votre satisfaction avec autant de liberté que votre mécontentement.

20 février au 20 mars (Poissons) — Canalisez bien votre énergie. Ne prenez pas toutes vos impressions au sérieux. Faites vous à l'idée que certaines restrictions sont nécessaires.

SI VOUS ETES NE UN 5 DECEMBRE

Vivacité d'esprit, sens critique aigu et vitalité remarquable caractérisent les personnes nées à cette date. Vous devrez protéger votre santé et vos affaires contre des excès de toutes sortes. De nombreux projets pensés par d'autres seront mis en oeuvre par vous.

Résidences princières devenues inaccessibles

NEWPORT (PA) — Les Américains ont dans leurs pays leur propre "Shangri-La" à Newport, Rhode Island, où les gens de la haute société avaient fait construire durant les années de prospérité, de 1850 à 1920, des résidences princières devenues aujourd'hui inaccessibles.

Hazel Korper, de Woodbridge, Connecticut, co-présidente de la Société américaine des décorateurs, a déclaré que tous les membres de cette association partagent l'opinion générale.

Le groupe a fait la tournée de Newport à l'occasion d'un récent congrès tenu dans la région, et chacun répétait ce commentaire : "Les fabuleuses demeures sont fort intéressantes à visiter, mais qui pourrait maintenant en assumer la charge ?".

Mlle Korper, se faisant le porte-parole de ses collègues, a expliqué que les spécialistes en décoration d'intérieur cherchent de nos jours, à créer un joli décor qui conserve un élément fonctionnel. Les millionnaires de la belle époque, a-t-elle précisé, commandaient aux architectes de faire bâtir des demeures, moins pour assurer le confort que pour éblouir leurs voisins.

A titre d'exemple de cet énoncé, Hazel Korper mentionne le "château de marbre" de William K. Vanderbilt. Cette demeure, à son avis, illustre la fin d'une époque de faste, mais qui aujourd'hui ne représente plus du tout le genre de vie de la population américaine.

Déficience à corriger

GUELPH, Ont. (PC) — La nouvelle directrice de l'institut MacDonald, de Guelph, Ontario, souhaite que les diplomées en sciences familiales soient en mesure de communiquer leur savoir sur les questions de l'équilibre du budget et la préparation de diètes alimentaires appropriées.

Au cours d'un récent sondage effectué auprès de diplômées et employées de l'institut Mme Janet M. Wardlaw rappelle que les résultats de cette enquête indiquent cette déficience dans le traditionnel cours d'enseignement.

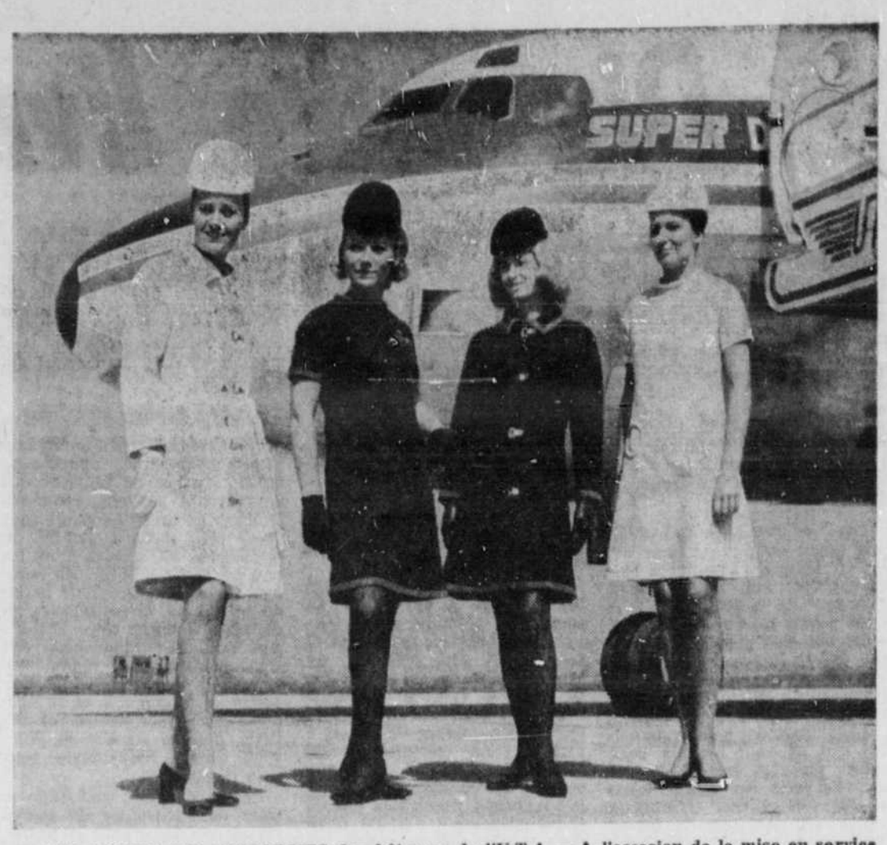
A l'institut, on enseigne des sujets portant sur la nutrition, le dessin et la couture, l'administration d'un budget familial, mais sans accorder assez d'importance à la façon de traduire toutes ces connaissances mises à la portée des autres.

Mme Wardlaw, qui succère à Mme Margaret MacCready, assumera ses nouvelles fonctions en janvier. Elle fait partie du personnel de l'institut depuis 1966.

Mariage secret

PARIS (AFP) — Claude Lelouch, 35 ans, réalisateur de "Un homme et une femme", a épousé le jeune mannequin Kim Cochet, à la mairie d'un village de la banlieue parisienne.

Désirant garder le plus total incognito, Claude Lelouch n'avait pas fait publier de bans et avait refusé même de mettre ses amis dans la confidence. La nouvelle et première Madame Lelouch, 25 ans, qu'il avait rencontrée il y a trois ans, fera sa première apparition sur les écrans au début de l'année prochaine dans un film de François Reichenbach "Plaisir d'amour".



• LES NOUVEAUX UNIFORMES des hôtesses de l'U.T.A. — A l'occasion de la mise en service des DC Super 62, l'U.T.A. (Union des Transports Aériens) a demandé au couturier Pierre Cardin de dessiner les nouveaux uniforme de ses hôtesses. Courtes pratiques et résolument modernes, les nouvelles tenues des hôtesses de l'U.T.A. rompent, par leurs lignes fluides, avec l'aspect plus classique des uniformes précédents. L'U.T.A. est représentée au Canada par Air France. Pour l'été, l'uniforme comprend : une robe en gabardine tergal beige gansée de blanc au col, au bas des manches et à l'ourlet; une casquette bombée en paille blanche; un manteau imperméable en popeline tergal beige, gansé de blanc, avec fermoir-clip doré; des bas et chaussures beige et des gants blancs. Pour l'hiver, l'uniforme comprend : une robe en jersey bleu marine gansée de vert au col, au bas des manches et à l'ourlet, avec une poche en forme de hublot; une casquette bombée de teutre bleu marine; un manteau en gabardine de laine marine, gansé de vert, avec fermoir-clip doré; des bas, chaussures et gants bleu marine.

Des bijoux de fantaisie sont créés par la "Maison de fou"

NEW YORK (P.A.) — Ce n'est pas d'hier que la mode offre de curieuses découvertes. Mais qui aurait songé que l'association d'un acteur et d'un pianiste de concert constituerait une réussite, comme en témoigne l'obtention du Prix du Bijou fantaisiste 1968, aux Etats-Unis.

Cette récompense a été attribuée aux deux jeunes gens qui, sous le nom de leur entreprise "Maison de fou", ont créé conjointement des collections de bijoux de fantaisie.

En l'espace de deux ans, Calvin Townsend et Ed Dunn ont fait naître une clientèle pour ces pièces de bijouterie dont les prix varient de $5 à $25.

Parmi les modèles les plus typiques on voit une bague en forme de guirlande enroulée, des boucles d'oreilles en cubes, des épingles de cravates à garnitures de pierres, des ceintures à frange et un collier d'inspiration victorienne, réalisé en vieil or incrusté de brillants.

Dans leur studio newyorkais, à l'arrière de la salle de montre, les deux jeunes gens travaillent de différentes façons pour les manufacturiers, soit en dessinant des croquis ou en esquissant des modèles sur de l'argile ou un échantillon des matériaux qui sont utilisés par les fabricants pour la reproduction.

Emploi de transition

L'acteur Ed Dunn, 25 ans, est originaire de San Francisco. Le pianiste Calvin Townsend, 23 ans, est né au Texas et il a passé sa jeunesse au Nouveau-Mexique.

Au moment où ils firent connaissance à New York, ni l'un ni l'autre ne voulait choisir cette carrière. Ils commencèrent à dessiner des modèles de bijoux par nécessité, étant à bout de ressources. Auparavant, ils avaient essayé d'autres emplois mais dépourvus d'intérêt à leurs yeux.

A la "Maison de fou", le travail n'a rien d'ennuyeux. Toutefois, ces deux garçons n'ont pas abandonné leurs rêves se situant dans le domaine artistique. Ils veulent un jour devenir respectivement acteur et pianiste de concert, et disent que leur travail de bijouterie est un emploi de transition.

Elle chante à 70 ans

BATLEY, Angleterre (PA)— La chanteuse Gracie Fields, 70 ans, autrefois une grande vedette du music-hall en Grande-Bretagne, a fait un retour sur la scène, pour recueillir les applaudissements de 1.000 personnes

Mme Fields reçoit l'équivalent d'environ $26.000 pour un engagement de deux semaines au Variety Club de Batley, ville industrielle du nord de l'Angleterre.

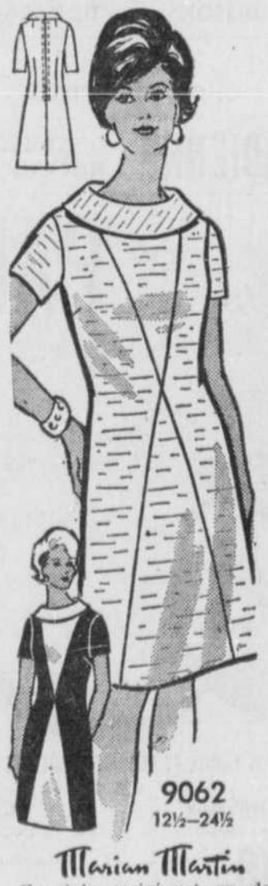
Ce club de nuit était rempli à capacité par des ouvriers d'usine accompagnés de leurs épouses, qui fréquentent l'établissement où l'on sert le traditionnel mets de poisson et frites, arrosé d'un verre de bière.

Louis Armstrong et Eartha Kitt ont déjà tenu la vedette au même endroit.

Gracie Fields, qui habite maintenant à Capri, n'avait pas chanté en Grande-Bretagne depuis quatre ans.

Parlant de ses débuts à Batley, elle a déclaré n'avoir jamais reçu auparavant une pareille ovation. "C'était formidable", de commenter la chanteuse.

Ligne amincissante



9062
12½–24½

Marian Martin

Ce style croisé est un des plus beaux vu les figures qu'il représente et surtout parce qu'il amincit la taille.

De plus en choisissant une ou deux couleurs, votre apparence sera plus svelte.

Demandez le patron 9062, grandeurs 12½, 14½, 16½, 18½, 20½, 22½ et 24½.

Envoyez .65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "l'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65

(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron .....

Mesure désirée .....

Nom .....

.....

Adresse .....

.....



Vous paierez cher ces poils arrachés!

La petite douleur ressentie quand vous arrachez un poil pour la première fois semble un prix infime pour être délivrée de poils superflus . . . ne fût-ce que pour une semaine ou deux. Vous n'avez jamais réalisé que vous devrez payer davantage.

En effet, en continuant d'arracher vos poils durant des années, vous paierez de trois façons:

1) Vous stimulez la pousse d'autres poils autour de ceux que vous arrachez.

2) Vous créez l'ambiance qui fait que les prochaines générations de poils issus des follicules torturés poussent plus durs, plus noirs et plus longs.

3) Tout en irritant votre peau, vous provoquez des trous, des éruptions et des cicatrices.

Pourquoi prendriez-vous tous ces risques puisque la thermolyse Gregory est maintenant à votre portée? Gregory est la première méthode d'épilation **radicale** offrant tous les avantages que vous puissiez désirer. La thermolyse Gregory est rapide, de toute sécurité, facile à supporter et surtout à prix très convenable.

Renseignez-vous donc sur ce service primordial de beauté. Venez, aujourd'hui même, pour une démonstration gratuite.

gregory system
CLINIQUE D'EPILATION RADICALE
Ouvert de 10 h. a.m. à 7 h. 30 p.m. — samedi de 9 h. à 2 h.
VILLE DE QUEBEC — SUITE 2, EDIFICE MORISSET
695 EST, BOULEVARD CHAREST — TEL. 529-1879



● SI VOUS FAITES RÔTIR la dinde, ou toute autre volaille, dans du papier d'aluminium, ouvrez cette enveloppe pendant les 20 à 30 dernières minutes de la cuisson, pour que la volaille prenne une jolie teinte dorée. Lorsqu'on est à court de temps, le papier d'aluminium permet de pratiquer une cuisson rapide à 450° F. Il faut compter alors 18 minutes de cuisson par livre pour une dinde de 12 livres.

UN SIÈCLE DE SERVICE 1863-1963

La recette du chef

Préparation de la dinde de Noël



Lorsque vous achetez une dinde fraîche, les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous suggèrent de la retirer de son emballage, de l'essuyer à l'aide d'un linge humide, de l'assécher, de l'envelopper sans serrer dans un papier ciré puis de la réfrigérer.

Il existe plusieurs façons de décongeler la dinde : à l'eau froide et enfin au réfrigérateur et dans l'eau froide mais quelle que soit la méthode utilisée, il faut laisser la dinde dans son emballage original à l'épreuve de l'eau.

Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous donnent quelques façons de déterminer le degré de cuisson de la dinde. La dinde est cuite lorsque la cuisse se meut facilement dans la jointure du pilon et du corps et lorsque le thermomètre à viande inséré dans la partie la plus épaisse de la cuisse, sans toucher à l'os, se lit à 190°F; placé au centre de la farce, il indique 165°F.

Pour rôtir une demi-dinde, les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous suggèrent d'attacher la peau à la chair, à l'aide de brochettes. Fléchir l'aile et fixer l'aile dans la jointure à l'aide d'une brochette. Placer la demi-dinde, peau en bas et farcir le corps et le jabot. Attacher la peau du cou au moyen d'une brochette. Sur la farce, étendre une feuille d'aluminium et la tailler en suivant le contour de la dinde. Presser un gril beurré sur la dinde. Insérer un thermomètre à viande dans une partie épaisse de la cuisse, sans toucher à l'os. Rôtir au four à 325°F. Une demi-dinde pesant de 4 à 4½ heures de cuisson.

Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous donnent quelques façons de déterminer le degré de cuisson de la dinde. La dinde est cuite lorsque la cuisse se meut facilement dans la jointure du pilon et du corps et lorsque le thermomètre à viande inséré dans la partie la plus épaisse de la cuisse, sans toucher à l'os, se lit à 190°F; placé au centre de la farce, il indique 165°F.

Pour rôtir une demi-dinde, les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous suggèrent d'attacher la peau à la chair, à l'aide de brochettes. Fléchir l'aile et fixer l'aile dans la jointure à l'aide d'une brochette. Placer la demi-dinde, peau en bas et farcir le corps et le jabot. Attacher la peau du cou au moyen d'une brochette. Sur la farce, étendre une feuille d'aluminium et la tailler en suivant le contour de la dinde. Presser un gril beurré sur la dinde. Insérer un thermomètre à viande dans une partie

"L'Entraide Economique", une réussite

(Par Lucie PLANTE)

Le 11 décembre prochain, l'Entraide Economique K.R.T. (Kamouraska — Rivière - du - Loup — Témiscouata) dont le siège est à Rivière-du-Loup célèbre son premier anniversaire de fondation.

Considérant le succès obtenu à cet endroit, après un an seulement d'existence, nous avons choisi de vous présenter ce mouvement qu'est "L'Entraide Economique" qui ne cesse de progresser à travers toute la province. Nous nous baserons, en majeure partie, sur l'expérience tentée à Rivière-du-Loup.

L'ENTRAIDE ECONOMIQUE

L'Entraide Economique, qui existe depuis huit ans, repose sur les principes de la coopération et se traduit de la façon suivante : en plus d'encourager l'épargne collective, elle fait participer le membre au développement de sa propre région économique. Il contribue ainsi à l'avancement et au progrès du commerce et de l'industrie du secteur dont il fait partie. L'Entraide travaille toujours dans un but premier de régionalisation des capitaux. Elle devient un peu comme une société régionale de financement. Précisons ici, que cette caisse ne prête qu'à ses membres et soient avocat, comptable, balayeur ou simple ouvrier. Elle est ouverte à tous les habitants d'une même région.

POURQUOI CETTE REGIONALISATION?

L'Entraide Economique ne vient en concurrence avec aucune institution financière. Elle complète plutôt; ces dites institutions ne prêtant pas en principe dans ces régions sous-développées, aux commerces privés.

Et ces régions, telles que le Lac St-Jean, le Bas du Fleuve, la Côte-Nord et plusieurs autres se sentent sous-développées par rapport aux grands centres urbains. "Le capital ne se rend pas jusque chez-nous. Nos économies, c'est-à-dire l'argent déposé dans les institutions telles que les banques à charte, les obligations d'épargne et les placements collectifs sont utilisées dans les zones comme Montréal et Québec, là où il y a grande concentration de gens. Alors quelle solution s'offre à nous si l'on veut croitre ? Suivre le capital. Déménager. Mais tout le monde sait que ce n'est là qu'un rêve. Bien loin de la réalité". D'où la naissance des caisses d'Epargne et d'Entraide économique !

COMMENT ELLES FONCTIONNENT

L'Entraide Economique consiste en une coopérative d'épargne et de crédit, régie par la loi des Caisses d'Epargne et de Crédit du Québec. Elle prête, à ses membres, sur première et seconde hypothèques ou billet garanti. Le remboursement s'effectue par versements mensuels égaux et consécutifs, selon le montant prêté. Il comprend en partie le capital et en partie l'intérêt.

L'épargne y est obligatoire. Le membre économise $25 $50 ou plus à tous les mois; pour une durée de cinq ans. La Caisse accepte les souscriptions au comptant dépassant $1,000. Quoique n'étant pas une promesse, pas mal toutes les caisses réparties à travers la province ont pu payer jusqu'à date 10% d'intérêt à leurs membres. Il y va de leurs revenus, c'est bien entendu.

Un membre peut aussi se retirer en n'importe quel temps.

LA FEDERATION

Depuis février 1968, l'Entraide Economique compte sa Fédération provinciale, dont le siège social est à Alma. M. Jacques Gagnon en est le président. Sa principale raison d'existence est de coordonner les efforts de toutes les caisses afin de promouvoir le développement régional; d'instaurer plusieurs mécanismes de protection pour ceux qui ont investi et de rehausser l'économie québécoise. La Fédération groupe maintenant 23 caisses réparties à travers toute la province : Alma, Jonquière, La Baie, Grand'Mère, Shawinigan, La Tuque, Dolbeau-Mistassini, Roberval - St-Félicien, Hauterive-Baie-Comeau, Baie St-Paul, Chibougamau, Rimouski, KRT à Rivière - du-Loup, Arthabaska, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Sherbrooke, Thetford-Mines, Richmond, Portneuf, Beloeil, Napierville-Laprairie et Sorel.

Seulement à titre d'exemple, nous vous fournissons les chiffres suivants : au cours du mois de septembre, le capital souscrit a augmenté de $1,398,000. Depuis un an, le nombre de Caisses s'est accru de neuf; le total des membres de 4,118 alors que le capital souscrit croissait de dix millions et le capital payé de trois millions de dollars. C'est énorme !

Et la Fédération, qui se veut toujours de plus en plus active, s'est fixée un objectif de 108 Caisses d'Entraide économique, plus précisément une dans chaque comté de la province, puisqu'il y en a 108 exactement. Voici un programme d'expansion raisonnable : chaque comté aurait sa propre société régionale de financement. Il en resterait 85 à fonder.

Et les membres affirment que le tout sera en vigueur d'ici cinq ans. Seulement d'ici la moitié de l'année 1971; ils visent un actif souscrit de $100,000,000.

EXPERIENCE DE RIVIERE-DU-LOUP

L'expérience de Rivière-du-Loup est assez intéressante. Après une seule année d'opération, la Caisse d'Entraide économique a déjà réalisé $26.95% de profits. Elle compte 549 membres à date et prévoit avec assez de certitude, en posséder jusqu'à 2,000 après quatre ans d'existence. Au 1er novembre dernier, le capital souscrit à leur Caisse était de $1,360,000 et le capital payé de l'ordre de $200,000.

Pour ne citer qu'un exemple, un fabricant d'articles de cuir eut besoin d'un certain montant d'argent afin de payer ses fournisseurs en septembre, alors qu'il savait que ses profits ne se réaliseraient qu'au mois de janvier, au moment de la vente de ses travaux. Que faire ? Et il avait l'opportunité, cet hiver, de se prévaloir d'un nouveau contrat. Profitant des possibilités de financement qu'offrent l'Entraide économique de sa région, il a pu augmenter sa production de façon à faire face à la demande croissante du marché. Et il affirme maintenant que son chiffre d'affaires aurait triplé.

L'Entraide économique KRT, Rivière-du-Loup, croit par contre que l'un des aspects les plus importants de sa Caisse consiste en l'union des "cerveaux". Selon elle, plus important encore que l'apport commun du capital, il permet de dialoguer sur des problèmes concernant tous les membres. A cette fin, l'Entraide organise des causeries traitant entre autres de la Banque d'Expansion industrielle, de la Centrale d'Hypothèque, de la rénovation urbaine de Rivière-du-Loup, etc. Ces sujets sont abordés par des experts en la matière. Le but est avant tout d'intéresser les membres à la cause économique.

Le 5 décembre, à l'occasion de l'anniversaire de fondation, le conférencier invité sera le président de la Fédération, M. Jacques Gagnon, et une réunion de tous les recruteurs de la province, se tiendra à Rivière-du-Loup la même journée.

La première Caisse de l'Entraide économique a vu le jour, à Alma, en 1960 sous l'impulsion de M. Jacques Gagnon, aujourd'hui président de la Fédération. En huit ans, ils ont enrôlé 1,700 membres et consenti $1,834,000 de prêts dans leur région immédiate.

En 1967-68, les profits réalisés sont de 12.4%, plus précisément $140,000 et l'actif est de $1,912,000.

Ces statistiques compilées en huit ans de même que celles d'une toute nouvelle Caisse, Rivière-du-Loup, laissent entrevoir un accroissement sans cesse grandissant de l'Entraide économique à travers toute la province. Et on ne peut que souhaiter la réussite de cette initiative puisqu'elle s'intéresse si vivement au développement économique du Québec.

PREMIERE CAISSE : ALMA

Pause de 24 heures

SAIGON (AFP) — Les Etats-Unis ont décidé "une pause dans les opérations offensives militaires" de 24 heures le jour de Noël, a confirmé un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis à Saigon.

Le porte-parole n'a pas employé le terme de "cessez-le-feu" en ce qui concerne la décision des Etats-Unis.

Le projet d'une Fédération de journalistes se précise

La Mission itinérante de dix journalistes constituée au printemps dernier pour préparer la mise sur pied d'une fédération professionnelle des journalistes du Québec remettra son rapport final le 15 décembre prochain.

La Mission s'est réunie une dernière fois à Montréal pour arrêter le texte définitif de son rapport qui contient notamment un projet détaillé de constitution pour la fédération envisagée.

Le rapport sera remis officiellement le dimanche 15 décembre aux dirigeants de plus de 20 associations et syndicats de journalistes du Québec, qui comptent dans leurs rangs quelque 750 journalistes de la presse écrite et parlée. La mission organisera à cet effet deux rencontres avec les représentants des organismes concernés, dont l'une se tiendra à Québec au début de l'après-midi et l'autre à Montréal quelques heures plus tard.

La Mission itinérante a été formée en avril dernier, à l'occasion d'un colloque spécial tenu au Lac-Beauport pour étudier le problème de l'organisation professionnelle des journalistes du Québec. Elle a été épaulée dans son travail par la plupart des associations et syndicats de journalistes.

La Mission a organisé une vaste consultation à travers le Québec pour informer les journalistes des conclusions du colloque du Lac-Beauport et pour recueillir leurs opinions sur le projet de fédération professionnelle. La Mission a tenu un total de 17 séances d'information dans 10 villes différentes, rencontrant ainsi plusieurs centaines de journalistes de tous les milieux et appartenant à une grande variété de syndicats ou d'associations professionnelles locales, régionales et provinciales.

Grâce aux fonds avancés par les associations et les syndicats, la Mission a pu diffuser à plus de 1,100 exemplaires en août dernier un document d'information concernant le projet. Ce journal, baptisé "tiré à part", sera publié une seconde fois d'ici Noël pour communiquer les recommandations de la Mission à tous les journalistes du Québec.

La Mission itinérante est composée de Mme Claire Lamarche, de MM. Gilles Gariépy, Louis Martin, Le-Gaétant Fortin, Patrice Julien, André Dionne, Florian Sauvageau, Claude Piché, Roger Lacasse du journal l'Action et Roger Rioux.

POUR VOS RECEPTIONS DU TEMPS DES FETES CHOISISSEZ CE QU'IL Y A DE MIEUX! C'EST-A-DIRE...

L'ENSEIGNE DE L'ECONOMIE ALIMENTATION Normandie

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 7 décembre 1968

FROMAGE KRAFT CANADIEN TRANCHE	Cello ½ livre	.39
NESTLE QUIK CHOCOLAT .10 rabais	boite 2 livres	.79
JUS DE TOMATE AYLMER FANTAISIE	3 boites 19 oz	.55
PATE CORDON BLEU FOIE GRAS, B.B.Q. au français au sherry	2 jarres 2½ oz	.55
ASPERGES LONGUES AYLMER, FANTAISIE	boite 12 oz	.53
CREVETTES GOLD SEAL PETITES	boite 5 oz	.67
SHORTENING DOMESTIC .03 rabais	2 boites 1 livre	.69
CROUTE A TARTE JIFFY 20% extra gratuit	boite 18 oz	.43
OLIVES FARCIES CORONATION	jarre 15 oz	.65
GHERKINS SUCRES MEDIUM, AYLMER	jarre 15 oz	.41
ANANAS TRANCHES AYLMER, CHOIX	3 boites 20 oz	$1.00
COCKTAIL DE FRUITS AYLMER, CHOIX	3 boites 15 oz	.95
ARACHIDES KRISPY KERNELS BLANCHES SALEES	cello 12 oz	.45
ARACHIDES KRISPY KERNELS BRUNES SALEES	cello 12 oz	.45
ARACHIDES KRISPY KERNELS EN ECALES	boite 5 livres	.45
CHOCOLAT MARQUISE VIAU	cello 14 oz	$2.59
PATE A DENTS CREST Régulière ou à la menthe	format géant	.59
DETERGENT BLUE JET .20 de rabais	cello 5 livres	$1.25
BATTERIES POUR LAMPE DE POCHE, EVEREADY	2 pour	.59
DETERGENT LIQUIDE JET	2 formats 24 oz	.85

POULET FRAIS CANADA CATEGORIE A EVISCERE, 2 A 3 LIVRES LA LIVRE .33

POULET FRAIS à rôtir, Canada Catégorie A Eviscéré, 3 à 4 livres la livre .39

SAUCISSE Pur porc Swift Premium Boite 1 livre .65

BOLOGNA Swift Premium La livre .39

BANANES CHIQUITA LA LIVRE .11

RAISINS Empereur Etats-Unis No 1 2 livres pour .39

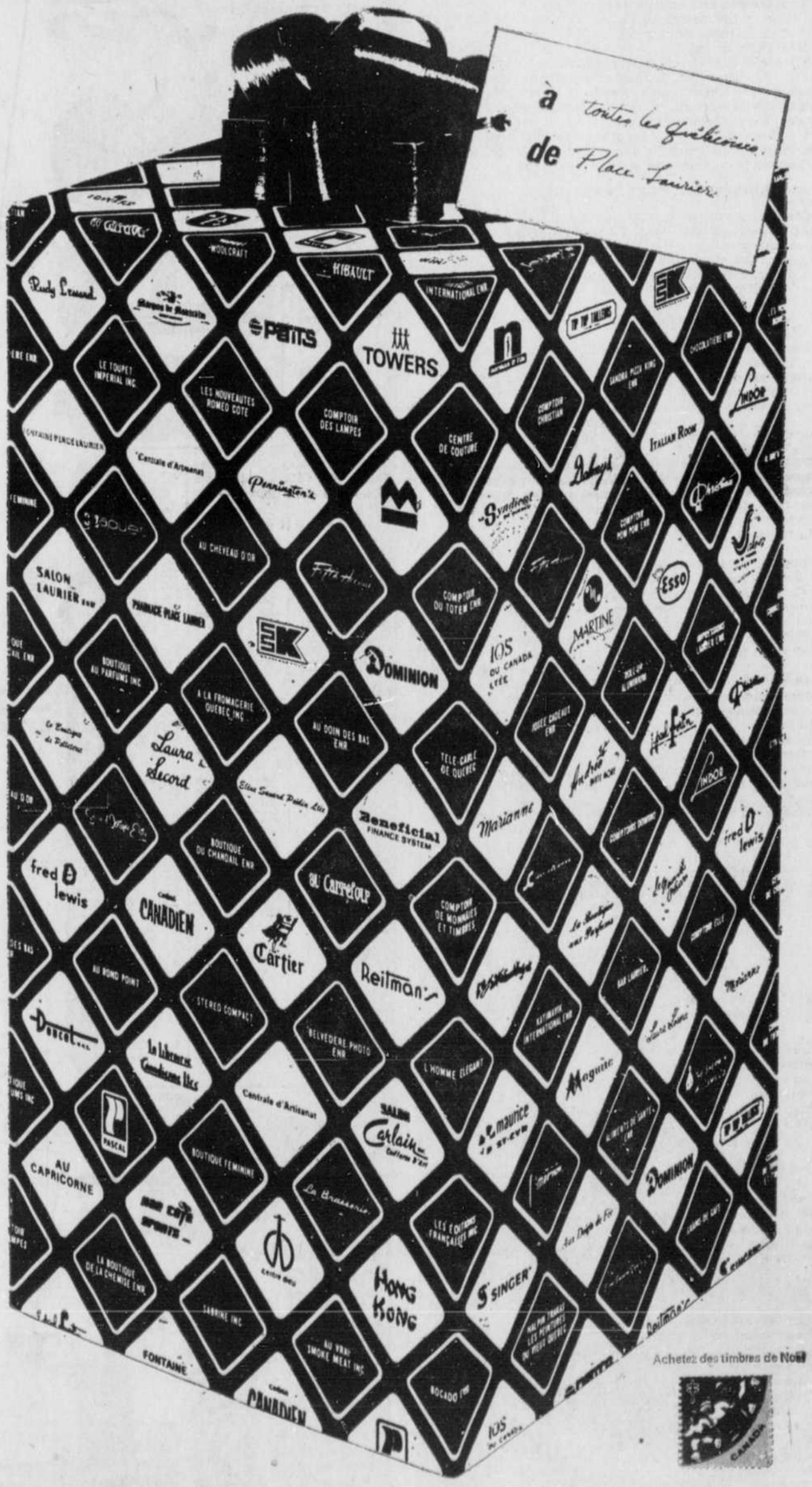
LAITUE Californie Etats-Unis No 1 Grosseur 24 chacune .23

CHchampignons frais Waterloo Boite ½ livre .45

echonomie ormandie CAFE INSTANTANE NESCAFE .24 de rabais	Jarre 10 oz	$1.39
echonomie ormandie SOUPES AYLMER Tomates ou légumes	8 boites 10 oz	.95
echonomie ormandie MACEDOINE LAFERLANDIERE Choix	6 boites 19 oz	$1.00
echonomie ormandie APPRET A SALADE MIRACLE WHIP	Jarre 16 oz	.39

PRIME DE LA SEMAINE

LINGE DE VAISSELLE EN TOILE de 1re qualité, motifs imprimés aux couleurs attrayantes. Dimensions: 16 x 28. Spécial 2 pour .89



pas 45, ni 50 ou même 65 établissements... mais 120!

Les magasins sont ouverts tous les soirs en décembre.

pour votre magasinage des fêtes,

Place Laurier c'est un cadeau!

Face à la poussée nationaliste canadienne-française

Comment réagit l'élément anglophone du Québec

Par JOSEPH MacSWEEN

MONTREAL (P.C. — Mieux que jamais auparavant, la population anglophone du Québec est en mesure d'évaluer son rôle aux aspirations de la province et de reviser les attitudes du passé. Le choc des intérêts linguistiques s'exprime par une crainte instinctive mais aussi par le travail tranquille de gens qui vivent depuis toujours dans cette province et que l'avenir n'inquiète pas outre mesure.

Pourtant, même l'écrivain montréalais T.-P. Slattery, bien enraciné dans le Québec, considère que la situation est "plus dramatique que jamais".

"Le nationalisme canadien-français n'est, bien sûr, pas nouveau; ce qui est nouveau, c'est l'esprit nationaliste allié au pouvoir étudiant".

"Plus la situation s'améliore, plus les gens s'agitent", a affirmé Me Claude-Armand Sheppard, qui lutte pour les droits civils de part et d'autre de la barrière nationaliste.

"Vous savez ce qui se produit en cas de révolte, a dit l'historien Michel Brunet. Les gens se rendent compte d'un état de faits, se demandent d'où cela vient et comment en changer.

Plus vite

"On connait le stade suivant: les gens se demandent pourquoi les changements ne s'accomplissent pas plus vite".

Les affiches "à vendre" dans les quartiers anglais affluents sont l'objets de commérages, mais un porte-parole de la Chambre d'immeuble de Montréal a affirmé que les départs de la province n'étaient pas anormaux: plusieurs couples âgés, par exemple emménagent dans des appartements de luxe. Un courtier a enregistré une augmentation de 10 pour cent des ventes dans son quartier, où la population est traditionnellement nomade.

Le romancier Hugh MacLennan, auteur de l'expression "deux solitudes", a affirmé avec une joie évidente que l'expression avait de moins en moins cours.

"Je pense qu'on ne peut plus en douter, a-t-il dit, le Canada est l'espoir du monde. Les deux solitudes se rejoignent enfin dans une diversité de bon aloi".

Dans l'esprit des plus âgés, les attitudes des Canadiens français et des Québecois anglophones ont changé radicalement dans certains secteurs. C'est là que se dessine l'avenir et que naissent les changements d'attitudes chez les "groupes ethniques", qui forment près de la moitié de la population non-francophone de plus d'un million de citoyens du Québec.

Les 125,000 Juifs de Montréal, second groupe ethnique en importance et le plus vieux de tous, passaient habituellement du côté anglo-protestant.

Les Juifs

Il en était même ainsi des Juifs de langue française venus d'Afrique du Nord depuis la guerre.

Mais le rabbin Solomon Spiro, de Chomedey, affirme que cette situation ne réflète pas exactement l'attitude de sympathie de la plupart de ses coréligionnaires vis-à-vis des aspirations des Canadiens français.

Les facteurs commerciaux et économiques entrent en ligne de compte pour les Juifs comme pour d'autres immigrants, mais c'est surtout l'attitude traditionnelle de l'Eglise catholique qui les a fait se tourner vers le système protestant d'éducation.

"Si l'attitude actuelle de l'Eglise avait existé il y a 100 ans, il y a bien des chances que les Juifs soient devenus plus près des Canadiens français", a confié le rabbin.

La question n'est pas uniquement académique, a-t-il poursuivi, car les Juifs, qui comptent le plus grand nombre de personnes bilingues, manifestent aujourd'hui quelque rancune envers les anglophones pour la façon dont on aurait exercé à leur égard une certaine ségrégation en éducation et dans d'autres domaines.

"Beaucoup d'entre nous avons grandi avec les mêmes sentiments, bien que moins ouvertement exprimés, que les francophones, a dit le rabbin Spiro. Nous considérons l'anglais comme important, mais les Juifs ne réservent pas à la langue anglaise la loyauté que lui accordent les Protestants. Les Juifs pourraient aussi parler français".

Le danger chez soi

Pour les nationalistes québécois, les mesures en cours pour améliorer le statut des Canadiens français à travers le pays représentent peu ou rien du tout, si l'élément non-francophone au Québec continue de prendre de l'importance par l'immigration.

C'est ce qui explique la réaction enregistrée à St-Léonard, où les droits à l'enseignement de l'anglais ont été brimés par une commission scolaire nationaliste, a affirmé Me Sheppard.

L'avocat, qui a élaboré un document sur la langue et la loi pour la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, a résumé ainsi plusieurs autres interviews:

"Les buts des Québécois anglophones et des Canadiens français n'entrent pas nécessairement en conflit. On trouve beaucoup de compréhension du côté anglais. Le renforcement de la communauté francophone peut être réalisé sans qu'on ait à priver les anglophones de leurs droits".

Pourquoi donc la réaction des non-francophones a-t-elle été si violente à l'affaire de St-Léonard? Pourquoi cette marche sur Ottawa et ces dénociations furieuses?

"C'était la première fois au Québec qu'une question constitutionnelle prenait une forme aussi concrète", a expliqué Me Sheppard, Belge de naissance qui se considère aujourd'hui comme Canadien de langue française.

Les gens du peuple s'arrêtent peu aux problèmes constitutionnels habituels, mais si les problèmes touchent leurs enfants, c'est une autre affaire.

Québec français

Il n'a pas semblé exister une grande différence dans les conclusions de l'historien Terry Copp, du collège Loyola, qui a dénoncé la situation de St-Léonard, et de l'historien Michel Brunet, de l'université de Montréal, qui ne l'a pas dénoncée.

"Le Québec doit devenir aussi français que l'Ontario est anglais", a conclu M. Copp.

"L'anglais est essentiel, mais le français est la langue nationale du Québec pour les Français et ceux dont la langue maternelle n'est pas l'anglais", a déclaré M. Brunet.

Des industriels pour qui ce n'était jadis qu'une question de temps avant que le français disparaisse de la province, courtisent maintenant les jeunes Canadiens français pour leur offrir des postes de premier plan et inscrivent leurs noms en lettres d'or sur les portes de leurs bureaux.

Seulement quelque 37 pour cent des Montréalais sont bilingues, dont seulement 15 pour cent ayant l'anglais pour langue maternelle.

"Je pense que si nous voulons rester ici, nous devons devenir citoyens à part entière et participer entièrement aux aspirations de la province", a déclaré le Père Patrick Malone, président du collège Loyola.

Pour ce qui est de la situation globale du Québec, le jésuite a confié:

"Le changement s'accompagne d'une certaine ferveur nationale, mais il demeure fondamentalement quelque chose que tous nous devrions être capables d'approuver.

Les investissements

"Ce changement survient en une période où tous les gouvernements éprouvent d'énormes difficultés fiscales. Il en résulte que nous croyons parfois qu'on veut nous priver de certaines choses qu'en fait le gouvernement même ne peut donner à quiconque".

M. Brunet et un homme d'affaires anglophones ont tous deux fait part, dans des interviews distinctes, de leur surprise, lors de visites récentes en Ontario, devant la différence de l'accroissement industriel.

Néanmoins le président Charles B. Neapole, des Bourses Canadienne et de Montréal, a affirmé que les investissements entraient dans la province. Il a ajouté que "les milieux d'affaires ne considèrent certes pas l'avenir avec appréhension".

Ce sont en général les Québécois plus âgés, incapables ou refusant de s'adapter à une nouvelle atmosphère culturelle, qui ont tendance à quitter la province. "Cependant, les étudiants qui partent font grand état de leur départ", a dit le Père Malone.

"Nous, anglophones qui avons vécu et travaillé ici toute notre vie sommes aussi intéressés que quiconque à l'avenir du Québec, a dit David Munroe, pédagogue. Si les Français ont pu survivre ici durant 300 ans, nous devrions pouvoir aussi survivre encore 300 ans."

Ce qui arrive lorsqu'un Canadien anglais doit s'exiler à Montréal

Par Joseph MacSWEEN

MONTREAL (PC) — A quoi peut s'attendre le nouveau-venu de Toronto, Vancouver ou Halifax lorsqu'il est muté à Montréal?

D'abord, il a bien des chances de s'installer près de quelqu'un qui vient de sa province, car les statistiques démontrent qu'un fort pourcentage de Montréalais non-francophones viennent d'ailleurs au Canada.

L'une des caractéristiques les plus intéressantes de Montréal est sans doute qu'aucune autre ville ne préserve autant les cultures française et anglaise. Parmi des Montréalais qui ne parlent qu'une langue, 500,000 sont anglophones et 750,000 francophones.

Le nouveau-venu se rendra compte que, comme toujours, le boulevard St-Laurent, qui part du fleuve et traverse la ville vers le nord, représente à peu près la ligne de division entre les populations francophone et anglophone.

Un porte-parole de la Chambre d'immeuble de Montréal a cité des chiffres qui se comparent favorablement à ceux d'autres villes canadiennes, notamment Toronto. Ces statistiques indiquent l'affluence relative des divers quartiers de la métropole.

Le prix d'ensemble moyen d'une maison à un occupant en 1967 était de $22,980 pour toute la région. Dans le secteur anglais de l'ouest, le chiffre s'établissait à $26,260, au regard de $25,480 dans l'est francophone.

LES ECOLES

Le porte-parole a estimé à environ $24,000 la moyenne d'ensemble actuelle.

Le système scolaire évolue. Le système confessionnel actuel compte des écoles catholiques ou protestantes et le Juif peut, par exemple, choisir l'une ou l'autre ou encore aller dans une école paroissiale juive.

Un courtier a affirmé que certains chefs d'entreprises hésitaient maintenant à accepter une mutation à Montréal, alors qu'il en était jadis autrement. On invoque habituellement comme motif de non-acceptation la situation scolaire, en se demandant si les enfants pourront suivre des études compatibles à celles des autres provinces.

Certains Canadiens français considèrent les nouveaux-venus plus sympathiques à leurs aspirations que les Québécois anglophones. Il est évident que certains aiment l'idée d'une nouvelle aventure culturelle, mais trop peu se préparent à cette expérience.

En somme, où sinon à Montréal, peut-on entendre un nationaliste canadien-français parlant anglais avec l'accent d'Oxford, prêcher le séparatisme à un Irlandais ayant un accent de la Sorbonne?

Un employé d'une compagnie internationale dit n'avoir jamais entendu ses nouveaux collègues se plaindre de la vie montréalaise, mais que les femmes de ces nouveaux-venus s'irritent parfois si un commis français dans un magasin à rayons, donne la préférence à une cliente francophone.

Si le nouveau-venu décide d'apprendre le français, il est encore susceptible de rencontrer des gens de sa province, car les cours de français sont plus fréquentés que jamais à l'Université de Montréal et dans plusieurs autres écoles où se donnent des cours du soir.

VERS WESTMOUNT

Le courtier en immeubles a fait remarquer, en passant, que plus de Canadiens français déménageaient à Westmount, depuis toujours considéré comme le bastion de la richesse anglaise.

Michael Oliver, vice-recteur de McGill et directeur de la recherche à la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, a décrit Montréal comme une ville de ségrégation, "mais une ségrégation qui est, au moins partiellement, le produit d'un consentement mutuel".

"Pour plusieurs Montréalais, notamment les femmes et les enfants, l'autre groupe linguistique se présente la plupart du temps d'une façon impersonnelle, par des affiches, la publicité, la télévision et le cinéma, les rencontres dans les magasins du centre-ville".

Montréal possède une station de télévision de la société Radio-Canada dans l'une et l'autre langue et il en est de même des stations privées.

"Au travail, la ségrégation est différente. Le style de ségrégation des secteurs résidentiels, des écoles et des églises se prolonge dans le monde de la petite entreprise, des firmes de vente au détail, de construction et d'autres domaines du genre.

"Dans les grandes entreprises, d'autre part, un autre genre de séparation se présente, par couches horizontales, les anglophones se trouvant au sommet de la pyramide, les francophones à la base et, entre les deux, une couche bilingue...

"C'est, d'une certaine façon, ce qui a produit la ville la plus belle et la plus vivante du Canada. Il arrive, presque incroyablement, que les deux éléments de la ville, auxquels se joignent diverses personnes du reste du Canada et d'ailleurs, se mettent ensemble pour réaliser un miracle comme l'Expo '67".

Les communications à l'ère spatiale

par PEARCE WRIGHT

Correspondant scientifique du journal "The Times"

Les communications par satellite ont fait des pas de géant depuis que le premier relais transatlantique fut réalisé par le satellite expérimental Telstar en 1962.

Ce fut réellement un triomphe pour les techniciens quand les téléspectateurs de l'Europe de l'Ouest purent voir, le même jour, des images en direct provenant de la cabine Apollon en orbite autour de la terre et d'autres images montrant la crème des athlètes mondiaux participant aux compétitions olympiques de Mexico.

Des images très claires furent reçues par le Centre des Postes britanniques à Goonhilly dans le Cornwall, dans l'est de l'Angleterre. C'est de ce centre que l'on diffusa les programmes réguliers entre les Etats-Unis et l'Europe de l'Ouest.

La diffusion directe dans tous les pays du monde n'est pas encore possible parce que des antennes réceptrices spéciales en forme de cuve ou des centrales réceptrices sont nécessaires pour recevoir les signaux transmis par radio à travers les espaces célestes. Pour sa part l'Europe de l'Ouest a la bonne fortune d'être desservie par une industrie des communications qui fut mise sur pied dans les premiers temps du développement des câbles téléphoniques et télégraphiques et qui a pris part aux dernières découvertes amenées par l'électronique.

LES CABLES ET LE SANS-FIL

La Grande-Bretagne est le plus important centre de traitement de l'information par télécommunications transmise à travers les cinq continents.

L'organisation majeure qui a posé des câbles et établi des bureaux de communication dans plusieurs pays pour en alimenter un réseau, est l'entreprise Cable and Wireless dont le siège social est à Londres. Cette compagnie est entrée dans l'ère spatiale quand elle décida de construire des centrales satellites terrestres dans d'autres pays.

En vérité, la première tâche qu'entreprit Cable and Wireless dans ce domaine fut d'établir un relais terrestre sur l'Ile de l'Ascension qui était un maillon essentiel dans la chaine indispensable à la surveillance constante du vol de l'astronef américain Apollon.

Forte de cette expérience la compagnie projette maintenant l'établissement d'autres centres de communications spatiales dans des endroits comme Hong-Kong et Bahrein; la maison Marconi de Chemsford dans l'est de l'Angleterre s'est engagée à en faire la construction.

DEUX CONCEPTIONS

La plus grande partie du coût de l'établissement d'un réseau mondial de communications par satellites provient de la construction des centrales à chaque bout pour la réception et la transmission des signaux. Par exemple, Le coût total des centrales de Hong-Kong et Bahrein est d'environ $9.1 millions. Et ceci n'est que le début d'une ère où les structures en forme de cuvette deviendront partie intégrante du décor alors qu'un nombre toujours croissant de pays développeront leur réseau.

Il y a deux conceptions fondamentales de centrales satellites terrestres: celle de la Grande-Bretagne est une structure bien particulière en forme de cuvette qui semble scruter le ciel; celle des Etats-Unis consiste en de l'équipement de dépistage par radio, recouvert d'une bâtisse en forme de dôme qui ressemble à un igloo.
par radio, recouvert d'une bâtisse en forme de dôme qui ressemble à un igloo. Cet igloo est un "radome".

En résumé, les raisons qui ont motivé ces deux conceptions sont que l'une était destinée à recouvrir d'un toit protecteur des appareils de précision et l'autre à fournir un appareil rustique qui ne serait pas affecté par les conditions atmosphériques en terrain découvert.

STEINBERG

TOUS LES MAGASINS STEINBERG DE QUÉBEC CÉLÈBRENT L'OUVERTURE DU STEINBERG DE VILLE DE DUBERGER



Gagnez ces prix à l'un ou l'autre des 10 magasins Steinberg de Québec au

CONCOURS "MYRIADE DE CADEAUX"!



T.V. couleur ZENITH 23"

Un superbe téléviseur de 23 pouces de marque Zenith, modèle console au fini noyer. Presqu'un cadeau... de Noël!

Plus 25 autres prix

- Caméras Swinger de Polaroid.
- Jumelles (7 x 35) Fsco.
- Gros jouets en peluche.
- Ciné-caméras Anscomatic.

Comment y participer

Écrivez simplement vos nom, adresse et numéro de téléphone à l'endos d'un reçu de caisse ou facsimilé raisonnable et déposez-le dans la boîte du concours placée à l'avant du magasin. Le tirage se fera le samedi 21 décembre à 11 heures a.m. Bonne chance à tous!
N'oubliez pas que le tirage aura lieu dans le nouveau magasin Steinberg de Duberger et les prix seront distribués ce jour-là. D'ailleurs, ils y seront en montre durant toute la durée du concours. Vous les recevrez juste à temps pour Noël. Tous les autres magasins de Québec enverront leurs formules à Duberger pour le tirage.

JOUEZ À FAITES SONNER LA "CLOCHE"

Gagnez des certificats-cadeaux de $2.00



Prenez une carte de jeu "Faites sonner la cloche" à chacune de vos visites au nouveau magasin d'alimentation Steinberg de Duberger. Si votre carte provoque la sonnerie de la cloche, vous pouvez gagner deux dollars en certificats-cadeaux. (Ceux qui détiennent des cartes gagnantes doivent d'abord répondre à une question-concours réglementaire avant de se voir décerner leur prix).



RÈGLES DE 12" EN MÉTAL GRATUITES

Ces règles seront données à 600 enfants d'âge scolaire accompagnés d'un adulte. Les premiers arrivés seront les premiers servis au magasin Steinberg de ville de Duberger.



ORCHIDÉES GRATUITES

Les 250 premières clientes qui entreront au magasin Steinberg de Duberger les mardi, mercredi et jeudi, 3, 4 et 5 décembre, recevront GRATUITEMENT une jolie petite orchidée d'Hawaii.

Les anglophones considèrent que l'inertie du gouvernement dans l'affaire de Saint-Léonard équivaut à une injustice

Par JOSEPH MacSWEEN

MONTREAL (P. C.) — Dans la fameuse affaire de St-Léonard, les mesures prises par la commission scolaire n'impliquaient que l'administration locale. Pourtant, plusieurs anglophones ont affirmé que la décision du gouvernement du Québec de ne pas intervenir dans la querelle équivalait à une injustice.

Les commissaires de St-Léonard commencèrent à faire disparaître l'anglais des écoles primaires bilingues et décidèrent que seuls les Anglo-Saxons, petit groupe de la localité peuplée surtout d'immigrants, avaient droit à l'enseignement en anglais à même les deniers publics, au niveau primaire.

La question demeure explosive, car on y voit dans bien des cas le signe d'une campagne plus élaborée pour l'élimination de l'enseignement en anglais dans les écoles primaires des régions à prédominance francophone ou néo-canadienne.

La distinction faite à St-Léonard entre les Néo-Canadiens et les "Anglo-Saxons" est injuste et pourrait mener à pareille discrimination entre Canadiens français et tous les autres Québecois, selon le Père Patrick Malone, président du collège jésuite Loyola.

Une menace réelle

"Le sentiment général, dit-il, est que ce fut un premier pas, encouragé par des tendances séparatistes".

David Munroe, vice-président du Conseil supérieur de l'Education ,organisme consultatif auprès du gouvernement, considère pour sa part que la situation peut devenir "une menace véritable, si on la laisse se développer".

"Il appartient au gouvernement d'en décider, a-t-il poursuivi. Je ne crois pas qu'une commission scolaire locale devrait avoir le droit de s'opposer à l'anglais ou au français lorsque les parents sont d'avis contraire".

Mais Gérard Filion, industriel et intellectuel qui a fait partie avec M. Munroe d'une Commission d'enquête sur l'éducation au Québec, soutient qu'il ne peut exister une règle pour le Québec et une autre pour le reste du Canada.

Pour lui, il ne s'agit "pas d'un problème entre Anglais et Français, mais bien entre Français et immigrants".

"Les Ukrainiens qui se sont fixés dans l'Ouest ont dû s'intégrer, dit-il. Si le principe est bon là-bas, il l'est peut-être ici également. Il faut une période de transition.

"J'endosse la proposition de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme pour rendre les deux langues officielles à travers le Canada et pour que tous les Canadiens bénéficient des mêmes services s'ils veulent faire instruire leurs enfants dans les deux langues ou dans l'une des deux".

Attitude de Québec

Des porte-parole protestants et catholiques anglophones ont affirmé en interviews que sauf pour la tendance manifestée à St-Léonard, la situation était bonne aux niveaux scolaires primaire et secondaire.

Pour eux, il n'y a eu aucun changement d'attitude du gouvernement provincial à l'égard de ces écoles à la suite de la ferveur nationaliste canadienne-française et de l'agitation constitutionnelle qui a cours depuis 1960.

Mais, ont-ils ajouté, la situation diffère au sommet, où les universités de langue française sont plus choyées. Les trois universités anglophones du Québec — McGill et Sir George Williams, à Montréal, et Bishop's, à Lennoxville — ont protesté à propos de leurs subsides pour 1968-69, lesquels rendraient les universités "incapables de bien servir leurs étudiants parce qu'on leur refuse leur part entière des fonds universitaires", ont affirmé les recteurs de ces institutions dans une déclaration faite en avril.

"Nous devons donc, poursuivaient-ils, exprimer notre malaise croissant sur le traitement futur et le statut de la population d'expression anglaise du Québec".

Pour l'année scolaire en cours, les subsides par étudiant sont de $1,184 aux universités anglophones, au regard de $1,984 aux trois universités francophones.

Les recteurs ont reconnu le besoin d'une politique de "rattrapage" qui profite aux institutions françaises depuis 1962, mais ils considèrent la différence trop importante.

Pourcentage plus élevé

La communauté anglophone de Montréal jouit d'un taux d'admission universitaire pour le groupe d'âge de 18 à 24 ans qui est plus élevé que celui de tout autre groupe au Canada, a affirmé Terry Copp, professeur d'histoire à Loyola et à McGill.

"Les chiffres, a-t-il expliqué, sont difficiles à citer, mais il est probable que plus de 18 pour cent de la communauté montréalaise de ce groupe d'âge va à l'université, comparativement à 10 pour cent chez les Canadiens français".

Laurier LaPierre, directeur des cours sur le Canada français à McGill, a déclaré que le gouvernement fédéral devra peut-être apporter son aide aux universités du Québec.

"L'une des principales faiblesses lorsqu'on doit tenir compte de deux langues, est le fait que l'une est dominante en termes numériques, l'autre en termes économiques et géographiques.

"Nous devons nous demander si la division per capita des subsides suffit à faire vivre une institution. Comme les Québecois anglophones forment 20 pour cent de la population, cela signifie-t-il qu'ils ne doivent recevoir que 20 pour cent des fonds publics ?

"Je pense qu'on devra mettre au point une formule plus juste et que la différence pourrait être comblée par le fédéral, qui doit assumer la responsabilité de protéger les minorités à travers le Canada".

Confiance en l'avenir

A Lennoxville, le vice-recteur de Bishop's, Anthony W. Preston, et l'ancien industriel E.-W. Gilbey, président du comité des immeubles de l'université, ont indiqué en interview qu'ils considéraient que les pouvoirs publics avaient fait montre de justice et qu'ils étaient confiants pour l'avenir.

"Je ne crois pas que la majorité des Canadiens français veulent nuire à l'enseignement en anglais", a affirmé John T. McIlhone, directeur des écoles anglaises à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Le système francophone veut attirer les immigrants et a établi pour la première fois cette année des cours de bienvenue, chose qui existe depuis un certain temps du côté protestant.

Il fut un temps où les immigrants passaient au Québec avec l'intention de s'établir aux Etats-Unis, mais s'ils demeuraient dans la province, ils travaillaient à acquérir une garantie de position : l'éducation.

Me Claude-Armand Sheppard, qui a agi pour la partie anglophone dans l'affaire de St-Léonard, y voit une situation locale et spéciale, exploitée dans un contexte plus étendu.

La municipalité de 35,000 habitants s'est "soudain" retrouvée avec 48 pour cent de sa population non francophone, et les nouveaux venus sont dans une telle position économique qu'ils représentent 78 pour cent des taxes scolaires et municipales prélevées. Seulement environ deux pour cent d'entre eux sont d'origine britannique.

Méthode discutable

St-Léonard administrait depuis 1963 des classes séparées anglaises et françaises dans le même édifice. Les classes anglaises furent alors transformées en classes bilingues, méthode fort controversée.

L'été dernier, lors des élections à la commission scolaire, le Mouvement pour l'intégration scolaire (MIS) a remporté la victoire et pu imposer sa politique d'enseignement élémentaire en français seulement. La première année est déjà unilingue et une année de plus sera tranformée chaque année en classe unilingue française.

Le directeur du MIS, Raymond Lemieux, parle de mouvements semblables de Hull jusqu'à Québec et Chicoutimi, et a affirmé qu'il faudrait "20, 30, 50 St-Léonard" pour changer la direction du Québec.

"St-Léonard n'était pas représentatif, en ce que les parents y voulaient faire instruire leurs enfants dans les deux langues, a dit Me Sheppard.

"Mais je dirais que, maintenant surtout, tous choisiraient le côté anglais. Si l'on recourt à la force, le choix se portera automatiquement sur l'anglais".

De la guerre à la paix

La science médico-légale

Par DAVID WILSON

Depuis quelques années, l'Etablissement de recherche sur les armes atomiques d'Aldermaston, dans le Berkshire, fait de plus en plus porter l'effort de ses recherches sur les utilisations pacifiques de l'énergie atomique. On estime que 16% de la recherche environ ont été dirigés vers de nouveaux domaines. Dans le premier de deux articles qu'il a écrit sur la nouvelle tendance qui se dessine à Aldermaston, David Wilson décrit comment on utilise maintenant la science pour faciliter la lutte contre le crime.

Le laboratoire de la recherche sur la science médico-légale du ministère de l'Intérieur est l'un des deux principaux organismes par l'intermédiaire desquels les installations et les connaissances d'Aldermaston ont utilisées pour résoudre des problèmes du domaine civil. Le laboratoire d'Aldermaston est le plus grand laboratoire du monde qui soit entièrement consacré à l'application de la science au service de la police.

La police peut amener des spécimens prélevés sur le lieu d'un crime dans un des laboratoires de médecine légale du Royaume-Uni. Mais de plus les forces de police du sud-est de l'Angleterre peuvent faire appel aux services des scientifiques d'Aldermaston et la moitié environ des travaux du laboratoire sont consacrés à l'étude journalière de crimes.

Les autres travaux du laboratoire servent à rendre la science plus apte à détecter les criminels et à trouver une solution aux crimes de l'avenir. L'objet de cette recherche est résumé par le directeur, le Dr Alan Curry : "Notre but est d'examiner toutes les techniques de la science moderne et de les appliquer aux travaux de la police toutes les fois que c'est possible".

Le Dr Curry insiste sur le fait que la police a besoin de preuves tangibles qu'il faut pouvoir obtenir rapidement et économiquement. Un des objectifs du laboratoire est donc d'évaluer les toutes dernières machines scientifiques pour voir si on peut les mettre au service de la médecine légale, telles ou en leur faisant subir certaines modifications. C'est ainsi que le laboratoire d'Aldermaston a réalisé une gamme très étendue d'équipements scientifiques des plus modernes.

L'une des dernières acquisitions du laboratoire est un très gros spectrographe de masse coûtant plusieurs milliers de livres. Cette machine peut reconnaître et séparer les isotopes d'un élément présent dans un spécimen, car elle est à même de mesurer les masses des atomes des différents isotopes. Elle peut aussi détecter des quantités infinies d'impuretés dans les échantillons de matériaux. Ces impuretés sont quelque fois appelées des obligo-éléments, parce que les chercheurs peuvent trouver des infimes (obligos = peu nombreux en grec) d'une substance telle que du magnésium ou du rubidium dans une famille de plante. De même, du sable, de la terre ou de la pierre peut contenir de très petites quantités de substances rares telles que l'europium ou l'hafnium.

Le spectrographe de masse est très important pour les recherches effectuées par la police parce qu'il peut identifier ces obligo-éléments et indiquer rapidement et automatiquement au chercheur dans quelles proportions ils se présentent. Chaque matériau fabriqué par l'homme a une marque qui lui est propre, comme une sorte d'empreintes digitales, qui est justement constituée par le nombre des oligo-éléments qu'il contient et la proportion dans laquelle il les contient, mais il faut encore que le savant soit à même de les découvrir. Tout lot de peinture ou de verre qui sort d'une usine possède donc sa marque particulière d'oligo-éléments. Donc en théorie le scientifique peut comparer l'éclat de verre trouvé dans le revers du pantalon d'un suspect au vers d'une vitre brisée sur le lieu du crime et de dire s'il s'agit du même verre.

En face du laboratoire de recherche sur la science médico-légale se trouve l'un des réacteurs nucléaires d'Aldermaston. Ce réacteur joue un rôle très important dans une autre technique complexe, mise au point pour la police par les spécialistes de la science médico-légale. cette technique s'appelle "analyse par activation de neutrons". Elle consiste à placer un échantillon du matériau à étudier à l'intérieur du réacteur, où il est bombardé par les neutrons proles niveaux d'énergie des raduits par la fission atomique de l'uranium situé dans le coeur du réacteur. L'échantillon est alors renvoyé au laboratoire où on mesure sa radioactivité. Le bombardement par les neutrons aura rendu radioactifs certains des atomes de l'échantillon original et les scientifiques savent que les différents éléments chimiques émettent des particules d'énergie différentes une fois qu'ils sont radio-actifs. En mesurant les niveaux d'énergie des radiations de l'échantillon on peut en déduire exactement quels sont les produits chimiques qu'il contient et la proportion dans laquelle ils sont contenus.

La technique de l'analyse par activation de neutrons est particulièrement utile pour découvrir et mesurer l'arsenic contenu dans des échantillons de tissus humains et, comme les lecteurs de romans policiers le savent bien, l'arsenic pénètre même jusque dans les cheveaux de l'homme. L'emploi de cette technique, dérivée des recherches effectuées en génie nucléaire, est tout indiqué dans le cas où l'on soupçonne un empoisonnement à l'arsenic. Mais elle a une portée plus grande et c'est en réalité une technique très moderne qui permet de découvrir les empreintes digitales de toutes sortes de matériaux, des peintures aux explosifs.

Le Dr Curry pense que la détection des oligo-éléments jouera à l'avenir un rôle très important pour résoudre les problèmes policiers. Au fur et à mesure que les techniques scientifiques deviennent plus précises et plus délicates, il sera possible d'identifer même les marques les plus faibles ou les marques d'échantillons de plus en plus petits. Grâce aux travaux scientifiques de ce savant, la Grande-Bretagne a pu récemment mettre au service de la police des machines de laboratoire qui mesurent automatiquement la quantité d'alcool contenu dans le sang d'une personne. A la suite de recherches semblables ,il devrait éventuellement être possible de pouvoir dire quelle sorte de sandwiches la victime d'un crime ou le meurtrier possible avait mangé à son dernier repas, en analysant simplement son sang.

Dans tout roman policier, les taches de sang jouent toujours un rôle très dramatique. Mais, selon le Dr Curry, il ne sera probablement jamais possible de dire de façon certaine si le sang d'une certaine tache appartenait à un individu et à lui seul. S'il en est ainsi, c'est que notre sang change de façon marquée selon ce que nous avons mangé, ou bu, ou ce que nous avons fait. L'étude du sang est donc évidemment très importante et c'est sur elle que portent la plupart des travaux du laboratoire et c'est à elle que l'on doit un des premiers succès remportés pendant la courte existence de cet organisme. Il s'est trouvé qu'une jeune fille avait été assassinée dans une carrière non loin d'Aldermaston. Un homme que la police soupçonnait pour d'autres raisons nia s'être trouvé dans la carrière au moment du crime. Les experts examinèrent une tache de sang qu'on découvrit sur une de ses bottes et l'identifièrent comme appartenant à un groupe sanguin très rare, qui ne se rencontre que sur une personne sur 1500. La victime, avait le même groupe et vivait dans le même petit village que le meurtrier, village dans lequel il était peu probable que quelqu'un d'autre ait du sang de ce groupe. Aussi, bien que les scientifiques n'aient pas pu prouver que le sang trouvé sur ses bottes était de façon certaine celui de la victime, leurs travaux fournirent l'indice important qui conduisit finalement à la condamnation du meurtrier.

Toutes les techniques mentionnées dans cet article sont des mises au point des méthodes employées pour résoudre les anciens types familiers de crimes, mais le laboratoire de recherche sur la science médico-légale travaille aussi à la détection de nouveaux types de délits, comme ceux promis par les toxicomanes. La police veut par exemple savoir si un suspect a pris récemment un stupéfiant ou si l'atmosphère d'un bar ou un café contient des traces de marijuana qu'on aurait récemment fumée. Il se peut que l'urine contienne des traces d'un stupéfiant, comme elle contient des traces d'alcool, ou il se peut encore que la marijuana laisse ses "empreintes digitales" dans l'air longtemps après la dernière cigarette fumée. Il existe même une machine à fumer les cigaretts qui permet de mesurer les stupéfiants avec une certaine précision.

Coût des accidents chez les fonctionnaires : $28 millions

OTTAWA (P.C.) — Les accidents chez les employés de la fonction publique fédérale ont coûté près de $28,500,000, au cours de l'année fiscale qui s'est terminée le 31 mars, a rapporté lundi le ministère du Travail. Sur 22,528 blessés, 26 sont morts.

Les accidents de travail ont été de 10.8 plus nombreux que l'année précédente, et les paiements d'indemnité ont atteint $5,700,000, soit 11.4 pour cent de plus que l'année précédente.

Le ministère évalue la proportion de coûts indirects par rapport aux coûts directs à 8 contre 1, donnant un total de $28,500,000. Les coûts indirects comprenaient les regards de services, les accidents chez le personnel administratif et la perte ou les dommages causés au matériel où à l'équipement.

Sur un chiffre aproximatif de 260,000 employés et 21,909 réclamations réglées, le ministère évalue qu'un employé sur 12 a présenté une réclamation quelconque.

Une part de l'augmentation des accidents a été attribuée à une augmentation de l'embauche. La plupart des accidents ont été considérés comme "prévisibles" et causés "surtout par l'inattention ou le manque de précautions de la part de ceux qui en ont été victimes".



Jetez un second coup d'oeil au comptoir des viandes de Steinberg. Le choix est immense.

STEINBERG

Vous n'avez peut-être jamais bien regardé le rayon des viandes de Steinberg. Les longs comptoirs, remplis de viandes fraîches ou congelées, contiennent plus de 400 variétés et coupes différentes. Quel choix! Seul un magasin comme Steinberg peut vous offrir une telle diversité.

Quand on sait que l'on économise de l'argent à chaque achat grâce à la coupe pleine valeur et quand on sait que l'on peut avoir confiance grâce à la garantie de remboursement en argent de Steinberg, l'on ne désire pas acheter sa viande nulle part ailleurs.

*La coupe pleine valeur de Steinberg signifie que tout l'excès de gras, l'os et le croquant est enlevé *avant* de peser la viande.



LONGES DE PORC

BOUT DES COTES LA LB 53c

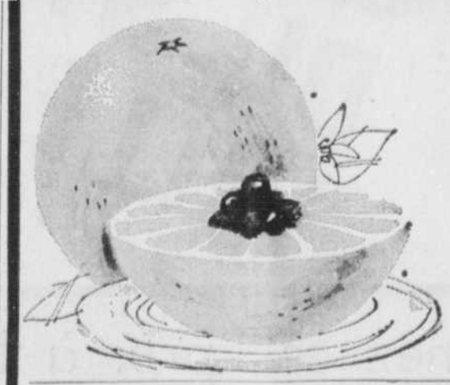
BOUT DU FILET LA LB 63c

(POIDS MOYEN DE 3½ LB)

LA FRAICHEUR ÇA NOUS CONNAIT

PAMPLEMOUSSE SUCRÉ

DE FLORIDE, E.-U., A CHAIR BLANCHE, GROSSEUR 48



10 PAR PAQUET 79c

POMMES McINTOSH
Cultivées au Québec
Cat. Canada de fantaisie 5 lb par sac poly 55¢

BROCOLI TENDRE
De Californie, E.-U. 3 gros pqts $1.00 (Chacun 35¢)



ECHALOTES
de Californie, E.-U. 3 gros pqts 29¢

CELERI VERT PASCAL
De Californie, E.-U.
Gr : 24 - Cat. Canada No 1 29¢

TANGERINES
SUCREES ET JUTEUSES
DE FLORIDE, E.-U. - GR : 210
LA DOUZ. 29c

MELANGES A GATEAU DUNCAN HINES 2 pqts 19 oz 89¢

PAPIERS-MOUCHOIRS Facelle moderne 3 grosses $1.00 boites

POIS VERTS DEL MONTE De fant., non classés ou maïs en crème 4 btes 14 oz $1.00

CAFE INSTANTANE Chase'N Sanborn pot $1.35 6 oz pot 10 oz... $1.95

SHORTENING DOMESTIC A BAS PRIX ! pqt 1 lb 36¢ pqt 2 lb... 90¢

CAFE MOULU Maxwell House 10¢ de moins ! sac 1 lb 83¢

BONBONS A LA GELEE Variés "Leeds" Pqt 2 lb 59¢

BISCUITS SAVOUREUX "Gray Dunn", ordinaires 5 pqts 8 oz $1.00

BISCUITS "COCO WHIP" de "Steinberg" Pqt 10 oz 29¢

BISCUITS "DARE" Variés, Epargnez 11¢ 3 pqts 8 oz $1.00

JUS D'ORANGE F.B.I., Epargnez 29¢ 3 bout. 32 oz $1.00

KETCHUP DE TOMATES "Steinberg" Epargnez 4¢ Bout. 25 oz 39¢

CRISTAUX SWING Orange, 6½ oz ou Raisins, 7½ oz 4 pqts pour $1.00

ORANGES MANDARIN Kon-Tiki, épargnez 8¢ 4 btes 10 oz $1.00

MAIS A GRAINS ENTIERS de afntaisie Orchard King 4 btes 12 oz 89¢

SOUPES HEINZ - Prêtes à servir prêtes à servir Epargnez 6¢ 10 btes 12 oz $1.00

LAIT EVAPORE CRINO, Epargnez 15¢ 6 btes 16 oz $1.00

CERISES au Marasquin LOWNEY ou SMILES'N'CHUCKLES BOITE 1 LB 99c

JUS DE TOMATES de fantaisie Orchard King bte 48 oz 32¢

JUS DE POMMES vitaminé de choix Orchard King bte 48 oz 32¢

SOUPE AUX TOMATES Condensée Campbell 8 btes 10 oz $1.00

MACARONI VARIE de Steinberg pqt 2 lb 29¢

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture le samedi 7 décembre 1968 dans tous les magasins d'alimentation Steinberg Limitée.



Monarch PIE CRUST mix

Mélange Monarch pour croûte de tarte EPARGNEZ 23¢ !

3 pour $1.00 pqts 18 oz

Epargnez 47¢ ! tartelettes Monarch (citron, 16 oz, ou beurre 12½ oz) 3 pqts .. $1.00
Epargnez 47¢ ! mélange Monarch pour tarte au sucre (croûte et garniture) 3 pqts 17 oz ... $1.00

Les chefs libéral et conservateur ont moins de 40 ans

Une jeune génération de politiciens prend le dessus dans l'Ile du Prince-Edouard

Par DAL WARRINGTON

SUMMERSIDE, I.-P.-E.— (PC)—La jeune génération prend le dessus en politique dans l'Ile - du - Prince - Edouard. La nomination récente de George Key, 37 ans, au poste de chef du parti progressiste-conservateur provincial a fait de l'Ile-du-Prince - Edouard la première province canadienne dont les chefs des deux principaux partis aient moins de 40 ans.

L'Ile avait déjà le plus jeune chef de gouvernement au Canada, le premier ministre Alex Campbell, 34 ans, qui a mené les Libéraux au pouvoir il y a deux ans.

De plus, les deux jeunes leaders sont des amis de longue date et des voisins à Summerside, dans l'ouest de l'Ile. Chacun est marié et père de deux enfants.

Ils fréquentent la même église, le même centre sportif et les mêmes cercles sociaux. Il y a quatre ans, leurs deux familles sont allées en voyage ensemble.

Tous deux ont suivi les traces de leurs pères pour choisir leur carrière. M. Campbell a étudié à l'université pour devenir avocat et plus tard politicien. Son père, ancien premier ministre libéral, est aujourd'hui juge en chef de la province. M. Key a travaillé avec son père au commerce familial d'instruments aratoires, Hall Manufacturing and Cold Storage Co., Ltd, qu'il dirige maintenant.

Toujours amis ?

Tous deux sont alertes, simples dans leurs propos, bien que M. Campbell soit peut-être plus réservé que M. Key.

Les plus vieux se demandent comment la vieille amitié tiendra dans le feu de la politique de l'île. Jusqu'à maintenant les deux chefs ont été plutôt doux dans leurs commentaires l'un sur l'autre.

Après la victoire de M. Key au leadership conservateur, le premier ministre Campbell l'a invité à son bureau de Charlottetown pour l'entretenir du plan de développement de plusieurs millions de dollars de son gouvernement en vue de redonner de l'essor à l'économie de la province. Les détails du programme demeurent secrets.

M. Key a accepté l'invitation mais par la suite il a publiquement exigé que le premier ministre ordonne une session spéciale de l'Assemblée législative pour discuter le programme. Il a également critiqué le premier ministre pour n'avoir pas révélé ses intentions au peuple.

M. Campbell répondit que son gouvernement avait reçu un mandat du peuple pour développer l'île, lors des élections de 1966, et que par conséquent, le débat en Chambre pouvait attendre jusqu'à la session ordinaire du printemps prochain.

"Ce plan de développement m'inquiète vraiment, dit le nouveau chef conservateur. On nous a appris à attendre beaucoup de ce plan qu'on a appelé le salut de la province. Si Alex nous laisse tomber, j'ai peur de l'effet qu'aura cet échec pour l'Ile du Prince-Edouard".

Le succès et l'échec

M. Key reconnait qu'il y a plusieurs grands problèmes à résoudre, mais il préférerait des mesures plus modernes, plutôt que de se contenter de quémander auprès du fédéral.

"La différence entre le succès et l'échec est souvent la volonté de se mettre à l'action et de vendre : nous devrions pouvoir devenir le 'panier à pain' de l'est du Canada et du nord-est des Etats-Unis. Si nous avions dépensé l'argent déjà consacré à ce plan de développement pour engager un bon vendeur, nous serions plus avancés".

George Key est devenu à l'âge de 29 ans le plus jeune conseiller municipal de l'histoire de Summerside. Il est maire de la ville depuis 1965 et a été élu président de l'association des municipalités de l'Ile-du-Prince-Edouard en 1966.

Il lui sera peut-être plus difficile de trouver un siège à l'Assemblée législative. Walter Shaw, 80 ans, ancien chef du parti, siège encore comme leader conservateur en Chambre. A moins d'imprévu, l'un des 15 députés conservateurs devrait démissionner pour offrir un siège au nouveau chef. M. Campbell devrait alors collaborer en déclenchant un scrutin complémentaire. Comme le gouvernement ne détient que 17 sièges, soit une majorité de deux sièges dans une Chambre qui en compte 32, on peut prévoir une chaude lutte.

Certains affirment que le gouvernement déclenchera plutôt des élections générales dès que le plan de développement aura été accepté par Ottawa et pendant que le chef conservateur met ses affaires en ordre.

Sujets de politique

Le programme de développement, la croissance industrielle, les finances provinciales et le sort des agriculteurs seraient probablement les principales questions débattues à la prochaine session ou durant une éventuelle campagne électorale.

Le premier ministre Campbell et le trésorier provincial Earle Hickey, ont ralenti les dépenses gouvernementales depuis la venue au pouvoir des Libéraux en 1966. Reprochant à l'administration de M. Shaw son incompétence et ses excès en industrialisation, les libéraux ont lancé une Commission royale d'enquête sur la faillite de deux compagnies bénéficiant de l'aide du gouvernement à Georgetown, dans l'Ile-du-Prince-Edouard.

M. Hickey entend équilibrer les budgets d'administration et de capital en trois ans. Il a affirmé que les coûts augmentaient de $3 millions plus vite annuellement que les revenus et qu'il faudrait réduire les dépenses.

Dans son budget de 1968-69, le printemps dernier, le gouvernement a haussé la taxe provinciale de ventes de quatre à cinq pour cent pour aider à défrayer les coûts de l'éducation, lesquels ont doublé en deux ans et occupent maintenant le quart du budget total. La taxe a également été imposée au service téléphonique, aux services de buanderie et de nettoyage et aux réparations sur les automobiles.

La taxe sur l'essence a été haussée de trois cents à 21 cents le gallon, soit la plus élevée au pays après Terre-Neuve, et la taxe de vente sur les tabacs a été portée de 10 à 20 cents.

Dette de $595

Les revenus ordinaires pour 1968-69 ont été évalués à $47,479,000, dont 59 pour cent proviendraient du fédéral. On a prévu un surplus de $435,000, au regard d'un déficit de $99,773 en 1967-68.

La dette nette de la province était de $64,490,000 au 31 mars dernier. Melvin McQaid, député de Cardigan et ancien trésorier provincial de l'administration conservatrice, a fait remarquer qu'elle pourrait atteindre $65,506,000 au 31 mars 1969, ce qui signifierait une dette de $595 per capita, soit l'une des plus élevées parmi les provinces canadiennes.

M. Campbell a affirmé qu'il faudrait restreindre les dépenses pour "encourager la confiance en la capacité de cette province de s'occuper de ses propres affaires".

Le premier ministre considère que l'île ne peut se permettre d'adopter le programme d'assurance-maladie selon le plan fédéral actuel. Il entend présenter bientôt de nouvelles propositions au fédéral.

Du côté agricole, les perspectives sont meilleures cet automne. Lincoln Dewar, secrétaire de la fédération des agriculteurs de l'île, affirme que la récolte de pommes de terre est excellente et les prédictions de faibles récoltes aux Etats-Unis, principal marché de l'Ile-du-Prince-Edouard, pourraient bien valoir aux producteurs de l'île leurs meilleurs revenus en plusieurs années.

En février dernier, le marché était sombre, et la fédération demanda un moratoire sur les dettes touchant les terres, l'équipement et l'engrais.

Le gouvernement en rejeta l'idée et on n'a guère entendu parler de la "crise agricole" depuis, en dépit d'avertissements que les fermiers feraient faillite si on ne leur procurait pas d'aide.

Etant donné les problèmes spéciaux de l'Ile-du-Prince-Edouard, beaucoup de citoyens de cette province et du reste du pays surveilleront l'action des deux chefs de partis de l'île pour voir si la jeunesse est vraiment la réponse au défi des temps.

Le système d'éducation doit être orienté selon l'enfant (L. Dennis)

TORONTO (P.C.) — Lloyd Dennis, qui a présidé avec le juge Emmett Hall, de la Cour Suprême du Canada, la commission d'enquête sur l'enseignement en Ontario, n'aura de cesse que ne soit appliquée la recommandation de la commission pour l'établissement d'un système d'éducation orienté sur l'enfant et ouvert à quiconque selon ses besoins.

M. Dennis s'est engagé à en parler sans arrêt : il a déjà été invité à parler jusqu'en avril prochain, le jour, le soir et même le dimanche.

Il répond aussi à la récente suggestion que le gouvernement ontarien songe à réduire les dépenses en éducation.

"Il faut éviter de trouver une porte de sortie dans ce programme d'austérité, a-t-il déclaré en interview. Pour mettre la philosophie du rapport en application, on a moins besoin d'argent que de changement d'attitude."

La commission Hall-Dennis, qui a étudié les buts et objectifs de l'éducation dans les écoles ontariennes, a fait 258 recommandations, toutes destinées à appuyer la recommandation fondamentale qui établit les principes devant gouverner l'éducation en Ontario.

— Le droit de tout individu à accéder également à l'enseignement qui convient le mieux à ses besoins.

— La responsabilité de toutes les autorités scolaires d'établir un milieu d'étude invitant à la découverte et à la recherche individuelles.

COMMUNICATIONS

Le rapport demandait l'élimination de procédés comme les grades, programmes et catégories, et mettait l'accent pour les années du cours primaire sur les communications : parler, écouter, lire et écrire; tandis que les années plus avancées devraient répondre aux divers besoins des étudiants en offrant une gamme diversifiée de cours.

En 1967-1968, l'Ontario comptait 1,868,788 élèves aux écoles primaires et secondaires, et 78,182 instituteurs, soit une moyenne de 23 étudiants par enseignant. Les statistiques pour l'année en cours ne sont pas disponibles mais l'on croit que la proportion élèves-instituteurs s'est améliorée.

M. Dennis, qui démissionna de son poste de principal d'une école primaire de Toronto en 1966 pour devenir directeur de la recherche de la commission, fut nommé coprésident un an plus tard. Son contrat avec le ministère de l'Education expire en mars prochain, mais il a demandé un prolongement d'un mois. Son bureau doit refuser quotidiennement 15 invitations de causeries.

M. Dennis croit que l'application du rapport devrait venir du public même et qu'il ne faut pas se dire : "Laissons le ministère, le ministre de l'Education, les commissions scolaires ou les professeurs s'en charger".

"Chacun a son rôle à jouer", dit-il.

QUETE DE LA VERITE

On lit en préambule du rapport : "Le but sous-entendu de l'éducation est d'augmenter la recherche de l'homme pour la vérité. Une fois qu'il possède les moyens pour atteindre la vérité, tout lui est possible. La sagesse et la compréhension, la sensibilité, la compassion et la responsabilité ainsi que l'honnêteté intellectuelles et l'intégrité personnelle seront ses guides durant l'adolescence et ses compagnons d'âge adulte..."

Le surintendant des inspecteurs du ministère de l'Education, A.D. McKague, a considéré le rapport comme "trop utopique", ajoutant qu'il fallait enseigner aux étudiants "les réalités de la vie".

"Sinon, nos jeunes gens deviendront une race de hippies. Appliqué à la lettre, le rapport exigerait un professeur par élève. Nous ne pouvons nous payer cela."

Selon le rapport, en commençant l'école en Ontario, l'enfant devrait entreprendre 12 années d'études non graduées, dont les programmes ne soient pour lui qu'un outil de découverte et d'exploration. Le rapport recommande qu'on présente aux étudiants des problèmes de l'heure, qu'on leur offre des cours d'été, un vaste choix de cours, une formation en cinéma, des services sanitaires, des centres audiovisuels, des auberges scolaires dans des parcs et des cantines selon le besoin.

La commission Hall-Dennis recommande l'étude obligatoire du français dès les quatre premières années, une étude accrue des langues étrangères, l'emploi de personnes de métier, acteurs, écrivains, artistes.

L'ENSEIGNANT

M. Dennis reconnait avec ses critiques qu'il faudra d'abord changer la formation que reçoit l'enseignant. Il considère que les parents devraient cesser d'être sur le dos de l'instituteur qui a déjà à répondre de son travail devant suffisamment de gens. Le rapport recommande des salaires concurrentiels, la récompense au mérite, des cours de développement professionnel et des programmes de voyages pour les instituteurs.

Le manque d'enseignants a été corrigé au primaire. Cette année, la province a reçu 2,000 offres de services de plus que l'an dernier.

Le rôle changeant du ministère de l'Education tempère son attitude devant le rapport Hall-Dennis. Le ministère se considère maintenant comme protecteur des droits à l'éducation plutôt que comme arbitre de "ce qu'on enseigne et comment on l'enseigne", a affirmé un porte-parole.

En décembre, les électeurs ontariens éliront des commissaires plus influents que jamais, puisque les nouveaux élus siégeront à des commissions réduites en nombre de plus de 900 à une centaine seulement. Cette disparition de l'autorité au niveau local était une recommandation du rapport Hall-Dennis.

Le ministère a appliqué d'autres recommandations. Le printemps dernier, a été présentée une législation pour établir des écoles de langue française dans les secteurs où la concentration d'Ontariens francophones le justifie. On a également entrepris un programme d'échange d'étudiants avec les Antilles britanniques.

Mais l'enseignement en Ontario doit subir encore beaucoup de changements, selon M. Dennis, qui considère que trop d'écoles sont encore administrées comme des navires de guerre plutôt que des lieux de découverte.

L'ordinateur se mêle de l'emmagasinage

L'on construit actuellement l'entrepôt le plus moderne du monde à Birtley dans le comté de Durham, au centre d'une des plus anciennes régions industrielles du Royaume-Uni: le nord-est de l'Angleterre près de Newcastle-on-Tyne.

Toutes les entreprises commerciales ont besoin d'un entrepôt et on désire toujours vider ces entrepôts aussi rapidement que possible car les marchandises qui s'y trouvent représentent non seulement des frais d'emmagasinage mais de l'argent qui ne travaille pas, un capital qui ne rapporte pas. Lorsqu'il s'agit de grandes quantités de marchandises il y a également le risque de confusion. On ne trouve pas rapidement les articles dont on a besoin, ou même par suite d'une erreur on peut "perdre" tout un lot de marchandises sur les étagères ou dans les caisses empilées.

C'est dans ce genre de travail que l'ordinateur se surpasse. Sa mémoire électronique sait exactement où se trouve chaque arrivage de marchandises. Elle peut faire en moins d'une seconde la liste de toutes les étagères sur lesquelles se trouvent les produits dont on aura besoin pour préparer une commande. Elle n'oubliera pas de commander des marchandises pour remplacer celles qui sont sorties. Il est donc évident que toute entreprise moderne de vente doit installer un ordinateur pour gérer son entrepôt. Mais les ordinateurs sont encore si chers que seule une entreprise ayant un grand nombre de magasins de vente au détail peut se permettre cet investissement.

Dans les principales rues commerçantes de Grande-Bretagne, il y a presque toujours une "coopérative", magasin de vente au détail du mouvement local de Coopérative. La plupart de ces sociétés coopératives ont été créées au siècle dernier, et bien que leurs magasins aient été modernisés et qu'elles se soient groupées pour former une organisation commune de vente en grosses quantités, elles restent toutefois très indépendantes. Cet état d'esprit avait commencé à affecter leur position du point de vue concurrence avec les grandes chaînes de magasins à succursales multiples qui sont à la base de la révolution créée par le nouvel entrepôt.

Cet entrepôt desservira plus de 1,000 magasins de vente au détail appartenant aux soixante-dix sociétés coopératives se trouvant dans les comtés du nord de l'Angleterre. Cette alliance de tant de sociétés est une révolution complète de l'idée classique d'un entrepôt, révolution devenue économiquement possible.

Le nouvel entrepôt coûtera £3,25 millions, mais il manipulera chaque année pour £40 millions de marchandises. De grandes parties de l'immeuble se passeront complètement de main-d'oeuvre: tout sera mécanisé et automatisé.

La manipulation des marchandises est basée sur le principe de la palettisation. Tous les lots de marchandises en gros arrivent donc de chez le fabricant non seulement en grands cartons ou en caisses, mais tout un lot de ces cartons est placé sur une palette en métal ou en bois et le chargement complet avec la palette est placé ou déchargé en une seule fois du véhicule de livraison. Les dimensions des palettes ne sont malheureusement pas encore normalisées. Ce nouvel entrepôt a donc ses propres palettes sur lesquelles on charge les palettes d'autres firmes dès qu'elles sont livrées. Les palettes sont alors manipulées par des machines automatiques et stockées sur d'énormes étagères de 18 m de haut. L'ordinateur dit à la machine où elle doit mettre chaque palette et note l'endroit dans sa mémoire.

Le personnel ne s'occupe que de la mise en petits lots des marchandises. La machine lui présente des lots de marchandises et il les sépare en petits lots en se basant sur une liste des marchandises nécessaires qui, elle aussi, a été préparée par l'ordinateur. Ensuite les machines reprennent la direction des opérations pour envoyer les divers lots aux magasins de détail.



CINE BULLETIN

CANADIEN. — Sur semaine : Films à venir à 7.00, 9.00. Sujets courts à 7.05, 9.05. Moi une femme (5) à 7.26, 9.26. Fin à 11.00. Samedi et dimanche : Moi une femme à 1.30, 3.26, 5.26, 7.26, 9.26. Films à venir à 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Sujets courts à 3.05, 5.05, 7.05, 9.05. Fin à 11.00 hres.

CANARDIERE. — La route de Corinthe à 12.45, 4.10 et 7.45 hres. Fantômas contre Scotland Yard à 2.35, 6.05 et 9.35 hres. Programme continuel de 12.45 à 11.45 hres.

CAPITOL. — Lundi, à 5.00 et 9.00 : Le théâtre du Nouveau Monde présente "Le bilan de Marcel Dubé. Mardi : Le concert du tricentenaire du Petit Séminaire de Québec. Orchestre Symphonique de Québec. Sur invitation seulement.

CAPITOL. — Représentation continue de 1.00 à 11.00. La petite vertu (4) à 1.25, 3.25, 5.30, 7.30, 9.35. Courts métrages à 1.00, 2.55, 4.55, 6.55, 9.00 hres. (2e semaine).

CARTIER — Sur semaine : Le voyage (5) à 6.30, 9.35. Aventure vient de Manille (6) à 8.00. Nouvelles à 7.50. Fin à 11.20. Samedi et dimanche : Le voyage à 1.00, 4.00, 6.55, 9.55. Aventure vient de Manille à 2.30, 5.20, 8.15. Nouvelle à 6.45. Fin à 11.15.

EMPIRE. — Manon 70 (6) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres. (2e semaine).

IMPERIAL. — Blondes, brunes et rousses (5) à 1.20, 3.05, 9.10. En suivant mon coeur (6) à 3.20 et 7.25. Fin à 10.55 hres.

LAIRET. — Sur semaine : Le voyage (5) à 6.35, 9.40. L'Aventure vient de Manilie (6) à 8.00. Fin à 11.00. Samedi et dimanche : Le voyage à 12.45, 3.50, 6.55, 10.05. L'Aventure vient de Manille à 2.10, 5.20, 8.25. Fin à 11.28.

LE BIJOU. — Blind Devotion (5) à 6.30, 9.30. Le procès de Julie Richard (4) à 7.55. Fin à 11.00.

LEVIS. — Vendredi, samedi, dimanche et lundi : Les camionneurs de la soif (4) à 7.30. Randam à Rio (—) à 9.00 hres.

LIDO. — Pleins feux sur la femme (4) à 7.30. Le cri de la chaire (6) à 9.10 hres.

ODEON (Salle Dauphin). — Grand Prix (3) (couleurs) à 1.15, 4.35, 8.00. Fin à 11.10 hres.

ODEON (Salle Frontenac). — Les comédiens (4) à 12.30, 4.55, 9.20. La bande à César (—) à 3.05, 7.35. Fin à 11.50. Deux films en couleurs. Le samedi, une représentation des deux films seulement à 5.00 hres.

PARIS. — Actualités à 12.45, 3.45, 8.05. L'étrangère (5) à 12.55, 3.50, 6.35, 9.40. Le tigre aime la chaire fraiche (6) à 2.10, 5.10 et 8.20 hres. (2e semaine).

PIGALLE. — Roue de feux (—) à 1.00, 4.00, 9.50. Le trèfle rouge (6) à 2.20, 5.25, 8.25. Fin à 11.20 hres.

PRINCESSE. — L'homme H (6) à 12.50, 4.51, 8.47. La revanche de Frankenstein (4) à 2.04, 6.00, 10.00. Le monstre sans visage (7) à 3.39, 7.45. Fin à 11.30 hres.

SILLERY. — La jument verte (7) à 7.30. La fontaine de l'amour (6) à 9.15. Fin à 10.45 hres.

STE-FOY (Salle Alouette). — Sur semaine : I A Lover (6) à 7.25, 9.25. Fin à 10.55. Matinée, mercredi, samedi et dimanche : I A Lover à 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25. Fin à 10.55 hres.

STE-FOY (Salle Champlain). — Sur semaine : En autant en emporte le vent (—) à 8.00. Matinée, mercredi, samedi et dimanche : En autant en emporte le vent à 2.00 et 8.00 hres. (3e semaine).

ST-ROMUALD. — L'odyssée d'un sergent (—) à 7.30. Milie (—) à 9.10 hres.

STUDIO 9. — Deux représentations à 7.30 et 9.45. Fin à 11.30 hres.

Les tendances de l'art textile mural sont illustrées dans une exposition

MONTREAL (PC) — Des oeuvres de 1 1artistes - artisans illustrent les tendances actuelles de l'art textile mural canadien à l'exposition qui se tient jusqu'au 24 décembre, à la Boutique Soleil, dans le Vieux-Montréal.

Les techniques utilisées pour ces pièces varient de la tapisserie de lisse et du crochet, au batik et aux appliqués.

L'art textile mural, dont la plus ancienne expression, la tapisserie inventée en Orient, avait fait de la France et de la Belgique du Moyen-Age son havre de gloire, connait un renouveau mondial depuis une vingtaine d'années, après deux siècles de lent déclin.

Tout comme elle réchauffait les murailles de pierre des donjons et servait à diviser les pièces dans les tours et les manoirs de l'époque médiévale, la tapisserie revient illuminer les parois de verre et de béton des édifices contemporains, et anime les surfaces nues des appartement modernes.

Presque tous les artistes-artisans qui sont représentés à cette exposition, ont déjà reçu de nombreuses marques de reconnaissance officielle pour leurs travaux, en Amérique du Nord et en Europe.

A l'exposition internationale de tapisseries la plus reconnue, la Biennale de Lausanne, en Suisse, plusieurs Canadiens, notamment Fernand Daudelin, Charlotte Lintgren, Mariette Vermette, Michelin Bauchemin, ont déjà participé en 1967, ou y participeront en 1969.

Belcourt : de la pharmacie à la comédie musicale !

Par HAROLD MORRISON

LONDRES (P.C.)—Lorsqu'il a obtenu son diplôme en pharmacologie dans les Prairies canadiennes, Emile Belcourt n'aurait jamais pensé qu'il tiendrait un jour le rôle principal d'une comédie musicale célèbre.

Belcourt, âgé de 42 ans, chante avec la compagnie d'opéra Sadler's Wells, de Londres. Son répertoire couvre à peu près tous les classiques et il a tenu des rôles importants dans quelques-unes des plus grandes maisons d'opéra d'Allemagne et de France.

Mais la plus grande joie du ténor, originaire de Laflèche, dans le sud de la Saskatchewan, a été d'être choisi pour jouer durant deux semaines le rôle de celui qui se prenait pour Don Quichotte, dans la comédie musicale "Man of La Mancha".

"De tous les points de vue, c'est le meilleur rôle que j'aie tenu, à cause de la qualité de la partition", a confié le Canadien français qui sait chanter en plusieurs langues.

D'après la réaction de l'auditoire, l'enthousiasme se trouvait aussi dans la salle. Belcourt fut chaleureusement applaudi soir après soir.

"Il m'arrive de penser que le rôle a été fait pour moi, a-t-il dit en interview. J'aimerais le tenir longtemps. Peut-être y arriverai-je."

Sept enfants

Pour le moment, il est revenu à l'opéra Sadler's Wells, au Coliseum du centre de Londres et dans des théâtres à travers le pays. Il est avec la compagnie depuis six ans.

Belcourt est père de sept enfants, âgés de 5 à 15 ans.

"Ils sont très heureux ici et ils m'aident à apprendre mes textes, dit-il. Tout le monde chante et occupe un rôle, jusqu'à ce que je sacne mon texte."

Belcourt est marié à Margaret Eagle, de Prince Albert, en Saskatchewan. Ils se sont rencontrés à l'université de la Saskatchewan où elle étudiait en diététique.

"J'adore mon travail ici, dit Belcourt, mais j'ai le mal du pays. Londres n'est pas un endroit pour élever des enfants. Je sais que les jeunes aimeraient les grands espaces canadiens, surtout autour de ma ville natale de Laflèche.

"Je retournerais sur-le-champ au Canada si on m'offrait de bons contrats. Mais j'ai fait ma réputation de ce côté-ci de l'Atlantique. Les Canadiens ne me connaissent pas. Peut-être irai-je mourir au Canada."

Changement de voix

Issu d'une famille de cinq garçons et deux filles, Belcourt est le fils d'un pharmacien et d'une institutrice de Laflèche. Sa mère donnait des leçons de piano dans la petite ville située à une centaine de milles au sud-ouest de Regina. Emile apprit à jouer du violon et fit partie de la chorale paroissiale. Son père voulait qu'il devienne pharmacien et après un séjour dans la marine canadienne en temps de guerre, Emile alla étudier à l'université de la Saskatchewan où il obtint son diplôme en pharmacologie en 1949.

Sans avoir l'intention de faire une carrière professionnelle comme chanteur, il se produisit dans des concerts à l'université et, plus tard, encouragé par sa mère, remporta un festival qui le mena en Grande-Bretagne. Il fit des tournées sur le continent européen et séjourna en France pour changer sa voix de baryton léger à ténor.

Il songea plusieurs fois à tout envoyer promener, puis vint sa chance de changer dans "Pélléas et Mélisande", de Debussy. Il joua ensuite deux soirs à l'opéra Covent Garden de Londres en 1962.

Il déménagea sa famille de France à Londres et assura sa carrière par un long contrat avec le Sadler's.

ALEXANDRE ZELKINE

Alexandre Zelkine est né le 14 février 1938, à Lyon (France), de père russe et de mère française. C'est au conservatoire de musique de cette ville qu'il fit ses études de chant classique, se destinant initialement à une carrière dans l'opéra.

En 1959, il entre à l'Ecole Nationale de Photographie de Paris mais il y reste peu de temps en raison du caractère trop rétrograde, à son gré, de l'enseignement que l'on y dispense.

En mai 1960, il part, guitare sur le dos et appareils photographiques en bandoulière, en autostop, à travers les Balkans et le Moyen - Orient, jusqu'en Israël où il reste cinq mois, effectuant de jour son reportage photographique sur le pays et chantant le soir dans différents cabarets pour assurer sa subsistance.

A son retour en France, il est envoyé pour deux ans (1961-1962) en Algérie, dans l'armée française.

Après sa démobilisation, il travaille pendant quelques mois à Paris comme reporter photographe dans une agence de presse, puis décide de partir de nouveau — avec sa femme cette fois — en auto-stop jusqu'en Afghanistan, mais les Zelkine s'arrêtent en Israël où naît leur fille. A. Z. reste huit mois à Jérusalem (1963), chantant régulièrement dans le club estudiantin de la ville, ainsi qu'à de nombreuses émissions de "Kol Israel".

De retour en France, il chante de février à juin 64 dans un restaurant russe de la rive droite, puis, de juin à septembre, à la Contrescarpe et Chez Georges, jusqu'à son départ pour New York où, presque dès son arrivée, il enregistre un microsillon de chansons russes (AUDIO FIDELITY). Il chante pour de nombreuses associations en même temps qu'il poursuit une carrière photographique.

En janvier 1966, il vient s'établir au Québec où d'emblée, il est reçu avec un immense enthousiasme par le jeune public canadien-français. Il enregistre deux microsillons de chansons internationales pour CAPITOL, apparait régulièrement à la télévision et se produit, avec un succès sans cesse croissant, dans les différentes salles de concert, universités et "boites à chansons" de la Province.

Depuis octobre 68, il effectue une tournée des universités américaines et canadiennes. A la même époque, il enregistra un nouveau microsillon de chansons russes pour la compagnie MONITOR à New York et un autre pour une compagnie canadienne.

Le répertoire d'Alexandre Zelkine se compose de chansons d'une bonne douzaine de pays où il a vécu ou dont il est parfaitement familiarisé avec la culture musicale populaire. (Il parle couramment 6 ou 7 langues). Il est doté d'une magnifique voix de basse russe et joue admirablement de la guitare et de la balalaïka. De solides dons de comédien lui permettent d'égayer son spectacle de poèmes et d'anecdotes savoureuses. Quant à son physique et son costume, ils sont, à eux seuls, déjà tout un programme ...

Maintenant que vous connaissez un peu mieux Alexandre Zelkine, vous voudrez sans doute pouvoir l'apprécier à fond en allant l'entendre lors du récital qu'il donnera au Palais Montcalm samedi, le 7 déc. à 8h.30.

Palais MONTCALM
7 décembre 8h.30 p.m.
(Un soir seulement)

ALEXANDRE ZELKINE
Billets en vente au guichet $1.50 à $3.00

LE THEATRE POPULAIRE DU QUEBEC
présente
Au Collège de Limoilou
8e Avenue
"L'AVARE"
DE MOLIERE
Mise en scène : Jean Valcourt
HARPAGON : Yvan Bouchard
7 décembre à 20 h 30
$1.00 - $1.50 - $2.00
Réservations : 529-2531

3e SEMAINE

AUTANT EN EMPORTE LE VENT
CLARK GABLE
VIVIEN LEIGH
LESLIE HOWARD - OLIVIA deHAVILLAND
Représentation à 8 heures.
Admission : $2.00
Laisser-passer et carte de l'âge d'or non valable.
CHAMPLAIN
2500, BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0592

PROVOQUANTE, VOLUPTUEUSE, ...ET TOUJOURS AMOUREUSE!.
RÉSERVÉ AUX ADULTES 18 ans
CATHERINE DENEUVE
SAMI FREY ELSA MARTINELLI
JEAN-CLAUDE BRIALY

MANON
EASTMANCOLOR
2e semaine
un film de JEAN AUREL
Horaire: 1h - 3h - 5h - 7h - 9h
EMPIRE 24, DE LA FABRIQUE, 524-2880

VIVEZ UNE EXPÉRIENCE HALLUCINANTE DANS LE MONDE DES "HIPPIES"!
18 ans RÉSERVÉ AUX ADULTES
UNE TRANSE PSYCHÉDÉLIQUE! UNE EXTASE DÉLIRANTE!

PETER FONDA
SUSAN STRASBERG
LE VOYAGE
EN COULEUR
GISÈLE ARDEN HORST FRANK
L'AVENTURE VIENT DE MANILLE
EN COULEUR
Cartier: depuis 6h.55 - Lairet: depuis 6h.35
CARTIER 1019, AVENUE CARTIER 525-9340
LAIRET 1044, 3e AVENUE 523-5050

LOUIS de FUNÈS
POUR TOUS
FANTOMAS 3 contre SCOTLAND YARD
JEAN MARAIS • MYLENE DEMONGEOT

EN COULEURS
COMPLÉMENT DE PROGRAMME
LA ROUTE DE CORINTHE EN COULEURS
STATIONNEMENT GRATUIT!
CINÉMA CANARDIÈRE
Centre d'Achats Canardière Tél.: 661-8575

Des chefs d'oeuvre de verre reviennent à la vie

Le British Museum possède une riche collection de verrerie, généralement exposée dans les salles, largement dispersées, des différentes sections. Lorsque Londres fut choisie pour abriter le Huitième Congrès International du Verre, le Musée décida d'organiser simultanément une exposition.

Cette exposition reçut le nom "Chefs-d'oeuvre de verre de 2,000 av. J.-C. à 1862. Elle groupait des objets pris dans les sections des antiquités égyptiennes, d'Asie occidentale, grecques et romaines, orientales, britanniques et médiévales, et resta ouverte jusqu'au 29 septembre 1968. C'est la première fois que ces objets de verre sans prix étaient réunis et exposés ensemble.

L'exposition couvrait toute l'histoire de la fabrication du verre, depuis les époques préromaine, romaine des premiers siècles et romaine de la décadence jusqu'au verre européen du Moyen Age au milieu du dix-neuvième siècle, en passant par de très anciens objets occidentaux et par du verre oriental, de l'époque pré-islamique du troisième siècle de notre ère aux verreries islamiques de la dernière période.

Un éclairage diffus

L'exposition occupait une galerie de 230 mètres carrés, divisée en 4 salles. Les vitrines ont été spécialement conçues à cette intention : elles sont murales, à piédestal ou en forme de T, ou encore à double face. La galerie étant relativement étroite, l'espace était ainsi utilisé de la manière la plus rationnelle et la réverbération se trouve réduite.

Les dimensions intérieures des vitrines ont été calculées en fonction des plus grosses pièces à exposer; elles sont de 46 centimètres pour la profondeur et de 61 centimètres pour la hauteur, offrant ainsi une bande continue, à la hauteur approximative de l'oeil, d'un bout à l'autre de l'exposition. Elles furent réalisées en bois, et les parties extérieures visibles teintées en gris-vert.

L'éclairage, diffus et fluorescent, fut assuré par des panneaux opalins en perspex qui constituent la partie postérieure ou le plancher des vitrines. En outre, des spots à tungstène ont été placés à l'extérieur pour mettre en valeur, par exemple une pièce particulièrement belle ou une méthode particulière de décoration.

L'éclairage de l'exposition se limite à ces dispositifs, qui ont suffi pour voir les quelques panneaux muraux d'agrandissements photographiques représentant des gravures, sur bois et autres, contemporaines qui montrent les procédés de fabrication du verre aux différentes époques.

Des tons frais

Tout vise à concentrer l'attention du visiteur sur les objets de verre; les tons servant de fond, les détails de la décoration et l'éclairage sont donc discrets.

Les nuances utilisées d'un bout à l'autre de l'exposition sont fraîches. Dans la première pièce, trois murs sont recouverts de panneaux blancs et un autre de vert turquoise foncé. La seconde est entièrement tapissée de feutre marine. La troisième, aux murs gris, est liée à la dernière — qui est blanche — par trois vitrines murales qui ressortent sur les panneaux recouverts de marine foncé.

Les organisateurs ont estimé que pour admirer le verre, les visiteurs devraient marcher sur des tapis. Ils ont donc utilisé partout du sisal anthracite qui relie entre elles les quatre pièces.

Les intérieurs des vitrines sont aussi nus que possible. La plupart des objets de verre reposent sur le fond de ces vitrines lorsqu'ils sont éclairés; quelques-uns sont posés sur des rayons de perspex fixés à la partie postérieure, blanche, des vitrines.

Lorsque c'est le panneau postérieur de la vitrine qui assure l'éclairage, l'on a eu recours à quelques supports simples et transparents, en perspex, pour varier la hauteur des objets exposés. Les étiquettes sont discrètes. Chaque objet est identifié par le numéro du catalogue, imprimé sur un petit cube de perspex qui renvoie à l'étiquette composite imprimée, par un procédé photographique, sur du verre placé dans la partie postérieure de la vitrine.

Un cruchon romain opaque

Dès les premiers pas dans la galerie, au nombre des premiers exemples de fabrication du verre (verre fondu monté sur une âme), on pouvait admirer l'objet le plus ancien : un cruchon opaque bleu clair, qui porte le nom de Tuthmosis III et date du quinzième siècle av. J-C.

Dans cette première vitrine, on trouve également des objets faits de barres de verre coloré montées sur une âme ou une base, et d'autres obtenus en moulant, en taillant et en polissant des blocs de verre brut, ainsi que des récipients moulés. Outre la verrerie de l'époque pré-romaine, la première salle contient de très beaux exemples anciens de verre soufflé dans un moule, et notamment le Vase portlandien du premier siècle av. J-C.

La deuxième salle, dont les murs s'ornent de panneaux bleu sombre, contient des objets datant de la période romaine de la décadence, parmi lesquels on distingue, dans une vitrine spéciale, la Coupe de Lycurgue.

Un passe-temps agréable et divertissant

MOT-CACHÉ

No 161 | 7 LETTRES CACHEES | Prénommasc. ou fém.

La procédure

- Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.
- Pour plus de facilité ... trouvez d'abord les mots les plus longs.
- Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.
- Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.
- Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le " mot caché ".
- Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclées (HORIZONTALEMENT SEULEMENT).
- Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc". Reproduction interdite par l'auteur.

A	B	D	G	Joël	M	P	Rose
Abel	Barnabé	Damien	Gabriel	Jonas	Madeleine	Paul	S
Adèle*	Basile	Denis	Gaston	Joseph	Manon	Pierre	Serge
Aglaé	Benoit	Donat	Germain	Judith	Marc	R	Siméon
Agnès	Berthe	E	H	Jules	Modeste	Raoul	T
Aimée	Brigitte			Julie	Moïse	Raymond	Thierry
Alain	Bruno	Edgar	Henri	Julien	Monique	Régent	U
Alexis	C	Edith	Hervé	Justin	N	Régis	Ursule
Alix	Camille	Eloi	I	L	Nicolas	Reine	V
Amédée	Casimir	Eric	Ignace	Lambert	Noël	Réjean	Vital
André	Cécile	Ernest	Irène	Laura	Ncémi	Rémi	Y
Andrée	col	Estelle	Isidore	Léa	O	Renée*	Yoland
Angèle	Colombe	Evariste	J	Léon	Odette	Robert	Yves
Annette	Côme	F	Jean	Lucien	Odile	Rolland	Yvette
Arsène	Cunégonde	Félix	Jeanne	Lucille	Omer	Roger	Yvon

Le mot-caché du problème No 158 : BAILLARGEON

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	R	I	M	I	S	A	C	N	E	L	E	G	N	A	I	R	N	E	H	E
2	E	S	I	O	M	C	I	E	V	R	E	H	E	E	H	T	D	H	C	Y
3	M	I	R	C	R	A	M	D	N	L	T	R	L	P	I	N	E	A	A	R
4	O	N	E	E	M	O	N	E	L	I	D	U	E	O	O	M	N	L	E	R
5	D	E	N	R	T	O	S	E	D	N	S	S	N	G	C	G	A	M	O	E
6	E	D	E	E	M	T	T	E	A	R	O	E	E	B	I	E	I	D	X	I
7	S	G	E	Y	H	S	E	L	U	J	B	N	A	R	U	S	C	I	J	H
8	T	A	A	N	E	T	L	N	U	E	U	R	A	Q	G	J	L	I	U	T
9	E	R	L	N	I	O	R	L	N	C	N	D	I	M	N	E	O	G	L	T
10	S	U	G	O	R	E	I	E	A	A	I	N	I	G	F	A	D	A	I	E
11	I	A	A	A	C	E	R	L	B	M	O	E	A	T	I	N	E	B	E	M
12	X	L	O	N	N	I	E	E	A	M	E	E	N	E	H	T	T	R	T	O
13	E	U	O	P	D	R	N	D	J	T	O	D	N	L	J	A	T	I	R	C
14	L	T	A	N	O	R	E	A	S	E	E	L	E	E	U	X	E	E	E	A
15	A	U	T	D	U	L	E	I	L	R	A	N	O	E	S	C	I	L	B	M
16	L	L	I	E	E	R	R	E	I	P	O	N	R	C	T	R	I	L	M	I
17	A	S	E	I	V	A	B	C	M	T	N	O	E	M	I	S	A	L	A	L
18	I	B	N	O	V	Y	V	E	S	I	R	E	G	E	N	T	A	E	L	L
19	N	E	E	E	J	O	N	A	S	T	A	N	O	D	I	L	E	O	N	E
20	D	N	A	L	O	Y	G	T	R	E	B	O	R	G	E	L	I	S	A	B

LES CINEMAS ODEON
A L'AFFICHE
1ère fois EN FRANÇAIS!

le spectacle du siècle!!
Grand Prix
JAMES GARNER EVA MARIE SAINT YVES MONTAND FRANÇOISE DORLEAC
SUPER PANAVISION 70 MM METROCOLOR
HORAIRE : 1h15 - 4h35 - 8h00
LE DAUPHIN
Ils mentent ...
Ils trichent ...
Ils détruisent ...
Ils essaient même d'aimer.

14 ANS
Richard Burton
Elizabeth Taylor
"Les Comediens"
robert wagner · raquel welch · godfrey cambridge
"La Bande à César"
panavision metrocolor
FRONTENAC
DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745 • 3 hres de stationnement pour 0,25 • Parc-Auto Paquet & Laliberté

DES TRAVAILLEURS SOCIAUX BARBUS À L'AIDE DES HIPPIES

Par DENNIS BELLE

VANCOUVER (PC) — Une jolie blonde du nom de Sue entra timidement dans le bureau de Cool-Aid, agence indépendante de bien-être social de la colonie "hippie" de Vancouver.

Un jeune employé barbu de l'agence s'élança vers elle et lui baisa les deux joues :

"Tu as réussi, dit-il en souriant. Tu te sens mieux?"

"Très bien", répondit Sue. C'était pour la jeune fille la première sortie depuis des mois, pour visiter la maison délabrée qui sert de quartier général à Cool-Aid, au coeur de quartier Kitsilano où vient les "hippies".

La première fois que quelqu'un de l'agence la rencontra, elle souffrait de ce qui devait se révéler une schizophrénie aigüe compliquée par les drogues hallucinogènes. Elle avait auparavant passé un an dans un asile d'aliénés après s'être enfuie de chez elle. A 18 ans, elle avait déjà éprouvé bien des difficultés dans la vie. Cool-Aid la dirigea vers un psychiatre qui fit don de son temps et la ramena lentement d'une profonde dépression.

"Nous sommes fiers d'elle," a confié Ray Chouinard, directeur de Cool-Aid.

La sous-culture

Cool-Aid lui trouvera un emploi lorsqu'elle pourra travailler. Entre-temps, elle peut utiliser à volonté les services de l'agence aussi longtemps qu'elle le désire, sans obligation.

M. Chouinard, 21 ans, a révélé que Sue n'était qu'un cas parmi des centaines dont les 18 membres de Cool-Aid se sont occupés cet été.

L'affaire a commencé en octobre 1967 dans une discothèque.

M. Chouinard considère Cool-Aid comme une expérience sociale extrêmement importante, qui montre ce qu'une sous-culture — ainsi s'appellent les "hippies" — peut faire pour elle-même, lorsque les pouvoirs publics l'ignorent ou l'opprime.

Cela a été difficile au début, a-t-il dit. On a eu des problèmes avec la police, l'administration municipale et les agences de bien-être provinciales et municipales.

Les jeunes qui s'enfuient de chez eux constituent le plus gros de la clientèle de Cool-Aid. Aujourd'hui, plutôt que d'effectuer des descentes au quartier général, la police de Vancouver et du reste de la Colombie - Britannique vérifie auprès de l'agence si des jeunes disparus se trouvent dans le quartier Kitsilano.

Les gens de Cool-Aid connaissent tout le monde du district "hippie", et il ne leur faut guère longtemps pour trouver un adolescent qui a quitté son foyer, s'il se trouve à Vancouver.

On commence par avoir une longue conversation avec le fugitif, pour savoir ce qui ne va pas, puis on arrange les choses avec la police et les parents si possible, ou on l'envoie à une autre agence.

Services médicaux

A peu près 80 pour cent des jeunes retrouvés par Cool-Aid réintègrent le domicile familial et moins de 20 pour cent retournent à la rue.

Cool-Aid offre aussi des services médicaux aux quelque 20,000 jeunes gens formant la colonie "hippie" de Vancouver. Des douzaines de médecins, dentistes, psychiatres, psychologues et travailleurs sociaux offrent gratuitement leurs services.

"Nous sommes toujours au bord de la faillite financière, dit cependant M. Chouinard. Les dons n'entrent pas vite".

Le club Rotary leur a récemment donné $5,000 pour acheter la maison et il arrive que des églises leur aident financièrement.

Cool-Aid est ouvert 24 heures par jour, sept jours par semaine.

Robert Bentley, directeur de la section jeunesse de la Société d'aide à l'enfance, s'est dit "très satisfait de la façon dont Cool-Aid et nous travaillons ensemble".

Peter Fleming, conseiller de la société John Howard, considère que Cool-Aid accomplit "un travail très important".

"Ils peuvent mieux que nous s'attaquer au problème croissant des jeunes qui quittent le foyer et des drogues", a-t-il dit.

Pourquoi le cerveau est si vulnérable?

Par JOHN NEWELL

Quand on regarde au microscope une coupe du cerveau humain, on a l'impression de voir un fouillis de racines : ce sont les dendrites, ramifications extrêmement fines reliant entre elles les cellules et conduisant les très faibles courants électriques qui assurent l'activité cérébrale. Les dendrites sont indispensables au fonctionnement compliqué du cerveau, mais, si l'on en croit la thèse récemment avancée par un éminent physiologue, l'immense surface que représentent ces ramifications entrelacées rend le cerveau particulièrement vulnérable.

Le plus grave problème que rencontrent les chirurgiens du coeur, c'est l'extraordinaire manque de défense des cellules du cerveau : il suffit que l'influx sanguin soit interrompu pendant quelques minutes pour provoquer la mort de certaines cellules et entraîner des lésions irréparables. Aucun autre organe n'est, et de loin, aussi vulnérable que le cerveau. Pourquoi ? Selon le Dr Kendal Dixon, de la Faculté de Cambridge, la cause pourrait en être l'immense surface offerte par ses nombreuses cellules.

Comme toutes les autres cellules vivantes, celles du cerveau sont enveloppées par une membrane qui a l'aspect d'une mosaïque composée de substances graisseuses (lipides et protéines). Cette membrane se comporte comme un filtre extrêmement spécialisé, ne laissant pénétrer dans la cellule que ce qui lui convient, tout en empêchant le contenu de s'échapper. Il semble pourtant qu'en ce qui concerne les cellules cérébrales cette membrane puisse avoir également une autre fonction.

Il est possible, en effet, que des modifications chimiques se produisent dans la membrane séparant deux cellules nerveuses lorsque celles-ci procèdent à l'acquisition de nouvelles connaissances. La mémoire s'enrichit. Personne ne sait encore exactement comment se produisent tes modifications, mais il semble qu'elles aient un double aspect. Tout d'abord, il devient plus facile aux très faibles courants électriques de circuler entre les cellules voisines.

D'autre part, la modification qui se produit dans la membrane, à l'extérieur de la cellule, parait bien provoquer d'autres modifications à l'intérieur même de la cellule, laquelle enregistre alors une notion définitive. En tout état de cause, il est évident que, pour une cellule cérébrale, la membrane est encore plus importante que pour toute autre cellule. De plus, la membrane cérébrale est plus développée : les dendrites sont complètement recouvertes. Il en résulte qu'une cellule cérébrale a une beaucoup plus grande surface de membrane à conserver en bon état (et il est impératif, pour le fonctionnement correct du cerveau, que toutes ces membranes soient en parfait état).

Selon la thèse du Dr Kendal Dixon, la membrane d'une cellule cérébrale est, par rapport aux autres, si étendue et si complexe qu'il lui faut, pour conserver sa structure, un influx d'énergie ininterrompu. Si cet influx s'arrête plus de quelques minutes, la structure toute entière s'effondre et toutes les connaissances que contenait cet élément de mémoire sont perdues à jamais.

Cette thèse est corroborée par au moins deux faits patents : tout d'abord, un animal nouveau-né survit assez longtemps à l'arrêt du coeur, toute circulation étant interrompue, sans qu'il en résulte de lésion cérébrale irréparable. A la naissance, en effet, les cellules cérébrales ne comportent que peu de dendrites, de sorte que la superficie de membranes exigeant un influx d'énergie est beaucoup moindre que chez un adulte. Toutefois, à mesure que le cerveau se développe au cours du premier âge, les dendrites se multiplient rapidement et forment un vaste labyrinthe. Dans le même temps, le cerveau devient énormément plus vulnérable aux effets d'un arrêt de la circulation sanguine.

Le second fait à l'appui de cette thèse, c'est que, dans les régions moins évoluées du cerveau, ainsi que dans la moelle épinière, les dendrites sont moins nombreuses et moins ramifiées que dans les régions les plus nobles du cerveau, tout en restant, par ailleurs, identiques. Or, le cerveau "inférieur" et la moelle sont notablement moins sensibles à l'interruption de la circulation sanguine. Enfin, lorsqu'on examine au microscope des cellules cérébrales détruites par une congestion cérébrale (arrêt de l'influx sanguin au cerveau) on constate qu'elles sont pleines de débris, constitués par de minuscules fragments de matière graisseuse qui, selon le Dr Kendal Dixon, sont les restes de la membrane détruite.

Il est bien évident que tout cela confirme l'importance de la membrane pour toute cellule vivante. Si l'on en croit le Dr Kendal Dixon, la membrane serait l'élément le plus important de l'appareil cérébral pour tout ce qui est conscience, mémoire et pensée. Et il y a encore quelques années, les biologistes croyaient que cette membrane n'était qu'un filtre grossier. La découverte de son véritable rôle pourrait fort bien constituer un progrès aussi remarquable, en biologie, que le fut, en son temps la découverte du code génétique.

Les fonctionnaires civils, les plus gros fournisseurs de sang

Le donneur bénévole se trouve à la base de tous les services publics de transfusion sanguine, tout comme il est le complément indispensable du système des banques de sang.

L'an dernier, 56,000 sacs de sang ont été donnés à la Croix-Rouge de Québec. A souligner, et c'est un plaisir agréable de le faire, que les fonctionnaires civils ont été de nouveau nos plus gros fournisseurs.

En 1967, il y a eu 389 collectes de sang, soit 150 par les cliniques mobiles régionales, 92 par la cliniques volante de la ville et 147 à la clinique de la Croix-Rouge.

Tous les pays, y compris le Canada, reconnaissent aujourd'hui que le sang, produit thérapeutique d'origine humaine, doit échapper à tout bénéfice commercial. Le don du sang doit être gratuit. Vous le donnez et le malade le reçoit sans même débourser un seul sou.

Le donneur de sang, c'est un anonyme qui réalise l'un des gestes les plus nobles. C'est pour lui un devoir de répondre à l'appel de la Croix-Rouge. C'est son idéal qui le guide vers les centres de collectes de sang où il aura l'occasion de partager sa bonne santé avec un malade ou un blessé.

Durant la période du 15 décembre au 15 janvier, les réserves de la banque de sang sont toujours basses, c'est pourquoi durant les semaines précédentes, la Croix-Rouge demande à ceux qui n'ont pas donné de sang cette année de l'aider pendant ces temps difficiles en se présentant du lundi au vendredi de 1 h. à 5 h. p.m. ou le lundi soir de 7 h. à 9 h. à l'immeuble de la Croix-Rouge.

Clinique mobile de la semaine

Mardi, 3 décembre — de 2 h. 30 à 5 h. 30 e de 7 h. à 9 h. 30 p.m. à la salle des Chevaliers de Colomb de l'Islet.

Mardi, 3 décembre — de 10 h. à midi et de 1 h. 30 à 6 h. p.m. à la compagnie Forano Limitée, Plessisville.

Mercredi, 4 décembre — de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 1 h. 30 à 5 h. p.m. pour les employés des Industries Valcartier Inc. à l'immeuble de la Croix-Rouge pour les employés de ces industries qui travaillent à Québec.

Jeudi, 5 décembre — 1 h. 30 à 5 h. et de 7h. à 9 h. 30 à la salle de l'hôtel de ville de Clermont, La Malbaie et des localitées environnantes.

Jeudi, 5 décembre — à l'Académie Ste-Foy pour les étudiants de cette institution.

Vendredi, 6 décembre — 1 h. 30 à 5 h. p.m. à la salle d'étude de l'école du St-Esprit pour les élèves de cette institution.

DOMINION

SPÉCIAL MELANGES A GATEAUX "Duncan Hines" Pqt 19 oz 2 POUR 89¢

SPÉCIAL PAPIER ALUMINIUM "Stuart House" (12"x50' 75¢) Roul. 12"x25' 2 POUR 79¢

SPÉCIAL SOUPE POULET et NOUILLES "Stuart House" 5 ENV. POUR 45¢

PLUS GROSSES ÉCONOMIES

SATISFACTION ABSOLUE GARANTIE

THE EN SACS Paquet de 72 69¢ — "ORANGE PEKOE TETLEY" — 20¢ de rabais !

DETERSIF "BOLD" Format familial $1.64 — Pour une lessive plus blanche — 25¢ de rabais !

NETTOYEUR Comet 2 boites géantes 73¢ — 3¢ de rabais !

PAPIER de toilette 3 pour $1.00 — "DELSEY" — Paquet 2 rouleaux

MARGARINE 3 pour $1.00 — "MONARCH" en quartiers — Paquet 1 lb

SACS à sandwich 2 pour 69¢ — "BAGGIES" — Paquet de 50

VIANDE EN PATE 2 pour 35¢ — "PARIS-PATE" (7 oz 35¢) — Boite 3 oz

HARICOTS VERTS 4 pour 89¢ — ou jaunes, coupés, "GREEN GIANT" - Bte 14 oz

MAIS EN GRAINS 4 pour $1.00 — entiers "NIBLETS" 12 oz ou Pois verts "GREEN GIANT" — Boite 14 oz

TARTES AU SUCRE 2 tartes 20 oz 75¢ SPECIAL ! — "RICHMELLO"

MAIS EN CREME 4 pour 95¢ — De Choix "AYLMER" — Boite 19 oz

C'EST SURTOUT À CAUSE DE LA VIANDE!

POULETS FRAIS

Catégorie "A" PRETS A CUIRE 2 - 3 lb SPECIAL ! la livre 35¢

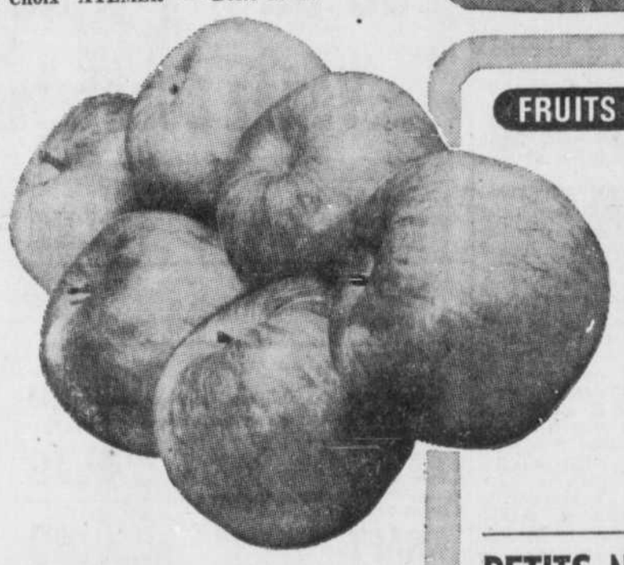


CUISSES DE POULETS PRETES POUR LE FOUR lb 59¢

POITRINES DE POULETS POUR FRIRE OU ROTIR lb 69¢

PORC FRAIS HACHE POUR TOURTIERES OU RAGOUTS 2 lb pour $1.39

BACON SANS COUENNE DE MARQUE "DEVON" 1 Pqt 1 lb 79¢



FRUITS ET LÉGUMES DE QUALITÉ! ÈCONOMISEZ!

POMMES CORTLAND JUTEUSES CROUSTILLANTES Récolte du Québec Catégorie de Fantaisie Sac 5 lb 54¢

PETITS NAVETS Sac 5 lb 29¢ — Fermes, tendres, savoureux, du Québec — Catégorie No 1

CANNEBERGES FRAICHES Boite 1 lb 39¢ — Grosses, mûries à point, importées — Catégorie No 1

BROCOLI FRAIS Gros paquet 35¢ — Savoureux — Grosseur 14 — De la Californie, E.-U. — Cat. No. 1

ALIMENTS CONGELES

MAIS EN GRAINS Paquet 20 oz 53¢ SPECIAL ! — Au beurre "DOMINO"

METS CHINOIS Format 14 oz 75¢ SPECIAL ! — "DRAGON" — 4 variétés

CARRES au chocolat 13 oz 79¢ — "SARA LEE"

GATEAU au chocolat 13½ oz 79¢ — Allemand "SARA LEE"

ARTICLES DIVERS

SIROP pour la toux Bout. 63¢ — "JACK & JILL" — Prix normal 79¢

RESDAN Bout. 6 oz $1.20 — Lotion-tonique pour cheveux — Prix $1.50

LAMES DE RASOIR Paquet de 5 60¢ — "WILKINSON"

RINCE-BOUCHE Format 12 oz $1.29 — "SCOPE"

DENTIFRICE 67¢ — "CREST" — Rég. ou à la menthe

CAFE INSTANTANE Pot 10 oz $1.75 — "MAXWELL HOUSE" (14¢ de rabais - 6 oz $1.25) — 24¢ de rabais !

BEURRE D'ARACHIDES Bte 3 lb 99¢ SPECIAL ! — "RICHMELLO"

FROMAGE MOU "RICHMELLO" Pot 16 oz 65¢ SPECIAL ! — SEULEMENT AU DOMINION

JUS DE FRUITS "DOMINION" Bte 48 oz 49¢ — Additionné de sucre — Orange, pamplemousse, orange/pamplemousse

PAIN TRANCHE "RICHMELLO" pain 32 oz 29¢ — BLANC,

SPÉCIAL OLIVES COCKTAIL "Coronation" Pqt 15 oz 3 POUR $1.00

SPÉCIAL CAFE MOULU "Maxwell House" 10¢ de rabais SAC 1 LB 79¢

TOUT EST GARANTI !

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Prix en vigueur jusqu'à la fermeture, samedi, 7 décembre, au DOMINION : Tous les magasins de Québec et Montmagny, P.Q.

MAGASINEZ EN TOUTE CONFIANCE! Toutes les viandes et produits de viandes vendus au Dominion, frais, congelés ou traités, sont INSPECTÉS PAR LE GOUVERNEMENT!

DOMINION

DOMINION STORES LIMITED

A la conférence d'Ottawa

Favorables à une Charte des Droits de l'Homme

Par GERARD ALARIE

OTTAWA (P.C.) — La Conférence canadienne des Droits de l'Homme s'est déclarée mardi en faveur de l'adoption d'une charte constitutionnelle des droits de l'homme. La résolution d'un atelier de travail à ce sujet soumise à l'approbation d'une séance plénière de la Conférence, est ainsi libellée : "Nous insistons auprès des gouvernements fédéral et provinciaux, pour qu'ils en viennent à une entente relative à l'insertion d'une déclaration des droits de l'homme dans la constitution canadienne".

M. Bernard Grenier, de Montréal, rapporteur de l'atelier de travail sur la charte des droits de l'homme et la constitution canadienne, a souligné que la résolution ne propose pas d'exclure l'adoption par les gouvernements provinciaux de chartes des droits tombant sous leur juridiction.

M. Grenier a noté que le gouvernement du Québec a déjà fait connaître à ce sujet sa volonté d'inscrire en 10 articles en préambule de son code civil révisé une formulation des droits civils de ses citoyens.

M. Donat Pharand, professeur de droit à l'Université d'Ottawa, a ajouté que ces chartes des droits provinciales devraient normalement "être complémentaires" à une charte proprement canadienne.

Adoption majoritaire

La résolution touchant une charte constitutionnelle des droits a été adoptée seulement à la majorité, non à l'unanimité, des participants à l'atelier de travail. En réunion plénière de la Conférence, cette résolution, comme toutes les autres, a été lue sans faire l'objet d'un vote.

Le gouvernement canadien a formulé de façon formelle sa proposition en faveur d'une charte constitutionnelle canadienne des droits il y a dix mois, à l'occasion d'une conférence fédérale-provinciale sur la constitution qui doit reprendre ses travaux au niveau des chefs de gouvernements le 16 décembre prochain à Ottawa. Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a déclaré lundi, que dans l'esprit du gouvernement fédéral, cette proposition doit figurer en tête de liste des délibérations entre les gouvernements sur la révision constitutionnelle.

Sans donner un appui sans condition à la proposition fédérale, comme l'ont fait cinq gouvernements provinciaux à la conférence constitutionnelle de février, le gouvernement québécois ne l'a pas repoussée annonçant par ailleurs qu'il travaillait à l'adoption d'une charte des droits à être insérée dans la constitution interne du Québec.

Arguments contre

Des arguments mis en relief à la Conférence canadienne des Droits de l'Homme, organisation de caractère non gouvernemental, contre l'adoption d'une charte constitutionnelle des droits, déclare entre autres :

— Que le débat sur ce projet peut être une mesure des gouvernements visant à détourner l'attention publique du contenu des droits fondamentaux en faveur de la forme à donner à leur formulation;

— Que le système judiciaire britannique, qui régit le droit pénal partout au Canada et le droit civil dans les neuf provinces anglophones, n'appelle pas la formulation des droits fondamentaux des citoyens qui sont acquis par la coutume dans tous domaines et sur tous sujets qui ne sont pas limités par des lois particulières;

— Qu'il n'est pas démontré au Canada que les tribunaux seraient de meilleurs gardiens des droits fondamentaux des citoyens, selon la proposition d'une charte des droits, que ne l'ont été et que le sont les corps législatifs;

— Qu'une charte constitutionnelle des droits formulée en 1968, du fait de sa nature même impliquant un processus difficile et long d'amendement, risquerait, quels qu'en soient ses termes, de devenir désuète en peu d'années du fait du changement rapide des structures sociales et de la mentalité des gens.

Arguments pour

Les arguments en faveur d'une charte constitutionnelle des droits, qui ont emporté l'adhésion d'une majorité des participants à la discussion, déclarent notamment :

— Que les corps législatifs peuvent à l'occasion céder à un mouvement de tyrannie de la majorité qui les compose contre des minorités dans la société qu'ils représentent;

— Qu'il est particulièrement opportun, à ce temps-ci de l'histoire canadienne, de définir des valeurs susceptibles d'unir tous les Canadiens;

— Qu'il est un caractère essentiel des Etats occidentaux civilisés d'affirmer dans un texte aussi intouchable que la constitution qui les régit, les grands objets de leur action en faveur des citoyens qu'ils gouvernent;

— Qu'une charte constitutionnelle canadienne des droits de l'homme contribuera, par la valeur de symbole qu'elle représenterait, à façonner une personnalité canadienne propre;

— Qu'elle indiquerait aux tribunaux une orientation de leurs décisions judiciaires que les corps élus veulent qu'ils adoptent.

Par ailleurs, la Conférence canadienne des Droits de l'Homme, qui a mis fin mardi à ses assises qui marquaient l'année internationale des droits de l'Homme proclamée pour 1968 par l'Organisation des Nations unies, s'est prononcée en faveur de la création de postes de protecteur du peuple — ombudsman — aux niveaux fédéral et provinciaux, et de la mise en place de mécanismes qui permettent aux citoyens d'acheminer rapidement des plaintes contre des abus administratifs des gouvernements.

Aborigènes

Un atelier de travail portant sur les droits des aborigènes a mis en relief, d'autre part, des griefs que les Indiens, les Esquimaux, et les Métis au Canada entretiennent à l'égard de leur situation d'infériorité dans la société caandienne.

M. Harold Cardinal, président de l'Association des Indiens de l'Alberta et rapporteur de cet atelier, a déclaré à l'assemblée plénière de la Conférence que les chefs indiens à travers le pays sont d'accord sur la nécessité de développer "de nouveaux rapports entre les Indiens et la société blanche et ses gouvernements".

Il a affirmé que, quant aux Indiens, le ministère fédéral des Affaires indiennes a "perdu toute crédibilité" et que le nouveau dialogue à entreprendre doit exclure ce ministère, "dont l'expansion doit être stoppée si les Indiens doivent obtenir justice", a-t-il dit.

Au nom des Esquimaux, Mlle Mary Carpenter a formulé le "désir de notre peuple d'entrer de plein droit dans la mosaïque culturelle canadienne".

Elle a souligné qu'à l'égard de l'éducation, les enfants esquimaux sont victimes "d'un véritable génocide culturel".

Revendications

Elle a précisé que les enfants esquimaux destinés à l'instruction sont arrachés à leur famille dès l'âge de 5 ans pour aller dans des pensionnats où leur sont dispensés des cours académiques de la société blanche.

"Ce système, a-t-elle dit, réduit à rien l'autorité des parents sur leurs enfants, font perdre aux enfants leur langue maternelle et correspond à un génocide culturel contre les Esquimaux.

Plutôt que de construire et d'entretenir des institutions de correction dans les Territoires du Nord-Ouest, pourquoi le gouvernement fédéral n'érige-t-il pas une université pour les Esquimaux" s'est exclamée Mlle Carpenter, elle-même Esquimaude originaire des territoires arctiques.

Elle a demandé l'établissement à Ottawa d'un secrétariat formé exclusivement d'Esquimaux pour assurer une liaison entre les populations esquimaudes et le gouvernement fédéral.

Au nom des Métis du Canada, le Révérend Adam Cuthand, pasteur anglican de Winnipeg, a souligné qu'il existe au Canada quelque 230,000 Métis, non reconnus comme Indiens ni comme membres de la société des Blancs, dont la plupart vivent dans des conditions d'extrême pauvreté. Il a souligné que les parents de 14 étudiants métis qui fréquentent l'Université du Manitoba touchent un revenu annuel de moins de $1,000. "Cette situation constitue une injustice sociale flagrante, a-t-il dit, et nous sommes d'avis que la société en général a l'obligation morale d'assurer la justice pour tous". Il a demandé l'aide financière des gouvernements en faveur du relèvement de la population métisse au Canada.



• OTTAWA. — Sur cette photo prise à la Conférence canadienne des Droits de l'Homme, M. René Cassin, prix Nobel de la Paix 1968, cause avec M. Frank Scott, membre de l'exécutif de la Conférence. (Téléphoto UPI)

Si les Canadiens naissent égaux ils ne le restent pas longtemps

OTTAWA (PC) — "Si les hommes naissent égaux au Canada, nous savons parfaitement bien qu'ils ne le demeurent pas longtemps après leur naissance" a déclaré mardi, M. J.C. McRuer, juge retraité de la Cour suprême de l'Ontario.

M. McRuer a déclaré à la conférence nationale sur les droits de l'homme que l'injustice envers les Indiens et les Esquimaux a non seulement été tolérée mais souvent encouragée en raison des profits que certains éléments de la société en tirent.

"Nous nous préoccupons beaucoup de garantir les droits de ceux qui tirent profit de la conquête de ce continent, mais nous faisons peu pour garantir les droits des peuples indigènes".

Il estime que les Canadiens ont fait très peu cas des traités conclus avec les populations aborigènes.

"Nous avons conclu avec eux des traites solennels, mais quand nous ne les avons pas rompus impunément, nous les avons échangés pour quelques perles, des houes ou de charrues.

"Des millions d'acres de terres productives ont été achetés pour ces bagatelles".

Selon le courtier J.-P. Ostiguy

La secousse économique actuelle peut suffire à faire sortir le Québec de la Confédération

NEW WESTMINSTER, C.-B. (PC) — Un éminent homme d'affaires canadien-français a lancé l'avertissement que les secousses économiques qui atteignent actuellement le Québec pourraient suffire à sortir cette province de la Confédération.

En effet, le courtier montréalais Jean-P.-W. Ostiguy a déclaré lundi, au Fraser Canadian Club, que "beaucoup de décisions ont été prises récemment dans le domaine des affaires, comme si le Québec était déjà séparé.

"Il y a trop d'hommes d'affaires qui adoptent l'attitude qu'il est devenu très risqué d'investir au Québec, de déclarer M. Ostiguy, et cela commence à se faire sentir sérieusement dans l'économie québécoise.

"Si les effets économiques de ces secousses se rapprochent trop des effets économiques d'une sécession, je crains que les optimistes, c'est-à-dire ceux qui croient en la Confédération, ne perdent leur cause au profit des pessimistes, c'est-à-dire des séparatistes, et cela serait une grande tragédie".

Cependant, M. Ostiguy a déclaré qu'il a été particulièrement réconfortant par la découverte qu'a faite le Canada de Pierre Elliott Trudeau "qui semble avoir saisi l'imagination des Canadiens d'un océan à l'autre, de tous les âges et de tous les milieux raciaux et sociaux".

M. Ostiguy a soutenu que la majorité des Québécois croient en la Confédération, qu'un récent sondage avait démontré que 71 pour cent des électeurs rejettent le séparatisme pour le Québec.

La compréhension mutuelle et la coopération entre les deux groupes ethniques, a poursuivi M. Ostiguy, a fait beaucoup de chemin depuis les jours de son enfance où on l'appelait "pea soup", et à l'époque où, au Collège royal militaire, on l'appelait "French frog".

"Il y a beaucoup de gens au Québec qui diront, peut-être avec raison, que le séparatisme, en tant qu'idée, a été imposé aux Canadiens d'expression française par les Canadiens anglophones qui, peut-être inconsciemment, nous ont tenus à l'écart dans certains domaines".

L'industrie canadienne menacée par les restrictions du Kennedy Round?

OTTAWA (PC) — Harold Danforth PC-Kent-Essex a déclaré aux Communes mardi que l'industrie canadienne était menacée par les réductions tarifaires progressives adoptées le printemps dernier à Genève par le Kennedy Round.

Prenant la parole au cours du débat sur la législation en vue de l'application de plus de 1,000 changements tarifaires, M. Danforth a déclaré qu'il ne supporterait pas un bill qui réduirait la protection tarifaire du Canada.

Il a expliqué que lorsqu'on tentait d'introduire le libre échange il se produisait unet augmentation prononcée des importations venant des Etats-Unis et la détérioration des industries primaires et secondaires du pays.

Marcel Lambert Edmonton West critique financier des progressistes-conservateurs, a déclaré que la plupart des changements tarifaires avaient été effectués par le cabinet en avril dernier.

Il a ajouté que plusieurs des partenaires d'échange du Canada réduisaient les importations par des barrières non-tarifaires qui n'ont pas été étudiées par le Kennedy Round.

Pour sa part, John Burton NPD-Regina East a déclaré que son parti s'était engagé à une plus grande liberté dans les échanges internationaux mais que cette liberté prévue à cause des réductions tarifaires ne s'était pas produite. Il a suggéré une nouvelle direction du commerce accentué sur les Etats-Unis.

D'autre part, Herb Gray, secrétaire parlementaire du ministre des Finances, M. Edgar Benson, a déclaré que le gouvernement était conscient du besoin d'une action appropriée pour traiter des barrières non-tarifaires.

Peu de gens sont des bandits

La libération conditionnelle devrait être plus employée

OTTAWA (PC) — Plus de 60 p.c. des personnes condamnées à la prison ne sont ni des criminels dangereux, ni des violents et devraient pouvoir être libérés sous condition, a déclaré hier, M. George Street, président du comité des libérations conditionnelles.

"Nous dépensons beaucoup trop sur les prisons et pas assez sur les hommes" a déclaré M. Sreet au comité parlementaire de la justice et des affaires légales.

Et il a cité, à l'appui de ses dires, le budget annuel des services pénitentiaires qui s'élève à $65 millions, pour maintenir en prison 6,800 personnes, ce qu'il a comparé au budget de $2 millions réservé à la commission des libérations conditionnelles.

Des statistiques soumises au comité par M. George Mcllraith, conseiller juridique de la Couronne, indiquent qu'il en coûte entre $4,150 et $13,030 par année pour garder un homme en prison.

M. Street recommande que l'on dépense davantage sur les délinquants libérés conditionnellement ou mis en liberté surveillée. Il estime, en outre, que les récidivistes devraient être traités plus sévèrement par les tribunaux.

LE CODE PENAL

On devrait, dit-il, se servir davantage des articles du code pénal qui portent sur la détention préventive. Ces articles permettent à un tribunal de classer comme récidivistes des délinquants coupables de trois délits graves ou plus, et les condamner à des périodes indéterminées de détention.

M. Colin Gibson, député libéral de Hamilton-Wentworth déclare qu'on a rarement prononcé un tel verdict.

"Et pourtant, réplique M. Street, à Vancouver M. Stewart MacMorran ne trouve pas cela impossible". En effet, M. MacMorran, procureur de Vancouver a eu à s'occuper de la plupart des cas de détention préventive depuis que cette loi controversée a été votée au début de 1960.

Compensations aux pêcheurs discontinuées

OTTAWA (PC) — Le ministre des Pêcheries, M. Jack Davis, a annoncé mardi que le Canada s'était engagé vis-à-vis des Etats-Unis à ne pas réinstaurer le système de compensations aux pêcheurs de l'Atlantique sur le poisson de fond congelé.

Selon M. Davis, ces paiements sont considérés comme un subside direct à une industrie faisant concurrence à une industrie analogue aux Etats-Unis et ils sont donc illégaux aux termes des accords internationaux sur le commerce et les tarifs.

Le renouvellement des paiements, qui se sont élevés à environ $4,000,000 du 1er mai au 31 octobre, "amènerait de la part des Etats-Unis des tarifs compensatoires qui élimineraient les avantages de ces paiements".

M. John Lundrigan, PC-Gander-Twillingate, s'est déclaré choqué de cet engagement que le Canada a pris envers les Etats-Unis. Le ministre a répliqué que cet engagement n'empêcherait pas le gouvernement de porter autrement assistance aux pêcheurs de la Côte Est.

M. Davis a d'ailleurs souligné le fait que les paiements constituaient une assistance industrielle temporaire et qu'ils avaient été annoncés dans ces termes.

Le comité parlementaire sur les pêcheries a approuvé les prévisions budgétaires du ministère pour 1968-69. Ces prévisions seront soumises à l'approbation des Communes.

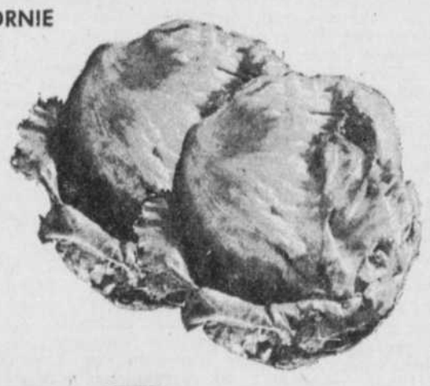
Thomson Newspapers Ltd., 6 cents l'action ordinaire, une augmentation de 1 1-3 cents, et 84 3-8 cents l'action privilégiée de la série A à 6 3-4 pour cent, les deux payables le 15 décembre; inscription le 26 novembre.

Nous vous offrons ce qu'il y a de meilleur...
...Venez constater par vous-mêmes!

Marché EXCEL — Unis pour plus bas prix — Coupe des Epiciers NB 60 — Rive-Sud

PAPIER TOILETTE DELSEY roulx 6/.89
LAIT INSTANTANE CRINO 3 livres $1.29
POULET DESOSSE ESTA bte 7 onces 2/.75
SAUCE HOT CHICKEN ESTA 15 onces 4/.79
MIRACLE WHIP KRAFT 16 onces .43
BETTERAVES MARINEES RAYMOND 24 onces .29
CEREALE BEBE HEINZ 8 onces 2/.59
JUS TOMATE DE LUXE HEINZ 19 onces 6/$1.00
DETERSIF POUDRE VAISSELLE AJAX géant .99
DESODORISANT — 6 PARFUMS EXQUIS FLORIENT 6 onces .59
MACEDOINE LA FERLANDIERE 19 on. 4/.65
FRUITS POUR TARTE - FRAISE - CERISE - BLEUET E. D. SMITH 20 onces .59

LAITUE POMMEE
CALIFORNIE Gr: 24



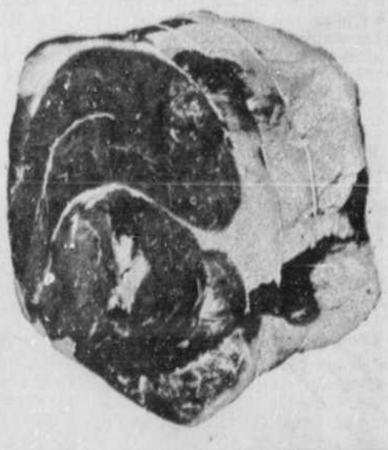
.19 chacune
POMMES McINTOSH No 1 DU QUEBEC Cello 5 lbs .59
PAMPLEMOUSSES FLORIDE — GR: 48 6/.49
OIGNONS JAUNES DU QUEBEC — No 1 Cello 5 lbs .35

FARINE TOUT USAGE FIVE ROSES 7 livres .79
CHAMPIGNONS ENTIERS ELBEE 10 onces 2/.79
SHORTENING — BTE DECORATIVE CRISCO 3 livres $1.19
DENTIFRICE ORDINAIRE OU MENTHE CREST géant .59
DETERGENT LIQUIDE LESTOIL 28 onces .89
NETTOYEUR EVIER COMET géant 3/$1.00
PECHES DEMIES OU TRANCHEES DEL MONTE 19 onces 2/.75
RAISIN WASCO 15 onces .35
GATEAU FRUITS VACHON 1 livre .59
BONBONS CHOC DROP, FRUITS DROP, MAPLE CREAM WESTON cello .55
PATE FOIE, B.B.Q., FRANCAIS CHERRY CORDON BLEU 2½ onces 2/.49
SAUMON PINK CLOVER LEAF 1 livre .79

MARINADES SUCREES RAYMOND 24 onces .35
KETCHUP HEINZ 20 onces .35
CAFE INSTANTANE NESCAFE 10 onces 1.45
JAVEX EAU JAVEL CONCENTREE 128 onces .69
ANANA TRANCHE DEL MONTE 19 onces 2/.75
PROFITEZ DE CES SPECIAUX

FOIE de VEAU la lb $1.49
CRETON HYGIENIC 12 oz .69
SMOKED MEAT COORSH 4 env. 2 oz .85

Boeuf de l'ouest
ROTI SURLONGE
Roulé désossé
Sans perte
la lb .89



Confiez à "l'Action" vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement vous l'adopterez définitivement

M. Robert Lussier :

Trois comités compléteront les amendements du bill 85

par Clarence WHITE

Trois comités qui seront formés verront à compléter les nombreux amendements contenus dans le bill 285 concernant la loi modifiant de nouveau la Loi des cités et villes. C'est ce qu'a annoncé, hier, le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, lors de la présentation en seconde lecture de ce bill devant la Chambre. Ces comités de travail seront à l'oeuvre au cours de l'hiver.

M. Lussier a expliqué que l'un de ces comités se chargera de la refonte complète de la partie de la loi des cités et villes qui a trait aux élections. Cette refonte a dit le ministre sera faite de façon telle qu'elle puisse être applicable à toutes municipalités tant urbaines que rurales.

Un second comité verra à prendre les moyens nécessaires pour qu'on en arrive le plus tôt possible à n'avoir qu'une seule loi régissant toutes les municipalités de la province. Le ministre a ajouté que ce comité s'occupera "à faire le ménage dans les autres statuts qui ont des incidences municipales de façon à ce que les dispositions de ces statuts puissent être incorporées à cette grande loi municipale qui régira toutes les municipalités".

Le troisième comité annoncé par le ministre Lussier sera composé de fonctionnaires qui sont à l'emploi du ministère. Ces derniers, avec l'aide de consultants, continueront à mettre à jour les dispositions financières des lois municipales afin de mettre de l'ordre rapidement dans les diverses méthodes de taxation, de même que dans les différentes façons d'imposer les licences, les taxes et les permis.

BILL 285

Ce bill 285 accorde le droit de vote aux locataires iors des élections municipales et aux scrutins portant sur la plupart des règlements, y compris ceux qui concernent l'annexion. Pour user de ce droit au même titre que les propriétaires, les locataires devront résider dans la municipalité depuis au moins un an.

Les locataires ne pourront toutefois pas se prononcer relativement aux règlements d'emprunts ou aux règlements touchant le zonage. De plus si les locataires demeurent dans la municipalité depuis au moins deux ans ils pourront briguer les suffrages à la mairie et aux autres postes de conseillers.

Dans cette loi modifiant à nouveau la Loi des cités et villes, il est prévu que les villes de moins de 150,000 de population ne peuvent être administrées par un comité exécutif ou administratif.

ETUDE EN COMITE

Le projet de loi est maintenant étudié en comité et cette étude devait se poursuivre cet après-midi après avoir commencé en soirée, hier. Le ministère des Affaires municipales après avoir présenté quelques amendements au projet de loi à vu l'opposition faire à son tour quelques propositions. Seulement 15 articles sur 175 ont été étudiés.

L'ancien ministre des Affaires municipales dans le cabinet Lesage, M. Pierre Laporte, de même que MM. Lucien Cliche et Henri Coiteux se sont montrés fort intéressés par le projet de loi. En effet, ce sont à peu près les seuls membres de l'opposition qui ont demandé des explications au ministre des Affaires municipales relativement à ce bill. A plusieurs reprises, cependant, M. Paul Dozois est venu à la rescousse de M. Lussier.

Un des points qui a suscité maintes questions de la part de l'opposition fut celle concernant l'annexion de municipalités. M. Coiteaux a soulevé le problème de Wabush et de Sept-Iles afin d'illustrer ce qu'on reprochait à cette partie de la loi.

Lussier doute de certaines administrations municipales

Par Clarence WHITE

Le ministère des Affaires municipales auraient des doutes concernant l'administration de certaines municipalités. C'est du moins ce qu'a laissé entendre hier, en Chambre, M. Robert Lussier, ministre des Affaires municipales.

M. Lussier a déclaré : "Dans l'administration journalière du ministère, nous avons commencé, et nous continuerons à le faire, à surveiller étroitement certaines administrations au sujet desquelles il est permis d'avoir des doutes".

Par ailleurs le ministre a révélé que le nombre d'inspecteurs-vérificateurs a été doublé. Il ajoute : "Il sera encore augmenté dès que nous réussirons à attirer au service de l'Etat les personnes aptes à remplir cette importante fonction'.

Les municipalités devront procéder par enchère ou par soumissions publiques lorsqu'elles voudront vendre les biens de la collectivité.

De plus les procédures de contestation d'élection d'une personne qui a été condamnée pour un acte criminel sont réduites au minimum, et cette personne sera empêchée de siéger tant qu'un jugement final ne sera pas intervenu sur la contestation.

Dans le cas où la majorité des membres du conseil sont déchus de leurs charges par un tribunal de première instance, il est prévu que la municipalité tombera immédiatement sous le contrôle de la Commission municipale de Québec.

C'est à la suite de situations pénibles qui ont été rendues publiques depuis environ deux ans que le ministère a décidé de prendre des mesures spéciales pour exercer un plus grand contrôle Ainsi à compter du 15 novembre 1970, toutes les municipalités de cités et de villes devront adopter et soumettre au ministère un budget équilibré. Les taxes ne pourront être imposées et prélevées tant et aussi longtemps que ce budget n'aura pas été préparé et soumis au ministère.

Par ces mesures a dit le ministre Lussier, les contribuables des municipalités de la province risqueront moins de voir leurs intérêts bafoués.

"Si l'expérience nous montre, a-t-il dit, que de telles mesures sont encore insuffisantes, on peut être assuré à l'avance que nous n'hésiterons en aucune façon à proposer aux Chambres tout autre moyen utile".

Docteurs
RÉMY BEAULIEU
J.-Ls LaBARRE
OPTOMETRISTES
EXAMEN DE LA VUE et verres de contact
363, de la Couronne
Tél. : 524-2413

La conférence hémisphérique

Une foire monumentale ! (O'Neil)

par Ronald KEROACK

"Prise en main par des groupes d'agitateurs, la conférence hémisphérique pour la paix au Vietnam fût, par son manque total d'organisation, une foire monumentale !". C'est ainsi que s'est exprimé le directeur du Comité québécois pour la paix au Vietnam, l'abbé Louis O'Neil à son retour de la métropole canadienne. L'abbé O'Neil qui dirigeait une délégation de douze personnes a fait part de sa profonde déception et de celle, a-t-il dit, "de très nombreux autres délégués à la conférence hémisphérique".

Selon l'abbé O'Neil, cette conférence a été détournée de ses fins premières pour devenir une tribune favorable aux idées des mouvements subversifs. "La recherche d'une solution pour résoudre pacifiquement la crise vietnamienne aurait été reléguée dans l'ombre et c'est sous le thème d'une victoire militaire totale du FNL au Vietnam que s'est déroulé effectivement la conférence".

MANIPULATION

Le directeur du Comité québécois pour la paix au Vietnam s'explique mal le renversement du comité exécutif de la conférence par des groupes radicaux dont faisait partie une forte proportion de la délégation de la province de Québec. On se souvient qu'un groupe fit irruption sur la tribune vendredi soir dernier et avait demandé une modification profonde du programme de la conférence. Ceci devait amener les délégués à discuter davantage de l'action des mouvements révolutionnaires que de la misère au Vietnam.

FAIBLESSE

Pourquoi les organisateurs ne purent-ils pas empêcher l'action des groupes d'agitateurs ? L'abbé O'Neil est d'avis que la faiblesse de l'organisation et la manipulation rapide que certains groupes ont réussi à réaliser avec la conférence sont les deux principales causes. "En abolissant un atelier de travail, comme celui de la reconstruction du Vietnam, et en noyautant tous les autres ateliers, les agitateurs ont, selon l'abbé O'Neil, fait preuve de mépris des règles démocratiques". Toutefois, ce dernier croit que la conférence fut une heureuse initiative dans l'ensemble, puisqu'elle a permis à la population québécoise d'être sensibilisée à ces questions.

UTILISATION

En dernier lieu, l'abbé O'Neil se demande si les chrétiens ne sont pas abusivement utilisés dans ce genre de discussion et s'ils ne servent pas de caution morale à certains groupes. Comment coopérer avec les autres sans être utiliser par ceux-ci ? La question reste posée. Pour l'abbé O'Neil et le Comité québécois pour la paix au Vietnam, les liens que cette conférence hémisphérique devaient susciter avec d'autres organisations ne se sont pas produits. Tous le regrettent, car c'est la paix en définitive qui s'éloigne un peu plus.

Des francophones occupent McGill

Par BERNARD RACINE

MONTREAL (P.C.) — Quelques minutes après minuit ce matin, la police de Montréal a fait évacuer le terrain de l'université McGill par les manifestants qui s'étaient massés à la porte du Centre d'information, qui a été occupé par un groupe de jeunes Canadiens français.

On ignore le nombre exact des occupants qui se sont barricadés dans l'édifice de deux étages situés voisin des bureaux de l'administration et qui contient les ordinateurs de l'université. Les membres du MIS ont parlé de 20 personnes et d'autres d'une douzaine. Un journaliste a pu en compter huit par les fenêtres.

L'occupation a été effectuée vers 9 h. 30 mardi soir, au moment même où une importante manifestation se déroulait devant les studios de la station de radio CJMS.

Vers 10 heures, la centaine de spectateurs déjà arrivés en face de l'édifice occupé ont pu voir par une fenêtre de la porte principale de l'édifice occupé, une main et un marteau clouer la porte de l'intérieur.

L'occupation aurait pour but de protester contre le bill sur les droits linguistiques des minorités que doit présenter jeudi à l'Assemblée nationale, le premier ministre M. Bertrand.

"Ils ne quitteront pas l'édifice tant que Bertrand n'abandonnera pas son projet de loi", a déclaré un manifestant qui comme beaucoup d'autres semblait faire partie du coup.

Vers 10 h. 30, M. Robert Shaw, vice-principal de l'université, a frappé à la porte du Centre d'informatique et a tenté de parlementer avec les occupants qui n'ont pas répondu. M. Shaw s'est retiré sans insister.

Peu de temps après, les autorités de l'université ont refusé à une auto-patrouille de la police la permission d'entrer sur le campus. La police avait été appelée sur les lieux par le reporter de la station de radio CJAD, dont la glace de la portière avant de son véhicule avait été fracturée par une pierre.

Malgré toutes les récriminations du reporter, les autorités de l'université ont été inflexibles et n'ont pas permis à l'auto de la police d'entrer sur le terrain.

La police s'était cependant massée en force à l'entrée de la rue Université. Peu avant minuit, quelques escarmouches ont éclaté alors que des étudiants de McGill ont tenté de s'emparer ou de briser les drapeaux québécois qu'arboraient des manifestants.

MIS

D'autres manifestants brandissaient des pancartes au sigle du MIS. M. Raymond Lemieux, président du Mouvement pour l'intégration scolaire, était sur les lieux, "comme sympathisant", a-t-il dit. M. Lemieux a déclaré à des journalistes qu'il n'était pas le porte-parole des occupants. M. Marcel Chaput, un ancien de McGill, s'y trouvait aussi.

"Bertrand le traitre", "McGill en français", "Au Québec tout en français", "McGill, deuxième université française", étaient les slogans scandés par les manifestants.

Quelque 300 personnes se trouvaient sur les lieux et l'atmosphère devenait orageuse à l'arrivée de la police. Aux slogans répétés par les manifestants canadiens-français, se mêlaient les bans lancés par les étudiants anglais.

Une trentaine de policiers casqués et armés de longues matraques ont soudain fait irruption et ont ordonné à tout le monde de partir. Même s'il n'y a eu aucune brutalité, des étudiants anglophones qui semblaient fort mécontents ont crié à plusieurs reprises : "Chicago".

M. LEMIEUX

Durant la veillée, à un colloque sur les droits linguistiques, tenu dans un restaurant de l'est de la ville, M. Lemieux avait déclaré que le geste que le gouvernement s'apprêtait à poser en adoptant jeudi prochain son projet de loi sur les droits linguistiques de la minorité, était un geste "inconscient, une bêtise, un geste de lâcheté et de trahison".

Pepin s'en prend à l'UN au sujet du bill 287

MONTREAL (P.C.) — M. Marcel Pepin, président de la Confédération des syndicats nationaux, a blâmé hier au cours d'une conférence de presse le gouvernement de l'Union nationale, qui, a-t-il dit, "sans consultation, sans discussion, met en branle le rouleau à vapeur de sa majorité parlementaire pour faire adopter en vitesse, d'ici samedi des lois dont on ne nous a pas même fait parvenir les textes".

Les projets de loi mentionnés par M. Pepin sont les bills 287 créant le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, 288 constituant le Conseil supérieur du Travail, 289 permettant le travail de nuit des femmes.

D'ici samedi, deux autres projets de loi doivent être adoptés, qui n'ont pas enore été présentés. Il s'agit de celui concernant le maraudage syndical dans l'industrie de la construction et celui touchant les heures d'ouverture des établissements commerciaux.

Le président de la CSN a également annoncé que des représentants de la centrale qu'il dirige, des représentants de la Fédération des travailleurs du Québec et probablement aussi de la Corporation des enseignants du Québec se réuniront d'urgence à Québec, jeudi, afin de mettre sur pied des mouvements de résistance à l'adoption prochaine par l'Assemblée nationale de ces cinq lois.

M. Pepin a ajouté que sa centrale allait combattre ces lois ouvrières en organisant des mouvements de résistance avec la collaboration d'autres centrales et que tel était le but de la réunion de jeudi à Québec.

NE RESTEZ PAS SOURDS !
Découpez ceci !
En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareils acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille de succès en affaires et en société ? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire
CENTRE BELTONE
J.-R PEYROT dept 26
451 est boul Charest
Québec

INCROYABLE!
SPECIAL
EN PLEINE SAISON
Valeur de $7.99
pour
$1.99
LA PAIRE
COUVRE-CHAUSSURES
en véritable caoutchouc brun pour enfants. Pointures : 6, 7, 8, 9.
Doublure de
VERITABLE
MOUTON
OUVERT TOUS LES SOIRS
BONNE CHALEUR, BON MARCHE
ENCORE CHEZ:
Agnon & FRERE ENR
Les plus grands détaillants de chaussures à Québec
• 260 est, St-Joseph • 896 est, St-Joseph • 180 ouest, St-Vallier • 568, 3e Avenue

Une nouvelle conception de la négociation entre en vigueur pour le rail

MONTREAL (PC) — Une nouvelle conception de la négociation collective, qui avait été mise de l'avant par le ministre fédéral du Travail M. Bryce Mackasey, a été acceptée par les principales compagnies ferroviaires canadiennes et par les huit syndicats représentant leurs 75,000 employés sédentaires.

Le CN e le CP Rail ont annoncé dans un communiqué conjoint, hier, qu'ils avaient accepté la suggestion de M. Mackasey pour qu'un médiateur fédéral soit présent à la table de négociation dès le début des pourparlers dans l'espoir d'en arriver à un accord au moyen de la négociation.

Des contrats collectifs imposés ont été la règle plutôt que l'exception dans le domaine des chemins de fer au cours des récentes années. Les négociateurs ont été incapables d'en arriver à une entente à la table de négociation et les questions restées en litige ont été réglées par l'arbitrage obligatoire ou par une législation fédérale.

Le communiqué des compagnies de chemin de fer déclare que celles-ci sont "prêtes à accorder leur entière coopération pour la mise en oeuvre de cette nouvelle conception".

Ce communiqué faisant suite à un communiqué semblable émis par M. R.C. Smith, président du comité de négociation pour les huit syndicats concernés, et qui accepte d'apporter sa coopération.

Il n'y a toutefois pas eu de réponse de la part d'un autre groupe de huit syndicats représentant les 22,000 travailleurs des ateliers.

M. John Clark, président du groupe des employés d'atelier, a dit qu'un comité spécial se réunira au cours de cette semaine afin de discuter cette offre de médiation de la part du gouvernement.

Celui que l'on mentionne le plus souvent comme devant être choisi à ce nouveau poste de médiateur permanent est M. W.P. Kelly, d'Ottawa, ancien vice-président de la Fraternité des agents de train, qui fait partie du personnel du ministère fédéral du Travail depuis environ deux ans.

On estime que M. Kelly est familier avec tous les aspects de la situation touchant les rapports entre les syndicats et les chemins de fer et serait acceptable par les deux parties.

Demandes syndicales

Les employés non itinérants des chemins de fer ont demandé le premier novembre dernier une hausse de salaire de 32 pour cent pour un contrat de deux ans.

Cette demande a été qualifiée de "dangereusement inflationnaire" par les deux sociétés de chemin de fer, qui déclarent qu'il leur en coûterait, pour une telle augmentation, quelque $145 millions durant les deux ans que durerait le contrat.

Les employés des ateliers mécaniques, qui sont des ouvriers spécialisés, tels les machinistes, les chaudronniers et les électriciens, ont réclamé une hausse de 15 pour cent en un an, en plus d'une augmentation substantielle mais non spécifiée pour les mécaniciens possédant certaines qualifications particulières.

Les contrats collectifs actuels impliquant les 16 syndicats expirent le 31 décembre, de même que celui des agents de train, qui comprend 20,000 conducteurs, serre-freins et employés des cours de triage.

Les agents de train, qui constituent le plus important des syndicats d'employés de chemins de fer, ont demandé une hausse de 20 pour cent pour les employés itinérants et une augmentation de $1 l'heure pour les employés des cours de triage, en plus d'une réduction de deux heures de la journée de travail, actuellement de huit heures.

90e Anniversaire
(1878-1968)
A cette occasion Berlitz vous offre des réductions de 20 à 30% sur tout Berlitz Blitz en:
Anglais - Français
Espagnol
Allemand - Italien
Japonais.
Pour bénéficier des tarifs "90e anniversaire", inscrivez-vous avant le 31 décembre 1968 et prenez, vous aussi, votre Berlitz Blitz, maintenant ou en 1969.
Berlitz
Langues vivantes
Siège Régional,
500 Grande Allée,
Québec - 529-6161
Alma : 668-8888
Chicoutimi : 549-7474
Rimouski : 723-1944

Les émeutes raciales remplacées par la guerre civile ou la guérilla aux E.-U. ?

Par ROD CURRIE

WASHINGTON (P.C.) — L'absence de violence civile aux Etats-Unis depuis avril fait espérer que la série de "longs étés chauds" a pris fin, mais plusieurs considèrent que ce n'est que le calme avant la tempête. Même les plus modérés des leaders noirs du pays préviennent la population du danger que les émeutes ne soient remplacées par la guérilla ou même la guerre civile.

D'autres soutiennent que l'été plutôt "frais" de 1968 n'a été qu'un coup de chance et que la centaine d'émeutes après l'assassinat du pasteur Martin Luther King en avril ont servi de valve de sécurité. Mais nul ne sait vraiment.

Une seule chose est certaine: l'enthousiasme des Noirs dans leur lutte n'a pas diminué. Le groupe noir se demande maintenant s'il faut viser à l'intégration, au contrôle par les Noirs des municipalités à majorité noire pour coexister avec l'Amérique blanche, ou même à la séparation absolue par une république noire formée de plusieurs Etats du Sud, tel que préconisé par certains extrémistes.

Selon Roy Innis, du Congrès pour l'égalité raciale, le but traditionnel de l'intégration est bel et bien mort.

Mais Roy Wilkins, de l'association nationale pour l'avancement des gens de couleur — NAACP — affirme que "l'idée d'abandonner l'intégration comme but n'est jusqu'à maintenant que de la rhétorique".

Pour la paix

"Rien n'offre la paix et l'égalité que peut donner l'intégration".

Quel que soit le but, on pense de plus en plus que les émeutes ont dépassé leur efficacité. Même les militants parlent de plus en plus d'ériger des communautés noires et de développer l'orgueil noir en vue du pouvoir politique éventuel.

Des policiers mieux formés et mieux pourvus ont démontré qu'ils peuvent aller plus vite et plus efficacement en cas d'émeute. L'opinion publique des Blancs, jadis généralement sympathique, s'est durcie et réclame la suppression du vol et des incendies criminels. La plupart des taudis qui formaient des cibles idéales ont été incendiés.

Ce sont les Noirs qui en souffrent le plus, en définitive, tant en pertes de vie qu'en dommages à la propriété et en blessures. Des statistiques indiquent que sur 83 personnes tuées durant les émeutes l'an dernier, environ 10 pour cent étaient des policiers et pompiers et la plupart des autres des civils noirs.

Sterling Tucker, chef respecté de la Ligue urbaine nationale, a déclaré récemment: "Le vrai danger est que les Blancs en aient assez des Noirs et que les Noirs deviennent de plus en plus frustrés devant la lenteur du changement".

La nouvelle tendance se dessine du côté du pouvoir électoral qui a porté plusieurs Noirs à des postes administratifs aux élections de novembre, du côté d'une forme modérée de pouvoir noir ou peut-être d'un style plus à point de guérilla de rue.

Deux groupes

Les diverses factions d'activistes au sein des quelque 20 millions de Noirs américains se sont reformées en deux groupes assez vagues, et il semble que ces deux groupements se rapprochent de quelque façon, mais dans les grandes villes où ils se sont amalgamés, les factions militantes prennent souvent le haut du pavé.

"Nous nous unissons, a dit Tucker, selon notre lien le plus fort, notre négritude. Ceci peut déplaire aux Blancs, mais réussira à nous réunir".

Quelle que soit la nouvelle attitude à l'égard des émeutes, il demeure un fait que rien, depuis plus de 100 ans que l'esclavage a été aboli, n'a aidé plus la cause des Noirs que les émeutes depuis 1964, malgré les morts et le dommage.

Le district de Watts à Los Angeles, par exemple, est passé de l'obscurité à la notorité à l'occasion de 11 jours d'émeutes en 1965 et a obtenu de l'aide de toutes sortes. Lorsque Washington, Détroit, Cleveland et d'autres villes ont connu la violence le printemps dernier, Watts est demeuré relativement calme.

Mais Ocie Pastard, travailleur social qui a vu Watts brûler, affirme que "la prochaine phase est la guérilla, à moins qu'on ne procède à des changements essentiels au système du racisme".

Ces changements sont peut-être déjà entrepris. Selon plusieurs observateurs de la scène raciale, le mouvement le plus inquiétant des dernières années a été l'explosion de l'insurrection noire, plutôt que l'émeute, à Cleveland.

Les "policiers racistes"

Des Noirs armés ont engagé des combats en règle avec des policiers en juillet dernier: trois agents blancs et trois Noirs ont été tués.

Plus récemment, à San Francisco, le maire Joseph Alioto a demandé une enquête sur les Black Panthers après une bataille rangée au cours de laquelle trois policiers ont été blessés et huit Noirs arrêtés. La fusillade a pris place à moins de 100 verges d'une station de police et Alioto a demandé qu'on enquête "sur toute organisation qui encourage qu'on tire sur les policiers."

Des organisations de jeunes Noirs pour "protéger notre communauté contre les policiers racistes" ont germé à travers les Etats-Unis.

Selon Robert Tindal, directeur de la section de Détroit de la NAACP, "si l'attitude des policiers ne change pas, ils subiront certainement des représailles."

Les "vigilants" s'arment également dans les quartiers blancs et il se trouve des femmes et des adolescents apprenant à manier les armes. Les pouvoirs publics voient là un danger immense.

Récemment, la capitale américaine s'est trouvée au bord d'une nouvelle explosion dans les ghettos, à la suite d'une fusillade des policiers.

Pourtant, lors des dernières élections, le pays dans son ensemble a rejeté l'extrémisme sous toutes ses formes en négligeant le ségrégationniste George Wallace et deux candidats noirs radicaux: Dick Gregory et Eldridge Cleaver.

Ce fut la voix de la "majorité silencieuse", non pas celle des individus qui ont de l'influence pour construire ou incendier.

Les radicaux

Il semble aussi que l'influence des groupes les plus modérés a diminué. L'influence de la Conférence du leadership chrétien du Sud, que dirigeait King, semble avoir disparu avec lui.

Le mouvement radical du Comité étudiant de coordination non-violente n'est guère qu'une collection d'initiales depuis que Stokeley Carmichael est passé aux Black Panthers, véritable organisation militante nationale.

Ce qu'il reste à accomplir, selon les leaders noirs, est immense. On n'a qu'effleuré la surface du problème en dépensant des millions pour le bien-être, le recyclage, en encourageant le capitalisme noir des ghettos et en offrant des prêts à faible intérêt pour l'amélioration des quartiers résidentiels.

On a abondamment parlé récemment de la législation sur l'habitation, l'enregistrement des électeurs et les droits civils, mais son effet a été limité. Dans le Sud, en particulier, plusieurs Noirs sont si éprouvés par la pauvreté et l'ignorance et séparés du reste de la vie américaine qu'ils ignorent même ces lois.

Selon le président Johnson, "il est vrai que nous avons fait du chemin et bien des promesses. Nous avons même amélioré la vie de bien des gens, mais nous sommes encore loin d'avoir tout accompli."

Troubles possibles

Des statistiques récentes indiquent que seulement quelque 14 pour cent des étudiants noirs de 11 Etats du Sud fréquentent des écoles d'où la ségrégation est bannie. Le chômage chez les Noirs est encore le double de celui des Blancs.

Un rapport récent de la commission américaine sur les droits civils, agence indépendante créée par le Congrès en 1957, indique l'ampleur des troubles possibles hors des villes du Nord.

"L'échec des agences fédérales à faire respecter les lois sur les droits civils empêche bien des Noirs de participer aux avantages de l'avancement économique dans le Sud, dit le rapport.

"Le statut économique de la plupart des Noirs de 16 comtés noirs de l'Alabama n'a guère évolué depuis que la commission a tenu une enquête à Montgomery, il y a 10 ans. Les témoignages lors de notre enquête de 1968 ont démontré que les Noirs de ces comtés se voient encore refuser des chances égales dans les programmes agricoles, l'éducation, l'emploi et la santé et le bien-être, simplement parce qu'ils sont noirs."

L'amour du Grand Nord

INUVIK, T.-N.-O. (P.C.) — Le Père Joseph Adams, missionnaire oblat, est depuis 32 ans en amour avec le Grand Nord canadien. Il est venu dans les Territoires du Nord-Ouest en 1936 comme missionnaire. Il dit aujourd'hui la messe dans une église en forme d'igloo et assure son ministère auprès des gens qu'il aime.

Maintenant âgé de 60 ans, le Père Adams, Belge de naissance, affirme que ce dont on a besoin dans les territoires ce sont des chances égales pour tous.

"C'est une bonne terre, immense. Un jour, je pense que les Territoires du Nord-Ouest devront être divisés pour servir aux gens."

Le Père Adams vit à Inuvik — à 1,000 milles au nord d'Edmonton — depuis 1957, année de convalescence après une tuberculose contractée au cours des années passées avec les Esquimaux.

Un jour, il mena son traîneau à chiens durant 19 heures pour porter un médicament à un enfant. Au retour, il fut pris dans une tempête et, aveuglé par la neige, laissa les chiens aller à leur gré.

"Au bout d'un temps, je sentis que le traîneau était arrêté et je vis que les chiens avaient trouvé abri sous le porche d'un igloo." désert avant de se rétablir assez pour rentrer à Baychimo, à l'entrée de l'anse Bathurst.

AUTRES PROBLEMES

Mais quelques jours, plus tard, se remettant encore de cette épreuve, il apprit qu'une vieille Esquimaude était mourante.

Il se rendit chez la moribonde et il croit que c'est là qu'il attrapa la tuberculose.

Il préfère cependant parler des problèmes d'autrui.

"L'un des pires problèmes des indigènes d'Univik et de la région aujourd'hui est l'alcool, dit-il Lorsqu'on leur a donné le droit de boire de l'alcool, on aurait dû leur apprendre comment en user."

Le Père Adams exerce aussi son ministère sur la terre qu'il habite.

"Si on ne s'y prend pas comme il faut, dit-il, on perd son temps. L'an dernier, j'ai épargné $1,000 en cultivant mes propres légumes".

Il considère que 18 pour cent des terres du Nord-Ouest sont un sol arabe de première classe. Pour sa part, il y a cultivé de l'avoine, des pommes de terre, des tomates et des choux sans aucune difficulté.

Son secret est de planter la graine aussi tôt que possible, dès la fonte des glaces sur le fleuve Mackenzie.

EN HOMMAGE AU PUBLIC
à l'occasion du
TRENTIÈME ANNIVERSAIRE
DE CBV/980

30

RADIO CANADA
PRÉSENTE
UN GRAND SPECTACLE
EXCLUSIVEMENT QUÉBÉCOIS
DE RADIO VARIÉTÉS
AU PALAIS MONTCALM
le jeudi soir 5 décembre à 20 h 30

AU PROGRAMME

Jacqueline Martel, *soprano*
Guy Bourassa, *pianiste*
Sylvain Lelièvre, *chansonnier*
Les Petits Bonheurs, *ensemble vocal*
Jean Guy, *comédien*
Gérard Hébert, *pianiste populaire*
et un orchestre de 45 musiciens
sous la direction de Françoys Bernier
Gérard Potvin et Renée Hudon
animeront ce RADIO-VARIÉTÉS
Une réalisation de Pierre Boutet

Le public est cordialement invité à assister à ce spectacle. L'ENTRÉE EST LIBRE. Vous n'avez pas besoin de laissez-passer.

Vachon...un frais délice! gâteaux Vachon cakes

LA TÉLÉVISION
A QUEBEC

3 WCAX-TV BURLINGTON	4 CFCM-TV QUÉBEC	5 CKMI-TV QUEBEC
7 CHLT-TV SHERBROOKE	8 WMTW-TV MT WASH.	10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT-TV QUEBEC	12 CFCF-TV MONTREAL	13 CKTM-TV TROIS-RIVIERES



HORAIRE DES POSTES LOCAUX ET DES POSTES TRANSMIS PAR CABLE

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

AUJOURD'HUI – MERCREDI

P.M.

6.00 3—World of Sports
5—Dateline
7—Troisième édition
8—Six O'Clock Movie
10—Télé-Métro (*)
11—Tour à tour
12—The Pierre Berton Show (*)
13—Bloc des nouvelles

6.15 3—Weatherwise
7—Météo — Sports
11—Téléjournal
6.24 11—Ici Québec
6.25 3—Newstime
6.30 4—Panoramonde
5—Mothers In Law (*)
7—Jinny (*)
12—Pulse (*)
13—Votre spectacle

6.40 10—Sports-Images (*)
6.46 11—Aujourd'hui
6.50 10—Télé-Métro (*)
7.00 3—CBS News (*)
4—Dix à Dix (*)
5—Laugh In (*)
7—Soeur volante (*)
10—Dernière heure (*)
12—Star Trek (*)
715 10—Télé-Métro (*)
7.30 3—Daktari (*)

4—Les Grandes Productions — "Miracle en Alabama" (3-A) E.-U. 1962. Drame psychologique d'A. Penn, avec Ann Bancroft et Patty Duke. — Une éducatrice entreprend de dompter la nature sauvage d'une petite fille sourde, muette et aveugle. Histoire authentique d'Helen Keller.— Sujet exploité avec talent et originalité.

7—Boni populaire Desjardins (*)
8—Here Come The Brides (*)
10—Les Grandes Productions
11—Commando du désert (*)
8.00 5—Mission Impossible (*)
7—Soirée du hockey (*)
11—Soirée du hockey (*) New York à Montréal
12—NHL Hockey (*)
13—Soirée du hockey (*)
8.30 3—Goods Guys (*)
8—Peyton Place (*)
9.00 3—Beverly Hillbillies (*)
5—Public Eye (*)
8—Wednesday Night Movie (*)
9.30 3—CBS Playhouse 2 (*)
4—Réal Giguère Illimitée (*)
5—Festival (*)
10—Réal Giguère Illimitée (*)
10:16 7—Les Martin (*)
11—Les Martin (*)
13—Les Martin (*)
10.30 12—River Inn (*)
10.45 4—Panoramonde
7—Téléjournal
10—Dernière heure et météo (*)
11—Téléjournal
13—Téléjournal
11.00 3—Channel 3 Night Beat
5—CBC-TV News
7—Dernière édition
8—11 O'Clock Report
10—La ronde des sports (*)
12—The National News (*)
11.04 11—Ici Québec
13—Bloc des nouvelles
11.15 4—Où ?
7—Cinéma 7
10—Cinéma
13—Cinéma

11.17 11—Cinéma : "Un taxi pour Tobrouk" (5-A) — France 1960. Film de guerre de D. de la Patellière, avec Lino Ventura et Charles Aznavour. — Quatre soldats français regagnent leurs lignes avec un prisonnier allemand. Courage. Respect de l'ennemi vaincu.

11.20 4—Heure Exquise : "Monsieur Bossemans" (5-A) Fr. 1939. Comédie de G. Schoukens, avec Gustave Libeau et Marcel Roels. — Rivalité sportive entre deux familles sur le point d'unir leurs enfants. — Divertissement honnête.
5—Viewpoint
12—Pulse (*)
11.25 5—Late Scores & Editorial
11.30 3—Late Show
8—Joey Bishop Show (*)
11.31 5—The Golden Era : "Professor Beware"
11.40 12—Pajama Playhouse
A.M.
12.15 13—Ciné-Soir
12.45 10—Dernière édition
12.50 10—Fermeture
1.00 11—Fin des émissions
13—Nouvelles anglaises
1.04 4—Postlude
1.10 3—Sign Off
4—Musique Marc Legrand
13—Fin des émissions
1.20 4—Fin des émissions

(*)—**Programmes en couleurs**

DEMAIN – JEUDI

A.M.
6.00 3—Test Pattern
7.05 3—CBS Morning News (*)
7.15 10—Mire et musique
7.30 7—Les lève-tôt
8—News
10—Les p'tits bonshommes
7.45 8—Farm and Home (*)
10—Métro-matin (*)
7.55 3—Morning News
8.00 3—Captain Kangaroo (*)
4—Mire — Musique — Météo — Heure — Manchettes
7—Première édition
8—Bachelor Father
8.15 4—Dessins animés
12—Sign-On And Newsroom 12
8.25 4—Musique Marc Legrand
8.30 7—Super Car
8—Bullwinkle
12—Noranda Lectures
13—Mire et musique
8.35 5—Le Babillard
8.45 4—Yé yé quelle heure ?
10—36 - 24 - 36 (*)
9.00 3—Merv Griffin
7—Cousins-cousines
8—Morning Movie
10—Toast et café (*)
11—Mire et musique
13—A la bonne heure
9.15 4—Toast et café (*)
5—Test Pattern & Music
9.25 11—Aujourd'hui à CBVT
9.28 5—Opening
9.30 5—Quebec School Telecasts
11—Courrier du désert
12—Romper Room (*)
13—Caméra 13
9.45 5—Quebec School Telecasts
10.00 3—The Lucy Show (*)
5—Canadian Schools (*)
7—Télévision scolaire
10—Voie de femmes (*)
11—Télévision scolaire "Découverte dans la forêt"
12—Magic Tom (*)
13—Télévision scolaire
10.15 4—En forme
10.30 3—Beverly Hillbillies (*)
4—Bien à vous . . . St-Georges
5—Friendly Giant (*)
7—En mouvement
8—Dick Cavett Show (*)
10—Leçons de beauté (*)
11—En mouvement
12—Ed Allen (*)
13—En mouvement
10.45 5—Chez Helene
7—Monsieur Surprise présente
10—L'école du bonheur (*)
11—Monsieur Surprise présente *
13—Monsieur Surprise présente *
11.00 3—Andy of Mayberry
4—L'école du bonheur (*)
5—Mr. Dress Up
7—La souris verte
10—Voie de femmes (*)
11—La souris verte
12—Bewitched
13—La souris verte
11.15 4—La reine du volant
7—Théâtre des petits (*)

11—Cinéma : "Marqué par la haine" (4) E.-U. 1955. Film biographique de R. Wise, avec Paul Newman et Pier Angeli. La vie du boxeur Rocky Graziano qui deviendra champion du monde. Etude psychologique intéressante. Brutalité.

13—L'école du bonheur
11.26 5—Pick Of The Week (*)
11.30 3—Dick Van Dyke
7—Les joyeux naufragés
10—Eternel amour
12—Marriage Confidential
13—Tante ficelle
11.45 4—Palmarès
11.55 5—CBC-TV News
P.M.
12.00 3—Love Of Live (*)
7—Midi 7
8—Bewitched
10—Les récits du capitaine (*)
12—In Town (*)
13—Bloc des nouvelles
12.10 10—Les manchettes
12.15 4—Actualité — Editorial
10—Ciné-Roman
13—Les petites annonces
12.25 3—CBS News (*)
12.30 3—Search For Tomorrow (*)
4—De tout, de tous
7—Deuxième édition
8—Treasure Island (*)
10—Ciné-Jeudi
12—The Big Spenders (*)
12.45 7—Météo — Sports
13—Télé-Matinée
1.00 3—One O'Clock Weather
4—Scopiquizz
7—Pêle-mêle (*)
8—Dream House (*)

11—Cinéma : "Nefertiti, reine du Nil" (5) It. 1961. Film d'aventures de F. Cerchio, avec Jeanne Crain et Edmund Purdom. — La fille d'un grand prêtre, promise à un pharaon, s'éprend d'un sculpteur. Sens du devoir. Ambition. Danse sensuelle.

12—The Mike Douglas Show (*)
1.03 3—Across The Fence
1.15 3—Channel 3 Presents
13—Les plus beaux films
1.30 3—As The World Turns (*)
4—Voie de femmes (*)
8—Funny You Should Ask (*)
2.00 3—Love in a Many Splendored Thing (*)
4—Entre nous, Tic Tac 4
8—The Newlyweds (*)
10—Ciné-Jeudi
2.30 3—Guiding Light (*)
5—Test Pattern & Music
8—Dating Game (*)
11—Ni oui ni non (*)
12—Perry's Probe (*)
2.50 5—Prelude
3.00 3—Secret Storm (*)
5—Take Thirty
7—Femme d'aujourd'hui
8—General Hospital (*)
11—Femme d'aujourd'hui
12—People In Conflict (*)
13—Femme d'aujourd'hui
3.30 3—Edge Of Night (*)
4—Hé, les Gars !
5—Edge Of Night (*)
8—One Life To Live (*)
10—Madame s'amuse (*)
12—Doctor's Diary (*)
4.00 3—Houseparty
4—M. Jet
5—The Weather Sex (*)
7—Bobino (*)
8—Dark Shadow (*)
10—La cabane à Midas (*)
11—Bobino (*)
12—Littlest Hobo
13—Bobino (*)
4.25 3—CBS News (*)
4.30 3—Perry Mason
5—Trans World Top Team
7—Pirate Maboule (*)
8—Maverick
10—Rin-Tin-Tin
11—Pirate Maboule (*)
12—Family Theatre
13—Pirate Maboule (*)
4.40 4—Rin Tin Tin
5.00 5—Cartoons
7—Perry Mason
10—De 5 à 6 (*)
11—Bidule et Tarmacadam
13—Bidule et Tarmacadam
5.10 4—Le 5 à 6
5.30 5—Corsairs (*)
8—The 5:30 Report
11—Cadets de la forêt (*)
13—Popeye avec oncle Claude
6.00 3—World Of Sports
4—Snow Jet (*)
5—Dateline
7—Troisième édition
8—Six O'Clock Movie
10—Télé-Métro (*)
11—Tour à tour
12—The Pierre Berton Show (*)
13—Bloc des nouvelles
6.15 3—Weatherwise
7—Météo — Sport
11—Téléjournal
6.24 11—Ici Québec
6.25 3—Newstime
6.30 4—Panoramonde
5—Gentle Ben (*)
7—Cher oncle Bill (*)
12—Pulse (*)
13—Le club des étoiles
6.40 10—Sports-Images (*)
6.46 11—Aujourd'hui
6.50 10—Télé-Métro (*)
7.00 3—CBS News (*)
4—Signé : Ti-Blanc Richard
5—Smothers Brothers (*)
7—Commando du désert (*)
8—Bewitched (*)
10—Dernière heure (*)
12—Lassie (*)
13—L'homme de fer
7.15 10—Télé-Métro (*)
7.30 3—Blondie (*)
4—Cinéma Kraft : "Les tontons flingueurs" (4) Fr. 1963. Comédie policière de G. Lautner, avec Lino Ventura et Bernard Blier. En mourant, un gangster confie ses affaires à sa fille. — Humour et désinvolture. Tueries et malhonnêtetés dans un contexte fantaisiste.

7—Vive la compagnie (*)
8—Hollydood's Finest (*)
10—Cinéma Kraft
11—Hebdo-Sport
12—Camera Call (*)
8.00 5—Telescope (*)
7—Les grands films
8—Hawaï 5 - 0 (*)

11—Les grand films (*) : "Le salaire de la violence" (4) E.-U. 1957. Western de P. Karlson, avec Van Heflin et Tab Hunter. — Un riche et puissant rancher éduque durement ses deux fils. Bons moments de tension. Orgueil et esprit de domination.

12—It's Happening (*)
13—Les grands films (*)
8.39 5—Name Of The Game (*)
12—The Dean Martin Show (*)
9.00 3—Thursday Night Movie
5—Vrai de vrai (*)
10—Vrai de vrai (*)
9.30 4—Coup de filet (*)
8—Special (*)
10—Coup de filet (*)
12—Mannix (*)
9.45 7—Tirez au clair
11—Tirez au clair
13—Tirez au clair
10.00 4—Secret bien gardé (*)
5—F.B.I. (*)
10—Secret bien gardé (*)
10.30 4—10/30
8—The Ugliest Girl in Town (*)
10—Nous deux (*)
12—Our World (*)
10.45 4—Panoramonde
7—Politique provinciale
10—Dernière heure et météo (*)
11—Politique provinciale : "Union Nationale"
13—Politique provinciale
11.00 3—Channel 3 Night Beat
5—CBC-TV News
7—Téléjournal
8—The 11 O'Clock Report
10—La ronde des sports (*)
11—Téléjournal
12—The National News (*)
13—Téléjournal
11.15 4—Où ?
10—Cinéma

11.20 4—Heure Exquise : "Du sang à l'aube" (5) Esp. 1953. Drame d'espionnage de R. Gil, avec Maria Felix et Fernando Lamas. Un commandant espagnol s'éprend d'une espionne allemande. Belles images.

5—Editorial & Late Scores
7—Dernière édition
11—Ici Québec
12—Pulse (*)
13—Bloc des nouvelles
11.26 5—Contact
11.30 3—Late Show
7—Cinéma 7
8—Joey Bishop Show (*)
11—Les incorruptibles
13—Ciné-Soir
11.40 12—Pajama Playhouse
A.M.
12.30 4—Postlude
11—Fin des émissions
12.45 10—Dernière édition
12.50 10—Fermeture
12.54 3—Sign-Off
1.00 13—Nouvelles anglaises
1.10 4—Musique Marc Legrand
13—Fin des émissions
1.20 4—Fin des émissions

(*)—**Programmes en couleurs**

Après plusieurs années de "saupoudrage", l'aide du Canada à l'étranger se concentre

par Renald KEROACK

La participation du Canada à de nombreux organismes internationaux de développement international est bien connue. L'aide extérieure canadienne s'étend, en fait, à plus de 135 pays du monde, et cela sous diverses formes : aide financière, assistance technique, accueil de boursiers et de stagiaires.

Naturellement, les programmes de coopération du gouvernement canadien visent d'abord le développement de pays bien différents, ceux qui appartiennent au tiers monde. L'aide canadienne au tiers monde, cela correspond à 65 pays; cette aide s'effectue dans le cadre d'ententes bilatérales ou prend la forme d'aide multilatérale. L'assistance au développement de l'Amérique latine, par exemple, se fait par un fonds spécial de prêts constitué par le Canada à la Banque interaméricaine de développement. Le Canada fait aussi partie de la Banque asiatique de développement.

Dans les années passées, l'expérience avait largement démontré l'insuffisance d'une aide éparpillée, et c'est pourquoi le Canada s'efforce maintenant de concentrer son assistance : Il existe ainsi des pays ou des régions de concentration de la coopération canadienne, où non seulement des ressources du pays sont principalement concentrées mais où les programmes eux-mêmes sont étroitement coordonnés en vue d'un impact maximum. L'agence canadienne de développement international publiait récemment un tableau des différentes régions du monde vers lesquelles se porte l'assistance canadienne, le lecteur pourra juger par lui-même de l'orientation présente de la politique d'aide du gouvernement d'Ottawa.

ASSISTANCE FINANCIERE

PLAN DE COLOMBO
(Asie du Sud-Est)

Inde	de 1952 à 1968 :	$514,576,800
Pakistan	de 1952 à 1968 :	$227,743,300
Ceylan	de 1952 à 1968 :	$ 43,841,900
Malaysia	de 1954 à 1968 :	$ 14,606,700
Thaïlande	de 1954 à 1968 :	$ 2,902,000
Sud-Vietnam	de 1955 à 1968 :	$ 5,786,200
Cambodge et Laos	de 1954 à 1968 :	$ 2,243,100
Autres pays	de 1951 à 1968 :	$ 18,641,600
Déboursés totaux	de 1951 à 1968 :	$840,341,600

A noter que le Sud-Vietnam, le Cambodge et le Laos, pays de l'ancienne Indochine française, ont constitué très tôt la première "extension francophone" de l'aide extérieure canadienne, immédiatement après que le Plan de Colombo eut engagé le Canada dans le domaine nouveau de l'assistance aux pays en voie de développement.

Sont compris dans "les autres pays" du Plan de Colombo: l'Afghanistan, la Birmanie, Brunéi, la Corée, l'Indonésie, les Iles Maldives, le Népal, les Philippines, les Samoa occidentales et Singapour. Ces pays, en y incluant la Thaïlande, le Cambodge, le Laos et le Comité de développement du Mékong ont bénéficié, en 1966-1967, d'une assistance globale de $2,650,000.

PROGRAMME SPECIAL D'ASSISTANCE AUX PAYS AFRICAINS DU COMMONWEALTH

Ghana	de 1959 à 1968 :	$ 14,080,000
Nigeria	de 1960 à 1968 :	$ 14,077,000
Tanzanie	de 1962 à 1968 :	$ 7,761,100
Kenya	de 1962 à 1968 :	$ 4,601,500
Ouganda	de 1961 à 1968 :	$ 3,219,100
Nouvelle Communauté est-africaine en	1968 :	$ 145,400
Autres déboursés pour le PSAPAC	1961-1968 :	$ 5,746,800
Déboursés totaux pour le PSAPAC	1959-1968 :	$ 49,631,000

Sont compris dans les autres pays du PSAPAC : le Botswana, la Gambie, le Lesotho, le Malawi, l'Ile Maurice, la Rhodésie (il se trouve encore des boursiers noirs de la Rhodésie au Canada, qui y ont entrepris leurs études avant la déclaration unilatérale d'indépendance de ce pays(, le Sierra-Leone, le Swaziland et la Zambie. Ces pays, en y incluant l'Ouganda et un Fonds régional spécial, ont bénéficié, en 1966-1967, d'une assistance canadienne de $2,300,000.

ETATS DE L'AFRIQUE FRANCOPHONE (EFA)

Rwanda	de 1964 à 1968 :	$ 2,671,300
Cameroun	de 1962 à 1968 :	$ 2,641,700
Sénégal	de 1963 à 1968 :	$ 1,827,300
Tunisie	de 1965 à 1968 :	$ 3,021,000
Algérie	de 1965 à 1968 :	$ 1,449,800
Maroc	de 1963 à 1968 :	$ 1,959,000
Congo-Kinshasa	de 1963 à 1968 :	$ 790,000
Autres pays EFA	de 1962 à 1968 :	$ 4,828,100
Déboursés totaux	de 1962 à 1968 :	$ 19,188,200

C'est dans ce pays que le Canada a confié au T.R.P. Georges-Henri Lévesque, O.P., le soin de créer de toutes pièces une université nationale.

Dans "les autres pays" sont compris : le Burundi, Congo-Brazzaville, la Côte-d'Ivoire, le Dahomey, le Gabon, la Guinée, la Haute-Volta, le Mali, le Niger, la République centrafricaine, Madagascar, le Tchad et le Togo. En 1966-1967, ces pays, en y incluant le Sénégal, ont reçu une aide globale de $1,800,000.

ANTILLES DU COMMONWEALTH

Fédération (de courte durée) des Antilles	de 1959 à 1963 :	$ 7,349,800
Jamaïque	de 1958 à 1968 :	$ 3,561,700
Trinité et Tobago	de 1964 à 1968 :	$ 5,101,100
Guyane	de 1961 à 1968 :	$ 3,553,200
Honduras britannique, Barbade et les 7 petites îles	de 1961 à 1968 :	$ 8,630,000
Université des Antilles	en 1967 et 1968 :	$ 638,500
Déboursés totaux	de 1958 à 1968 :	$ 28,834,300

Une cinquième zone d'assistance comprend, depuis 1964, toute l'Amérique latine. A la suite d'un accord avec la Banque interaméricaine de développement, le Canada a constitué un Fonds spécial de prêts de développement dans lequel il a versé $10,000,000 chaque année. Avec l'apport 1968-1969, le total s'élève à $50,000,000, dont un peu plus de la moitié a déjà été engagée pour la réalisation de 11 projets de développement dans les pays ou régions suivants : El Salvador, Bolivie, Paraguay, Argentine, Chili, Equateur, Amérique centrale, Colombie, Mexique et Pérou. La BID sert d'agent pour le Canada et celui-ci doit approuver chacun des prêts de développement.

Hors programme, en quelque sorte, le Canada a aussi apporté de l'aide à divers autres pays du Commonwealth : $203,600 de 1960 à 1968; ainsi qu'à la République dominicaine en 1966 ($298,300), à l'Ethiopie ($100) et à la Tunisie ($641,-700) en 1968. La contribution du Canada au Programme des bourses d'étude du Commonwealth s'est élevée à $7,082,400 de 1960 à 1968; celle au Fonds d'urgence international, à $15,503,400 de 1951 à 1968; et celle aux Organismes bénévoles à $2,963,800 de 1966 à 1968. Le total de ces déboursés "hors programme", de 1951 à 1968, s'élève à $26,693,300.

ENSEIGNANTS

Le nombre des enseignants envoyés dans le tiers monde par le Bureau de l'aide extérieure (aujourd'hui l'Agence canadienne de développement international) ne s'élevait qu'à 16 en 1960; il était passé, quatre ans plus tard, à 294 et fut de 682 l'an dernier. Depuis quelques années, ce sont les effectifs enseignants canadiens-français, québécois dans une proportion supérieure à 85 pour cent, qui accusent la plus forte progression : 7 en 1961, 238 en 1966-1967 et 278 en 1967-1968. Ces effectifs, pour 1968-1969, atteignent le chiffre record de 328, soit cinquante de plus que l'an dernier.

Il y avait, en 1967, 104 enseignants canadiens dans les différents pays de l'aire du Plan de Colombo; 339 dans les pays de l'Afrique du Commonwealth; 278 en Afrique francophone et 145 dans les Antilles du Commonwealth.

Il faut inscrire au compte de l'aide canadienne "francophone" les 19 enseignants envoyés, en 1967-1968, au Sud-Vietnam (1 professeur universitaire — dans ce pays l'aide est principalement, comme les circonstances l'exigent, de caractère médical et humanitaire), au Cambodge (10 enseignants) et au Laos (8 enseignants).

ASSISTANCE TECHNIQUE

Afrique francophone	conseillers	enseignants	étudiants et stagiaires
1962	—	15	—
1963	—	30	3
1964	1	83	26
1965	18	171	91
1966	72	256	160
1967	98	297	310

Le total, pour "l'assistance technique", de 1962 à 1968, s'est élevé à $13,116,100, les investissements pour l'éducation durant la même période étant de $1,836,200.

On peut noter que la plus importante (en nombre) de toutes les missions de conseillers et experts du Canada dans le tiers monde est canadienne-française : 50 médecins et infirmières (la plupart de l'hôpital Sainte-Justine de Montréal) qui sont en train de lancer un hôpital d'enfants à Tunis.

L'Université nationale du Rwanda a été créée avec le concours d'un important contingent universitaire canadien-français (sous la direction du T.R.P. Georges-Henri Lévesque, O.P., médaille du Service du Canada, qui est recteur de cette institution africaine d'enseignement supérieur).

Voici, par pays, le nombre des enseignants canadiens-français envoyés par l'Agence canadienne de développement international dans le tiers monde (chiffres 1968-1969) : Algérie 16; Cameroun 62; Congo-Brazzaville 2; Congo-Kinshasa 4; Côte d'Ivoire 36; Dahomey 12; Gabon 2; Madagascar 7; Mali 3; Maroc 13; Niger 5; Rwanda 24; Sénégal 54; Tchad 14; Togo 15; Tunisie 45; Cambodge 8; Laos 6. Total de 328.

Certains de ces enseignants canadiens-français ont même employé leurs loisirs à la préparation de manuels maintenant utilisés dans les pays où le Canada les a envoyés. M. Jean-Gérald Robichaud, de Montréal, est l'auteur d'un cours de chimie qui a été adopté dans les lycées techniques tunisiens, en dernière année du secondaire. MM. Pierre-Ivan Laroche et Pierre Charland ont vu le manuel de français qu'ils ont composé, adopté par l'Office de formation professionnelle et de l'emploi de la Tunisie. M. Raymond Sauvé, de Trois-Rivières, a été nommé Chevalier de l'Ordre Royal du Cambodge pour un manuel de dessin industriel.

Le champion de tennis de la Tunisie, qui a même représenté ce pays en Italie, est un enseignant canadien-français, M. Michel Dufour, de Chicoutimi !

BOURSIERS ETRANGERS

A cause de sa participation à l'entraide internationale et aux divers organismes internationaux qui s'occupent de développement (Plan de Colombo, Programme d'assistance aux Antilles du Commonwealth, Programme spécial pour l'Afrique du Commonwealth, autres pays du Commonwealth, Plan des bourses d'étude du Commonwealth, Programme d'assistance à l'Afrique francophone, Plan d'aide à l'Amérique latine, Nations Unies, Association de Vancouver pour les Nations Unies, l'UNESCO, l'O.A.A. (FAO), l'O.A.C.I. (ICAO), l'O.I.T. (ILO), l'AID et "autres"), le Canada a reçu de plus de 135 pays, de 1950 à la fin de 1967, 9,998 "boursiers" . . .

Dans le cadre de ses propres programmes de coopération, le Canada, par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international, s'occupe actuellement de 2,200 étudiants étrangers. Ils sont accueillis dans des institutions de toutes les provinces. Il y en a 844 en Ontario et 498 au Québec. L'Alberta, le Nouveau-Brunswick, la Colombie-Britannique et le Manitoba accueillent le plus grand nombre des étudiants dans les huit autres provinces.

Deux années durant, en 1964-1965 et en 1965-1966, le plus fort contingent national fut francophone : des étudiants du Sud-Vietnam, qui se dirigèrent presque tous vers les institutions d'enseignement supérieur ou technique du Québec.

Voici les chiffres de 1967 pour les différentes régions ou l'Agence canadienne de développement international poursuit des programmes d'accueil d'étudiants et de stagiaires (le chiffre entre parenthèses est celui des étudiants ou stagiaires du pays accueillis au Canada en vertu d'autres programmes internationaux) :

Plan de Colombo — Inde 9 (15); Pakistan 43 (7); Ceylan 25 (7); Malaysia 68 (2); Sud-Vietnam 38; Cambodge 1 (2); Laos 20 (1); Thaïlande 86 (1); Afghanistan 3; Birmanie 1 (1); Brunéi 2 (1); Corée 15 (1); Indonésie 35; Népal 3 (1); Philippines 18 (5); Singapour 25 (1).

Antilles du Commonwealth — Jamaïque 28 (4); Trinité 16; Guyane 29 (7); Honduras britannique 27; Barbade 24 (1); Iles Sous-le-Vent 35 (2); Iles du Vent 35 (3); Université des Antilles 20.

Afrique du Commonwealth — Ghana 55 (1); Kenya 23 (4); Nigeria 39 (8); Tanzanie 37; Botswana 5; Gambie 1 (1); Lesotho 7; Malawi 6 (2); Ile Maurice 2 (2); Ouganda 13 (2); Rhodésie 11; Sierra-Leone 7 (2); Swaziland 6; Zambie 16 (1).

Afrique francophone — Algérie 44; Cameroun 25; Congo-Kinshasa 11; Congo-Brazzaville 1; Maroc 7; Rwanda 9; Tunisie 6; Burundi 1; Côte-d'Ivoire 7; Dahomey 9; Gabon 4; Guinée 3; Mali 4; Niger 1; République centrafricaine 4; Madagascar 9; Sénégal 14; Tchad 3; Togo 16; Haute-Volta 7.

Les totaux pour ces pays depuis 1950 jusqu'à la fin de 1967 sont les suivants : Algérie 55 dont (1); Cameroun 70 dont (3); Congo-Kinshasa 93 dont (25); Congo-Brazzaville 11; Maroc 43 dont (27); Rwanda 10; Tunisie 41 dont (23); Burundi 1; Côte-d'Ivoire 7 dont (1); Dahomey 9 dont (3); Gabon 4; Guinée 24 dont (21); Mali 14 dont (3); Niger 1; République centrafricaine 4; Madagascar 22; Sénégal 19 dont (1); Tchad 10; Togo 43 dont (4); Haute-Volta 11 dont (1).

Amérique latine — Grâce à divers programmes internationaux, 260 étudiants ou stagiaires latino-américains sont venus parfaire leur formation au Canada entre 1950 et la fin de 1967 (25 francophones d'Haïti). Le Canada, qui, depuis 1964, apporte de l'aide à l'Amérique latine par un Fonds spécial de prêts de développement, étudie depuis quelque temps la possibilité de programmes directs d'assistance technique. Déjà il a étendu à celle-ci les avantages du Fonds spécial de prêts en approuvant, en juin 1967, un prêt de $4,250,000 en faveur de l'Université technique d'Etat du Chili. Grâce à ce prêt sans intérêt, qui prévoit des bourses pour 75 diplômés chiliens et l'envoi de conseillers, d'experts et de matériel de laboratoire canadiens, 10 étudiants du Chili sont actuellement à l'Université de Toronto.

Des instruments récupérés du lit de l'océan arctique

Par DAVE McINTOSH

OTTAWA (PC) — Le service de recherche de la Défense nationale, intéressé à la mise au point d'un réseau de détection de sous-marins sous les glaces de l'Arctique canadien, a réussi cet été, à sa station d'Esquimalt, en Colombie-Britannique, à récupérer quatre boîtes d'une tonne d'instruments du lit de l'Arctique.

On s'est servi alors d'un sous-marin miniature de recherche pour la première fois dans l'Arctique canadien.

Cinq caisses contenant des instruments divers avaient passé un an au fond de l'océan pour y enregistrer des bruits sous-marins.

Les bruits, sur bandes magnétiques, serviront à l'avenir à la mise au point d'appareils de détection pour la navigation.

Quatre caisses ont été récupérées du fond de l'océan au cours d'une croisière de six semaines du brise-glace "Labrador" de la garde côtière canadienne.

A la même occasion, le sous-marin "Pisces I", contenant deux hommes, a effectué 20 plongées. L'appareil a été conçu et dirigé par la firme International Hydrodynamics, de Vancouver.

"Pisces I" a plongé jusqu'à une profondeur de 1,800 pieds, relié au "Labrador" par un câble de 4,000 pieds, de façon à ne pas être entraîné par les glaces.

REGIONS VIERGES

Bernard Pelletier, géologue marin de l'Institut d'océanographie de Bedford, en Nouvelle-Ecosse, a examiné les dépôts du lit marin, et Richard Herlinveaux, du groupe océanographique du Pacifique, de Nanaimo, en Colombie-Britannique, a photographié la faune du lit de l'océan dans des régions jamais explorées auparavant.

Les caisses d'instruments sont remontées automatiquement à la surface, après l'émission, depuis le "Labrador", d'un signal sonore qui a déclenché un câble, lequel a servi à hisser à bord les caisses.

Un colis n'a pu être récupéré dans la baie de Baffin, près de Thulé, au Groenland : un iceberg de 50,-000,000 de tonnes se trouvait juste au-dessus.

Recettes des Fêtes Jato

BEIGNES
Quantité: 32 beignes

PAMPLEMOUSSES
Extra juteux de la Floride - Les meilleurs de qualité "Indian River". Gr 48 Produit des Etats-Unis
10 pour 79¢

TANGERINES Gr 210 29¢ doz
SUCRES ET JUTEUSES, DE FLORIDE, PRODUIT DES ETATS-UNIS
RÉGULIER .39 — ÉPARGNEZ .10

CITRON SUNKIST Gr 140 6 pr 39¢
FRAIS ET TRÈS JUTEUX, DE CALIFORNIE, PRODUIT DES ETATS-UNIS
RÉGULIER 6/.49 — ÉPARGNEZ .10

PETITS NAVETS Sac 5 lbs 29¢
LAVÉS ET TRÈS TENDRES, DE NUEVILLE, CATÉGORIE CANADA NO 1
RÉGULIER 5 LBS .35 — ÉPARGNEZ .06

CHICOREE 23¢ lb
JEUNE ET FRAÎCHE, NO 1 DE FLORIDE
RÉGULIER .33 LB — ÉPARGNEZ .10 LB

(sous inspection fédérale)
GIGOT D'AGNEAU
53¢ LB
Importé, Jeune, tendre De première qualité

Cuisses de poulets .49 lb
Poitrines de poulets .59 lb
Poulet frais Canada Catégorie "A" éviscéré 2 à 3 lbs .37 lb

SMOKED MEAT 4 env. 20 oz 79¢
TRANCHÉ, PRÊT À SERVIR DE "COORSH"
RÉGULIER 6.99 — ÉPARGNEZ .20

SAUCISSON 'MAPLE LEAF' EN MORCEAUX 33¢
FRAIS, NOURRISSANT, ÉCONOMIQUE.
EN TRANCHE .37 LB

EPAULE DE PORC 53¢ lb
FRAÎCHE, ÉCONOMIQUE, "GENRE PICNIC"
RÉGULIER .69 LB — ÉPARGNEZ .16 LB

EGG ROLLS "BILOPAGE" Bte de 6 49¢
FRAIS ET REÇUS TOUS LES JOURS
AUSSI NOUILLES OU RIZ AU MÊME PRIX

Stationnement dirigé pour votre sécurité
Jato
Où magasiner est VRAIMENT un plaisir

LEGUMES AU BEURRE bte 12 oz 22¢
"LIBBY", POIS VERTS, MAÏS OU CAROTTES
RÉGULIER 2/.53 — ÉPARGNEZ .05 CH.

PECHES EN DEMIES bte 19 oz 33¢
"CULVERHOUSE" DANS LE SIROP, DE CHOIX
RÉGULIER .41 CH. — ÉPARGNEZ .08 CH.

POUDING JELL-O 2 pqts 3½ oz 33¢
INSTANTANÉ, SAVEURS AU CHOIX
RÉGULIER 2/.39 — ÉPARGNEZ .04 SUR 2

NOIX WASCO cello 1 lb 59¢
UN ÉCALÉ, MÉLANGÉES, SUR CHOIX
RÉGULIER .69 CH. — ÉPARGNEZ .10 CH.

JUS DE POMME bte 48 oz 31¢
"SCOTIAN GOLD", PUR, VITAMINÉ
RÉGULIER .39 CH. — ÉPARGNEZ .08 CH.

BONBONS VIAU cello 12 oz et plus 31¢
CRÈMES FRANÇAISES OU AVEC GELÉES, OU POISSONS
RÉGULIER .39 CH. — ÉPARGNEZ .08 CH.

CONFITURES AYLMER jarre 9 oz 23¢
AVEC PECTINE, CHOIX DE SAVEURS
RÉGULIER .29 CH. — ÉPARGNEZ .06 CH.

OLIVES FARCIES jarre 20 oz 89¢
"MCLAREN'S" MANZANILLA, APPÉTISSANTES
RÉGULIER .99 CH. — ÉPARGNEZ .10 CH.

SHORTENING CRISCO bte 3 lbs 1.19
BLANC, PUR, BOÎTE DÉCORATIVE
RÉGULIER 1.33 CH. — ÉPARGNEZ .14 CH.

CROUTE A TARTE bte 18 oz 29¢
"MONARCH", TENDRE ET FEUILLETÉE
ASSIETTES EN ALUMINIUM 8" .53 CH.

DATTES SCHWARTZ pqt 14 oz 29¢
SANS NOYAU, PASTEURISÉ, DE CHOIX
RAISINS SULTANA, 2 LBS .46

KETCHUP HABITANT jarre 24 oz 45¢
"CHOW CHOW" VERT RECETTE CANADIENNE
RÉGULIER .53 CH. — ÉPARGNEZ .08 CH.

MIX-O gal. 128 oz 63¢
JAVEL CONCENTRÉ, À LESSIVE
RÉGULIER .79 CH. — ÉPARGNEZ .16 CH.

SACS A DECHETS cello 10's 59¢
"TUCK" POUR GRANDES POUBELLES GR. 36" x 24"
RÉGULIER .79 CH. — ÉPARGNEZ .20 CH.

SERVIETTES FEMININES pqt 12's 45¢
"CONFIDETS" DE FORME RATIONNELLE
RÉGULIER .53 CH. — ÉPARGNEZ .03 CH.

DETERGENT DUZ pqt familial 1.59
POUDRE BLEUE À LESSIVE, AVEC SERVIETTE
RÉGULIER 1.99 CH. — ÉPARGNEZ .40 CH.

CHOCOLAT MINUET
"Smiles'n Chuckles" assortiment de luxe
bte 5 lbs 2.49
RÉGULIER 2.89 CH. — ÉPARGNEZ .40 CH.
(Limite par client)

TEEM
Liqueur douce et pétillante
carton 6 bout. 33¢
RÉGULIER 6.47 — ÉPARGNEZ .14

SUCRE A GLACER
"Redpath", pur, en poudre
pqt 1 lb 11¢
RÉGULIER 2/.31 — ÉPARGNEZ .09 SUR 2
(Limite par client)

SOUPES CLARK
Aux tomates ou aux légumes, condensées
bte 10 oz 10¢
RÉGULIER 2/.29 — ÉPARGNEZ .07 SUR 2

l'Action économique

COTES DES BOURSES

Toronto

Par la Presse CANADIENNE

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Accra	15500	21	19½	20½
Acme Gas	3000	25½	23½	23½
Advocate	200	310	310	310
Aetna In	6600	350	330	330
Akaitcho	3600	56	55	56
Am Larder	5000	30	28	29
Ang Ruyn	1500	82	80	80
Ang U Dev	2700	87	85	87
Area	4300	225	210	222
Argosy	700	56	56	56
Armore	500	21	21	21
Arcadia	5000	16	14	16
Asoc Pore	3300	37	35	35
Atl C Cop	5600	60	55	60
Aunor	350	360	360	360
Bakno	12290	685	640	680
Bankfield	2500	9	8	9
Barex	1400	41	41	41
Bary Expl	2000	53	53	53
Belcher	2500	50	50	50
Bthlm	29423	18½	17⅝	17¾
Big Nama	z375	29½	29½	29½
Black Bay	2500	9	8½	8½
Bl Hawk	20325	117	110	115
Bralorne	1529	240	232	240
Brout Reef	3500	38	37	38
Brunswk	3760	890	875	885
Bunker H	5000	16	16	16
Cadillac M	z84	50	50	50
Calmor IB	1600	92	90	92
C Mines	29900	55	48	50
Camflo	3310	575	560	565
Camp Chib	200	775	775	775
Camp RL	425	327½	32¼	32⅞
C Tung	3800	184	175	180
C Jamiesn	1500	109	108	108
C Lencourt	4300	23	22½	23
Cdn Nisto	8000	51	49½	50
Candore	9000	20	20	20
Can-fer	5600	280	270	270
Captain	3500	13½	12	13
Cassiar	1450	16⅛	16	16⅛
Cent Pat	2100	192	190	190
Chemaloy	2780	495	480	480
Chestrvile	9100	24	23½	23½
Chib Kay	2000	14½	14½	14½
Chib M	3000	53	53	53
Chimo	3300	152	150	150
Chrom	750	180	167	180
Coch Will	6300	82	80	82
Coin Lake	1500	17½	17½	17½
Comb Met	1500	17	17	17
Coniagas	1500	44	44	44
Conigo	2200	37	36	37
C Shawkey	6500	34	33	34
C Bellek	4000	10	10	10
C Callinin	1250	12	11½	11½
Con Fardy	1607	369	360	360
C Hall z	20800	60	56	59
C Marben	8500	610	600	610
C Mrsn	15560	610	585	610
Con Negus	1150	30	30	30
C Rambler	1900	100	97	97
C Red P	21488	21	19	21
Conwest	750	910	900	910
Cop Fields	700	127	124	124
Cop Man	8000	19	18	18½
Coulee	3000	41	41	41
Courvan	2000	17½	17	17
Craigmt	125	10	10	10
Cstland	1220	25	25	25
Crowbank	7750	32	30	31
D'Ara	14300	20	19	20
Deer Horn	4000	23	21	23
D'Eldona	8100	90	88	88
Denison	2285	70	69½	69½
Dicknson	1200	360	345	360
Discovry	1370	210	200	210
Dome	275	74¾	73½	74¾
Donal	33400	33	31	32
Dunrae	500	40	40	40
Dynasty	2740	13	12⅝	12¾
East Sull	2480	690	675	690
Endako	1500	12⅞	12¾	12⅞
F'west T	2800	16	15	16
F Mar	200	195	195	195
F Nat U ran	2436	157	151	157
Fort Relnc	6350	80	79	80
Frobex	3609	180	175	179
Gt Mas	21272	270	224	245
Giant Yk	610	11½	11½	11½
Glen	10600	17½	16	16
Goldray	3000	290	285	290
Goldrim	8000	64	61	61
Gorthdr	7315	420	410	420
Gradore	500	18	18	18
Grandroy	3150	55	54	55
Granduc	515	11¼	11¼	11¼
Granisle	550	12¾	12¼	12¾
Green Pt	168000	36	28	35
Gulch	5000	28½	27	27
Gulf L	33025	10	9½	9½
Gunnar	8850	295	286	295
Hastings	825	85	85	85
Headway	4900	15½	15	15
Heath	9500	6	6	6
High -B	38049	660	565	640
Hollinger	220	34	34	34
Hudg Bay	4136	73½	74¼	73½
Hu-Pam	1000	18	18	18
Hydra Ex	4040	26	26	26
Int Bibis T	7000	54	51	53
Int Mogul	8081	18¾	18	18½
Iron Bay T	1189	460	460	460
Iso	3100	180	183	185
jelex	95040	63	54	60
jollet	1000	31	31	31
Jonsfith	7000	18½	17	18
jorex	14350	210	192	200
joutel	2500	81	81	81
jowsey	z432	77	74	77
Kam Kotia	1400	250	245	250
Kerr Add	6958	20	19⅜	20
K Anacon	2464	76	76	76
Kid Coper	1150	39½	39½	39½
Kirk Twn	25000	55	50	53
Kopan	50167	12½	10½	11½
Lob Min	z40	34	34	34
L Dufault	2186	695	675	685
Lakehead	3250	33	31	31
L Osu	2200	19	17½	17½
L Shores	1500	600	580	600
La Luz	2420	925	885	925
Leitch	104339	415	355	395
LL Lac	3713	415	375	400
Louvicrt	3000	17½	16½	16½
Macassa	550	170	165	165
Mac L Msh	5388	137	125	130
Madsen	5400	146	140	141
Malartic	200	115	111	115
Man Bar	102235	170	148	160
Marchant	1000	75	75	75
Mattgmi	2403	13⅞	13½	13⅞
Maybrun	7500	11	10	10
M Adam	55250	132	121	121
Mc Intyre	520	85	85	85
M Wat	35100	62	60	60
Ment	20800	135	127	133
Merrill	1400	196	196	196
Mete Uran	2000	35	33½	35
Midrim	3000	79	78	79
Min-Ore	6000	16	15	16
Mt Wright	2571	23	22	23
MultiMi	6800	238	228	238
Nat Ath	1500	24	24	24
New Bid	4500	4½	4	4
New Cal	500	28	28	28
Newconx	1850	780	780	780
N Harri	12000	12	12	12
N Imperal	8500	293	285	285
N Kelore	2500	7½	7	7½
Nlud	23500	33	31	31
N Myla	20000	21	20	20
New nor	1000	9	9	9
N Que Ragl	6700	12¼	11¾	12¼
N Senator	7500	35½	33½	33½
Nick Rim	6500	14	13½	13½
Nor-Ac	24000	25½	24	24
Norbaska	2000	32	32	32
Norbea	10099	34	32	34
Norgold	8500	8	7½	8
Norlex	9000	20½	20½	20½
Northcal	2000	18	18	18
N Coldstm	4900	133	130	132
Northgat	1586	15⅛	15	15⅛
N Rank	16700	50	47½	50
N Rock	z400	24	23	24
North Can	500	88	88	88
N Beaue	z100	40	40	40
Nudul	1000	14	14	14
Obaska	4000	8½	8½	8½
Obrien	1300	41	41	41
Opemska	2917	870	855	860
Orchan	1800	405	395	400
Osisko	4000	41	41	41
Pamour	3500	300	300	300
Paramaq	3000	8	8	8
Patino	139	33½	33½	33½
Pato	z62	15	15	15
Pce Exp	25375	172	164	165
Pick Crow	4000	29	28	29
Pine Point	1025	42⅜	42	42
Placer	1372	33½	32¾	33⅛
Pow Rou	1000	36	36	36
Preston	2810	20½	20½	20½
Pyrmd	11400	101	97	100
Q Chib	10300	66	65	65
Q Man	29000	37	33	36½
Q Mattgmi	1500	120	115	120
Que Sturg	500	24	24	24
Quonto	2000	5½	5½	5½
Radiore	1500	58	57	58
Rayrork	8800	273	269	272
Rio Algom	1606	34⅛	34	34
Rio 580 pr	25	93¼	93¼	93¼
Rio Alg ck	160	17¼	17	17¼
Rix Athab	3000	25	25	25
Romaf	1297	20⅞	20⅜	20⅜
St Fabien	8000	30	30	30
Sarimco	3000	17	16	16
Satellite	5600	37	37	37
Sherritt	5100	660	650	660
Silvrflds	1100	370	360	370
Sil Mill	11100	17	17	17
Sil Stand	2600	170	164	164
Stanrck	1700	370	365	370
Sisco	1500	335	330	333
Steep R	3590	665	650	660
Sud Cont	8840	44	42½	44
Sullivan	12900	565	550	565
Teck Corp	4150	605	590	605
Texmont	3000	72	71	71
Tex-ol	4500	21	20½	21
Tombill	5200	121	119	120
Torbrit	3000	95	92	95
Tormont	2000	9	8½	8½
Towag	2000	36	36	36
Tribag	11000	162	155	155
Trin Chib	3000	8	8	8
U Mining	1000	31	31	31
U Asbestos	z10	765	765	765
U Buffadn	6200	41	40	40
Un Keno	556	725	725	725
Upp Can	3800	300	251	295
Urban	11266	23	21	22½
vespar	9100	92	90	90
Wasmac	2926	142	135	142
West Mine	9650	275	270	270
Wilto	1500	30½	30	30
Willroy	3900	93	90	90
Windfall	500	17½	17½	17½
Wr Harg	5985	320	300	320
Yk Bear	2450	885	870	880
Yukon C	2350	215	210	215
zenmac	4500	18	18	18
zulapa	2000	16	16	16

PETROLES ET GAS

Alminex	2600	500	490	500
A Led	13200	14	13	14
Asamera	1200	13¾	13¾	13¾
Banff	505	12⅞	12⅝	12¾
Bralsa	600	375	370	375
Calvert	45500	45	43	44½
CS Pete	6270	350	345	350
C Dent	1017	485	480	485
CE Gas	10112	11¼	10¾	11⅛
C Homestd	147	870	870	870
C Homest p	100	17¼	17¼	17¼
C LI Pete	500	24	24	24
Cdn Sup O	700	53¾	53½	53¾
Cdn Trient	940	14	13	14
Cent Del	4470	15½	14⅞	15½
Charter Oil	3000	17⅞	17¾	17⅞
Chieftan	611	910	885	885
C East	6900	200	170	200
Dyman	98500	195	178	193
French Pt	8500	750	730	745
Gr Plains	1035	23½	23½	23½
Gt C Oilsds	710	885	860	885
Int Hellum	6500	139	134	135
Midcon	4100	59	56	59
Mill C	135825	210	193	205
N Pete	14600	565	560	585
N Cont	166300	380	365	370
N Davies	1000	14	14	14
NC Oils	580	755	755	755
NCO	z25	40	40	40
Nthld	96350	87	72	76
Numac	11115	760	700	745
Numac R	155760	15	9	12½
Okalta	4000	22	21	21
Permo	309030	85	70	84
Peruv	2350	160	152	160
Petrol	12600	140	133	140
Pinnacle P	6150	208	200	205
Place G	8200	176	172	174
Ranger	9565	790	775	780
Scurry Rn	8005	44	42¾	44
Spoon	10120	505	490	500
Triad Oil	8822	355	345	350
U Canso	1456	635	615	620
U Canso W	1200	299	285	299
U Ree	16500	80	76	76
vandoo	2000	6	6	6
Wespac	1000	23	23	23
W Decalta	8886	490	485	490
W Decit W	1800	203	200	200
Wilshire	216	15	14¾	14¾
World Wde	200	820	820	820

MARCHES ETRANGERS

Abitibi	100	10¼	10¼	10¼
N Cont	300	320	320	320
C Cdn Far	80	385	385	385
Dickens cash	800	400	400	400
Dickenson	100	400	400	400
Highl B	300	600	600	600
Leitch	100	440	440	440
Opemiska	300	860	860	860
Silverfld	300	450	450	450
Steep Rck	100	700	700	700
Yllowknfe	700	900	900	900

TITRES LES PLUS ACTIFS de la Bourse de TORONTO

Par la Presse CANADIENNE

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
INDUSTRIES				
Rev	49354	19¾	18⅜	18⅞ — ¼
Brinco	49069	5¼	495	5 + 5
Con B	29151	5¼	5	5⅛ + ⅛
Tru W	22860	5⅜	485	5 +15
Triz	21087	290	280	285 + 5
MINES				
Green	168000	36	33	35 + 7
Leitc	104339	415	355	395 — 5
Man B	102235	170	148	160 + 8
jelex	95040	660	565	640 +90
High Bl	38049	660	565	640 +90
PETROLES				
Permo	309030	85	70	84 +15
N Cont	166300	380	285	370 +90
Mill C	135825	210	193	205 +12
Dynam	98500	195	178	195 +20
North	96350	85	70	84 +15

Montréal

Par la Presse CANADIENNE

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	12375	9⅝	9¼	9⅜
Alcan	1140	29⅜	28½	28½
Alcan 4¼ pr	630	35½	35½	35½
Algoma	660	20¾	20¾	20¾
Ang C P P	100	6½	6½	6½
Ang T 4½ pr	25	30	30	30
Argus	450	17½	17½	17½
Asbestos	4480	23½	22¾	23½
Atl Sug	1850	6¼	6	6
Atl Sug A	160	15	15	15
Bank Mont	5505	16⅝	16½	16¼
Bank NS	2166	25⅞	25¼	25½
Banq CN	7675	13¼	13⅛	13⅛
Banq Depa	6700	12⅛	11⅞	12⅛
Banq Prov	1506	10⅜	10½	10½
Bell Cda	3680	47⅞	47¼	47½
Bowater	500	7	7	7
Brazil	309	18⅜	18⅜	18⅜
BA Oil	4839	48	46	47⅛
BC Forest	455	28¾	28½	28¾
Brinco	20268	5⅛	495	5⅛
Brinco wts	42365	105	90	100
CAE Ind	720	10⅞	10⅜	10⅜
Cal Pow	170	27¾	27½	27½
Can Cem	155	34¼	34	34
Can Cem Pr	525	21¾	11¼	21¼
C D Sugar	45	41	41	41
Can Malt	575	22	22	22
Can Per Mt	1600	11½	11½	11½
Can Smp L	65	35	35	35
Can Brew	7775	9	8⅞	9
Can Im BC	7035	21⅜	20⅜	21⅛
Can Ind Ltl	770	14¼	14	14¼
Can Intl Po	1113	35¼	34	35
Can Int p Pr	125	16⅜	16⅜	16⅜
Can Marc	100	8½	8½	8½
Can Pa I Pr	2895	29	28¾	29
C Pac In wt	5175	640	640	640
CPR	4227	76¾	75½	76¾
CPR 4 pr	220	6⅞	6⅞	6⅞
C vickers	230	10	10	10
Canron	3100	19¼	18½	18½
Cent Del R	2750	15½	14⅞	15½
Chemcell	2070	11½	11⅜	11½
Col Cell	1200	5½	5⅜	5⅜
Col Cell pr	325	13½	13½	13½
Cominco	12875	37	36	36⅜
C Bathurst	18815	21	20	20½
C Bath wts	2825	360	350	350
Con Bath pr	500	20⅜	20⅜	20⅜
Cons Text	500	15¼	15¼	15¼
Con Glass	1090	20	20	20
Con Gla rts	3990	98	90	98
Coronation	6600	320	310	315
Couvrette	2950	9¼	8⅞	9
Crown z A	1110	19	19	19
Crush Int	400	24	24	24
Denault	1025	17½	16¾	17¼
Dist Seag	387	50½	49⅞	50
Dome Pete	500	86½	86½	86½
D Bridge	851	17½	17½	17½
Dofasco	125	23¼	23¼	23¼
D Glass	1265	16	15¼	16
D Glass pr	100	18	18	18
Dosco	600	10¼	10¼	10¼
D Stores	3200	17⅜	17¼	17½
D Text	3500	16½	16¾	16¾
Domtar	4002	12¼	12⅜	12½
Donohue	700	6¾	6½	6⅝
Donohue pr	1000	18½	18½	18½
Du Pont	300	35⅜	35⅜	35⅜
Fair Morse	100	10	10	10
Falcon	1070	98¾	97½	98
Fam Player	2175	74½	73⅛	74½
Fin Collect	725	20½	20½	20½
French Pet	850	740	740	740
Fulcrum	1575	6½	6⅜	6½
Glengair	3700	280	270	275
Great B	350	22	21	21
Great Lk Pa	100	23	23	23
Hawker Sid	850	415	415	415
Hollinger	1050	34	34	34
Home A	1300	34½	34½	34½
Home B	1000	36	35¾	35¾
Horne Pit	600	335	385	385
How Smith pr	25	28¾	28¾	28¾
Hud Bay MS	762	75½	75¼	75½
Hud Bay Co	100	23¼	23¼	23¼
Imp Oil	6872	82	81¾	82
Imp Tob	410	16	15¾	15¾
Ind Acc	10720	26	25½	25½
Ind Acc wts	1000	960	900	900
LAC 45 pr	25	70	70	70
Inglis	700	12⅜	12⅜	12⅜
Int Nick	5324	40¼	40	40¼
Int Util	375	47¾	47½	47½
Int PL	2535	20⅞	20¾	20¾
Inv Grp A	3935	9¼	9¼	9¼
jamaica	10000	69	68	69
James Stl	1300	13	13	13
Labatt	146	20	20	20
Labatt pr	200	22⅞	22¾	22⅞
Lamont A	2950	480	475	480
Laur Fin	360	6½	6½	6½
Levy Indst	100	35	35	35
Loblaw A	200	8¾	8¾	8¾
Loblaw B	1400	9	8½	8½
Loeb M	400	12	11⅞	12
Mac Laren A	650	19	19	19
MacLaren B	2400	19	19	19
MacLean H	500	14½	14	14½
MacMill	10830	28¾	28⅜	28¾
Marche Un	1050	11⅜	11½	11⅜
Maritime El	200	26½	26½	26½
Maritime Tl	338	19	19	19
Mass Ferg	11924	22¾	22½	22½
Melchers	3001	13½	12¾	13½
Met Stores	600	58	58	58
Molson A	1320	26	25¾	25¾
Molson B	420	26½	25½	26
Moore Cp	3145	32	31¼	31¾
Murphy Oil	100	8	8	8
Mussens	800	8	7⅞	8
Nat Cont	600	9½	9¾	9¾
N Sea Pd	2100	7	7	7
Nfld Light	775	3¼	3¼	3¼
Noranda	1390	63¼	62¾	63
Nor Cen Gs	305	17¾	17½	17½
NS PL	3770	8⅜	8½	8⅜
Pac Pete	4160	26⅜	24½	26⅜
Petrofina	100	20	20	20
Placer	200	33⅛	33½	33⅜
Pow Corp	3985	11⅞	11¼	11⅞
Pow Cor 5p	1000	13½	13½	13¼
Price	10667	14	13⅞	14
Price pr	50	59	59	59
Que N Gas	333	15⅜	14½	15½
Que Phone	1100	15	14⅝	15
Radio Eng	1565	45⅞	44½	45¾
Reitman	200	16¼	16	16¼
Rio Algom	349	34¾	34½	34¾
Rolland A	350	8½	9⅜	8½
Rothmans	785	25	25	25
Royal Bank	6263	25	24⅜	25
Royal Trst	2828	25¾	25½	25¾
St Law C A	40	29½	29½	29½
Salada F	1093	15⅛	14⅞	15⅛
Scott Las	400	26	26	26
Shell Can	2925	32¼	31½	32¼
Shell In P	500	32½	32¼	32½
Shell InW	100	15½	15½	15½
Shop Save	2841	25	24¾	25
Simpsons	4615	35¾	35¼	35¾
Soc Gen Fin	100	7¼	7¼	7¼
Sogemine	400	17½	17½	17½
Southam	625	60	59	60
Steel Can	9635	27⅞	27⅝	27¾
Steinbg A	4045	14½	14⅜	14⅜
Texaco Can	225	33	33	33
Tor Dom	350	21¼	21¼	21⅛
Traders G A	655	12½	12½	12½
Trans C PL	778	38½	37¾	38¼
Trans C	275	25	74	74	74
Trans Mt P	1180	14¾	14¾	14¾
Triad	600	350	350	350
Trizec	19200	295	280	290
Trst G C	100	21½	21½	21½
Un Carb	5600	19⅛	19¼	19¼
Un westb	3202	15	13⅞	15
velcro Ind	170	47¾	47½	47¾
versafood	3000	20½	20½	20½
walk GW	2930	43½	42½	43¼
Webb Kng	4500	48	45	48
Weldwood	665	23¼	23¼	23¼
W Coast Tr	125	29½	29¼	29½
zellers	1048	16¼	16¼	16¼

Canadienne

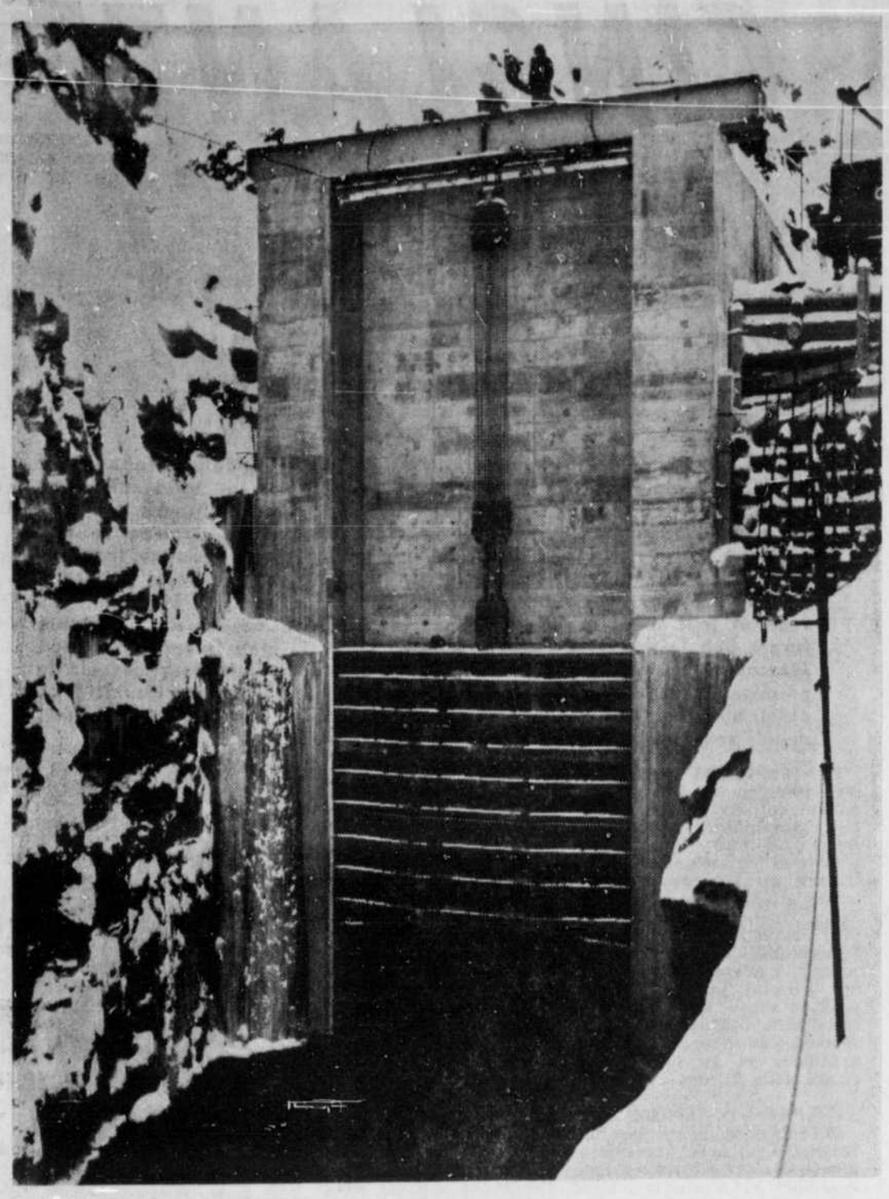
Par la Presse CANADIENNE

INDUSTRIES

Am Met En	3150	455	440	455
Anglo Scan	500	11½	11¼	11¼
Blue Bon	1250	325	315	320
BR Cont Oil	500	45	45	45
C Arena	10	460	460	460
CDRH Ltd	100	12⅜	12⅜	12⅜
CDRT rts	2150	32	25	32
C Secur A	100	310	310	310
Capital Bldg	2300	6¾	6½	6⅝
Cassidys	550	9¾	9½	9¾
Com Bldg	900	5¼	5⅛	5⅛
Comodore	400	9½	9½	9½
Crawford	3250	7¾	7¼	7¾
Delta Elec	100	335	335	335
Deltec Pan	5500	7⅞	6½	6½
Domco Ltd	400	9¾	9½	9½
Drum Weld	300	8	8	8
Fiscal	500	10	10	10
Furlong	350	240	240	240
Furlong pr	400	425	400	400
Grissol	200	6¼	6¼	6¼
Inland Che	1600	500	465	465
Kenting	75	29	29	29
Kodiak Pet	23800	165	150	160
Magnetics	600	440	430	430
Nat Aut ve	12900	200	195	200
Peace River	501	6⅜	6⅜	6⅜
Pow Cor 6 pr	140	20½	20½	20½
Selec Fin	100	415	415	415
Spartan	2000	99	96	99
Superpack	300	20½	20	20½
val Mar	600	14⅜	14	14
van D Hout	3450	7⅞	7½	7¼

MINES ET PETROLES

Africana	16500	75	73	75
Agassiz	52700	87	82	83
Ajax Mines	3000	10	10	10
Antonlan	16000	8½	8	8
Baker	5200	72	72	72
Barvallee	1000	15	15	15
Bateman	1000	13	10	13
Beauce	2000	6	6	6
Baeth Cop	1200	18⅝	18¼	18¼
Bruce Pres	8000	8	7	7
Bruneau	1000	10½	10½	10½
Brunswk	100	880	880	880
Burnt Hill	8000	77	75	75
Camflo	400	570	570	570
C Magsite	1000	22	22	22
Canadore	7500	50	49	49
Canno	8300	31	29	31
Cartier Q	5000	10	10	10
Chemloy	3250	490	460	490
Chib Cop	18000	12	11	12
Chipman	10500	8½	7	7
C New Pac	1200	100	95	100
C Persh	7300	84	81	81
C Prop MH	8000	45	42	42
C virginia	1100	119	114	119
Corge M	16500	75	73	75
Credo	3000	26½	26	26
Crusade	14400	125	107	120
Daering	6250	7	6½	7
Dauphin	1000	22½	22	22½
Devils Elb	1000	22	22	22
Dom Expl	39200	111	103	107
Dumont	58000	33	31	31
Duvan Cop	4500	10	9½	10
Emp Miner	1500	9	9	9
Eagle M	17325	735	675	720
East Sull	765	685	685	685
Fano Mine	42000	27	23	24
Fidelity	3000	36	34½	34½
Fox Lake	1000	6½	6½	6½
Futurity	3000	43	43	43
Glen Lake	4900	280	265	280
Great W M	1700	43	42	43
Guard M	1500	64	60	60
james By	14500	91	87	91
jorex	2000	200	200	200
Keltie	1000	10	10	10
Kiena	250	120	120	120
Laduboro	3700	52	51	51
Lingiside	2000	5	5	5
Louana	7500	21	20	21
Madeleine	2222	370	365	365
Matach	1000	44	43	44
Mid Chib	11500	21	18½	21
Midelsa



● **L'HYDRO-QUEBEC a fermé la galerie de dérivation qui contourne le barrage d'Outardes-3, récemment en prévision de la mise en service de 744,000 kilowatts dès l'année prochaine. La galerie fermée, l'eau commence à s'accumuler derrière l'énorme barrage de 260 pieds de hauteur et de 980 pieds de longueur dont la masse de béton endigue le cours de la rivière Outardes. Eventuellement, les eaux refoulées inonderont les rives jusqu'à treize milles en amont, c'est-à-dire jusqu'à la centrale Outardes-4, puis se déverseront dans le lac Tirebouchon qui s'étend parallèlement à la rivière mais à un niveau supérieur. Ainsi le niveau des eaux montera de vingt pieds. Sur la photo, le déversoir de la centrale Outardes-3 qui laissera couler le surplus d'eau contenu dans le réservoir en temps d'inondation.**

Programme d'expansion chez "Les Distilleries Melchers"

MONTREAL (PC) — Les Distilleries Melchers Ltée ont annoncé qu'un programme d'expansion de cette industrie au coût de $6 millions sera réalisé au cours des huit prochains mois à Berthierville.

Dans son allocution aux actionnaires, le président et directeur général, M. Sarto Marchand, a précisé que ce programme d'expansion comporte l'agrandissement des immeubles de la compagnie à Berthierville.

M. Marchand a dit que l'on construira un nouvel édifice destiné à l'administration et à l'embouteillage, ainsi que deux nouveaux entrepôts.

Après avoir rappelé que le conseil d'administration de Melchers avait décidé en juillet dernier de porter de quatre cents à cinq cents l'action de dividende trimestriel versé aux actionnaires, M. Marchand a annoncé que les démarches nécessaires ont été entreprises pour que les actions de Les Distilleries Melchers Ltée qui se traitent sur le marché de Montréal depuis 28 ans, soient également inscrites à la cote des bourses de Toronto et de Vancouver.

La paroisse de St-Hubert a vendu $260,000 d'obligations

La paroisse de St-Hubert, comté de Rivière-du-Loup, a vendu à un syndicat formé de Crédit Québec Inc. Tassé & Associés Ltée, Florido Matteau & Cie Inc., Grenier, Ruel & Cie Inc., une émission de $260,000. d'obligations, à 7½% remboursables en séries en 10 ans, à un prix de 90.31. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 9.2512%. L'emprunt comporte un solde de $186,500. à renouveler en 1978 pour un terme additionnel de 30 ans.

C'est en juillet 1958 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu $10,000. de titres à 5%, séries 5 ans, au pair.

Datées du 1er décembre 1968 les nouvelles obligations échoient en séries du 1er décembre 1969 au 1er décembre 1978 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables apr anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er juin et 1er décembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Autorisé par le règlement no 75, l'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc et d'égouts.

L'évaluation imposable de la paroisse pour 1968, s'élève à $1,101,329. Le 31 décembre 1967, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait à $6,000. La paroisse compte 1,720 âmes.

Le Crédit St-Laurent Inc. liquide tous ses actifs

MONTREAL — Le Crédit St-Laurent Inc., une compagnie de finance de Montréal, qui était une filiale de la Corporation foncière, dont la faillite a été déclarée il y a quelque temps, a décidé de liquider tous ses actifs volontairement.

François Boisvert, le président de la compagnie, a déclaré vendredi: "En tant que filiale de la Corporation foncière de Montréal, nous avons perdu la confiance de tous nos banquiers et endosseurs".

Depuis la faillite de la compagnie parente, M. Boisvert a dit que tout l'argent qui entrait dans la compagnie, avait été versé aux banques et qu'il était tout à fait impossible pour sa compagnie, d'opérer.

Nous avons décidé que la liquidaion était notre seule solution et nous tenterons par tous les moyens d'éviter à nos actionnaires des pertes d'argent.

Le Crédit St-Laurent a perdu son nom la liste de la bourse après l'annonce des procédures de liquidation.

Hydro-Québec

AVIS PUBLIC
ASA-68-6

LIQUIDATION DE MATERIEL

L'Hydro-Québec projette de vendre sous peu au Camp 3, Valleyfield, comté de Beauharnois, P. Q. deux (2) remorqueurs avec pièces de rechange et deux (2) chalands.

Toutes les personnes, sociétés, compagnies ou corporations intéressées à la documentation pertinente doivent aviser par lettre le:

Service Surplus d'actif,
Bureau No 817,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 128, P. Q.

Les documents seront fournis gratuitement et transmis à ceux qui nous auront signifié leur intérêt.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse — W. W. Johnson
Montréal, le 29 novembre 1968



● **M. W. Ron Cotton (à gauche) explique les détails du système de cartes de crédit CHARGEX à M. Harold J. Canvin, directeur canadien de Northeast Airlines, la première compagnie aérienne des Etats-Unis qui accepte la nouvelle carte de crédit pour tout... partout, conçue par la Banque Canadienne Nationale, la Banque de Commerce Canadienne Impériale, la Banque Royale et la Banque Toronto-Dominion.**

Informations financières

FRAIS DE SERVICE RE: OFFRE DE DROITS

British Newfoundland Corporation Limited. — Wood, Gundy Valeurs Limitée, Pittfield Mackay, Ross & Company Limited et N. M. Rothschild & Sons ont conclu avec la corporation une entente pour former un groupe de vendeurs dont Wood Gundy Valeurs Limitée sera le gérant, aux fins de procurer des certificats de souscriptions pour les actions additionnelles qui seront offertes en vertu de l'offre de droits de Brinco à ses actionnaires de l'entreprise, immatriculés le 8 novembre 1968. Toutes les firmes, membres de l'association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, de la Bourse de Toronto et de la Bourse de Montréal, sont invitées à se joindre au groupe précité de vendeurs. Il a été convenu avec la société Trust Royal que cette dernière paiera aux membres du dit groupe, aussitôt après l'expiration de la période de souscription, une commission égale à 10 cents l'action, pour chaque action additionnelle pour laquelle le dit membre a procuré une souscription par suite de l'exercice des droits reçus, pourvu, toutefois, que les dites commissions soient sujettes à un minimum de $5.00 et un maximum de $1,000,000; les dites preuves doivent figurer au nom du membre du groupe de vendeur qui doit apparaitre au verso du "warrant" de souscription ou du warrant de fractions. En conséquence, les clauses du règlement 25-2 (3) ne s'appliqueront pas.

C.A.E. Industries Limited — L'entreprise a notifié la Bourse de Montréal que, depuis le 10 octobre 1968, des options non-transférables ont été consenties à 26 des employés-clé à plein temps de la compagnie ou de ses filiales. Ces options leur permettent d'acheter un total de 42,000 actions ordinaires, à $10.00 chacune, susceptibles d'être exercées, chaque année, au cours d'une période de cinq ans, à une moyenne d'un cinquième des actions mises de côté en vertu de l'option, et les dites options expireront dans sept ans.

Dividendes

Les Laiteries Leclerc Inc., de Granby, ont déclaré un dividende trimestriel de douze cents (0.12) par action, classe "A", payable le 15 décembre 1968 aux actionnaires inscrits aux livres le 29 novembre 1968.
Par la PRESSE CANADIENNE

Abitibi Paper Co. Ltd., 9 cents l'action ordinaire, le 1er janvier; inscription le 1er décembre.

Dominion of Canada General Insurance Co., 37 1-2 cents l'action, le 15 janvier; inscription le 31 décembre.

Federal Grain Ltd.., 10 cents l'action ordinaire, le 1er février; inscription le 17 janvier.

Greyhound Lines of Canada Ltd., 12 1-2 cents l'action, le 31 décembre; inscription le 2 décembre.

Imperial Oil Ltd., 50 cents l'action ordinaire, plus 10 cents supplémentaires, le 27 décembre; inscription le 2 décembre.

Hugh Russell and Sons Ltd., 20 cents l'action ordinaire de la catégorie A, le 16 décembre; inscription le 29 novembre.

Kilembe Copper Cobalt Ltd., 15 cents l'action , le 27 décembre; inscription le 6 décembre.

Moore Corp. Ltd., 11 1-4 cents l'action en valeurs américaines, le 2 janvier; inscription le 6 décembre.

Ontario Steel Products Co. Ltd., 25 cents l'action, plus 30 cents supplémentaires, le 15 février; inscription le 15 janvier.

Pato Consolidated Gold Dredging Ltd., 40 cents l'action, une augmentation de 30 cents, le 20 décembre; inscription le 2 décembre.

Rothmans of Pall Mall Canada Ltd., 25 cents l'action, le 17 décembre; inscription le 3 décembre.

Victoria and Gray Trust Co., 16 cents l'action, le 15 décembre; inscription le 29 novembre.

Western Broadcasting Co. Ltd., 9 cents l'action, le 31 décembre; inscription le 29 novembre.
Par la PRESSE CANADIENNE

Canada Packers Ltd., 14 cents l'action ordinaire, le 2 janvier; inscription le 13 décembre.

Canadian Food Products Ltd., 75 cents l'action privilégiée de la 1ère série et 75 cents l'action privilégiée de la 2e série, les deux payables le 2 janvier; inscription le 20 décembre.

Canadian Hydrocarbons Ltd., 27 1-2 cents l'action privilégiée de la série A, le 31 décembre; inscription le 16 décembre.

Lake Dufault Mines Ltd., 25 cents l'action, le 20 décembre; inscription le 2 décembre.

National Grocers Co Ltd., 15 cents l'action ordinaire et 37 1-2 cents l'action privilégiée, les deux payables le 1er janvier; inscription le 10 décembre.

Northgate Exploration Ltd., 25 cents l'action ordinaire en valeurs américaines, le 12 décembre; inscription le 29 novembre.

Ocean Cement and Supplies Ltd., 25 cents l'action, une augmentation de 5 cents plus 20 cents supplémentaires, le 2 janvier; inscription le 6 décembre.

Royal Trust Co. Mortgage Corp., 50 cents l'action privilégiée de la série A, le 2 janvier; inscription le 16 décembre.

Salada Foods Ltd., 10 cents l'action ordinaire, le 16 décembre; inscription le 30 novembre.

Third Canadian General Investment Trust Ltd., 62 1-2 cents l'action privilégiée de la 1ère série, le 15 janvier, inscription le 31 décembre.

Yellowknife Bear Mines Ltd., 4 cents l'action, le 20 décembre; inscription le 1er décembre.

Calgary Power Ltd., 20 cents l'action ordinaire; $1.25 l'action privilégiée cumulative remboursable à 5 pour cent; $1.35 l'action privilégiée à $5.40; le tout le 1er janvier, inscription le 3 décembre.

Dickson Mines Ltd., 5 cents l'action ordinaire, le 20 décembre, inscription le 22 novembre.

Mattagami Lake Mines Ltd., 30 cents plus 30 cents supplémentaires, le 18 décembre, inscription le 27 novembre.

Placer Development Ltd., une action privilégiée remboursable d'une valeur nominale de $1 pour chaque groupe de 5 actions ordinaires détenues, équivalente à 20 cents l'action, le 6 décembre, inscription le 15 novembre.

Scott LaSalle Ltd., 5 cents l'action ordinaire, le 1er décembre, inscription le 15 novembre.

STEINBERG OUVRE UN 10e MAGASIN DANS LA REGION

S. H. M. Emilien Careau, maire de Duberger, a coupé, lundi le 2 décembre, le ruban symbolique à l'ouverture du nouveau magasin d'alimentation Steinberg. M. Careau était accompagnie de plusieurs sommités locales et de représentants de Steinberg Limitée, dont M. Rosaire Beauregard, gérant de division.

Le nouveau magasin — le 180e de la chaine et le 10e à ouvrir ses portes dans la région de Québec — fait partie du nouveau centre commercial Duberger, situé dans le boulevard Père Lelièvre.



Son H. le maire Emilien Careau, au moment où il coupait le ruban inaugurant officiellement le 10e magasin Steinberg à Québec. A sa gauche, M. Jean-Paul Gaudreau, gérant du district de Québec et à droite, M. Allan Burridge, gérant du nouveau magasin et M. Rosaire Beauregard, gérant de la division du Québec de Steinberg Limitée, Montréal.

GRANDE VARIETE DE RAYONS

Un vaste rayon des viandes, voilà ce qui compte d'abord aux yeux de la clientèle. La section des fruits et légumes, du côté opposé du magasin présente à la clientèle un vaste choix de marchandises. Une autre section, celle des Delicatessen, sera fort appréciée des femmes qui travaillent, car elles pourront y trouver des aliments prêts à servir.

Comme dans les autres magasins Steinberg, on trouve dans le nouveau supermarché un vaste rayon de produits laitiers, et une variété considérable d'aliments surgelés.

Comme à l'habituel, ce marché Steinberg comporte une grande variété des produits des marques Steinberg, une section importante d'articles non-comestibles ainsi qu'un choix abondant de produits d'hygiène et de beauté. En tout, le nouvel établissement, sous la responsabilité du gérant Gérald Harvey, offrira plus de 7,000 articles différents.

Le magasin est égayé de murales aux couleurs vives qui identifient les diverses sections et contribuent à créer une atmosphère agréable.

Pour diminuer la durée des emplettes, le magasin est pourvu de 5 caisses de sortie. Un service de livraison aux voitures est également prévu sans compter un vaste terrain de stationnement.

COURS DES DENREES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 .64, 93 .65. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole: .65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants, québecois blanc en gros .47 1-2, coloré .47 3-4.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: .20 à .22; porcédé par rouleau, No 1 en sacs: .18 à .19; autres catégories pour nourrissage .14 .14 1-4.

Poudre de lait de beure pour nourrissage .13 1-2 à .14, poudre de lait .05 1-2 à .06.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, nouvelles, $1 à $1.10 les 50 livres; .27 à .28 les 10 livres; I.P.E. $1.85 à $1.90 les 75 livres; $1.25 à $1.35 les 50 livres, .34 à .35 les 10 livres; N.-B. $1.05 à $1.10 les 50 livres; .28 à .30 les 10 livres.

Prix des oeufs: en cartons d'une douzaine: A-extra gros, 65.1; A-gros 62.5; A-moyens 56.8; A-petits 46.

ÉMISSION

CONTRE ESPÈCES DE

$150,000,000

D'OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

NON REMBOURSABLES PAR ANTICIPATION

DATÉES DU 15 DÉCEMBRE 1968

La Banque du Canada est autorisée par le ministre des Finances à recevoir des souscriptions à un emprunt à émettre contre espèces ainsi qu'il suit:

—Obligations 6¼% à 1 an et 4½ mois échéant le 1er mai 1970

Prix d'émission: 99.95%

Rapportant environ 6.28% jusqu'à l'échéance

Intérêts payables le 1er mai et le 1er novembre
Intérêts de quatre mois et demi payables le 1er mai 1969
Coupures: $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000

et

—Obligations 6¼% à 2 ans et 3½ mois échéant le 1er avril 1971

Prix d'émission: 99.75%

Rapportant environ 6.36% jusqu'à l'échéance

Intérêts payables le 1er avril et le 1er octobre
Intérêts de trois mois et demi payables le 1er avril 1969
Coupures: $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000.

La Banque du Canada est convenue d'acquérir contre espèces un minimum de $50,000,000 des nouvelles obligations à affecter à n'importe quelle échéance.

Le produit de l'offre contre espèces servira au rachat de $100,000,000 d'obligations 4¾% du Gouvernement du Canada, échéant le 15 décembre 1968 et aux fins générales du Gouvernement du Canada.

Les nouvelles obligations seront datées du 15 décembre 1968 et porteront intérêt à partir de cette date. Le capital et les intérêts sont payables en monnaie légale du Canada, le capital à toute agence de la Banque du Canada et les intérêts à toute succursale au Canada d'une banque à charte, sans frais. Les titres définitifs seront disponibles le 16 décembre 1968 (sans paiement des intérêts courus) ou au choix de l'acheteur le 8 janvier 1969 (avec paiement des intérêts courus à compter du 15 décembre 1968). Les titres seront disponibles sous deux formes: au porteur avec coupons annexés et sous forme nominative, capital et intérêts, les intérêts étant payables par chèque. Les obligations de l'une et l'autre formes comporteront les mêmes coupures et seront entièrement interchangeables quant aux coupures et (ou) à la forme, sans frais (sous réserve des exigences du Gouvernement relatives aux transferts, lorsqu'il y a lieu).

Les nouvelles obligations sont autorisées conformément à une loi du Parlement du Canada. Le capital et les intérêts sont une charge du Fonds du revenu consolidé du Canada.

Les souscriptions, sous réserve d'attribution, se font par l'intermédiaire de tout courtier en valeurs mobilières autorisé à agir comme distributeur initial ou de toute banque au Canada.

De plus, la Banque du Canada est convenue d'acquérir du Gouvernement une autre tranche de $100,000,000 des nouvelles obligations 6¼% échéant le 1er avril 1971 en échange de $100,000,000 d'obligations 5% du Gouvernement du Canada échéant le 1er juillet 1969. Ces obligations seront placées par le ministre des Finances au Compte de portefeuille.

NV5



HIER

Ligue Américaine

Hershey 8, Québec 3

Ligue Junior A du Québec

Shawinigan 13, Trois-Rivières 6

Ligue Provinciale

St-Hyacinthe 1, Victoriaville 8
Granby 5, Sherbrooke 1

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale

New York à Montréal
Toronto à Minnesota
Detroit à Pittsburgh
Chicago à St-Louis
Philadelphie à Los Angeles

Ligue Interuniversitaire

Laval à McGill

LES CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE

Division EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	21	13	6	2	98	65	28
Provid.	22	11	9	2	80	86	24
Baltim.	20	8	10	2	66	78	18
Spring.	25	5	13	5	67	93	15

Division OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	19	14	2	3	86	36	31
Clevel.	21	9	10	2	65	64	20
Roches.	21	8	10	3	69	86	19
Québec	23	5	13	5	54	77	15

LIGUE NATIONALE

Division EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	22	14	5	3	74	51	31
New York	22	15	7	0	67	51	30
Boston	22	13	6	3	76	50	29
Toronto	21	9	7	5	53	54	23
Chicago	22	11	10	1	81	67	23
Détroit	20	8	8	4	70	61	20

Division OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Louis	22	11	6	5	67	43	27
Oakland	24	6	13	5	54	81	17
Los Ang.	21	7	12	2	45	67	16
Minnes.	22	6	12	4	51	70	16
P'delphie	22	6	13	3	42	66	15
Pitts.	22	5	12	5	57	16	15

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Shawin.	22	15	7	0	121	92	30
Sorel	21	12	9	1	104	76	25
Thetford	21	10	10	1	93	84	21
Drumm.	19	10	9	0	72	65	18
Québec	20	8	12	0	82	94	16
T.-Riv.	23	7	16	0	83	141	14

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Laval	3	3	0	0	26	10	6
Montréal	4	3	1	0	31	16	6
Queen's	4	2	2	0	21	24	4
Carleton	4	2	2	0	20	17	4
McGill	4	1	3	0	14	25	2
Ottawa	3	0	3	0	17	32	0

LIGUE JUNIOR B QUEBEC-DISTRICT

All.-Sec.	13	11	2	0	64	42	22
Patro R-A	13	5	7	1	51	52	11
Sillery	13	5	7	1	39	62	11
C.T.R.	13	3	8	2	45	43	8

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Bulldogs	4	3	1	0	27	18	6
Loups	4	2	1	1	17	13	5
Castors	4	1	2	1	13	21	3
Aigles	4	1	3	0	14	19	2

Dans l'Américaine

LES COMPTEURS

	B.	A.	Pts
Harvey, Her	18	14	32
Gilbert, Her	9	21	30
Hamilton, Her	9	18	27
Hextall, Buf	4	23	27
Ward, Roc	15	11	26
Dufour, Spr	12	12	24
Gamble, Roc	10	14	24
Beaudin, Buf	14	10	24
Cossette, Bal	8	15	23
McKenney, Pro	9	14	23
Drolet, Qué	10	12	22
Locas, Pro	9	13	22
McCarthy, Roc	9	13	22
Kachur, Pro	10	11	21
Goegan, Pro	8	12	20
Armstrong, Roc	9	11	20
Rivers, Buf	10	10	20



Nous revoilà !

De retour depuis lundi soir, mais pas dangereusement en pleine forme...

Ce n'était ni le coeur, ni la tête, ni les nerfs, pas même le foie. Résumons en disant que nous étions éreintés.

Ereintés de "voyager" presque tous les jours, durant six mois, entre l'Afrique et le Canada, puis entre Mexico et Québec.

Un séjour tous les vingt ans à l'hôpital, ce n'est pas si mal.

Mille fois merci à ceux qui ont souhaité notre rétablissement et mille fois plus à ceux qui ont eu le temps de nous formuler leurs voeux de vive voix. Merci surtout à un lecteur immobile depuis de longues semaines, pour son coup de téléphone revigorant.

La remise en marche sera lente et prudente. Nous aurions toutefois assisté au congrès du sport de l'hôtel Bonnaventure, si nous en avions eu les moyens...

Toute notre gratitude à Jean Pouliot et Réal Labbé grâce à qui notre longue absence est passée inaperçue. A propos, nous serons trois désormais. Réal Labbé est devenu journaliste sportif à plein temps. Notre équipe pèse désormais 685 livres...



• BUT REFUSE AUX AS. — Earl Heiskala, presque totalement caché par Bob Barber (21), pousse le disque entre les patins d'André Gill, mais l'arbitre Bryan Lewis a refusé le but en prétendant que le jeu avait été arrêté par le coup de sifflet. Barry Ashbee est le copain de Barber à la défense, alors que Heiskala évolue avec Bob Rivard et Lew Morrison. Les As auraient pris une avance de 2-0 si le but avait été alloué. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

CINGLANTE DEFAITE!

C'était leur treizième...

(Par Jean Pouliot)

Les As de Québec ont encaissé leur plus cinglante défaite de la saison en s'inclinant 8-3 devant les Bears de Hershey qui explosèrent pour cinq buts à la deuxième période. C'était la 13e défaite des As, mais on peut difficilement parler de malchance quand une équipe se fait déclasser aussi clairement. Espérons simplement que le trois ne fera pas le mois de décembre. Le trio Harvey-Gilbert-Hamilton a repris les trois premières places chez les compteurs. Michel a obtenu un but une aide. Jeannot trois aides et Chuck le tour du chapeau. Les autres compteurs furent Bob Leiter (1-2), Wayne Cashman (1-1), Stan Gilbertson et Don Marcotte. Pour les As, René Drolet marqua deux buts pour devenir le premier joueur local à atteindre dix filets. Claude Laforge lui fournit deux aides, alors que Earl Heiskala marquait son premier but dans l'Américaine, depuis son assignation à Québec par les Flyers.

Il y avait 2,363 spectateurs, sans compter les joueurs des As qui ont agi comme spectateurs sur plusieurs buts des Bears. L'arbitre Bryan Lewis n'eut que sept mineures à distribuer, en plus de majeures à Garnett Bailey et à Bill McEwan, de beaucoup l'avant le plus agressif chez les As. L'hospitalisé québécoise aura jusqu'à vendredi pour ralentir les Bears qui joueront de nouveau ce soir-là pour compléter cette visite. Gilles Banville a repoussé 26 des 34 rondelles expédiées en sa direction et André Gill 21 des 24.

PAS D'ENSEMBLE

A côté des Bears, les As ressemblaient à de purs étrangers qui n'avaient jamais joué ensemble. Vic Stasiuk a analysé ce manque d'ensemble comme pouvant venir de trois causes:

1— le manque d'habileté des joueurs;
2— le manque de maturité de la majorité;
3— l'incapacité de l'instructeur à les grouper en équipe. Il ne serait pas surpris que la véritable raison soit un mélange de ces trois causes.

Le pilote des As a déploré le manque d'agressivité de ceux qui avaient l'habileté et l'expérience. Et d'autre part, celui qui a fait part du plus de combativité, Bill McEvan, n'a probablement pas encore atteint le calibre du hockey professionnel.

DEFENSEURS MELANGES

Stasiuk avait manifesté son intension de garder les mêmes paires de défense que dans les quatre joutes précédentes. Mais avec le départ de Brian Bradley, il avait le droit de costumer Roger Pelletier. Il avait donc six défenses en uniforme, et il ouvrit le match avec des paires Pelletier-Lapointe et MacSweyn-Edestrand. Ball commença à l'avant entre Boutin et Dufour.

Ce fut donc un joli mélange et quand Stasiuk décida de revenir à ses anciennes paires Cates-MacSweyn et Ball-Edestrand, ce fut encore pire.

Quant à Onil Boutin, si Stasiuk avait pu entretenir certains espoirs en l'employant de temps à autre comme remplaçant, il fut très désappointé de sa tenue comme régulier: il semblait avoir perdu toute son ardeur et, en autant que la joute d'hier est concernée, il a raté sa chance.

PREMIERE PERIODE

Il semble dès le début que le duo Drolet- Laforge était une trouvaille susceptible de ranimer l'offensive locale. Claude Laforge relaya une passe de derrière le but à René Drolet qui attendait à l'embouchure du filet et Gill n'eut aucune chance. Les As vinrent bien près de porter cette avance à 2-0, mais l'arbitre Lewis refusa un but à Earl Heiskala en disant qu'il avait poussé le disque dans le filet après le sifflet.

Banville eut trois arrêts successifs à la 8e minute, et des punitions à Terry Ball, puis à Don Marcotte n'apportèrent aucun changement. Morrison eut une chance de se présenter seul avec Gill, mais il patina trop vite et dépassa le disque.

Chuck Hamilton fut rejoint au cachot par Bob Rivard, et Gill dut sortir pour couper l'angle de Laforge après une belle passe de Drolet. Mais quand Hamilton revint au jeu, les Bears eurent l'avantage numérique et Chuck poussa dans le filet le retour d'un lancer que Banville pensait avoir gardé.

DEUXIEME PERIODE

Les Bears ne ratèrent pas d'opportunités au 2e vingt. Ce fut d'abord Jeannot Gilbert qui enleva le disque à MacSweyn en zone des As pour passer à Michel Harvey qui marqua de 30 pieds.

Pendant une punition à Bud DeBrody, Nykoluk profita du manque d'expérience de Lapointe sur le jeu de puissance pour s'échapper avec Stan Gilbertson contre un seul défenseur. Terry Ball tente en vain de bloquer la passe, mais elle fut parfaite et Gilbertson compta avec un lancer bas à bout portant.

Earl Heiskala réduisit la marge à 3-2 avec son premier but pour les As. Il plaça son bâton dans la trajectoire du lancer de Paul Cates pour complètement en changer la direction et laisser Gill en plan. Une punition à Bob Rivard vit un bon jeu de puissance des Bears, mais ils ne comptèrent pas avant son retour.

Puis Hamilton ajouta ensuite son 2e filet en poussant à côté de Banville étendu un autre retour. Les As regardèrent ensuite faire le tour du but et passer à Don Marcotte qui portait le compte à 5-2. René Drolet marqua son 10e but en arrêtant une passe avec son gant et en lançant de dix pieds pour réduire la marge, mais dans la dernière minute, Wayne Cashman se détacha de l'emprise de Bob Rivard pour clôturer la période à 6-3

Il fallut Bill McEvan pour montrer qu'on n'appréciait pas leur démonstration et il engagea un bon combat de boxe avec Garnett Bailey. Ce dernier dut visiter la clinique.

TROISIEME PERIODE

A part de Guy Dufour qui écopa de deux mineures, les As n'inscrivirent pas leur nom au sommaire à l'engagement final. Les Bears, tout en jouant prudemment, ajoutèrent deux autres buts, le 7e sur un lancer à terre de 45 pieds par Wayne Cashman et le dernier sur une courte passe à Chuck Hamilton qui complétait son tour du chapeau.

LES ALIGNEMENTS

HERCHEY — BUTS: Gill; DEFENSES: Keller, McNabb, Ashbee, Mahoney, Barber; AVANTS: Nykoluk, Debordy, Marcotte, Hamilton, Harvey, Gilbert, Leiter, Bailey, Cashman, Gilbertson, Ford.

QUEBEC — BUTS: Banville; DEFENSES: Edestrand, MacSweyn, Pelletier, Lapointe, Ball; AVANTS: Bernier, Heiskala, Morrison, Drolet, Laforge, McKillop, Boutin, Dufour, Rivard, McEwan.

Arbitre: Bryan Lewis; Juges de lignes: Robert Forgues, Marcel Potvin.

SOMMAIRE

Première période:

1—Québec, Drolet (McKillop, Laforge) 1:58
2—Hershey, Hamilton (Gilbert, Ashbee) 19:41
PUNITIONS: Ball 9:20, Marcotte 13:56, Hamilton 17:02, Rivard 18:18.

Deuxième période:

3—Hershey, Harvey (Gilbert) 3:29
4—Hershey, Gilbertson (Nykoluk) 8:35
5—Québec, Heiskala (Cates, Bernier) 9:59
6—Hershey, Hamilton (Harvey, Gilbert) 15:28
7—Hershey, Marcotte (Nykoluk) 16:16
8—Québec, Drolet (Morrison, Laforge) 16:52
9—Hershey, Cashman (Leiter, Keller) 19:20
PUNITIONS: Debrody 7:43, Rivard 11:52, Bailey, McEwan (majeures) 19:35.

Troisième période:

10—Hershey, Leiter (Cashman, Mahoney) 9:41
11—Hershey, Hamilton (Bailey, Leiter) 19:22
PUNITIONS: Dufour 4:42, 10:14, Debrody 14:22.

Lancers:

Hershey	9	17	8-34
Québec	11	7	6-24

GARDIENS: André Gill, Hershey; Gilles Banville, Québec.

Assistance: 2,363.

LES CANADIENS SONT MAL PRIS

MONTREAL (PC) — Les Canadiens de Montréal ont perdu les services de leurs deux meilleurs gardiens de but hier lorsque Rogatien Vachon a subi une blesure grave à la main droite pendant un exercice matinal.

Un lancer de Jacques Lemaire lui aurait fracturé un os de la main. Les médecins tenteront de lui fabriquer un plâtre lui permettant de jouer, mais on ne saura pas à quoi s'en tenir avant aujourd'hui quand on connaîtra la gravité de la blessure.

Aucun autre gardien n'a été rappelé des filiales, soit de Houston où évolue Philippe Myre et de Cleveland où joue Ernie Wakely.

Tony Esposito avait été rappelé du Houston la semaine dernière quand Lorne Worsley a abandonné soudainement l'équipe après une envolée perturbée à Chicago.

On sait que Worsley a reçu l'ordre hier de prendre au moins un mois "de repos complet".

Par ailleurs, les Canadiens ont révélé que Terry Harper subira une opération au genou plus tard cette semaine et ne jouera pas pendant une période indéfinie. On sait qu'il n'est pas encore complètement remis d'une intervention subie l'été dernier.

Les Canadiens reçoivent les Rangers de New York ce soir.



• ROGATIEN VACHON aura-t-il besoin d'un remplaçant lui aussi ? (Téléphoto UPI)

"Réapparition" du hockey dans Notre-Dame-de-Grâce

Le Service des Loisirs et des Parcs de la ville de Québec connaîtra une saison de hockey très fructueuse si l'on s'en tient au grand intérêt déployé par les différentes associations paroissiales de loisirs qui multiplient leurs efforts pour en arriver à cette fin.

Presque toutes les organisations des loisirs des paroisses de Québec y vont de leur plus grande collaboration pour terminer l'année 1968 en beauté et entamer 1969 sur le même pied.

Qu'il suffise de mentionner ce qui se passe dans la paroisse de Notre Dame de Grâce pour comprendre l'esprit qui anime les Québécois, face aux loisirs.

Il existe à Notre Dame de Grâce, une corporation des loisirs qui a été fondée en juillet 1962 grâce à l'intervention de 3 grands sportifs, messieurs Vincent Lachance, Jean Marie Côté et Joseph Bérubé. Graduellement, le mouvement s'est développé et depuis 2 ans, surtout, sous la poussée du dynamique président Jean Paul Drolet, la corporation des loisirs de Notre Dame de Grâce fonctionne à pleine vapeur. Soulignons que cette paroisse de Québec, qui comprend environ 830 familles, a groupé dans les rangs de sa corporation de loisirs moins de 900 membres actifs, qui sont mêlés à plusieurs activités sportives autant en été qu'en hiver.

Cette saison, au hockey mineur, on compte au delà de 300 jeunes joueurs composant 7 équipes de la catégorie moustique, 5 équipes de la catégorie pee wee, 4 équipes de la catégorie bantam, 3 équipes de la catégorie midget et 3 équipes chez les juveniles.

Pour permettre à toutes ces équipes de pratiquer favorablement le hockey, l'organisation paroissiale dispose d'une patinoire dans la cour du collège tout en employant régulièrement une des patinoires extérieures du Parc Victoria en plus de l'arena du Parc Victoria, où 4 équipes évoluent dans les ligues inter-paroissiales du Service des Loisirs et des Parcs de la ville de Québec.

Un actif comité est en tête de cette corporation et chacun des membres est responsable d'une activité bien déterminée. Le président Jean Paul Drolet a, pour l'assister, un vice-président très dévoué en la personne de monsieur Paul Emile Fournier. Monsieur Vincent Lachance est le secrétaire et monsieur Joseph Bérubé, le trésorier. Les directeurs sont: monsieur Yvan Gignac qui voit au hockey, mlle Louisette Duperron qui a la responsabilité des soirées familiales et mlle Yolande Côté qui s'occupe d'activités concernant les membres féminins.

Toutes les équipes de hockey mentionnées plus haut sont sous le contrôle du moniteur-en-chef Jacques Rhéaume qui reçoit l'appui d'un autre dévoué à la cause du hockey, Léonce Therrien. Ce comité des sports est complété par Donald Charest, Pierre Samson et Lise Drolet qui prêtent leur concours pour une foule d'autres sports, tel, le tennis sur table, le gouret de salon, la gymnastique, le ballon panier, le volleyball et le ballon-balai qui jouit d'une excellente popularité autant chez les filles que chez les garçons.

Il va sans dire que toutes ces activités sportives sont fortement appuyées par le curé de la paroisse, monsieur l'abbé Gérard Lefebvre, qui ne cesse de reconnaître les efforts de cette vaillante équipe de collaborateurs.

Il est extrêmement dispendieux d'opérer une organisation de loisirs de ce genre durant les 12 mois de l'année, mais à Notre Dame de Grâce, on réussit à boucler le budget dû au dévouement des différents comités qui ont cet objectif pour mission.

Le président et les membres de la corporation des loisirs de Notre Dame de Grâce considèrent que l'on ne peut atteindre un tel succès sans recevoir l'entière collaboration des autorités municipales et de la Commission Scolaire de Québec avec l'organisation des loisirs paroissiales.

Aussi, il faut compter sur énormement de bénévolat pour mener à bonnes fins un programme aussi vaste des sports d'hiver et d'été, extérieurs et intérieurs que celui exécuté par la Corporation des loisirs de Notre Dame de Grâce.

Dix-neuf buts à TROIS-RIVIERES

TROIS-RIVIERES (PC) — Les Bruins de Shawinigan ont écrasé les Maple Leafs de Trois-Rivières 13-6 dans un véritable festival pour les compteurs de la ligue Junior A du Québec hier soir.

Michel Brière et Mike Morton y sont allés de quatre uts chacun au profit des Bruins tandis que Claude Charbonneau, des Bruins, et Jean-Guy Gratton, des Leafs, réussissaient le truc du chapeau.

Marcel Boivert et Yves Bergeron ont marqué les autres buts des Bruins alors que Claude Lemieux, avec deux buts, et Alain Baribeau complétaient le total des vaincus.

Les Leafs ont pris la relève du football dans les manchettes

TORONTO (PC) — Les amours entre Punch Imlach et les Maple Leafs de Toronto duraient encore hier après quelques consultations rapides avec des conseillers matrimonieux et le retour de l'enfant prodigue George Armstrong.

Reste à savoir si le poste de Punch était réellement en danger, car il semble que la réunion semestrielle entre les proprios et leur pilote-gérant a été mal interprétée comme une tentative de divorce après une union de 10 ans.

D'ailleurs, le retour d'Armstrong aurait dû apaiser les craintes.

De toute façon, Imlach a obtenu un vote de confiance des proprios et le président Stafford Smythe a clairement laissé entendre que le poste de Punch n'était pas en danger.

Le contrat actuel de cinq ans de Punch n'expire qu'à la fin de la saison 1969-70.

Après avoir signalé que Imlach travaillait trop, Smythe a avoué candidement: "Nous devions faire quelque chose pour chasser l'intérêt de la Coupe Grey des pages sportives".

Il a ajouté que Punch était tellement occupé à piloter et diriger l'équipe qu'il n'avait pas le temps d'évaluer la valeur des joueurs du club dans les mineures.

Critiques

En dépit de ses six finales de la coupe Stanley en 10 ans, Imlach avait toujours été l'objet de critiques de la part des chroniqueurs sportifs et des joueurs eux-mêmes à cause de ses méthodes spartiates d'entrainement.

Ainsi, lors du dernier camp d'entrainement, il avait ordonné aux joueurs de couper leurs longs favoris sous prétexte de garder la discipline dans les rangs.

Armstrong, qui avait confié à un ami plus tôt que la seule raison le poussant à mettre fin à sa retraite serait d'aider Imlach, lui a téléphoné à 3h. lundi matin pour lui annoncer son retour et il a signé son contrat plus tard dans la journée.

Armstrong, âgé de 38 ans, pourrait jouer dès demain, mais Punch n'a pas l'intention de l'utiliser avant semedi contre Pittsburg.

LES COMPTEURS

	B.	A.	Pts
B. Hull, Chi	16	23	39
Béliveau, Mtl	13	20	33
Howe, Det.	11	20	31
Berenson, StL	14	15	29
Esposito, Bos.	13	15	28
Mikita, Chi.	9	18	27
Pappin, Chi.	13	13	26
Nevin, N.Y.	14	11	25
Delvecchio, Det	12	13	25
Cournoyer, Mtl	14	10	24
Gilbert, N.Y.	8	16	24

SQUASH

Un important tournoi de squash ouvert se tiendra sur les deux courts du Québec Winter Club samedi et dimanche. Plusieurs joueurs de haut calibre sont attendus pour la circonstance. Une forte délégation viendra de Montréal. Les inscriptions pour cette compétition seront acceptées jusqu'au 4 décembre.

La semaine prochaine, les compétitions régulières du club reprendront.

Gains des Tigres et des Vics

VICTORIAVILLE (PC) — Pierre Potvin et André Bessette, avec deux buts chacun, ont conduit les Tigres de Victoriaville à un gain facile de 8-1 sur les Gaulois de St-Hyacinthe dans la ligue Senior du Québec hier soir.

Jacques Michel, André Aubry, Guy Black et Normand Pépin ont complété le total des vainqueurs tandis que Gilles Gratton évitait le blanchissage aux vaincus.

SHERBROOKE (PC) — Les Vics de Granby ont vaincu les Castors de Sherbrooke 5-1 dans la ligue Senior du Québec hier soir alors que Bruce Cline a évité le blanchissage aux locaux.

Mike Ortuso, Gilles Renaud, Yves Larocque, Réal Rousseau et Pierre Lepage se sont partagé les buts des vainqueurs.

Dans l'orbite de la joute

(SUITE)

Stasiuk tient mordicus à ce 2e but d'avance qui, selon lui, fait toute la différence. Hier, c'est l'arbitre qui l'a refusé.

— — —

Si nous aimons à relever de temps à autre les erreurs dans le programme, sachons également reconnaître les bons coups. Hier, il n'y avait aucune correction dans l'alignement du Hershey. Même l'absence de Roger DeJordy était prévue.

— — —

Ça ne s'annonçait pas pour être un pointage élevé. Après trois minutes de jeu, les As avaient quatre défenseurs ensemble sur la glace : MacSweyn et Edestrand comme tels, Ball au centre et Boutin à l'aile gauche.

— — —

McEwan est sûrement très fort pour s'être relevé et avoir renversé les rôles dans son combat avec Bailey. On sait que Bill porte des verres de contact.

— — —

Nykoluk est allé en vain voir le marqueur pour faire donner un assist à André Gill. Plusieurs ont porté un jugement téméraire et ont pensé qu'il allait en chercher un pour lui.

Dans l'orbite de la joute

Dick Bielous, qui a démissionné comme entraîneur des Flyers de Philadelphie, suit un entrainement intensif de cinq semaines pour se familiariser avec la langue française. Il entend se lancer en affaires dans notre ville en janvier.

— — —

Le Dr Gendron Marcoux doit faire preuve de patience. Il venait de coudre Garnett Bailey pour 5 points, quand le joueur des Bears fut mêlé à une bataille avec Bill McEwan. Doc en fut quitte pour reprendre les 5 points de suture.

— — —

Comme le médecin des As s'apprêtait à injecter des vitamines à un joueur après la partie, Vic Stasiuk a commenté : "Essaie donc de trouver également des vilules pour les rendre un peu plus malins".

— — —

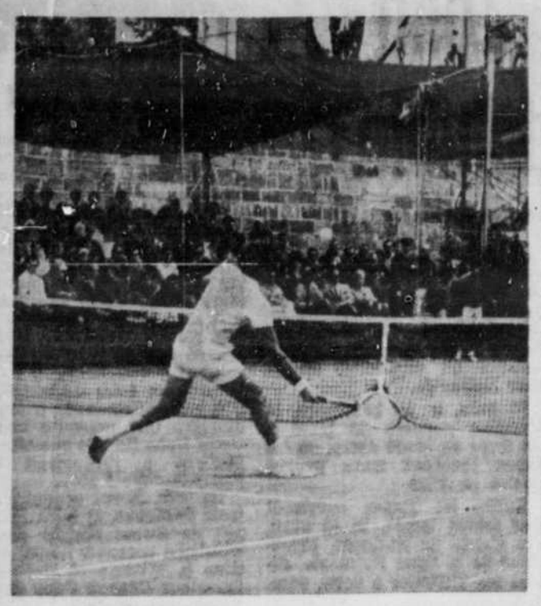
Après les trois arrêts successifs de Banville à la première période, on a suggéré d'appeler Bob Sneddon pour lui dire de ne pas faire le voyage inutilement. Mais on a changé d'idée par la suite, non pas que Banville ait été faible, mais parce que ses nerfs craqueront si ses joueurs le laissent seul comme ça pendant quelques joutes.

— — —

Comme Gilles n'a pas encore joué beaucoup de parties, sa moyenne n'est pas encore stable et elle se promène comme un yo-yo. Hier, elle est passée de 2.56 à 3.21.

— — —

Les amateurs sont spirituels. Les deux meilleures ripostes entendues à la 3e période, alors que les visiteurs menaient déjà par quatre buts : "Stasiuk, protège ton avance" et "Je m'ennuie de Sarrazin".



Demande d'un tournoi omnium pour Québec

Les membres de la commission internationale du calendrier de la Fédération internationale de tennis ont retenu, pour la saison 1968-69, 30 épreuves internationales (tournois ou championnats nationaux) comme omnium, qui se répartissent ainsi : l'Australie avec 5 épreuves, les Etats-Unis, avec cinq et la Grande-Bretagne également avec cinq; l'Afrique du Sud et la France avec deux chacune et le Canada avec un à Toronto du 4 au 9 août.

Le tournoi-rotation des Employés civils à Québec aurait lieu au début d'août ou à la fin de juillet, soit juste avant le tournoi omnium de Toronto. C'est d'ailleurs la première fois que le tournoi-rotation sera présenté si tôt.

Deux membres de l'organisation des Employés civils se sont rendus à New York, lors du tournoi présenté au Madison Square Garden, et des contacts ont été établis avec les promoteurs américains. L'organisation québécoise a surtout les yeux fixés sur le spectaculaire joueur de couleur des Etats-Unis, Arthur Ashe.

En fin de semaine dernière, les organisateurs ont fait la demande pour présenter à Québec un tournoi omnium, au lieu du tournoi amateur.

Comme la demande vient juste d'être faite, la Fédération internationale de tennis ne l'a pas enregistrée sur la liste qu'elle a publiée. Le tournoi-rotation a reçu l'appui de l'Association canadienne de Lawn-Tennis.

Avec un tournoi omnium, trois possibilités s'offrent pour le recrutement des joueurs. Soit trois professionnels et trois amateurs; quatre pros et deux amateurs, ou encore seulement six tennismen professionnels.

TENTATIVES D'AMELIORATION POUR LE SKI ET LE HOCKEY

OTTAWA (PC) — Le comité fédéral d'enquête sur le sport amateur va suggérer aux directeurs du hockey la semaine prochaine de placer l'équipe nationale du Canada sous l'égide d'une corporation sans but lucratif.

Le ministre de la Santé John Munro, auquel le comité fait rapport, a dit aux journalistes hier qu'il aimait bien cette idée d'une corporation indépendante pour diriger les destinées de l'équipe nationale.

Des hommes d'affaires et des gens du peuple pourraient faire partie du bureau des directeurs, bien secondés par un personnel administratif et de solides finances dans une corporation sans but lucratif.

Il a ajouté que la suggestion sera faite incessamment aux directeurs importants du hockey amateur et professionnel. Un membre du comité d'enquête a précisé que la réunion aura lieu la semaine prochaine, se contentant d'ajouter qu'il ne s'agira que d'une assemblée d'études.

Munro a déclaré que le financement des équipes qui représentent le Canada dans les tournois internationaux cette année sera étudié lors de la réunion.

Structure

On étudiera également la structure entière et l'administration de l'équipe, à laquelle le gouvernement fédéral a consacré $100,000 l'an dernier.

Munro a révélé que certains directeurs de la CAHA n'étaient guère enclins à poursuivre l'administration des équipes nationales, car l'Association canadienne en a déjà plein les bras avec l'administration grandissante des ligues mineures.

Le ministre a dit : "Nous ne ménageons pas nos efforts dans le but d'intéresser financièrement le secteur privé dans les équipes nationales".

Il n'a pas voulu commenter sur la somme que les équipes recevront, ce qui sera d'ailleurs le sujet de la réunion prochaine.

Ski

Par ailleurs, dans le but de promouvoir le sport du ski, de favoriser une plus grande participation et d'améliorer l'habilité des adeptes de ce sport au sein d'organisations sans but lucratif l'Alliance des Moniteurs de ski du Canada, l'Organisation de la Patrouille Canadienne de Ski et l'Association Canadienne de Ski Amateur viennent de constituer un nouvel organisme sous le nom de Conseil national du Ski. Ces trois fondateurs sont des organisations d'envergure nationale et sont incorporés en vertu des lois du Canada.

Le hockey junior s'efforce de survivre dans les Maritimes

Chronique sportive - maritimes

MONCTON (PC) — La ligue Junior A des Maritimes s'est lancée dans sa première saison complète, mais peu de gens croient qu'elle améliorera la représentation des Maritimes dans les séries éliminatoires de la coupe Memorial.

D'autres ne se cachent pas pour prédire que la ligue va tomber.

La ligue a tenu le coup brièvement la saison dernière sans la participation des fameux Canadiens de Halifax, formés en 1964-65 avec les meilleurs joueurs de la région.

Sous prétexte que la saison dernière était "son année" dans les compétitions en vue de la coupe Memorial, Halifax s'en est tenue à un calendrier chargé de matches hors-concours, mais n'a pu, pour la troisième année successive, défoncer l'armure des puissances juniors Québec-Ontario et a subi l'élimination en quart-de-finale.

Au fait, les Canadiens ont été loin de répéter l'exploit des moins connus Beavers de Moncton qui ont atteint la finale de l'Est en 1960 avant de céder devant les champions de l'Ontario.

Halifax, Charlottetown et Moncton forment la ligue des Maritimes cette saison, mais le résultat est loin d'avoir soulevé l'enthousiasme des amateurs. Il est même à un point dangereusement bas ici, où l'ancien gardien du Toronto, Walter Turk Broda, a été embauché afin de mousser l'intérêt dans les Beavers.

Espoirs

Steve MacDonald, de Sydney, N.-E., président de l'Association des Maritimes du hockey amateur, admet que la ligue "connaît des problèmes", mais croit qu'elle terminera la saison.

Il songe déjà, pour l'an prochain, "à un circuit possible de six clubs... avec deux équipes du Nouveau-Brunswick, une du Prince-Edouard et trois de la Nouvelle-Ecosse".

Selon lui, cette ligue serait la clef des Maritimes à une meilleure tenue dans les séries de la coupe Memorial. "Dans cinq ou six ans, je crois que nous aurons un club qui pourra faire meilleure figure que tous les autres aspirants antérieurs."

Len Poore, de Fredericton, régistraire de l'Association du Nouveau-Brunswick, n'est pas aussi optimiste.

"Trop de choses s'opposent à une ligue Junior A des Maritimes. Les frais en sont trop onéreux sans commanditaires, et qui plus est, il n'y a pas assez de joueurs de calibre Junior A pour alimenter le circuit. Je ne peux concevoir comment elle peut durer.

"La meilleure équipe sensée Junior A que nous pouvons aligner ici n'est pas plus puissante qu'une bonne équipe Junior B de l'Ontario."

On rêve

Bill Donovan, chroniqueur sportif du Saint John Telegraph-Journal, croit que l'espoir d'aligner un détenteur de la coupe Memorial dans un avenir rapproché est "un rêve en couleurs".

"La ligue des Maritimes n'est qu'une imitation d'un circuit Junior A, a ajouté Donovan. Elle devrait se contenter d'évoluer dans les calibres B ou C.

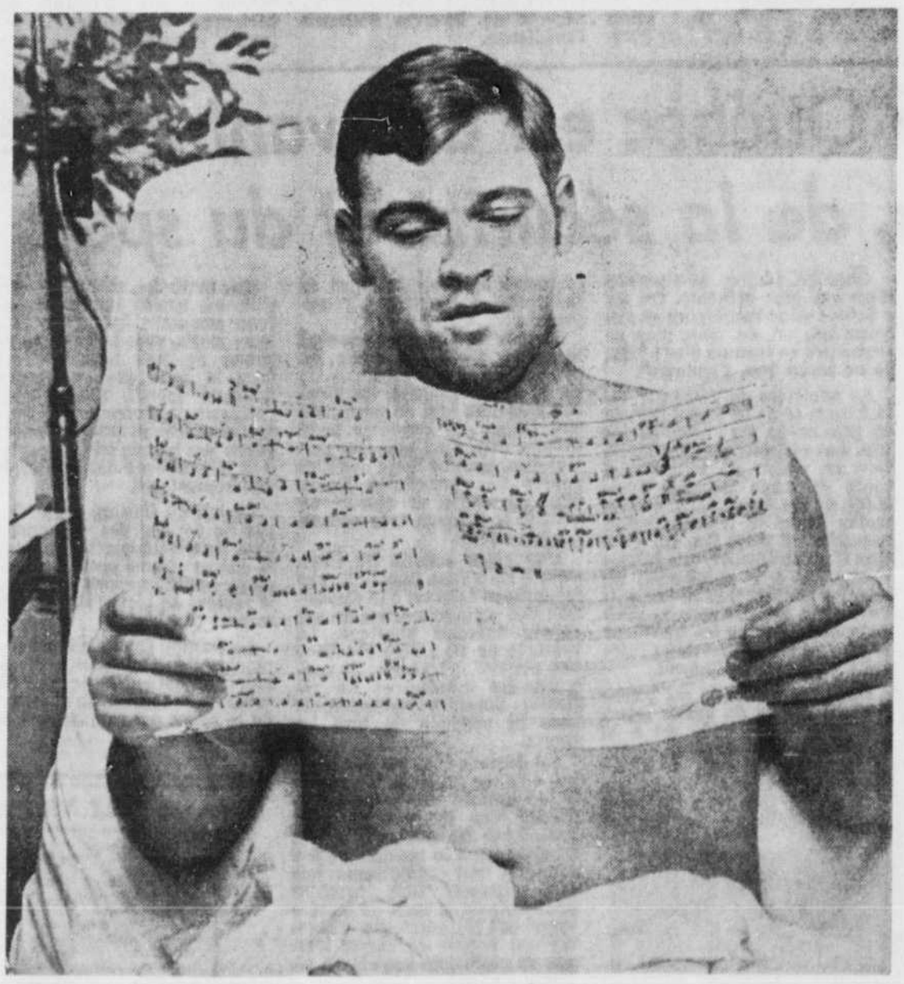
"On devrait s'en tenir à de solides clubs Juniors B avec les budgets et les joueurs disponibles."

Poore déclare que la CAHA songe sérieusement à organiser des séries Juniors B à la grandeur du pays.

MacDonald a admis que dans ce cas "la participation des Maritimes serait plus réaliste. Nous devrions oublier le calibre Junior A comme un rêve et se lancer sérieusement dans le développement du calibre Junior B, ce qui nous occupera pendant un bon temps."

Hockey pee wee

Par ses deux victoires de fin de semaine Orsainville se maintient en 1ère position, 3 points en avant du Loretteville et du Lévis. Ces deux derniers clubs se font une lutte assez serrée présentement, et la partie de samedi, au Colisée à 2:30 P.M. sera sans doute l'une des plus intéressantes à voir la prochaine fin de semaine. Si les clubs de Orsainville, Lévis et Neufchatel affichent tous des vedettes, ou joueurs étoiles, l'équipe de Loretteville au contraire se présente comme une équipe bien balancée. En effet parmis les 20 premiers compteurs de la ligue l'on retrouve 8 joueurs de cette équipe. Cette équipe se signale sur la glace par sa rapidité, son énergie. Tous s'aperçoivent que cette équipe a subi un entraînement profitable depuis septembre dernier. Au cours de la fin de semaine les 3 étoiles reviennent à J. Voyer du Loretteville pour son truc du chapeau; à Daniel Duchesneau, gardien du Duberger, qui a su limiter Orsainville et Réal Cloutier à 2 buts, et enfin à M. Lortie du Neufchatel, défense infatiguable, habile.



● L'AS-LANCEUR DES TIGERS DE DETROIT, DENNY McLAIN, prend connaissance d'une feuille de musique d'orgue pendant qu'il se remet d'une légère opération pour l'appendice. Durant la saison morte, McLain joue de l'orgue dans les clubs et les soirées mondaines. (Téléphoto UPI)

Quilles à l'Action

CLASSEMENT DES EQUIPES

	Pg	Pins	Tot. Pts	
1—André Parent	24	1775-3	24413	32
2—M. Lapointe	23	1865-1	23896	31
3—Jean-M. Côté	21	1742-3	23080	29
4—R. Robitaille	19	1663-0	23296	27
5—J. Martineau	21	1721-1	23398	26
6—G. Pelletier	19	1728-2	23344	24
7—J-Ls Giroux	13	1896-3	22355	20
8—G. Noreau	16	1886-4	22547	19

CLASSEMENT INDIVIDUEL

HOMMES

	Pins	Tot.	Moy.
1—Jean-Marie Côté	564	6662	170.32
2—Marcel Lapointe	492	6646	170.16
3—Ray. Robitaille	542	5260	159.13
4—Gilles Pelletier	477	5523	153.15
5—Jac. Martineau	495	5864	150.14
6—Michel Lee	513	5775	148.3
7—Michel St-Hilaire	420	5672	145.17
8—Gaétan Noreau	438	5637	144.21
9—Michel Giroux	507	5577	143.
10—Maurice Leclerc	367	5470	140.10

FEMMES

1—Marguerite Caron	381	3452	115.3
2—Marielle Lapointe	283	4211	107.38
3—Lisette Dussault	307	1922	106.14
4—Marie-Claire Côté	297	3952	101.13

RECORDS DE LA SEMAINE

Plus haut triple d'équipe
Equipe Jean-Louis Giroux 1896
Plus haut simple d'équipe
Equipe Jean-Louis Giroux 691
Plus haut triple masculin
Jean-Marie Côté 564
Plus haut triple féminin
Marguerite Caron 381
Plus haut simple masculin
Jean-Marie Côté 221
Plus haut simple féminin
Marguerite Caron 137

RECORDS DE SAISON

Plus haut triple d'équipe
Equipe André Parent 2067
Plus haut simple d'équipe
Equipe André Parent 761
Plus haut triple masculin
Jean-Marie Côté 607
Plus haut triple féminin
Marielle Lapointe 407
Plus haut simple masculin
Michel St-Hilaire 250
Plus haut simple féminin
Marielle Lapointe 177

14e PROGRAMME — 9 DECEMBRE
Salle St-Roch — 7.30 hres p.m.
Jean-Louis Giroux vs Jean-Marie Côté
Jac. Martineau vs Marcel Lapointe
Ray. Robitaille vs Gilles Pelletier
André Parent vs Gaétan Noreau

FOOTBALL

TORONTO (PC) — Les Argos de Toronto ont envoyé le centre Ron Capham aux Stampeders de Calgary afin de compléter l'échange qui avait assuré aux Torontois les services de Mike Blum.

Coquetel sportif

SKI

TORONTO (PC) — Six membres de l'équipe nationale masculine de ski ont pris l'avion pour la France samedi soir afin de s'entraîner et participer à des tournois européens. Il s'agit de Peter Duncan, de Mont-Tremblant, Robert Shaw ,d'Ottawa, Rod Hebron, Scott Henderson, Gerry Rinaldi et Keith Shepherd, accompagnés de l'instructeur Gilbert Mollard.

HOCKEY

MINNEAPOLIS (PA) — Les North Stars du Minnesota ont suspendu et condamné Milan Marcetta à $500 d'amende pour ne pas avoir rejoint les rangs des Barons de Cleveland, de la ligue Américaine de hockey.

NATATION

NEW YORK (AFP) — L'Amateur Athletic Union a décerné, samedi, son prix annuel de natation à la nageuse américaine Debbie Meyer, 16 ans, détentrice des records du monde des 200, 400, 800 et 1,500 mètres-nage libre et triple médaille d'or aux Jeux olympiques de Mexico, 200, 400 et 800 mètres. Le prix lui sera remis au cours de la convention de l'AAU, qui aura lieu du 3 au 7 décembre à Las Vegas.

TENNIS

NEW YORK (AFP) — L'Australien Ken Rosewall et l'Américain Pancho Gonzales ont remporté, samedi, le double du tournoi professionnel du Madison Square Garden ainsi que $2,000 en battant les Américains Dennis Ralston et Earl Bucholz, 15-13, 6-2. Plus tôt, l'Australien Tony Roche s'était attribué $5,000 en gagnant le simple aux dépens de Gonzales, 6-4, 6-3.

AUTOMOBILE

RIVERSIDE, Calif. (PA) — Bobby Unser, vainqueur des 500 Milles d'Indianapolis, a couronné sa meilleure saison de courses en formule Indy en méritant le championnat national de la United States Auto Club grâce à une deuxième place dimanche dans le Rex Mays 300.

Le favori Dan Gurney, de Costa Mesa, Calif., a remporté l'épreuve une deuxième année d'affilée au volant d'une Eagle-Ford.

Unser, d'Albuquerque, N.-M., a battu Mario Andretti par quatre points au classement général. Andretti n'a pu terminer l'épreuve à cause de difficultés mécaniques.

MONTREAL (PC) — Al Balding, un des plus grands golfeurs professionnels canadiens et détenteur du championnat individuel de la Coupe du Monde, prendra place aux côtés des autres invités à la table d'honneur du dîner des célébrités sportives le 13 décembre prochain à l'hôtel Reine Elizabeth. Ainsi, Balding prendra place aux côtés de vedettes telles que Nancy Greene, Elaine Tanner, Maurice Richard, Jim Telder, Ron Turcotte et plusieurs autres. Quelques séquences filmées sur les exploits de Balding à la Coupe du Monde seront présentées.

TORONTO (PC) — Jake Gaudaur, commissaire de la ligue Canadienne de football, a déclaré qu'il s'opposait à un changement du règlement limitant le nombre des joueurs importés à 14, "Car, sans être nationaliste, je crois que les Canadiens doivent avoir la chance de jouer, ce qu'ils perdraient probablement avec un nombre illimité de joueurs importés".



SPORTS PATROS

par Gilles Déry

UNE AIDE A L'A.H.M.Q.

L'Association du Hockey Mineur du Québec, fondée l'an dernier et à laquelle nous avions accordé notre entier appui, vient de nous informer qu'elle organise une grande campagne de souscription afin de s'amasser des fonds devant servir à l'édification de cette association à travers la province. Elle a choisi comme thème : "Le Tour du Chapeau pour 100,000 jeunes", thème qui traduit fidèlement les buts visés par cette Association, soit de venir en aide aux 100,000 jeunes de la province qui s'adonnent à la pratique du hockey en leur permettant d'évoluer à l'intérieur de cadres bien définis et, surtout adéquatement structurés. Tel que mentionné dans le texte que nous a fait parvenir ladite Association, ses buts sont "d'établir de nouvelles structures qui favoriseront à l'avenir la décentralisation, la démocratisation, la revalorisation et l'administration efficace du hockey amateur québecois". Et la campagne de souscription qu'elle poursuit présentement ne constitue qu'un point de départ d'un grand mouvement de restructuration du hockey amateur à l'intérieur de notre province.

BUTS DE L'ASSOCIATION

Il convient de souligner que les dirigeants de ce vaste organisme travaillent bénévolement. Répétons cependant les objectifs primordiaux que ces personnes se sont fixés :

1.— Promouvoir l'amateurisme dans le hockey et intéresser la population et les institutions publiques et privées à la promotion du hockey mineur.

2.— Etablir une "académie" ou école de hockey ayant pour but d'enseigner aux jeunes la pratique de ce sport.

3.— Développer chez les jeunes l'esprit d'équipe, la discipline et le respect de l'autorité.

4.— Promouvoir le développement physique harmonieux des enfants et des adolescents.

5.— Grouper en association des personnes intéressées au hockey et les représentants des équipes de hockey mineur.

6.— Etablir les cadres et les structures du hockey mineur.

7.— Organiser des tournois de hockey amateur.

8.— Maintenir des règles de jeux uniformes.

9.— Reconnaître des champions dans chacune des catégories sous sa juridiction.

10.— Promouvoir une saine émulation entre ses membres.

11.— Créer les règlements qui permettront d'atteindre ces buts.

12.— Recueillir de l'argent et d'autres biens par voie de souscription publique ou de toute autre manière afin de pouvoir réaliser ces objectifs.

LA PRESENTE CAMPAGNE

L'objectif de la présente campagne a été fixé à $250,000., et le chiffre ne nous semble pas utopique ni exagéré. Il est même certain que les dirigeants de l'Association auraient besoin de beaucoup plus que cela, mais ils préfèrent débuter avec l'essentiel et bâtir quelque chose de solide, quelque chose qui demeurera, même après leur départ. Lorsque les bases seront définitivement établies, l'accessoire s'ajoutera au fur et à mesure des développements. Nous invitons le grand public québecois à souscrire généreusement à cette campagne, menée, est-il besoin de le rappeler, sans but lucratif, au sens péjoratif du terme. Il faut songer que les argents recueillis serviront à nos jeunes. C'est donc un don que nous faisons à nos propres enfants, après avoir fait administrer le budget par des gens compétents, des personnes qui savent où sont les malaises et qui connaissent les remèdes, mais qui ont besoin, pour cela, de notre aide financière. Leur but est noble et mérite d'être appuyé le plus solidement possible.

PLUSIEURS TOURNOIS

En effet, au cours des dernières fins de semaine, au moins deux tournois de basketball se sont déroulés sur la scène inter-patros. L'un d'entre eux concernait les jeunes gens de 17 et 18 ans, groupés sous la catégorie juvénile. Un autre se disputait dans les catégories bantam, midget "A" et midget "B".

CHEZ LES ADOLESCENTS

Le tournoi réservé aux membres des sections Dominique Savio a connu trois champions, comme par les années passées. Dans le midget "A", la victoire finale est allée aux représentants du Patro Charlesbourg, par un pointage de 50-15 aux dépens de ceux du Patro Laval. En demi-finale, les champions avaient éliminé les porte-couleurs de St-Vincent, par 29-13, alors que le Laval se méritait le droit de passer à la grande finale en disposant du Roc-Amadour, au compte de 30-26. En quart-de-finale, Laval avait vaincu le Prévost 35-18.

Chez les midget "B", la Patro Roc-Amadour s'est emparé de la palme, aux dépens du Laval, en finale, le match se soldant par un pointage de 28-23. En demi-finale, le Laval avait éliminé le Charlesbourg par 43-12. Le Charlesbourg a été couronné dans le bantam, grâce à une victoire de 21-10 sur le Roc-Amadour en finale, après avoir disposé du Lévis 39-15, en demi-finale.

Il ressort donc de ce tournoi que le Charlesbourg a pris la place du Roc-Amadour en ce qui concerne le meneur dans le nombre de catégories championnes. Charlesbourg l'a emporté dans le midget "A" et le bantam, alors que le Roc-Amadour triomphait dans le midget "B". L'an dernier, nous avions écrit que le fait que le Roc-Amadour n'ait pas réédité son exploit (il avait mérité la triple couronne en 1966) nous semblait une bonne chose. Entendons-nous : nous disions qu'il n'était pas dans notre intention de vouloir diminuer le mérite de ces jeunes. C'est un fait. Nous n'avons pas l'habitude de rédiger notre colonne en tenant bien compte des noms des institutions. Nos propos se veulent généraux, autant que possible. Cette année, c'est au tour du Charlesbourg de récolter 2 triomphes sur 3. Il est bien normal que nous nous réjouissions de ces victoires, étant nous-même membre de cette institution. Cependant, il ne faudrait pas croire que notre joie est d'autant plus grande parce que le prédécesseur du Charlesbourg avait été le Roc-Amadour. Nous n'avons aucune aversion contre cette institution. Tout au contraire, nous tâchons de lui rendre justice, tout autant qu'aux autres, sinon plus à cause de l'ampleur sans cesse grandissante que cette maison est appelée à jouer, sur tous les plans. C'est tant mieux.

Nous disons seulement que c'est peut-être une bonne chose que le monopole ait changé de mains, laissant ainsi une lueur l'espoir à toutes les institutions pour l'an prochain et les autres années. Si 1968 a été l'année du Charlesbourg nous ne voyons pas pourquoi 1969 serait celle d'une autre institution(en ce qui concerne le tournoi des adolescents, bien sûr). Nous félicitons les champions de chacune de catégories, et nous souhaitons meilleure chance pour l'an prochain aux clubs à qui la victoire n'a pas daigné sourire cette année.

DEBUT DE DECEMBRE

— La ligue de la Cité s'est remise en marche et compte de nouvelles formations qu'il sera intéressant de voir à l'oeuvre, après quoi une prédiction sera peut-être possible, même si elle sera encore, fausse, comme c'est toujours le cas, du moins en ce qui concerne l'auteur de cette rubrique.

— En fait de prédictions, nous nous permettons de présenter les nôtres sur les clubs de la ligue Nationale de hockey : Division Est : Montréal, New York, Boston, Chicago, Toronto et Détroit. Division Ouest : St-Louis (évidemment), Minnesota, Los Angeles, Oakland, Philadelphie, Pittsburgh. Ces choix sont probablement faux, mais nous avons quand même hâte de voir combien seront au bon endroit dans le classement à la fin du calendrier régulier. En tout cas, nos lecteurs ont encore quatre bons mois pour oublier que nous avons fait nos prédictions. Cela nous permettra peut-être de ne pas devenir l'objet d'une risée générale, à la fin des hostilités.

— La ligue de la Cité féminine est également en opération et le circuit semble en voie de connaître l'une de ses plus intéressantes saisons. Les statistiques nous manquent cependant bien que Marie-André Renaud n'oublie jamais de nous préparer un petit rapport chaque fin de semaine. Il nous a été impossible toutefois de faire paraître celui de cette semaine.

A la prochaine !

Le Haut-commissariat énumère ses principes

Le Haut-commissariat aux sports, aux loisirs et à la jeunesse affirme que le droit au sport et au jeu doit être garanti à la population et que, dans cette optique, l'Etat peut difficilement admettre, dans le contexte actuel de la civilisation et de la culture, la continuation du sport par l'assujettissement total de celui-ci à une organisation entièrement commerciale qui en fait un instrument d'exploitation et par un contrôle illimité exercé sur l'athlète par la source de l'exploitation.

Le Haut-commissariat exprime ces opinions dans un document de travail de 40 pages qu'il entend soumettre au premier congrès du sport qui se tiendra à Montréal du 5 au 8 décembre.

Le texte, intitulé "propositions sur une politique du sport au Québec", énumère une série de suggestions visant à assurer à tous le droit à la pratique des sports.

Dans sa dernière partie, le document de travail propose la réalisation d'un plan en trois étapes en vue d'établir une véritable politique en matière de sport et loisirs au Québec.

1 — Application d'un programme général de connaissances des ressources sportives basé sur un inventaire quantitatif et descriptif de l'équipement et du potentiel humain;

2 — Un programme général de mise en place des moyens par la conception de structures d'accueil permanentes et la réalisation d'un plan directeur d'implantations d'équipements sportifs;

3 — Un programme général d'assainissement des structures par la régionalisation des disciplines sportives, l'accréditation des organismes fédérés au titre d'interlocuteur autorisé, la mise en place de services professionnels et l'accréditation de la licence sportive au sein des fédérations de régie.

Autres principes

Dans l'énoncé d'autres principes généraux, traitant des éléments d'une politique du sport, le document signale qu'elle doit être "un ensemble cohérent d'actions, applicables à tous les paliers de la pratique sportive, aptes à créer, là ou il n'y en a pas ou peu, à les discuter dans l'optique et aux fins d'une meilleure utilisation, là ou il y en a, les conditions et les moyens sportifs".

En guise de conclusion, le document de travail énonce que "ce qui importe de comprendre, dans un esprit de meilleure participation et de réalisation, c'est que, dans l'ensemble, le sport est l'affaire de tous. Les élèves, les parents, les administrateurs scolaires, les éducateurs et le public doivent arriver, en dernière instance, à situer les activités sportives dans une perspective convenable". (P. C.)



• LES COMPETITIONS POUR LE CHAMPIONNAT MONDIAL DE BOBSLEIGH, sur la piste du Mont Van Hoevenberg, près de Lake Placid, New York, compteront parmi les principales activités sportives des premiers Jeux d'Hiver Kennedy. Les compétitions pour le championnat de bobsleigh auront lieu au cours des deux dernières fins de semaine de février.

Les Iers Jeux d'Hiver Kennedy auront lieu à Lake Placid, N.Y.

LAKE PLACID, New York — Les compétitions pour le championnat mondial de bobsleigh et un tournoi de hockey mettant aux prises les meilleures équipes olympiques sont au nombre des activités qui se dérouleront dans le cadre des premiers Jeux d'hiver internationaux Kennedy, à Lake Placid, dans l'Etat de New York. Près de 300 athlètes, représentant 22 pays, participeront à ces premiers jeux internationaux, du 18 janvier au 8 mars 1969.

Les Jeux internationaux suivront l'exemple des Jeux d'hiver canadiens. Ils se tiendront les années où il n'y aura pas de Jeux olympiques. Les Jeux Kennedy seront les lieux des rencontres pour des championnats mondiaux et également les lieux de compétitions de classe olympique dans le secteur des épreuves de ski, sauts en ski, courses de bobsleigh et de luges, courses sur patins, patinage de faitaisie, hockey et courses d'autos-neige.

Les courses de bobsleigh seront disputées pour le championnat mondial, dans les catégories de deux et quatre hommes, et l'événement sera télédiffusé par le réseau américain ABC, dans le cadre de son émission "Wide World of Sports". Le tournoi de hockey mettra aux prises les équipes représentant les couleurs du Canada, de la Suède, de la Tchécoslovaquie et des Etats-Unis. Les compétitions de saut en ski "Masters", d'un caractère international, permettront de voir à l'oeuvre les meilleurs skieurs européens qui s'opposeront aux équipes nationales canadiennes et américaines.

Le Kennedy International Memorial Winter Games — ou les Jeux Kennedy — est une manifestation sportive instituée dans le but de rendre hommage aux regrettés John F. Kennedy et Robert F. Kennedy et de commémorer le grand intérêt qu'ils témoignaient pour les sports et le conditionnement physique. Ces jeux sont commandités par la Fondation internationale pour le développement du sport amateur, en collaboration avec la ville de Lake Placid, l'Etat de New York et divers mouvements sportifs américains.

Les jeux sont organisés sous la direction de M. Thomas R. Vickery, vice-président exécutif et directeur de la Fondation internationale.

Les Jeux Kenedy, contrairement aux Jeux olympiques, alloueront tant aux participants qu'aux spectateurs, une période de temps plus étendue pour les compétitions internationales. Les pays invités à déléguer des participants à ces premiers Jeux sont l'Autriche, la Belgique, les Antilles Britanniques, le Canada, la Tchécoslovaquie, le Danemark, l'Allemagne de l'Est, la Finlande, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la Norvège, la Pologne, la Roumanie, l'Espagne, la Suède, la Suisse, les Etats-Unis, l'Allemagne de l'Ouest et la Yougoslavie.

Les premières compétitions prévues au programme sont les épreuves de ski, l'épreuve de saut en ski "Masters", le combiné nordique et le saut Kennedy. Elles se dérouleront les 18 et 19 janvier.

Les participants européens au championnat de bobsleigh et aux compétitions de luge et de courses sur patins s'envoleront d'Europe à bord d'un avion nolisé, le 6 février. Les compétitions de courses sur patins, suivant la distance métrique olympique, auront lieu les 8 et 9 février. Les compétitions de bobsleigh, catégorie de deux hommes, se tiendront les 15 et 16 février et la finale dans la catégorie de quatre hommes, de même que le tournoi de hockey Kennedy, les 22 et 23 février.

Les courses d'autos-neige sont prévues pour les 1er et 2 mars et durant la dernière fin de semaine, soit du 7 au 9 mars, l'on assistera aux compétitions pour le championnat dans le domaine du patinage de fantaisie.

Les pentes de ski et les pistes de course pour bobsleigh du Mont Van Hoevenberg ont subi d'importants travaux de rénovation et d'adaptation en vue des Jeux Kennedy. La piste de bobsleigh est la seule aux Etats-Unis rencontrant la réglementation olympique et est d'ailleurs le centre d'entraînement de l'équipe nationale canadienne.

On fait rebondir Zoilo Versalles à Philadelphie

SAN FRANCISCO (PA) — Les échanges ont débuté hier, lors des assemblées de ligues majeures de baseball, alors que les Indiens de Cleveland ont obtenu l'arrêt-court Zoilo Versalles et les Phillies de Philadelphie, le 3e-but Deron Johnson.

Versalles, qui avait mérité le titre de Joueur le plus utile de la ligue Américaine en 1965 en conduisant les Twins de Minnesota au championnat, est passé aux Indiens pour compléter l'échange qui avait permis aux Padres de San Diego d'obtenir auparavant le 1er-but Bill Davis.

Les Indiens devront donner un autre joueur au nouveau club de la LA.

Johnson, champion des producteurs de points dans la ligue Nationale avec Cincinnati en 1965, a été vendu par les Braves d'Atlanta pour une somme indéterminée.

Johnson a évolué pendant 127 matches aux 1er et 3e buts avec les Braves la saison dernière et a affiché une moyenne de .207, y compris huit circuits et 33 points produits en comparaison de 32 circuits et 130 points produits en 1965.

Versalles, un vétéran de 10 saisons à 28 ans, avait été acquis par San Diego des Dodgers de Los Angeles lors du repêchage de l'expansion. Il a affiché une moyenne de .196 en 122 matches la saison dernière, mais, en 1965, sa moyenne avait été de .273, y compris 19 circuits et 77 points produits, et l'avait consacré meilleur arrêt-court défensif du circuit.

Par ailleurs, les Red Sox de Boston ont cédé le lanceur Gary Waslewski aux Cards de St-Louis en retour du joueur d'utilité Dick Scofield.

Par ailleurs, les Cards ont de nouveau fait l'acquisition du lanceur Dave Giusti en cédant quatre joueurs aux Padres de San Diego.

On sait que les Cards avaient obtenu Giusti du Houston à la fin de la saison, mais ne l'avaient pas protégé lors du repêchage de l'expansion.

Ils ont dû céder le voltigeur Ron Davis, le joueur d'utilité Ed Spiezio et deux joueurs des mineures, le lanceur Phil Knuckles et le receveur Danny Breeden en retour du lanceur Giusti.

RECOMMANDATIONS

Tandis que les directeurs-gérants complétaient des échanges, on adoptait deux recommandations au sujet de leurs suggestions pour combattre l'apparente supériorité des lanceurs sur les frappeurs l'an dernier :

1- La zone des prises a été réduite au-dessus du marbre entre les aisselles et la partie supérieure des genoux comparativement aux extrémités supérieures des épaules et les genoux dans le passé.

2- La hauteur du monticule a été réduite à 10 pouces avec une descente graduelle uniforme dans tous les parcs en comparaison de 15 pouces dans le passé.

RETRAITE

Les représentants des propriétaires n'ont pas l'intention de rencontrer ceux de l'Association des joueurs au sujet du plan de retraite avant mardi prochain à New York.

On sait que les joueurs ne veulent pas signer de contrat tant que l'affaire ne sera pas réglée.

L'entente actuelle expire le 31 mars et les deux ligues majeures ont contribué annuellement $4,100,000 aux fonds de retraite.

Les joueurs veulent obtenir une plus forte somme à la suite du nouveau contrat que le baseball a obtenu de la TV pour la période 1969-71, lequel contrat porterait la ristourne à environ $50,000,000, soit beaucoup plus que lors des trois dernières années, y compris les deux dernières séries mondiales.

Les joueurs désirent qu'une partie de cette augmentation soit versée aux fonds de retraite.

A WASHINGTON

Robert E. Short, trésorier national du parti démocratique, a acheté hier les Sénateurs de Washington de la ligue Américaine de baseball.

Short, ancien propriétaire des Larkers de Los Angeles de l'Association nationale de basketball, aurait versé $9,000,000 alors que les anciens propriétaires rejetaient l'offre de Bop Hope.

Short a dirigé la campagne de souscription pour financer la campagne électorale du vice-président Hubert Humphrey.

Un autre millionnaire du Minnesota, Jeno F. Paulucci, a été d'abord impliqué avec Short dans l'achat, mais selon des sources bien informées, Short serait le seul acquéreur.

James H. Lemon, de Washington, avait mis le club en vente à la fin de la saison dernière.

Le propriétaire actuel gardera les $1,500,000 versés aux Sénateurs lors du repêchage de l'expansion cette année.

La vente devra être approuvée légalement, car la moitié des parts appartiennent à la succession de James Johnston, partenaire de Lemon décédé l'an dernier, mais ce ne sera qu'une question de routine.

NOMBRE CHANCEUX

Le No 14 doit être chanceux pour les Expos de Montréal. Les Expos ont été admis officiellement dans la ligue Nationale le 14 août. Le 14 octobre, ils ont choisi 30 joueurs à l'assemblée du repêchage de la ligue Nationale.

Et puis, le 14 novembre, la première pelletée de terre a été levée au stade Jarry, où les Expos joueront leurs parties locales en 1969

Enfin, les Expos ouvriront leur saison locale, le 14 avril. Les Cards de St-Louis, champions de la ligue Nationale, seront les visiteurs à cette occasion.

Le stade Jarry sera aménagé de façon à rencontrer les normes requises dans le baseball majeur. C'était froid et le terrain était recouvert de neige lors de la cérémonie de la levée de la première pelletée de terre ... le gazon au champ intérieur et au champ extérieur a été remplacé par une équipe de la ville de Montréal en septembre, bien avant la première gelée. Le stade sera l'un des plus "intimes" dans le baseball majeur, comparable à l'ancien Ebbets Field de Brooklyn. Il comptera environ 29,000 sièges et on pourra ajouter une estrade populaire de 3,000 sièges au champ droit, au besoin. Les estrades atteindront une élévation de 35 pieds.

Tous les contrats de construction ont été accordés et les travaux avancent rapidement. On prévoit que le stade sera terminé le 1er avril 1969. Les sièges ne sont installés qu'après la fonte des neiges, fin-mars. Le tableau indicateur électronique sera l'un des plus complets du baseball majeur. La galerie de la presse pourra asseoir 146 personnes. Les enclos de pratique seront près des lignes du 1er et du 3e buts. Les vestiaires seront semblables à ceux de Candlestick Park, San Francisco et Comiskey Park, Chicago. Les distances aux clôtures seront de 340 pieds aux lignes et de 417 pieds au champ centre.

Les Expos ont déjà vendu plus de 3,600 billets de saison, sans grande sollicitation. La première poussée de propagande vient de commencer, et des milliers de lettres ont été expédiées à des souscripteurs possibles des Expos dans la région de Montréal et même plus loin.

Le Portoricain José Silva réengagé par les Indiens

Puisque les Indiens cherchent toujours à améliorer leur équipe en vue de la saison 1969, on peut déjà dire qu'ils viennent de faire un bon pas dans cette direction avec l'engagement de l'excellent voltigeur José Silva.

Tout comme dans le cas de Harvey Yancey avant le début de la dernière saison, il n'est pas risqué de prétendre que José Silva sera un leader sur l'équipe locale et sera définitivement l'un des meilleurs voltigeurs de la Ligue Provinciale en '69. Il possède toutes les qualités du grand compétiteur et ses quelques parties dans l'alignement de l'équipe locale à la fin de la dernière campagne prouvent éloquemment qu'il pourra devenir une grande vedette en '69.

UNE FICHE INTERESSANTE

L'athlète de 27 ans, de Ponce à Porto-Rico, est doué d'une grande vitesse et d'un excellent bras.

Avant de se rapporter aux Indiens, il évoluait avec le club Lynchburg, de la ligue des Carolines. Les White Sox de Chicago ont abandonné ses services à la grande surprise des experts de Lynchburg et c'est là, qu'il se rapporta aux Indiens à la fin de juillet. Il n'a joué que 17 parties avec les Indiens mais il eut le temps d'égaler le record d'équipe vieux de 1965 et appartenant Bob Woolfarth, pour le grand nombre de coups de trois-buts.

Aussi, il présenta une fiche offensive de .333 à la fin du calendrier.

C'est toutefois durant les séries éliminatoires que José Silva se signala de brillante façon. Il domina les deux équipes avec une moyenne de .435 au bâton soit, 10 coups sûrs en 23 voyages au marbre. Il réussit un double, un triple et un grand slam pour ainsi faire compter six points dans les sept parties de la demi-finale contre les Cardinaux de Granby. Son travail à la défensive fut également remarquable et on l'a vu exécuter des pièces de jeu tout simplement sensationnelles aux dépens des gros canons du Granby.

En jetant un coup d'oeil rapide sur toutes les parties qu'il a jouées avec les Indiens, on note une moyenne combinée de .304. José Silva est un joueur fiable et fort d'une très belle expérience. Il est soucieux de sa condition physique et actuellement, il évolue régulièrement avec l'équipe de Ponce du gérant Rocky Bridges, dans la ligue d'hiver de Porto-Rico.



A Blue Bonnet

Hervé Filion entreprend la dernière phase de sa course au titre mondial chez les conducteurs avec énormément d'enthousiasme et confiance. Hervé terminera le présent meeting de Blue Bonnets et cette présence parmi le public qui l'a vu gravir les échelons de la gloire lui servira d'excellent stimulant.

A sa dernière journée à Suffolk Kowns, lundi soir, Hervé a paradé à trois reprises dans le cercle du vainqueur. Il a ainsi haussé son total de victoires à 374, soit seulement 11 triomphes derrière une nouvelle marque. Cette fiche de 384 réussites appartient à l'Allemand Eddy Freundt depuis 1963.

Ce soir, Hervé conduira dans trois épreuves. Il aura les rennes de Sweet Knight dans la troisième épreuve, Nancy Arden dans la sixième et finalement, l'ambleur Carbon Copy dans la course principale.

Aucun de ces chevaux apparaît avantageusement au tableau des cotes matinales mais, avec Hervé Filion dans le sulky, il ne faudra pas s'étonner outre mesure si les parieurs renversent la décision de l'handicapeur Léon Bouchard. Sweet Knight se présentera à 9 contre 2, Nancy Arden à 4 contre 1 et Carbon Copy à 6 contre 1.

Carbon Copy n'aura pas la tâche facile dans la course principale puisqu'il devra prendre la mesure des redoutables ambleurs Starting Price et Belle Wilson. Starting Price présente un bulletin de 5 triomphes consécutifs alors que Belle Wilson a inscrit 4 victoires au cours de ses 5 dernières tentatives. Belle Wilson, entraîné par le vétéran Charles Poulin, est la pré-favorite à 3 contre 1.

COURSE 2 ANS

No 6 Vanguard Mir (G Gendron) — No 6 Carmen Mir (M Turcotte) — No 1 Dart Mir (A Bédard).
Ont aussi couru : Fly Test, Star Mir, Sunshine Express, Wildcat Mir, Gamu.
TEMPS : .31.3, 1.03.1, 1.35.3, 2.08.
PAS DE PARI.

COURSE NO 1

No 2 The Sentry (J Cyrenne) 15.50 4.60 3.60 — No 3 Frivolous Ede (G Lachance) 3.60 2.60 — No 8 Riddell Bronze (J C Martineau) 3.80.
Ont aussi couru : Lightning Jim, Archie Mon Royal Speedster, Paris Lad, Artro Can.
TEMPS : .31.3, 1.05.2, 1.38.2, 2.12.1.

COURSE NO 2

No 7 Stevens Dell (And Boucher) 67.2 019.90 3.90 — No 3 Mighty True (S Grise) 8.70 5.10 — No 2 Diamond Pence (J J Martineau) 4.60.
Ont aussi couru : Horatius, Beverly Handy, Rugged Pick, Success Mark, Jos Brooke.
TEMPS : .31.2, 1.04.4, 1.38.4, 2.12.8.
PARI-DOUBLE — 2-7 — $373.20.

COURSE NO 3

No 1 Rocket Roger (Y Plouffe) 3.20 2.90 2.70 — No 8 Timmy G (P Robillard) 8.90 5.80 — No 4 Mohigan (R Savignac) 3.60.
Ont aussi couru : Nova Richelieu, Rain King, Janes C Adios, Amana Hanover, Paddy Pick.
TEMPS : .30.2, 1.02.4, 1.33.2, 2.08.3.

COURSE NO 4

No 1 Evergreen Pat (P Robillard) 4.00 2.80 2.50 — No 3 Shadydale Airwyn (And Boucher) 4.60 4.20 — No 5 Dave Smith (M Bouvrette) 4.00.
Ont aussi couru : Jess Yates, Swift Yogi, Kimberley Don, Merry Piper, Fairside Star.
TEMPS : .31.3, 1.04.2, 1.37.2, 2.11.
QUINELLA — 1-3 — $12.30.

COURSE NO 5

No 2 Top Lion (C Desjardins) 6.10 3.80 2.70 — No 8 Lori Johnston (J Héberti 3.90 3.30 — No 4 Little Miss Jerry (E Bradette) 4.40.
Ont aussi couru : Duchess Canuck, Plain Bill W, Expo Adio, Indian Volo Money Time.
TEMPS : .31. 1.06.1, 1.37.2, 2.11.1.

COURSE NO 6

No 6 Lincons Champ (P Robillard) 16.2) 7.60 5.30 — No 1 Kita Clap (R Gagné) 18.20 9.40 — No 2 Misty D (R Bédard) 7.10.
Ont aussi couru : Von Lands, Bradshaw, Ritzas Mary Marie, Chester Time, Hobo Lem.
TEMPS : .31.2, 1.05.4. 1.39.2, 2.12.2.

COURSE NO 7

No 2 Eddie Lee (Y Plouffe) 18.90 6.60 3.90 — No 5 Sunshine Mir (B Côté) 4.40 4.40 — No 3 Battle C Adios (T Horton) 3.70.
Ont aussi couru : Adios Ollie, Highlawn Spud, Lee Bowser, Hobby Horse Rich, Baron Dale.
TEMPS : .31, 1.04.4, 1.37.1, 2.09.3.
QUINELLA — 2-5 — $57.50.

COURSE NO 8

No 1 Ace Dean (J Quessy) 22.20 6.60 3.90 — No 3 Gard Scott (J P Charron) 3.60 2.70 — No 4 Flash Merry (S Pleau) 4.90.
Ont aussi couru : Mays Choice, Willow Brook Miss, De Goode Time, Jacquot, Quel Adios.
TEMPS : .32.1, 1.05.1. 1.38, 2.10.

COURSE NO 9

AMBLE — Bourse $2,000.
No 2 Tulip Mir (G Gendron) 10.50 5.80 4.10 — No 5 Bolzer Hanover (G Lachance) 3.80 3.60 — No 6 Trotwood Waldo (I St-Jacques) 4.50.
Ont aussi couru : Armbro Granite, Touskege, Novae Scott, Oxford Abbe.
TEMPS : .33.4, 1.03.2, 1.34.3, 2.08.1.

COURSE NO 10

No 7 Wonderful Girl (A Aubin) 45.30 18.00 7.50 — No 1 Harleys Horse (T Miller) 8.90 5.20 — No 2 D C Champm (R Montroy) 7.80.
Ont aussi couru : Delaway, Cheval Chanceux, Gooses Valley, Just Joe, Timber Tone.
TEMPS : .30.3, 1.04.2, 1.38, 2.11.3.
EXACTA — 7-1 — $396.10.

ASSISTANCE : 6,538
PARI-MUTUEL : $462,381.

Le Casting Club de Québec est à l'avant-garde de la conservation, de la sécurité et du sport

C'est en comparant le nombre de permis de chasse et de pêche vendus il y a 20 ans, soit en 1945 et le nombre vendus en 1965 que l'on constate l'essor qu'a pris le sport de la chasse et de la pêche au Québec.

En 1945, les chasseurs du Québec et les touristes ont acheté 45,000 permis de chasse et 75,000 permis de pêche. En 1965 soit 20 ans plus tard, les chasseurs en achetaient 225,000 et les pêcheurs 410,000.

Cette situation est pourtant normale si l'on tient compte de l'augmentation de la population, des plus grandes facilités d'accès à la forêt grâce aux millions de milles de routes forestières accessibles au public, des nombreux loisirs, des périodes de vacances plus longues, et de la prospérité qui règne actuellement. On peut se faire une idée de l'énorme pression que subit le poisson et le gibier.

Autrefois, prêcher la conservation était difficile et peu compris vu les quelques privilégiés qui avaient accès aux richesses aquatiques et fauniques et vu l'abondance du gibier, on croyait que c'était une chose inépuisable. Aujourd'hui, il faut se rendre à l'évidence que ces richesses ont diminué et sont de plus en plus poussées vers d'autres frontières.

On a tout-à-fait négligé l'enseignement des principes de la conservation et la nécessité d'inculquer chez les jeunes que la faune n'est plus inépuisable, qu'elle constitue une richesse qu'il est du devoir de tout citoyen de protéger, de ne pas en abuser afin de la laisser en héritage aux générations qui suivront.

L'enseignement des principes de la conservation de la faune, de la flore, des dangers de la pollution des eaux, du respect de la propriété, de l'esprit sportif qui doit exister dans la pratique des sports de la chasse et de la pêche, devrait faire partie du programme de l'éducation au niveau scolaire.

Chez les adultes, la situation n'est pas plus brillante. On les a laissés dans l'ignorance et aujourd'hui, on ne peut plus se permettre ce luxe de dire : "Ha! je ne savais pas, j'ignorais".

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche diffuse en abondance les règles et les lois. Les officiers de sécurité se font un plaisir de répondre à toute demande de renseignement, et les associations ont en mains toute la documentation nécessaire à cette fin. Au Casting Club de Québec, une bibliothèque est à la disposition de tous les membres, gratuitement; en plus, il y a des experts pour répondre à toutes les questions et fournir tout le matériel littéraire et ceci gratuitement.

Pour les exercices du lancer à la mouche et du lancer léger, une magnifique salle est à la disposition des membres et des instructeurs initient les débutants sur les principes de ces lancers, et montrent comment faire les mouches, les noeuds, comment balancer la ligne et l'entretien à apporter à l'équipement.

Pour le tir à la carabine, c'est la même chose. On initie les débutants sur les principes du tir et de la sécurité. On tient des exercices afin de permettre aux tireurs de constater leurs progrès et de plus, ceci leur permet d'enregistrer leurs résultats auprès de l'association Dominion Marksmen et obtenir un insigne confirmant leur adresse comme tireur.

Une autre activité du Club, c'est le tir à l'arc. Encore là, une magnifique salle est à la disposition des membres. C'est un excellent exercice physique. La pratique du tir à l'arc constitue une activité qui permet de contrôler les muscles et les réflexes; contrôle indispensable dans la pratique de tous les sports.

Le Casting Club ne s'en tient pas qu'à ces activités. Il a accepté de donner des cours et de former des instructeurs pour renseigner les chasseurs sur la sécurité dans le maniement des armes à feu; connaissance que tout chasseur doit posséder pour obtenir sa carte de compétence qui lui permettra d'obtenir son permis de chasse lorsque ce règlement entrera en vigueur en 1971.

Quatre chefs instructeurs enseignent au Club; ils ont subi les cours qui présentement forment trente instructeurs qui à leur tour, donneront ces cours dans leur association respective.

Le cours au public commencera au mois de janvier et sera donné au Centre Audio-Visuel sur la rue Bourlamaque à Québec. Le cours est donné en quatre périodes de 2 heures chacunes, soit le mardi et le jeudi de 8 à 10 heures p.m., et ceci est encore un service donné gratuitement aux membres.

La carte de compétence est donnée par le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et par la Fédération Québecoise de la Faune.

Une autre initiative du Club consiste dans les séances éducatives avec films sur la conservation, conférences sur la faune aquatique et terrestre, et ces soirées éducatives sont ouvertes au grand public; elles sont gratuites et il n'est pas nécessaire d'être membre du Club.

Le Casting Club n'est pas une association formée pour quelques privilégiés et ce n'est pas non plus un Club strictement masculin.

Une invitation tout-à-fait spéciale est lancée aux dames de venir aux activités du Club avec leurs maris, avec leurs amis, de passer de très belles soirées dans la gaité avec un esprit vraiment sportif. Elles auront l'occasion de perfectionner leurs connaissances et elles pourront passer des heures très agréables à la bibliothèque dans un salon très confortable.

Le but du Casting Club n'est pas de former des champions, c'est de développer la pêche et la chasse comme sport dans un corps sain et un esprit sain, dans le respect du bien d'autrui et le respect des lois.

Le Casting Club n'est pas une réunion de spécialistes, mais de sportmen qui ont à coeur de développer le sport de la chasse et de la pêche dans un respect de conservation.



• LE PRESIDENT DU CASTING CLUB DE QUEBEC, FERNAND COULOMBE, examine avec ses principaux collaborateurs le programme chargé de la nouvelle saison. De gauche à droite : MM. Paul-H. Lachance, secrétaire du Casting Club; le président Coulombe; Roland Casault, président de la Fédération Québecoise de la Faune; et L.-P. Gagnon, membre du Conseil Supérieur de la Faune.
(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder



Les Biafrais ont émoussé l'offensive nigériane

Par JOHN BEST
de la Presse Canadienne

La guerre civile du Nigeria semble vouloir traîner en longueur. Grâce à une arrivée accrue d'armes de l'étranger, les troupes sécessionnistes du Biafra ont émoussé une offensive des forces fédérales destinée à mettre fin le plus vite possible à la République du Biafra proclamée il y a 18 mois.

L'effort final a été annoncé par le lieutenant-colonel Yakubu Gowon, chef du gouvernement militaire fédéral, qui a déclaré le 9 septembre que la guerre serait terminée en pas plus de huit semaines.

Les forces fédérales ont pris plusieurs villes importantes depuis et le Biafra a rétréci d'autant, au point de ne représenter plus qu'environ le dixième de son territoire original de 30,000 milles carrés.

Mais les Biafrais se sont repris et ont stabilisé la situation, et les autorités fédérales ont cessé de prédire la fin de la guerre.

Les maux infligés aux civils des deux côtés continuent donc de régner.

Il est difficile d'établir clairement le nombre de morts, que certaines estimations mettent entre 5,000 et 7,000 par jour. Beaucoup de gens meurent dans la jungle où des centaines de milliers d'Ibos, tribu dominante du Biafra, se cachent plutôt que de tomber aux mains des soldats fédéraux.

LE SOMMEIL DE MORT

Quiconque s'est rendu au Biafra a été particulièrement touché par les enfants atteints du kwashiorkor, maladie qui résulte d'un manque de protéines. Le mal a atteint des proportions épidémiques. La maladie provoque une torpeur qui mène souvent à la mort.

Grâce à une gigantesque opération internationale de secours, la situation alimentaire est un peu meilleure qu'il y a un ou deux mois.

La Croix-Rouge internationale à elle seule nourrit 850,000 enfants biafrais et de 500,000 à 600,000 petits Nigerians. Le Conseil mondial des Eglises et Caritas international, entre autres, en aident des centaines de milliers d'autres.

Mais les besoins seront bientôt plus grands que jamais. Dans un mois environ, les provisions d'ignames et de cassaves seront épuisées au Biafra et les habitants manqueront alors de protéines et d'aliments à hydrocarbure. Déjà, ils dépendent presque totalement des secours extérieurs pour la viande et le poisson.

La contribution canadienne à l'effort de secours a consisté en 11 voyages d'un appareil Hercule entre l'île Fernando Poo et le Biafra.

Durant son travail, l'appareil canadien transportait chaque nuit près de la moitié des 80 à 100 tonnes d'aliments fournis par les avions prêtés à la Croix-Rouge.

Depuis le 4 novembre, cependant l'appareil ne dessert plus le Biafra. Le gouvernement canadien considère l'aéroport Uli-Ihiala, fréquemment bombardé la nuit par les appareils nigérians, comme trop dangereux pour justifier la continuation de la navette

TRANSPORT D'ARMES

De plus, le Canada n'est pas satisfait des promesses de transport sûr faites par le gouvernement nigérian aux avions de secours de la Croix-Rouge.

Lagos a pris soin de se pas dépasser la mesure de sa bonté, sachant très bien comme tout le monde que des avions portant des armes se mêlent aux avions de secours pour atteindre Uli-Ihiala sans être attaqués par les avions nigérians de combat.

Le Nigeria a accusé la France de fournir de fortes quantités d'armes au Biafra de cette façon ces derniers mois. La France et le Biafra ont nié ces accusations et le lieutenant-colonel Odumgwu Ojukwu chef de l'Etat sécessionniste, affirme que le Biafra n'a pas besoin des armes françaises et que son pays arrive à s'en procurer sur le marché noir.

Pour éviter les dangers et difficultés des vols nocturnes, Ottawa tente d'obtenir du Biafra une entente pour effectuer des vols diurnes vers Uli-Ihiala, ce qui faciliterait probablement la distinction entre les vols de secours et ceux d'armes.

Le gouvernement fédéral du Nigeria a accepté la proposition, mais le Biafra hésite, ce qui fait dire aux critiques que lorsqu'il s'agit de choisir, les leaders biafrais sont plus intéressés à obtenir des armes que des aliments.

Pourtant, c'est peut-être le manque de nourriture, plus que le manque d'armes et munitions, qui pose le plus grand danger à la volonté et à la capacité des Biafrais de résister aux fédéraux.

PAS DE PASSAGE

Il y a déjà longtemps, le Biafra a refusé une proposition visant à établir un corridor terrestre à travers le territoire fédéral, en alléguant que les aliments seraient probablement empoisonnés par les Nigérians.

Cet exemple de méfiance mutuelle, alimentée par des générations d'hostilité entre les Ibos et la tribu dominante Hausa-Fulani dans le nord du Nigeria, a provoqué le conflit en cours.

Le Biafra veut désespérément un cessez-le-feu, ce que le Nigeria n'est justement pas prêt à lui accorder sans une renonciation préalable à la sécession.

Pour le moment, il semble y avoir peu d'espoir d'un règlement par la négociation, mais cette situation pourrait changer. Certains observateurs croient voir une lueur d'espoir dans de récentes déclarations du leader biafrais Ojukwu.

"Une solution juste pour nous serait basée sur la reconnaissance de notre droit à l'autodétermination, a-t-il dit. Peu importe la durée de cette guerre, le règlement éventuel devra prendre place autour d'une table."

L'autodétermination ne signifie pas nécessairement la séparation complète, selon certains observateurs.

Le pays le mieux en position de travailler à la paix est peut-être le Canada. La Grande-Bretagne et l'Union soviétique vendent des armes au Nigeria et le Biafra soupçonne les Etats-Unis, officiellement neutres, d'accorder leur appui tacite à la politique britannique, dans l'espoir de l'appui de la Grande-Bretagne sur la question du Vietnam, en retour.

MEME L'OUA

La France est engagée du côté du Biafra. Même l'Organisation pour l'unité africaine est lourdement compromise. Son idée de solution est que les Biafrais déposent les armes sans condition. De plus, on présume que l'OUA est influencée par des considération ultérieures. Si le Biafra réussit à légitimer sa sécession, les tribus minoritaires de plusieurs autres pays africains pourraient y voir un encouragement à tenter de faire de même.

L'organisme, qui représente tous les Etats indépendants d'Afrique noire, ne veut pas voir s'ouvrir pareille boîte de Pandore.

Malgré son appui diplomatique à Lagos, le Canada est toujours considéré avec respect par les Biafrais.

Lors d'une récente conférence de presse, Objukwu a rendu hommage au premier ministre Trudeau, vantant son "attitude prudente" et son "ouverture d'esprit" vis-à-vis du conflit nigérian.

Ojukwu rappela l'association traditionnelle entre le Canada et le Nigeria, association basée sur "notre expérience coloniale commune", et considéra que le Canada était dans une position susceptible d'influencer grandement Lagos.

"Il nous semble, dit Ojukwu, que le Canada est le seul pays du Commonwealth qui jouisse encore de la confiance des deux parties."

Le chef d'Etat biafrais a paru entendre implicitement qu'il aimerait voir M. Trudeau jouer le rôle de médiateur.

LE CATALYSEUR

La guerre a été déclenchée à la suite de la sécession du Biafra — jadis region orientale du Nigeria — de la fédération nigériane, le 30 mai 1967. On peut cependant considérer le coup d'Etat du 15 janvier 1966 comme le catalyseur qui a été à l'origine du désastre national.

Le coup d'Etat a causé la mort du premier ministre fédéral sir Abubaka Tafawa Balewa, et du ministre des Finances Festus Okotie Eboh, ainsi que de deux des trois premiers ministres régionaux, et de trois hauts officiers de l'armée nigériane.

Le soulèvement marqua la fin de la structure administrative civile, héritée de la Grande-Bretagne avec l'indépendance de 1960.

Le major-général Aguyi-Ironsi, commandant de l'armée nigériane, prit la tête d'un régime militaire et devin chef suprême des forces armées.

Malgré les effusions de sang, le soulèvement fut bien accueilli à travers le Nigeria. On voulait donner à Ironsi une chance de nettoyer la corruption administrative qui avait empêché le Nigeria d'évoluer comme on est en droit de l'attendre d'un pays de 55,000,000 d'habitants, riche en ressources naturelles.

Ce n'est que plus tard ,lorsqu'on se rendit compte que les changements n'étaient pas tels que prévus, que certains aspects tribunaux du soulèvement attirèrent l'attention.

On s'accorde à dire que le soulèvement fut préparé par cinq majors ibos et que les victimes n'étaient pas des Ibos.

LA MONTEE DES IBOS

Ironsi lui-même était un Ibo. Durant les mois qui suivirent, les Ibos renforcèrent leur position dans l'armée, où 75 pour cent des officiers étaient Ibos avant même le coup d'Etat, ainsi qu'à la fonction publique.

Les Hausa-Fulani, craignant les Ibos pourtant moins nombreux mais plus énergiques, trouvèrent un autre motif de crainte lorsque Ironsi annonça le 24 mai qu'on abolirait les régions.

Pour eux, cela signifia remplacer le régime fédéral par un gouvernement unitaire où les Ibos prendraient le contrôle complet du pays.

Le décret du 24 mai mena directement à un réveil des vieilles rancunes tribales dans le Nord, où des centaines d'Ibos furent massacrés.

Le 29 juillet 1966, un contrecoup d'Etat permit d'enlever Ironsi et le gouverneur militaire de l'Ouest et de les fusiller, en même temps que 43 officiers et 171 autres soldats, selon une version publiée par la suite dans l'Est.

Le colonel Gowon, nordique et fils d'un missionnaire évangéliste, prit la tête du gouvernement militaire fédéral.

En septembre, de nouveaux massacres d'Ibos furent perpétrés dans le Nord, faisant des milliers de victimes. Le gouvernement biafrais établit le total des victimes à quelque 30,000, alors que le colonel Ojukwu, gouverneur militaire de l'Est à l'époque, parla de 7,000 morts.

MIGRATION DES IBOS

Les Ibos du Nord déménagèrent en masse vers leur territoire tribal de l'Est et de 700,000 à un million d'entre eux quittèrent tous leurs biens pour fuir la terreur.

Les efforts pour calmer la querelle entre l'Est et le reste du pays furent vains. Le 27 mai 1967, Gowon rétablit le gouvernement fédéral en divisant le Nigeria en 12 Etats.

Trois jours plus tard, Ojukwu fortement influencé par les anciens de la tribu, déclara la sécession de l'ancienne région de l'Est, comptant quelque 12 millions d'habitants, dont sept millions d'Ibos.

Ceux qui croient au déterminisme économique expliquent simplement que la sécession et la guerre n'ont qu'une raison : le pétrole.

Selon cette hypothèse, le conflit se résume à une lutte pour le contrôle des riches puits de pétrole du sud-est du Nigeria.



• LE BIAFRA EN REGAGNE — Mal en point en armes et en vivres au début de leur guerre sécessionniste contre le gouvernement de la Nigeria, le peuple biafrais, que l'on a cru un moment voué au génocide, s'est repris de façon extraordinaire, d'abord en endiguant l'agresseur puis en reprenant une partie du terrain perdu. Sur ce graphique, la partie noire montre le secteur où l'armée biafraise a été acculée et la section rayée, le territoire perdu aux mains des troupes fédérales.

Plus de 65 pour cent de la production de pétrole du pays avant la guerre se concentrait dans les trois Etats proclamés comme étant du Biafra le Sud-Est, l'Est central et les Rivières. Le reste du pétrole provenait de l'Etat du Midwest que le Biafra a occupé à l'été de 1967.

On a prédit qu'après la guerre, le Nigeria pourrait passer du 10e au 5e rang parmi les grands producteurs de pétrole brut au monde.

La religion est une autre explication du conflit. Le Biafra a tenté de présenter la guerre comme étant entre les Chrétiens et les non-Chrétiens. La moitié ou plus de la population biafraise est chrétienne, tandis que 70 pour cent du Nigeria du nord est musulman.

QUATRE ETATS

Sans doute à cause de ses revers militaires, la République du Biafra n'a été reconnue sur la plan diplomatique que par quatre Etats indépendants, soit deux anciennes colonies françaises et deux anciennes colonies britanniques : le Gabon et la Côte-d'Ivoire, la Tanzanie et la Zambie.

Malgré ses reculs militaires, le Biafra a bien tenu le coup côté propagande et a réussi à convaincre une portion appréciable de l'opinion mondiale que le Nigeria menait contre les Ibos une guerre de génocide.

Ces allégations sont basées sur certaines atrocités commises par les troupes fédérales contre des populations civiles d'Ibos et par les avions des fédérés qui ont bombardé des hôpitaux et des marchés, et sur la famine causée par le blocus du Biafra par le Nigeria.

Des porte-parole fédéraux ont nié que ces massacres aient été calculés et ont répondu par leurs propres récits d'atrocités présumément commises par les Ibos, dont certaines reconnues par l'équipe d'observateurs internationaux invités au Nigeria pour enquêter sur les accusations du Biafra.

Quant au blocus du Biafra, sur terre, sur mer et dans les airs, les chefs fédéraux rappellent que c'est là un moyen traditionnel de faire la guerre. Il ne s'agit pas en définitive d'affamer les Biafrais mais de forcer leur gouvernement à se rendre.

LE GENOCIDE

Le Nigeria n'a pas encore ratifié la convention de 1948 des Nations unies sur le génocide, qui en fait un crime passible en vertu du Droit international, dans le cas d'actes "commis avec l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux comme tel."

Ces actes sont : tuer les membres du groupe; causer un mal physique ou mental aux membres du groupe; infliger délibérément au groupe des conditions de vie destinées à le détruire physiquement en tout ou en partie; imposer des mesures destinées à empêcher la natalité dans le groupe; forcer les enfants à passer d'un groupe à un autre.

Le colonel Ojukwu, lors d'une conférence de presse à Umuahia, a présenté son point de vue sur le génocide.

Le génocide est le fait de tuer un peuple, a-t-il dit, "Lorsqu'on est satisfait de l'importance du nombre de gens tués, cela devient un génocide," et même la destruction des édifices et des institutions d'un peuple peut être du génocide.

Les Biafrais ont trouvé la force de tenir le coup grâce, en grande partie, au succès avec lequel leurs leaders les ont convaincus qu'ils étaient victimes d'une guerre de génocide.

Il ne fait pas de doute que plusieurs d'entre eux croient sincèrement que tomber aux mains des Nigérians équivaut à une mort certaine, individuellement ou collectivement.

VILLES ABANDONNEES

Le fait que des villes ibos comme Enugu, Port-Harcourt et Onitsha sont encore des villes-fantômes après avoir été prises par les troupes fédérales il y a un an, témoigne de la crainte des habitants d'y retourner.

La campagne du fédéral pour les faire rentrer chez eux grâce à un système de sauf-conduits, a eu un succès mitigé.

Le fait qu'ils sont maintenant confinés à un secteur relativement limité est d'une certaine aide aux Biafrais, qui contrôlent la plupart des routes entourant l'enclave.

Les lignes de communication sont faciles à conserver, tandis que celles du Nigeria sont longues et vulnérables. Le déploiement des forces de réserve est simple dans un pays qui ne mesure pas plus de 30 milles de long sur 40 de large.

Dans le nord-ouest, à Onitsha, les Biafrais tentent d'infliger une défaite cuisante aux troupes fédérales, espérant ainsi forcer le Nigeria à accepter un cessez-le-feu.

Leur objectif est de reprendre Onitsha et à repousser la deuxième division nigériane dans le fleuve Niger. Les Biafrais disent contrôler le Niger en aval et en amont d'Onitsha.

Le Canada conserverait son alliance avec l'OTAN

Par DAVE McINTOSH

OTTAWA PC — Le Canada aurait fait savoir à ses alliés de l'OTAN qu'il n'avait pas l'intention de se retirer de l'alliance lorsque viendra le moment de renouveler son engagement, l'an prochain, apprend-on dans la capitale de sources généralement bien informées.

Le premier ministre, M. Pierre Elliott-Trudeau, avait déclaré aux Communes, le 15 novembre : "Nous pouvons nous retirer de l'OTAN au cours de l'année 1969 si nous en décidons ainsi".

Selon les mêmes sources, cependant, le Canada aurait consenti à maintenir ses actuels effectifs militaires en Europe jusqu'en janvier 1970 tout au moins.

On s'attend à ce que le ministre de la Défense, M. Léo Cadieux, annonce officiellement la décision des autorités canadiennes lors de la prochaine réunion du comité de planification de la défense, prévue pour le 16 janvier à Bruxelles.

M. Cadieux doit se présenter devant le comité de défense des Communes, tard aujourd'hui, et on croit qu'il fera une déclaration précise en faveur du maintien des forces militaires canadiennes en Europe.

Il a déclaré au cours d'une récente entrevue que les Canadiens auraient tort d'être honteux de la contribution efficace et valable qu'ils ont fournie à l'alliance au cours des 30 dernières années.

Kierans pas d'accord

Le ministre des Postes, M. Eric Kierans, a critiqué publiquement la politique de défense, à trois reprises, au cours des dernières semaines. A la dernière occasion, il a déclaré que le Canada devrait retirer ses troupes de l'OTAN et de NORAD.

M. Kierans a dit aux Communes, cependant, qu'il ne démissionnera pas du gouvernement si le Canada reste dans les deux alliances militaires.

Le comité de la défense du cabinet devait se réunir mardi avant que M. Cadieux et le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, ne se présentent devant le comité des Communes.

Des informateurs ont déclaré que M. Cadieux et M. Sharp vont parler devant le comité des Communes avec l'approbation de M. Trudeau.

Le comité est censé limiter cette audience accordée aux ministres au seul problème des engagements pris par le Canada à la réunion ministérielle de l'OTAN, à Bruxelles, le mois dernier.

Au dernier moment, le Canada a annulé une réduction prévue de 20 pour cent de la division aérienne de six escadrons, en Europe, sur les instances de MM. Sharp et Cadieux. Cependant, la base aérienne du Canada à Zweibruecken en Allemagne de l'Ouest sera abandonnée, tel que prévu, l'été prochain.

Il restra deux bases dans la division aérienne.


La 1re gagnante d'une Moto-Ski à notre concours Trans-Kébec est: Mme Murray Pelletier, 184, rue Des Chênes, Appt 1, Québec.
Sur cette photo apparaissent la gagnante Mme Pelletier, M. Jean-Yves Soucy, propriétaire du magasin, et à gauche, remettant les clés de la MOTO-SKI, M. Paul Turcotte, directeur des groupes et promotions.

Madame, la chance vous attend avec le
GRAND CONCOURS DES MAGASINS...

1er GRAND PRIX — 4 AUTOS-NEIGE MOTO-SKI
Pour de joyeuses vacances cet hiver
1er tirage, 15 novembre — 1 auto-neige
2e tirage, 6 décembre — 1 auto-neige
3e tirage, 21 décembre — 2 autos-neige

2e PRIX — GROS CAMIONS EN PLASTIQUE
Attrayants et robustes

3e PRIX — MAGNIFIQUES POUPEES
qui feront la joie de toutes les fillettes
Tirage des camions et poupées. (1 par magasin) le 21 décembre

PARTICIPEZ DES MAINTENANT
Chaque achat de $3.00 vous donne droit à un coupon de participation

Trans-Kébec MARCHÉ D'ALIMENTS
Prix en vigueur jusqu'à samedi le 7 décembre 1968.


Bananes Chiquita .11 La livre


POULET FRAIS .49
(Chapon) Canada, Catégorie A, éviscéré, 5 à 7 livres, la livre

CITRONS Californie Etats-Unis No 1 Grosseur 140 6 pour .29
LAITUE Californie Etats-Unis No 1 Grosseur 24 chacune .23
ECHALOTES Etats-Unis No 1 2 paquets pour .19
JAMBON fumé dans l'épaule (Genre Picnic) env. 5 à 7 livres la livre .57
SMOKED MEAT Coorsh 4 enveloppes 2 oz .79
SALADE aux CHOUX Coorsh contenant 24 oz .53

Trans Aubaines!
MIR DETERGENT LIQUIDE 2 formats 24 oz .67
MOUCHOIRS DE PAPIER MODERNE blancs ou roses 6 boîtes 200 $1.00
JUS DE TOMATE BRIGHT fantaisie 7 boîtes 19 oz .98
CHOCOLAT MARQUISE VIAU Boîtes 5 livres $2.59

Cristaux de saveurs Swing A l'orange 5 enveloppes .89
Lait en poudre Bonlac Boîte 3 livres $1.19
Thé Salada Avec coupon de .07 à l'intérieur plus une enveloppe de cristaux de saveur à l'orange Rise'n Shine boîte 60 sachets .79
Dattes Jaffa sans noyau 2 btes 14 oz .59
Raisins Jaffa 2 btes 15 oz .73
Shortening Crisco Boîte décorative 3 livres $1.19
Croute à tartes Jiffy Plus 30% extra gratuit Boîte 18 oz .43
Olives farcies McLarens Jarre 15 oz .79
Marinades Raymond Sucrées .04 Robais Jarre 24 oz .39

Oignons Coronation marinés Jarre 12 oz .45
Bettes marinées Raymond Sures ou sucrées Jarre 24 oz .29
Huile Mazola Bouteille 32 oz .95
Gâteaux aux fruits Vachon Bloc 1 livre .59
Gelée en poudre Shirriff Saveurs assorties Hél les enfants, pièce de hockey à l'intérieur gratuit 10 boîtes 3 oz $1.00
Sirop d'érable pur Citadelle Bouteille 16 oz .65
Arachides Krispy Kernels Brunes Cello 12 oz .45
Arachides Krispy Kernels Blanches salées Cello 12 oz .45
Arachides Krispy Kernels En écale Cello 14 oz .45

Chips Hostess Party Pack rég. et vinaigrette Cello 14 oz .79
Serviettes féminines Kotex 2 btes 12 $1.00
Cure oreilles Q-Tips No 600 boîte 90 .59
Fixatif Spray net Helene Curtis Rouge 3 formats 2½ oz $1.00
Fixatif Spray net Helene Curtis Rouge format 13 oz .99
Pâte à dents Crest Ordinaire ou à la menthe format géant .59
Serviettes à mains Kleenex Blanche ou couleurs assorties 2 rouleaux .55
Mix-O eau de Javel Concentrée contenant 128 oz .69
PRIME DE LA SEMAINE
GRANDE SERVIETTE DE BAIN EN SATINE SPONGIEUSE, couleurs assorties, facile à laver. Grandeur: 20 x 40. SPECIAL .69

TK Trans-Kébec MARCHÉ D'ALIMENTS
"On prendra soin de vous chez Trans-Kébec"

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action 522-4771

Agences matrimoniales

VEUVES, veufs, célibataires, pourquoi rester seuls? Consultez Mme Adrien Langlois, 390, 25e Rue. Téléphoner 523-7458.
25-11 (1ms) A.M.

POURQUOI rester seul et vous ennuyer. J'ai des correspondants, garçons, filles, veufs, veuves. Si intéressés, écrire: Mme L. D., Casier Postal 192, Limoilou, Québec. Abonnement $2.00 par mois. Inclure enveloppe affranchie.
9032 14/11 (1 ms) A.M.

Argent à prêter

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèque, par tranche de $2,000 à $20,000, aux taux bancaires, achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps; 626-4198.
9091 21-11 (1 ms) 15

POUR vous servir en première ou deuxième hypothèque, résidentielle ou commerciale. André Lepage, courtier, 40, rue Desjardins, Québec 4; Tél.: 525-6042.
9087 19-11 (1 ms) 15 j.n.o.

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Ballargeon, Carrier & Laforce, notaires, 38, Desjardins, Québec; Tél.: 525-4637.
8819 5-11 (1 ms) 15

Toutes vos dettes en un seul paiement

EQUILIBRONS votre budget. Aucune demande refusée, jusqu'à $5,000. Sécurité Budget Enr., 368, du Roi; 523-5929.
8988 18-11 (1ms) 15

ARGENT à prêter, première ou deuxième hypothèque à Québec et Banlieue seulement. Réponse le même jour. PAUL SAMSON, notaire, 970, avenue Cartier; Tél.: 524-2495.
9274 29/11 (6 fs) 15

Assurances

ASSURANCE Ski-doo, couverture immédiate. A.-F. BELLEAU INC., (N. Harvey, adjoint), 475, chemin Ste-Foy, Québec 6; Tél.: 681-6279.
9245 27/11 (1 ms) 20

A vendre — Divers

COFFRES-FORTS: à partir de $49.50; aussi coffres-forts muraux. Filières isolées contre le feu. Plus grand assortiment. Monarch Safe. — TEL.: 522-3306.
8820 5/11 (1 ms) 21

POLYON polypropylène, laine Phentez (en gros). S'adresser: 317, 51e Rue Ouest, St-Rodrigue; TEL.: 623-9638.
9191 26/11 (1 ms) 21 j.n.o.

FIANCES, occasion formidable, vendrais ameublement complet, encore entreposé, neuf, cause, rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANCOIS; Tél.: 626-1102.
8776 5-11 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amour, marabouts, photo-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29, rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
9140 23-11 (1 ms) 21

VENTE de machine à coudre Singer et autres marques, à partir de $19.95. Cie Singer du Canada, 324, St-Joseph est, Québec. Tél.: 522-8128.
8962 16-11 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles, neufs et usagés, à bas prix. 110, rue ST-PAUL; — Tél.: 692-0317.
8963 16-11 (1 ms) 21

FUTURS MARIES

CONTINUEZ les termes, $21.53 par mois, pour ménage neuf, 21 morceaux, encore entreposés gratuitement. Visible à: MEUBLES INFORMATIONS, 239, St-Vallier ouest, Québec. Ouvert tous les soirs; Tél.: 523-3760.
8825 7-11 (1 ms) 21

Veste ou blouson



Pour bien accompagner vos robes crochetez cette veste ou ce blouson.

Facile à exécuter.

Demandez le patron 7193, grandeurs : 32-46 inc.

Envoyez .50 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "l'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .50
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

A vendre — Divers

CROTEAU LIMITEE
CENTRE D'ECONOMIE
175, ST-JOSEPH EST
525-8155

MEUBLES et appareils électriques, centre des fiancés, achetons vos meubles comptant, vendons meubles neufs sans comptant, finançons au taux bancaire.
8965 16-11 (1 ms) 21

CHAUSSURES

BOTTES Labrador, aussi aviateur cuir doublées mouton, 1 et 2 fermoirs, couvre-chaussures en caoutchouc, pantoufles hommes et femmes. Prix du gros. S'adresser à: 443, Ste-Agnès, près Avenue Bigaouette, Québec 8, P.Q.; Tél.: 523-2794.
9270 28/11 (6 fs) 21

A VENDRE, manteau de mouton de perse noir, garni de vison, grandeur 16 ans; aussi manteau de seal noir, garni de mouton gris, grandeur 14 ans, en bonne condition. Pour informations; Tél.: 681-8970.
3/12 (6 fs) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P., et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kenmec, Boston, Breeze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P., à Québec. Service rapide. L. Parent, 198, 3e Avenue; Tél.: 524-4990.
9039 21-11 (1 ms) 35-A.

Chambres à louer

MESDAMES

AIMERIEZ-VOUS partager avec une compagne charmante, une chambre luxueuse. Vous trouverez bonne ambiance et sympathie, dans un groupe restreint et privé. Accès à la salle de bain. Pour informations; Tél.: 667-3071.
9317 30/11 (6 fs) 44

Chambres et pension

CHAMBRE à louer, avec pension si désiré. Pour informations; Tél.: 522-6244.
9314 30/11 (1 ms) 46

Chalets à vendre

ST-CHARLES DE BELLECHASSE, grand chalet neuf, à vendre, meublé, avec foyer extérieur, 15 milles de Québec, sur bord d'un lac d'un mille carré. Pour informations; Tél.: 887-6006.
9263 28/11 (6 fs) 51

Clavigraphes

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif clavigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau.
8818 5-11 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT Inc., 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbones, fournitures.
9096 23-11 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480 DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
8967 18-11 (1ms) 60

Commerces à vendre

MOTELS, HOTELS, maison de chambres, restaurants, épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez COURTAGE IMMOBILIER Yves GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec; Tél.: 529-8121.
9095 23-11 (1 ms) 66

Ecoles

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année, commercial et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 772, Côte Ste-Geneviève, Québec; Tél.: 529-3751 — 681-2808.
8964 16-11 (1 ms) 81

COURS d'orgue, piano, guitare, aussi location d'instruments musiques. Marcel Côté Musique, 460, 3e Avenue; 522-6478.
9157 25-11 (1ms) 81

Hommes, femmes dem.

HOMMES, femmes demandés pour vendre à domicile, pour produits utilisés tous les jours. Commission jusqu'à 50%. Il n'est pas nécessaire de vendre beaucoup pour faire un revenu appréciable. District exclusif disponible. Aucun capital requis. Ecrire ou Tél.: 522-1555, VALCO LTEE, 351, rue Julien, Québec 3, P.Q.
9207 28/11 (1 ms) 106

Immeubles

AVONS nombreuses demandes pour commerces et propriétés, dans les quartiers Montcalm, St-Sacrement et Limoilou. Courtage immobilier Yves Germain; Tél.: 529-8121.
8833 11-11 (1ms) 111

Instruments de musique

ORGUE FARFISA $599



ST-CYR & FRERE INC.
754, St-Joseph-Est, Québec
Tél.: 522-1233 — 522-1234
9291 2-12 (1. mer. s. au 28-12) 115

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. W. LEGARE INC. 3083, des Quatre-Bourgeois; Tél.: 653-4945.
8822 5-11 (1 ms) 127

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES, rue Georges-Muir, 7 pièces, chauffé, plain pied, grand terrain. Comptant requis $3,000. RAYMOND BELANGER, NOTAIRE, Tél.: 523-5352.
8828 9-11 (1 ms) 127

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE ATTENTION !

MARCHANDS COLPORTEURS, JOBBERS, Achetez votre stock d'hiver et du printemps au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph est, Québec.
8832 11-11 (1ms) Mdses sèches

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, deux cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique appropriée en page féminine.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSEE

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre en caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier, devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages, communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.



On ne peut pas dire qu'on s'accroche sur les meubles là-dedans.

Futurs mariés, vous trouverez annoncé dans l'Action de superbes mobiliers, garnitures de maison, etc. Faites-en votre profit !..

Achetez chez nos annonceurs.

SERVICE DES ABONNEMENTS "L'ACTION" — 522-4771

Matériaux construction

MATERIAUX neufs et usagés, de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74, BOUL. PIE XI, Ville Bélair. Tél.: 842-1911.
8827 9-11 (1 ms) 137

CENTRE de rénovation INC., 200, rue de l'Eglise, St-Romuald, bois, matériaux de construction, pinceaux gratuits avec achat peinture Pittsburgh. Tél.: 839-8813.
8915 14-11 (1 ms) 137

50,000 PIEDS de planche, 7-8, 1 à 1 1-4 pouces, 2 portes de garage 8' x 9', 9' x 9'. 50 fluorescents 2 et 3 tubes, $5 chacun pour le lot, lot de fournaises à eau chaude, radiateurs eau chaude, très bon état. S'adresser, Marcel Fortin, 235, rue Léonard, Québec; 523-9609.
9340 4/12 (1 1ms) 1137

Médecins

DR. CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes. 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures; Tél.: 524-4061.
9192 26/11 (1 ms) 140

On demande à acheter

JE SUIS acheteur de trains-jouets, manufacturés avant 1947. Communiquer avec: Monsieur Louis-D. Lagueux 2210, rue Dickson, Sillery; Tél.: 527-1528.
8978 12-11 (1 ms) 155

Réparations de laveuses

REPARATIONS de laveuses de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock, pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 144, St-Vallier ouest; Tél.: 529-9648.
9193 26/11 (1 ms) 188-A.

Service domestique

AIDE-FAMILIALE, dans Ste-Foy, rue Raudot, 2 enfants, bonnes conditions, bon salaire. Pour informations; Tél.: 656-9750.
9338 3/12 (6 fs) 198

AIDE-FAMILIALE demandée pour couple, bon salaire. Pour informations; Tél.: 623-1846.
9341 3/12 (6 fs) 198

Réparations diverses

PIECES ET RÉPARATIONS
REFRIGÉRATEURS ET POÊLES
DE TOUTES MARQUES
QUÉBEC SERVICE DE LAVEUSE INC
213, 3e Avenue — Tél.: 529-8479

8774 4-11 (1. mer. v. au 31-12) 190

l'Action

3, Place Jean-Talon, Québec, C.P. 1727 — Tél.: 522-4771

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907
L'ACTION est membre de la Presse Canadienne et de l'Audit Bureau of Circulation.

Les employés de l'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (C.S.N.) Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

TARIF D'ABONNEMENT A « L'ACTION »

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Courville, Duberger, Giffard, Gros-Pin, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Neufchâtel, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec, Ville Vanier, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $9.00, 6 mois; $4.50, 3 mois pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 35c par semaine ou $15.00 par année; $8.00, 6 mois; $4.25, 3 mois.

DANS LES PROVINCES DE QUEBEC ET DU NOUVEAU-BRUNSWICK :
1 an, $12.00; 6 mois, $ 6.50; 3 mois, $ 3.50

AILLEURS AU CANADA
1 an, $15.00; 6 mois, $ 8.00; 3 mois, $ 4.25; 1 mois, $ 1.50

ETATS-UNIS
1 an, $32.00; 6 mois, $16.00; 3 mois, $ 8.50; 1 mois, $ 3.00

PAYS ETRANGERS
1 an, $50.00; 6 mois, $25.00; 3 mois, $13.00; 1 mois, $ 4.50

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES — PIECES — REPARATION — SERVICE

Autos à vendre

SPECIAUX DES FETES

1968 Corvair H.T.	1968 Chevrolet H.T.
1967 Ford H.T.	1967 Oldsmobile 98 H.T.
1967 Chrysler H.T.	1967 Meteor H.T.
1966 Pontiac Sed.	1966 Meteor H.T.
1966 Ford Sed.	1966 Epic Coach
1965 Mercury Sed.	1965 Pontiac S.S.
1964 Chevrolet décap.	1964 Buick H.T.

Léger comptant — Echange accepté
Plusieurs autres modèles de 60 à 68

Roger Barré Autos Ltée
Centre de l'auto et camions usagés
Chevrolet — Oldsmobile — Epic
1095 de la Canardière - Tél.: 529-3331
9333 4/12 (1 mer. s. au 9/12) A.V.

RINFRET AUTO
VENDEUR VOLKSWAGEN

1968 Volkswagen neuf; 1966 Simca; 1966 Autobus Volkswagen, 8 passagers, moteur garanti, 6,000 milles; 1964 Volkswagen, moteur neuf; 1960 Vauxhall très propre. 50, rue Delisle, Rond-Point, Lévis; Tél.: 833-2133.
8913 9/11 (1 ms) A.V.

TURMEL AUTOMOBILES

1968 Volvo 144-S, démonstrateur, bas millage; 1967 Chevrolet, V-8, automatique; 1967 Ford L.T.D., hard top; 1966 Ford, automatique; 1966 Rambler Ambassador, convertible; 1963 Pontiac, Parisienne, hard top; 1962 Pontiac, automatique. TURMEL Auto, 1385, Dorchester-Nord, Québec; Tél.: 522-2793.
9319 4/12 (1 ms) A.V.

RENAULT R-10 1967, automatique, 9,000 milles, comme neuve; Pontiac 1962, 39,000 milles; Buick 1956, $75.00; Valiant, 38,000 milles. Station LEBEL, 105, Marie de l'Incarnation, Québec 8, P.Q.
9258 28/11 (6 fs) A.V.

PEUGEOT ALOUETTE AUTOMOBILES INC. Vente-Service. 332, avenue St-Sacrement, Québec; Tél.: 683-2967.
9320 4/12 (1 ms) A.V.

Plan spécial
POUR ETUDIANTS
(finissants)
—
Volkswagen '69
TAXES
COMME COMPTANT!
$25.00 PAR MOIS
—
Appelez,
nous irons vous chercher
JOS. LAHOUD AUTO
34, Dorchester - 529-9051

8908 16-18-20-22-26-28-30-11; 2-4-6-10-12-14-16-18-20-24-26-28-30-31-12; 3-7-9-11-13-1 A.V.

Autos demandés

HUDON AUTOS

ACHETONS COMPTANT. Hudon Autos Enr., 1400, Dorchester-Nord, coin de l'Espinay — Tél.: 525-4769.
9194 26/11 (1 ms) A.D.

Débosselage-peinture

BEAULIEU & FILION Ltée. Débosselage, peinture, vitrage. 1600, Dorchester-Nord — 522-2256 ou 683-9998.
8824 7-11 (1 ms) D.P.

Téléviseurs à vendre

LOT de téléviseurs, garanties 1 an, réfrigérateurs, poêles, laveuses, excellentes conditions, termes faciles. Achetons, vendons, échangeons. Locations de téléviseurs : $12.00 par mois. R. M. ELECTRONIQUE, 430, ST-VALLIER ouest. Tél.: 529-3522.
8966 16-11 (1 ms) 209B

Terres demandées

PARTICULIER. — Je suis acheteur d'une terre près de Québec, avec bâtisses si possible. S.V.P. donner l'endroit, la grandeur et le prix. Ecrire Casier 273, l'Action, 3, Place Jean Talon, Québec, P.Q.
8981 12-11 (1 ms) 213

Accessoires d'autos et de camions

SPECIALISTES pare-chocs et grilles d'automobiles, usagés et reconditionnés, assortiment complet d'ailes et hoods, récents modèles. Edgar Croteau, 14, 3e Avenue; 524-7791.
9098 25-11 (1ms) A.A. et C.

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées, de toutes marques. Aussi WINSH (Grues) USAGES. Achetons chars usagés, accidentés et «scraps». LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec; Tél.: 524-2920.
8851 11-11 (1ms) A.A.

Autos neige

DISTRIBUTEUR autorisé Sno-Jet, 14-30 forces, neufs, usagés. Les Embellissements Cantin Inc., 2380, Notre-Dame, Ancienne-Lorette; 872-9815.
9009 14-11 (1 ms) A.N.

DEPOSITAIRE autos-neige Boa-Ski. Garage André Bélanger, 3367, boul. Hamel Ouest, Les Saules; 527-0749. Vente, réparations, neufs et usagés.
9198 29/11 (1 ms) Autos-neige

AUTOS-NEIGE

SKIROULE 1969, aussi autos-neige usagés, de marques différentes, à prix avantageux. Aucun comptant si désiré. AUCLAIR AUTOMOBILES INC. 2000, boul. Hamel, Ville Vanier; Tél.: 681-8022.
9292 4/12 (1 ms) A.-N.

Garage - service

AUSTIN - MG - JAGUAR
AUSTIN, M.G., JAGUAR, représentant, vente et service. Garage O. Gosselin Inc., 185, avenue St-Sacrement, Québec; 681-0525.
9092 21-11 (1 ms) G.S.

Ressorts d'automobiles

RESSORTS d'automobiles, Alphonse Blondeau Ltée, 145, boul. des Cèdres. Tél.: 626-6941.
8830 9-11 (1 ms) R.A.

Service d'automobiles

FORD Ouvrage garanti, mécaniciens experts, pièces authentiques. W. Martin Limitée, Rond-Point, Lévis. Tél.: 837-8801.
8784 9-11 (6 ms) S.A.

Suspension

SPECIALITE bushing de dix roues. Rock Auto Spring Inc., 81, Route Kennedy, Lévis; 837-2733, 837-3774.
8821 5-11 (1 ms) Suspension



Réparation d'autos

Radios et Stéréos d'autos
Bandes Sonores
4 et 8 pistes
SPECIAL DU MOIS
RADIOS pour Chevelle 1966 et 1967 ou Chevrolet 1968 — (installés) **$62.95**



quebecradiod'auto
VENTE - INSTALLATION - RÉPARATION
3004, ave Royale, Giffard, Qué. — 663-7332
Ouvert lundi, mercredi et samedi de 8h30 a.m. à 6h p.m.
Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 a.m. à 9h30 p.m.
8798 2/11 (1 mer. s. au 31/12) R.A.

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette F. PARADIS Maître Br.

MERCREDI LE 4 DECEMBRE
Le joyau de la sélection

Voici certainement la meilleure donne de la sélection pour le championnat mondial. A chaque table, les annonces et le jeu de la carte ont été caractéristiques.

	♠ A. V. 8, 9. ♥ R. 6. ♦ A. 9, 6, 4. ♣ R. 7, 6.	
♠ 6, 5, 3, 2. ♥ D. 3. ♦ R.10, 7, 5. ♣ D. 10, 9.	N O E S	♠ R. 10, 4. ♥ V. 10, 9, 4. ♦ V. 8, 3, 2. ♣ V. 8.
	♠ D. 7. ♥ A. 8, 7, 5, 2. ♦ D. ♣ A. 5, 4, 3, 2.	

Première table : Annonces : Nord donneur. Nord-Sud vulnérables.

Ficot	**Svare**
Ouest	**Nord**
Passe	1 Sans-Atout
Gubert	**Boulenger**
Est	**Sud**
Passe	4 Coeurs

Sur l'ouverture de 1 Sans-Atout, Boulenger réfléchit longuement et dans un style direct et très... britannique, il déclara 4 Coeurs, réponse qui contraste avec les enchères nombreuses et variées faites aux autres tables.

Voici le raisonnement :

1) Un chelem semble trop aléatoire, même si on trouve exactement chez le partenaire les cartes qui conviennent (par exemple Co.R.D. Tr.R.D. Ca. A.V.)

2) Dans le cas le plus défavorable où le partenaire n'aura que deux Coeurs par un gros honneur, la manche à Coeur aura encore de bonnes chances de réussir.

3) Une annonce directe de 4 Coeurs plonge les adversaires dans un épais brouillard pour l'entame et la défense. Au contraire, des enchères d'approche risquent inutilement d'éclairer les adversaires, et d'autre part l'emploi de la convention Texas (pour que Nord annonce Coeur et reçoive l'entame comme déclarant à 4 Coeurs) est, ici, discutable, car il vaut mieux que la main cachée soit celle dont les défenseurs ignorent complètement la distribution.

CHEZ LES DAMES
(Club Jacques Cartier)

1) Mmes J.-H. Dufour et G.-H. Dubois, 2) Mmes C. Langevin et X.-N. Rodrigue, 3) MM. S. Martel et Ouellette, 4) Mmes J. Gendron et P. Towner, 5) Mmes A. Dupuis et H.-P. Laliberté.

MOTS CROISES

Problème No 227

HORIZONTAL

1—Qualité de ce qui est sujet à changer.
2—Carte à jouer — Maison, logement habituel.
3—Négligence, paresse (Vx).
4—Ecrivain français né à Paris — Entrelacer.
5—Lieu planté d'osiers — Ville de Turquie.
6—Négation — Point d'union du membre antérieur du cheval avec le tronc — Mesure agraire.
7—Du verbe être — Pronom personnel — Rongeur.
8—Liquide — Golfe de l'océan Indien — Parcouru des yeux.
9—Partie la plus élevée des cités grecques servant de citadelle — Titre anglais de noblesse.
10—Sans inégalités — Evêque de Rouen né Sancy.
11—Représentant de la deuxième génération — Division du compas.
12—Pape de 175 à 189.

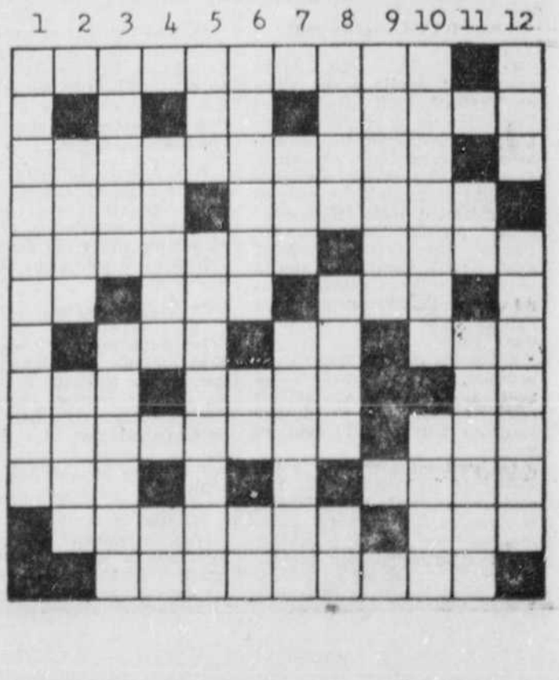
VERTICAL

1—Machine de guerre du Moyen Age qui lançait des traits et des pierres.
2—Rivière de France — Maladie de la peau.
3—Morceau de boeuf placé sous le gîte à la noix — Petite passe entre l'île d'Eubée et la Béotie.
4—Onguent à base de cire et d'huile — Pronom personnel.
5—Interjection — Ancien tribunal d'Athènes.
6—Renard des régions arctiques — Symbole chimique — Adverbe.
7—Epaissi — Poids usité chez les Grecs.
8—Roi légendaire de Troie — Anc. mesure de longueur — Interjection.
9—Considérer avec dédain (Fg).
10—Détacher le grain de l'épi — Suinter.
11—Lettre grecque — Qui a perdu la raison.
12—Hardi, audacieux — Planète.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de l'ACTION la Clé des Mots Croisés. 2 à 13 lettres. Définitions exactes. PRIX : $2.00 — et la Nouvelle clef des mots croisés (2 et 3 lettres). PRIX : $0.60.

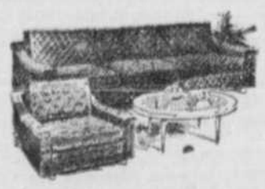
Solution du problème No 226

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	R	E	S	P	L	E	N	D	I	R	
2	O	V	I	D	E	■	A	■	U	R	N	E
3	S	I	R	E	■	O	C	T	■	U	S	■
4	E	N	E	■	S	T	U	R	M	■	C	■
5	■	I	■	A	■	A	N	A	■	S	U	R
6	O	F	F	R	E	■	E	C	O	U	L	E
7	R	E	I	S	■	B	■	A	■	E	P	I
8	A	R	C	■	C	A	S	S	E	■	E	T
9	N	E	■	■	■	C	A	S	S	U	R	E
10	6	■	■	T	A	■	L	I	T	■	■	R
11	E	N	D	Y	M	I	O	N	■	D	■	E
12	E	■	A	R	I	O	N	■	C	O	U	R





Grand assortiment de mobiliers de chambre, mobiliers de cuisine, chesterfields, télévisions, stéréos, radios, réfrigérateurs, poêles électriques, coffres de cèdre, miroirs lampes sur table et sur pied, cendriers, etc. — Spécialité: ameublements pour nouveaux mariés



J.-W CANTIN & FILS INC. 74, rue St-Joseph Ouest

8786 16-11 (1 ms) Cadeaux des Fêtes

Nouvelles de la Rive-Sud

par Michel BELLEAU

Lévis emprunte $253,000

LEVIS — Le Conseil de la cité de Lévis réuni en assemblée régulière a adopté une résolution à l'effet que celle-ci contracte un emprunt temporaire de 253,000 dollars pour permettre de se financer d'ici à ce que les gens aient payé toutes leurs taxes. Cet emprunt à court terme n'excédant pas le montant mentionné plus haut ni un taux d'intérêt de 7 pour cent par année sera remboursable avant le premier avril 1969.

Couture est élu président

LEVIS — La Chambre de Commerce de Lévis a élu son bureau de direction pour l'année 1969 lors d'un souper, hier soir au salon Bel-Vue. Le président nouvellement élu est M. Gérard Couture. Les deux vice-présidents sont MM. Marc Guay et Pierre Jean, le secrétaire, M. Robert Gagnon et le trésorier, M. Gilles Baril. Les directeurs deviennent MM. Marc Jean, Jean-Paul Langlois, Benoit Lemieux. Robert McNeil, Oscar Mercure, Gaston Provençal et Antoine Roy.

Les Lions au travail

CHARNY — Le club Lion de Charny, qui se veut toujours au service de la population, a fait faire l'examen de la vue aux élèves de première année des écoles de Charny, et, sur les 95 enfants examinés, on en a trouvé 7 qui ont besoin de lunettes. Le Club s'est engagé à les fournir gratuitement. Ces examens ont été faits par M. Marcel Samson, optométriste de Drummondville. Celui-ci est le fils de M. Armand Samson. de Charny.

Sorosto veut des taux égaux

LEVIS — Les résidants du territoire de Sorosto récemment annexé à la cité de Lévis pourraient fort bien dans un avenir prochain bénéficier des mêmes taux pour le service de téléphone. C'est ce qui découle d'une décision du conseil de ville de Lévis qui fera une demande formelle à la compagnie de téléphone "Bell du Canada" d'ici les prochains jours. On s'appuie sur le fait qu'il existe un tarif pour la ville de Lévis et qu'il est normal qu'un territoire annexé qui a maintenant les mêmes obligations en reçoivent les avantages.

Le conseil d'urbanisme est nommé

ST-ROMUALD — Le nouveau conseil d'urbanisme a été nommé hier à St-Nicolas. Celui-ci a pour but de veiller à ce qu'on suive les grandes lignes du plan directeur de la ville. Les membres étudient à cet effet tout plan d'expansion comme permis de construction et amendement au règlement de zonage. Le nouveau président est M. Jean-Charles Bolduc; le vice-président, M. Pierre Gauvin; les directeurs, MM. Nazaire Gingras, Rosaire Lambert et Gérard Gingras. Ce dernier est le représentant du Conseil municipal auprès de cet organisme consultatif. Le secrétaire du conseil demeure M. Laurent Olivier.

Un policier pour les jeunes

LEVIS — La ville de Lévis étudient actuellement le projet de créer un poste de policier dont la fonction principale serait celle de s'occuper des jeunes. Un mémoire à cet effet a été présenté au maire et aux échevins; on y explique les avantages pour tous les citoyens de cette ville et particulièrement pour les jeunes.

Le principal avantage d'un tel poste serait une diminution de la délinquance juvénile en employant des méthodes d'éducation et de prévention. L'expérience de certaines villes dont quelques-uns dans la région de Québec serait déjà concluante selon le mémoire. On y développe ensuite diverses méthodes qui peuvent aider le policier-éducateur à s'intégrer dans le milieu des jeunes. On fait également remarquer que son travail en est d'abord un de prévention et non pas de répression.

Aucune décision n'a encore été prise par le conseil de la cité mais le projet est à l'étude. Il s'agit pour ceux-ci de bien voir les avantages mais aussi les difficultés d'un tel projet.

Les prévisions de la météo

Les températures dans le monde...

TORONTO (P.C.) — Voici quelques températures observées en divers endroits d'Amérique — Minimum de 7h. du soir à 7h. du matin et maximum de 7h. du matin à 7h. du soir, H.N.E.

	Mi.	Ma.
Vancouver	39	50
Edmonton	15	27
Calgary	19	45
Regina	7	41
Winnipeg	13	33
Churchill	—10	6
Sudbury	28	33
Toronto	40	41
Ottawa	28	35
Montréal	27	36
Québec	28	34
Frédéricton	24	35
Saint-Jean, N.-B.	27	35
Moncton	25	34
Halifax	32	37
Charlottetown	27	33
Chicago	39	45
Détroit	32	48
Boston	45	51
New York	44	53
Washington	40	53
Tampa	62	78
Miami	68	82
Los Angeles	46	72
San Francisco	—	57
Nassau	67	79

LES ÉCHECS

Dans son match contre Spassky (finale du tournoi des Candidats), Larsen n'a pris qu'une partie sur cinq, les trois autres ayant été nulles. On peut dire que le match s'est décidé au cours de la première partie (ci-après), qui a été l'image de tout le tournoi. Au 22e mouvement, suivant les commentateurs, Larsen aurait pu obtenir une nulle tranquille en échangeant les deux Tours, mais il a préféré s'amuser et amuser la galerie.

Blancs : Spassky (5½)
Noirs : Larsen (2½)
Défense Slave

1 d4, Cf6; 2 Cf3, d5; 3 ç4, ç6; 4 çxd5, çxd5; 5 Cç3, Cç6; 6Ff4, Ff5; 7 é3, é6; 8 Fb5, Cd7; 9 0-0, Fé7; 10, Tç1, 0-0; 11 h3, Tç8; 12 Fd3, Fxd3; 13 Dxd3, Cb6; 14 Dé2, a6; 15 Cé1, Cç4; 16 Cd3, Cb4; 17 b3, Cxd3; 18 Dxd3, Cb6; 19 f3, Fd6; 20 Cé2, Dé7; 21 Fxd6, Dxd6; 22 Dd2, Da3; 23 Cf4, Txç1; 24 Txç1, Tç8; 25 Txç8†, Cxç8; 26 Dç2, Cé7; 27 Dç7, g6; 28 Cd3, Cf5; 29 g4, Ch6; 30 Cé5, Db4; 31 Cd7, Dé1†; 32 Rg2, Dé2†; 33 Rg3, Cf5†; 34 gxf5, Dé1†; 35 Rf4, Dh4†; 36 Ré5, Dg3†;37 f4, Dxé3†; 38 Rf6, Dxd4†; 39 Cé5, Abandonne.

N.021268 PHN

TAUX DE PUBLICATION

AVIS DE DECES	(Formule régulière).....	$1.50
	mots additionnels, chacun	0.02
SERVICE ANNIVERSAIRE		
	(Formule régulière)	$1.50
	(aveec photo 1 col.)	$10.00
REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES		
	(Formule régulière)	$1.50
	mots additionnels, chacun	0.02
NOUVELLES DE DECES	(Nécrologie.....	$10.00
	(Nécrologie et photo)....	$15.00
COMPTE RENDU DE FUNERAILLES		
	Minimum	$10.00

Le service de publicité de L'ACTION

Les mérites de deux serviteurs de la langue française reconnus

MONTREAL — Le Conseil de la vie française en Amérique a reconnu les mérites de deux serviteurs infatigables de la langue et de la culture françaises, MM. J.-Ernest Laforce et José Delaquerrière. Le premier a reçu les insignes de l'Ordre de la fidélité française, le second la médaille d'or du Conseil.

La manifestation s'est déroulée dans les salons de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal, société dont M. Laforce a été président général. L'immeuble, connu sous le nom de Monument national, abrite le théâtre où M. Delaquerrière s'est pendant longtemps produit avec brio.

L'éloge des récipiendaires a été fait par le Chancelier du Conseil, Monseigneur Adrien Verrette, en présence d'un important groupe d'invités parmi lesquels on remarquait plusieurs membres dirigeants du Conseil, de la Société Saint-Jean-Baptiste et de nombreux représentants de tous les milieux canadiens-français.

Né à La Baie du Febvre, comté d'Yamaska, il y aura bientôt 90 ans, M. Laforce est issu de la famille de Guillaume Pepin, venue de France avec Champlain et qui fut la première à s'établir à Trois-Rivières. Ses études terminées au séminaire de Nicolet, M. Laforce connut une carrière aussi variée et féconde que remarquable. D'abord colon sur une terre neuve à Causapscal, dans la vallée de la Matapédia, il connut la vie rude des chantiers forestiers. Cela ne l'empêcha pas de se muer en journaliste et de devenir successivement correspondant parlementaire à Ottawa et secrétaire de ministre. Plus tard il fut nommé agent du gouvernement canadien dans les Etats de la Nouvelle Angleterre, puis agent de l'industrie et des ressources au Canadien National avec bureau à Boston. Transféré au siège social du CN à Montréal, il s'occupa activement de colonisation et d'agriculture. On lui reconnaît le mérite d'avoir contribué à la fondation de quelque 200 paroisses canadiennes-françaises. Successivement sous-ministre de la colonisation et président de la Commission du fonctionnarisme à Québec, M. Laforce ne devait prendre sa retraite qu'en 1960. Décoré de l'Ordre du Mérite Agricole et de l'Ordre du Mérite du Défricheur, l'Université de Montréal reconnaissait ses mérites exceptionnels en lui décernant un doctorat de l'institution.

"Une jeunesse qui chante est une belle jeunesse". C'est probablement parce qu'il a fait sienne et vécu cette devise que M. Delaquerrière n'a pas tellement vieilli malgré son âge. Né à Paris de parents virtuoses, il a voué toute sa vie à la musique et au chant. Grand artiste international avant de venir à Montréal au début des années '20, il s'employa sans relâche à répandre la culture française par l'opérette et le concert. Outre ses quelque 200 compositions musicales, dont le chant-thème du deuxième congrès de la langue française en 1937, M. Delaquerrière a exercé une influence profonde au Canada français tant par la formation que dispensait son "Conservatoire Populaire" que par l'excellence de son "Choeur de France". Les collaborations qu'il a accordées et les initiatives qu'il a prises et poursuivies lui ont acquis une réputation de grand maître de la musique et de la formation musicale chez les jeunes. Ceux qui lui doivent une bonne part de leur réputation et de leurs succès artistiques ne se comptent pas.

Les mérites exceptionnels de M. Delaquerrière ont déjà été maintes fois reconnus tant par la France que par le Canada dont il est citoyen de longue date. Le Conseil de la vie française vient à son tour couronner une fort belle carrière qui se poursuit toujours.

Transformateurs français pour l'Hydro-Québec

PARIS (A.F.P.) — Trois transformateurs géants vont être livrés par l'industrire française à l'Hydro-Québec pour son réseau de 735,000 volts. Le premier, dont la construction vient d'être achevée par Alsthom-Savoisienne, a été présenté aux personnalités et à la presse. Il va être embarqué, le 28 décembre prochain au Havre sur un brise-glace qui l'acheminera jusqu'à Montréal.

Sans les 61 tonnes d'huile dont on le remplit lorsqu'il est mis en place, ce transformateur pèse 150 tonnes. Ce ne sera pas une mince affaire que de le transporter par la route jusqu'au port normand, d'autant plus qu'il faudra le faire avant que ne soit appliqué le plan Primevère pour les vacances de fin d'année.

Les trois transformateurs seront installés à Lévis, dans les environs de Québec, où ils seront utilisés pour l'interconnexion des réseaux 230,000 et 735,000 volts d'Hydro-Québec, première au monde à avoir construit un réseau de transport d'énergie à une tension alternative aussi élevée, pour la distribution d'électricité provenant notamment du barrage de Manicouagan.

Alsthol - Savoisienne livrera également à l'Hydro-Québec, dans les prochains mois, quatre transformateurs de 175,000 KVA à 300,000 volts pour la centrale Outardes IV.

La route fait une victime à Ste-Foy

STE-FOY — Un jeune homme de 20 ans, Pierre Beaupré, domicilié au 804 de la rue Rochette, à Ste-Foy, a perdu la vie hier matin, au cours d'une collision impliquant sa voiture de marque européenne et un autobus scolaire conduit par M. Gérard Rhéaume, 31 ans, du 264 rue Turcotte, à Ville de Vanier.

La victime n'était pas au volant de sa voiture lors de l'impact mais avait cédé le volant à Gilles Gauvin, 20 ans, du 903 Avenue Notre-Dame, Ancienne-Lorette.

Quelques écoliers qui voyageaient à bord de l'autobus propriété de M . Laurent Paradis, du 1361, rue Villard, à Sillery ont été ébranlés sur le coup mais aucun d'entre eux n'a subi de blessures.

La Sûreté municipale de Ste-Foy a ouvert une enquête afin de connaître les circonstances exactes de l'accident. Il semblerait toutefois que l'autobus ait frappé la voiture dans le flanc droit blessant ainsi mortellement le jeune Pierre Beaupré.

La reproduction de cette prière a été payée par A. R. en remerciement pour faveur obtenue avec promesse de publier, dans l'espérance qu'elle bénéficiera à d'autres. Sincères remerciements.

PRIERE A ST-JUDE

O GLORIEUX apôtre saint Jude, fidèle serviteur et ami de Jésus. L'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux. Je vous en supplie du plus profond de mon coeur, servez-vous en ma faveur du grand privilège que vous avez d'apporter un secours visible et rapide à ceux qui vous invoquent.

Venez à mon secours et soulagez ma misère. Obtenez-moi l'aide et la grâce du Bon Dieu dans toutes mes difficultés et en particulier (demandes particulières). Faites en sorte que je sois du nombre des élus et obtienne le salut éternel.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir toujours de la grande faveur que vous m'accorderez. Toujours je vous honorerai comme mon patron et mon protecteur. En signe de reconnaissance, je ferai tout en mon pouvoir pour développer votre dévotion et vous faire connaître comme le patron des causes désespérées. Ainsi-soit-il.

Ajouter trois Notre-Père, trois Je vous salue Marie, trois Gloire soit au Père.

(3 fois, 50 jours d'indulgence)
Imprimatur: ✠C. S. Albert Valois, V.G. Montréal, 24 mai 1950.

A. R.

SERVICES SPÉCIAUX

LE PRIX du GROS SUR
DIAMANTS
MONTRES, ETC.
Epargnez de 10 à 50%
chez :
OMER ROUSSEAU
BIJOUTIER-IMPORTATEUR
Tél. : 524-1372
802 est, St-Joseph
STATIONNEMENT GRATUIT
credico

16-21-25-28-30/11 4-7-10/12 S.S.

Décès de monsieur Edouard Des Rivières

Monsieur Edouard Des Rivières, ing. professionnel, époux de dame Louise de Billy, est décédé le 2 décembre 1868, à l'Institut de Cardiologie de Montréal. Il demeurait au 2151, Dickson, Sillery.

Outre son épouse, Monsieur Des Rivières laisse dans le deuil ses enfants; Monique, Paule et Madeleine; sa mère : Mme Eugène Des Rivières (Marguerite Gauvreau), sa belle-mère : Mme V.-A. de Billy; ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Soeur Claire Des Rivières o.s.u., Me et Mme Charles Stein (Gabrielle Des Rivières), Mlle Thérèse Des Rivières, M. et Mme Gérald Brooke (Marguerite Des Rivières), M. et Mme François Des Rivières (Lucille Hamel), M. et Mme Roger Des Rivières (Renée Desjardins), Me et Mme Jacques de Billy (Juliette Parent), Mlle Françoise de Billy, Me et Mme Gilles de Billy (Lucile Tremblay), Dr et Mme Godfroid de Billy (Louise Godbout), M. et Mme Maurice Tremblay (Geneviève de Billy).

Monsieur Des Rivières repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 971, Marguerite-Bourgeoys.

Les funérailles auront lieu mercredi le 4 décembre 1968 en l'église St-Charles-Garnier et l'inhumation au cimetière Belmont. Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Décès de madame Alphonse Dorion

Mme Alphonse Dorion, née Anne-Marie Villeneuve, épouse de feu Alphonse Dorion, est décédée le 2 décembre 1968 à l'âge de 77 ans. Elle demeurait au Foyer Saint-Antoine.

Elle laisse dans le deuil, sa fille et son gendre M. et Mme Albert Pelletier (Gemma); ses petits-enfants : Nicole (Mme André Savard), Michel, Lise, Jocelyne, Hélène, Claire; son frère, ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Jules Villeneuve, M. et Mme Ubald Dorion, M. et Mme Alexandre Grondin, M. et Mme Charles Laflamme, M. Antoine Dorion, Mme Honoré Dorion.

La dépouille mortelle est exposée au funérarium Lépine Ltée, 7685, 1ère Avenue, Charlesbourg.

Le service sera chanté jeudi le 5 décembre à 10 heures en l'église Saint-Rodrigue. L'inhumation aura lieu au cimetière de Charlesbourg.

Décès de madame Cyrille Paradis

Madame Cyrille Paradis, née dame Estelle Gosselin, épouse de feu Monsieur Cyrille Paradis, est décédée le 2 décembre 1968 à l'âge de 86 ans. Elle demeurait au 2020, Sharples, Sillery.

Madame Paradis laisse dans le deuil son fils, sa fille, son gendre et ses belles-filles : M. et Mme Gaston Paradis (Solange Boulanger), M. et Mme Jacques Boily (Géraldine Paradis), Mme Danielle Paradis-Paquet, Mme Raymond Paradis (Paule-Fréchette), son frère, ses belles-soeurs : M. et Mme J.-Antonelli Gosselin, Mme Etienne Paradis, Mme Joseph Paradis, Mme Vilbon Paradis, Mme Henri Paradis.

Madame Paradis repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, route de l'Eglise, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu jeudi le 5 décembre 1968 en l'église St-Charles-Garnier et l'inhumation au cimetière St-Charles. Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Québec Aujourd'hui

Convocations

Société de Géographie — à l'amphithéâtre de la faculté de Médecine, à 20 h. 30, conférence par Mme Angèle Comnène : "La Roumanie byzantine".

Association des propriétaires de Québec — réunion, à 20 h., à la salle des conférences de la CSN, 155 est, boulevard Charest.

Société Historique de Québec — à 20 h., à l'amphithéâtre du Séminaire de Québec, 6, rue de l'Université, conférence par le R. P. Romain Légaré, o.f.m. Sujet : "Le Père Frédéric Janssoone, et le libéralisme religieux à Québec 1881-1882".

Eglise presbytérienne Saint-Marc, 2828, chemin des Quatre-Bourgeois — dernière conférence historique sur les "Visages du protestantisme français" par le pasteur Jean Cruvellier, à 20 h.

Institut Canadien — à 20 h. 30, conférence par Mme Pierrette Sartin, professeur invité à l'Université Laval : "Faut-il libérer l'homme de la femme ou la femme de l'homme ?"

Arts

Séminaire St-Augustin, Cap-Rouge — présentation de la pièce "L'Avare", de Molière, jouée par la troupe du Théâtre Populaire du Québec, à 20 h.

Foyer du Palais Montcalm — exposition des peintures de J. Vallières.

Musée du Québec — exposition Napoléon Bourassa 1827-1916.

Théâtre Cité Universitaire — à 20 h. 30, La Troupe des "13" présente "Les temps tranquilles".

Navigation

No 86 — Agence de Québec
Endroit : St-Michel.
Position : latitude nord : 46° 52' 30"; longitude ouest : 70° 55' 02".
Liste des feux : 1918-1919.
Carte : 1208.
Les feux d'alignement de St-Michel montrent maintenant un feu blanc fixe au lieu de clignotant vert.

No 87 — Agence de Québec
Endroit : Traverse de Cap-Santé.
Position : latitude nord : 46° 39' 16", (approximative) longitude ouest : 71° 46' 16".
Carte : 1334.
Référence : Avis concernant la navigation No 74 en date du 30 octobre 1968 et 84 en date du 22 novembre 1968.
Les travaux de dragage en cours depuis le 19 novembre près de la bouée 42-Q à Cap-Santé sont maintenant terminés et la drague "Louis D" a quitté les lieux.
La navigation maritime a donc repris son cours normal à cet endroit.
Services Maritimes, Québec

avis de décès

BEAUPRE. — A Ste-Foy, le 3 décembre 1968, à l'âge de 24 ans et 8 mois, est décédé accidentellement M. Pierre Beaupré, contremaitre pour la Compagnie Sturdy Steel de Montréal, époux M. et Mme Paul-Emile Beaupré, de Dame Lucille Bibeau. Fils de Frère de Marthe (Mme Jean Boulet), Madeleine (Mme Robert Bibeau), Diane. Il demeurait à 804, rue Rochette, Ste-Foy.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ du nouveau foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 945, rue Marguerite Bourgeoys, angle de Callières, à 8 heures 40, pour l'église de St-Thomas D'Aquin et de là au cimetière St-Charles. Trajet en automobiles. 4-12 (3 fs)

BELANGER. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 2 décembre 1968, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Paul-André Bélanger, concierge, époux de dame Pauline Laliberté, père de Guy, Michel, Monique, Gilles, Pauline, Daniel, Pierre, frère de Jeannette (Mme Roméo Duquet), Simone (Mme Raoul Myrand), Rita (Mme Marcel Lachambre). Il demeurait à 33, rue de la Fabrique, St-Romuald.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 3 heures.
Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 96, de la Fabrique, St-Romuald, à 2 heures 45, pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. 3-12 (3 fs)

BOLDUC. — A Montréal, le 2 décembre 1968, à l'âge de 65 ans et 6 mois, est décédé M. Clément Bolduc, époux de feu dame Emilienne Paré, père de Jean-Charles, Françoise (Mme Yvon Paré), Micheline (Mme Vve Jean Salerno), frère de Walber, Jean-Paul, Raymond, Marie-Ange (Mme Rosaire Caron), Thérèse (Mme Henri Tardivel), Claire (Mme Vve Amédée Fortier), Estelle (Mme Vve Jean-Paul Bouchard). Il demeurait à 7075, rue Verdier.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 5 décembre, à 10 heures.
Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 50, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. 3-12 (2 fs)

CAYER. — A l'hôpital du Sacré-Coeur de Québec, le 3 décembre 1968, à l'âge de 22 ans, est décédée Mlle Louise Cayer, fille de M. Omer Cayer et de dame Juliette Demers. Elle demeurait à St-Flavien.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 2 heures 15.
Départ de la résidence funéraire A. Ferland & Fils, St-Flavien, à 2 heures, pour l'église de St-Flavien et de là au cimetière paroissial. 4-12 (1 fs)

CHAMBERLAND. — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 2 décembre 1968, à l'âge de 54 ans, est décédée dame Adrienne Hamelin, épouse de M. J.-Armand Chamberland, marchand, mère de Léo, Guy, Diane et Claire, soeur de Léo, Marcel, Henri, Rita, Berthe (Mme Albert Bussières). Elle demeurait à 1031, rue Commerciale, St-Romuald.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 30.
Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 96, de la Fabrique, St-Romuald, à 9 heures 20, pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. 3-12 (3 fs)

DORION — A Québec, le 2 décembre 1968, à l'âge de 77 ans est décédée dame Anne-Marie Villeneuve, épouse de feu M. Alphonse Dorion, mère de Gemma (Mme Albert Pelletier), soeur de M. Jules Villeneuve, demeurant au Foyer St-Antoine.
Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.
Départ du funérarium Lépine Ltée, 7685, 1ère avenue, Charlesbourg à 9h. 45 pour l'église de St-Rodrigue et de là au cimetière Charlesbourg. 2-12 (3 fs)

FAWNS. — A Québec, le 1er décembre 1968, à l'âge de 68 ans, est décédée dame Marie-Jeanne Dubé, épouse de M. Georges Fawns. Elle demeurait à 260, rue Latourelle.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, rue St-Jean, à 8 heures 45, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. 2-12 (3 fs)

FRECHETTE. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 2 décembre 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Maurice Fréchette, époux de Dame Simone Boulet. Père de André Louise, Lucille, Pauline, Renée.. Frère de Eva (Mme Joseph Masson), Adora (Mme Ulric Proulx), Alice et Ernestine. Il demeurait à 8, rue St-Jacques, Montmagny.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 2 heures.
Départ de la résidence funéraire Marcel Ruelland, 31, ave de la Fabrique, Montmagny, à 1 heure 45, pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial. 4-12 (2 fs)

GAGNON. — A Québec, le 2 décembre 1968, à l'âge de 92 ans, est décédée Dame Ernestine Rioux, épouse de feu M. J.-E. Gagnon, optométriste, demeurant à 455, rue St-Jean.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, St-Jean, à 9 heures 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles. 3-12 (2 fs)

GRENIER. — A l'Hôpital du Christ-Roi, le 1er décembre 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Gérard Grenier, époux de feu Dame Elmina Gastonguay, demeurant à 226, ave Ste-Brigitte, Laval.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 738, avenue Royale, Beauport, à 8 heures 45, pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. 3-12 (2 fs)

HEBERT. — A l'hôpital St-Joseph de Beauceville, le 2 décembre 1968, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Cléophie Giguère, épouse de feu M. Odilon Hébert, mère de Oréna, Imelda (Mme Aurélien Giguère), Soeur Yvonne, de la Congrégation St-François d'Assise, Aliette (Mme Antonio Bourque), Anysie (Mme Amédée Labbé), Jeanne (Mme Lorenza Bourque), Paul, Irénée, Emilien, Hélène (Mme Roch Champigny. Elle demeurait à Vallée-Jonction.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.
Départ du funérarium Armand Plante, rue Labbé, Vallée-Jonction, à 9 heures 45, pour l'église de Vallée-Jonction et de là au cimetière paroissial. 3-12 (2 fs)

LAINE. — A Charny, le 1er décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé accidentellement M. Maurice Lainé, officier de placement au Gouvernement fédéral, époux de Dame Marguerite Parks, demeurant à 2655, Fontenelle, Ville Les Saules.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, route de l'Eglise, Ste-Foy, à 9 heures 30, pour l'église de Ste-Monique Les Saules et de là au cimetière Mont-Marie de Lévis. 3-12 (2 fs)

LAPERRIERE. — A Québec, le 2 décembre 1968, à l'âge de 73 ans, est décédée Dame Alphonsine Tremblay, épouse de M. Apollinaire Laperrière. Soeur de Marie-Luce. Elle demeurait à 371, 13e Rue.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.
Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 50, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles. Trajet en automobile. 3-12 (2 fs)

LEDUC. — A St-Casimir, cté de Portneuf, le 2 décembre 1968, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Hubert Leduc, époux de feu dame Bernadette Perreault.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 5 décembre, à 10 heures.
Départ du salon funéraire J.-A. Lacoursière à 9 heures 50, pour l'église de St-Casimir et de là au cimetière paroissial. 3-12 (2 fs)

NEAULT. — A Montréal, le 2 décembre 1968, à l'âge de 11 ans, est décédée Mlle Ginette Neault, fille de M. Jacques Neault et de Dame Yvette Blouin, demeurant autrefois à Québec.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures 30.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 Ouest, St-Cyrille, à 10 heures 15, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Belmont. Elle sera exposée à compter de 2 heures p.m., mercredi, le 4 décembre. 3-12 (2 fs)

PANET. — A Québec, le 3 décembre 1968, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Georges-Antill Panet, vétéran, fils de feu M. Edouard-A. Panet, N.P. et de feu dame Marie-Louise Théroux, frère de Marie-Louise (Mme R.A. Bradley), Alice (Mme Edouard Ouellet), Edouard. Il demeurait à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ du foyer St-Antoine, 1451, boulevard Père-Lelièvre, sous la direction de la Maison Lépine Ltée, pour la chapelle de la communauté et de là au cimetière de St-Raymond, où un libera sera chanté avant l'inhumation. 3-12 (2 fs)

PARADIS. — A Québec, le 2 décembre 1968, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Estelle Gosselin, épouse de feu M. Cyrille Paradis. Elle demeurait à 2020, Charples, Sillery.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, Route de l'Eglise, Ste-Foy, à 8 heures 45, pour l'église de St-Charles-Garnier et de là au cimetière St-Charles. 3-12 (2 fs)

PICHETTE. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 3 décembre 1968, à l'âge de 74 ans, est décédée Mlle Marie-Ange Pichette, célibataire. Soeur de Joseph et Blanche Elle demeurait à 31, rue St-Philippe, St-Romuald.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 11 heures 30.
Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 94, de la Fabrique, St-Romuald, à 11 heures 15, pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. 4-12 (2 fs)

PLANTE. — A Charny, le 2 décembre 1968, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Pierre Plante, ex-employé du C.N.R., époux de feu dame Marie-Louise Carrier, père de Joseph-Pierre, Laurent, Adélard, Roland, Rosaire, Marcel, Germaine (Mme Joseph-Antoine Carrier), Marguerite (Mme Marcel Bourget), Marie-Flore (Mme Marcel Drouin). Il demeurait à 1241, 9ème Avenue.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 920, 9ème Rue, Charny, à 9 heures 50, pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial. 3-12 (2 fs)

POIRIER. — A Québec, le 2 décembre 1968, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Aquila Poirier, vétéran Guerres 1914-18 et 1939-45, époux de Dame Marie-Anne Lessard. Père de Jeanne (Mme Jean-Yves Simard), Roger, Yolande (Mme Jean-Louis Myrand), Conrad, Gertrude, Achille, Jacqueline (Mme René Martineau), Françoise et Pauline. Frère de Dr Antoni Poirier, Montréal, Fernando, Sr St-Léonard (Marylène), Lorette (Mme Raoul Lemire), Rita (Mme Gilles Jutras), Emma (Mme Traversy), Marie-Anna (Mme Hervé Morvan). Il demeurait à 1110, rue Scott.
Les funérailles auront lieu jeudi, 5 décembre, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 35 Est, Grande-Allée, à 8 heures 50, pour l'église de St-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont. 3-12 (2 fs)

PROULX. — A Ste-Eulalie, cté de Nicolet, le 2 décembre 1968, à l'âge de 51 ans et 6 mois, est décédé accidentellement M. Henri-Paul Proulx, époux de dame Marie-Jeanne Dussault. Il demeurait à Joly, cté de Lotbinière.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 2 heures 30.
Départ de la résidence funéraire A. Ferland & Fils, Joly, à 2 heures 20, pour l'église de Joly et de là au cimetière paroissial. 4-12 (2 fs)

SERVICE ANNIVERSAIRE

BOUDREAULT. — Samedi, le 7 décembre 1968, à 9 heures a.m., en l'église de St-Grégoire de Montmorency, sera chanté le service anniversaire de Monsieur Joseph Boudreault, époux de Dame Marie Bouchard.
Parents et amis sont invités d'y assister.
9343 4-12 (1 fs) S.A.

Association francophone peu populaire

FREDERICTON (PC) — Le ministre de l'Education de Nouveau-Brunswick, M. W. W. Meldrum, a annoncé que moins de 25 pour cent des membres de l'Association des instituteurs du Nouveau-Brunswick ont voté en faveur d'une adhésion à l'Association des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick.

L'Association des instituteurs du Nouveau-Brunswick compte plus de 7,000 membres, à qui on a demandé d'indiquer par un vote postal s'ils désiraient entrer dans l'association séparée.

L'Association avait convenu d'appuyer la proposition établissant deux associations séparées et autonomes, si au moins 25 pour cent de ses membres favorisaient le changement.

M. Meldrum a déclaré qu'il espérait que les enseignants chercheraient à travailler ensemble au bien commun de la province, maintenant que le résultat du vote est connu.

"Dans une petite province comme la nôtre, nous devons tous travailler ensemble. Nous ne pouvons nous permettre une division des efforts, alors qu'il y a tant de travail important à faire".

ARTHUR THIVIERGE & FILS ENR.

EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL
198 Hermine (coin Mazenod) Tél. 522-3804

Pain viande (York) 12 oz	.49	Steak ronde désossé, lb	.97
Petit cornichon salé, lb	.45	Oeufs Canada catégorie "A" Grosseur gros., doux.	.69
Asperges coupées, 12 oz	.25	Jambon fesse, prêt serv. lb	.69
Fèves rouges, 5 lbs	.99	Boeuf haut-côte, la lb	.47
Margarine Gold. G., 4 lbs	.99	Veau fesse, ½ ou comp lb	.79
Bettes marinées, 2 pour	.59	Cuisses de poulet, la lb	.49
Papier à mains, 2 roul.	.55	Lard salé entrelardé, lb	.59
Coconut coupé, 2 lbs	.89	Dinde Canada catégorie Utilité de 8 à 12 lbs, la lb	.43
Confitures fraises, pommes. Vachon, 48 oz	.75		
Bovril, 16 oz	1.79		
Biscuits secs, cais., lb	.25	Lard haché, 2 lbs	1.39
Bisc. crème, cs., lb	.28	Boeuf haché, 3 lbs pour	1.39
Bonbons Impérial, 2 lbs	.49	Bacon tranché, la lb	.69
Paperment menthol, 14 oz	.39	Boeuf épaule, sans os, lb	.79
Netty Old Dutch, 21 oz	2/.65	Derr. boeuf, comp. lb	.56
Filet morue, 5 lbs	1.99	Saucisse fumée, la lb	.49
Morue, turbot salés, hareng		Tête à fromage, bol 12 oz	.39
Oranges Flo. (125), 2 dz	.99	Farine tout usage, 50 lbs	4.25
Pamplem. Flo. (48) 10	.99	Moutarde gallon	.99
Raisin Empereur, 2 lbs	.39	Sel fin, 50 lbs	1.45
P

A l'étude dans la capitale fédérale

Liens plus étroits entre Ottawa et la Chine rouge

HONG KONG (PC) — Reuter — Le premier ministre canadien, M. Pierre-Elliott Trudeau déclare que son gouvernement est à reviser sa politique vis-à-vis de la Chine communiste "dans l'intention de trouver une base mutuelle satisfaisante pour l'établissement de relations diplomatiques".

M. Trudeau, en faisant cette déclaration dans un message publié mardi dans le sondage Canada—Asie, par la revue britannique Far Eastern Economic, note les liens de plus en plus étroits qui nous unissent à la Chine et au Japon, avec l'avènement de ces deux pays comme marchés pour les produits canadiens, particulièrement les aliments et les matériaux bruts.

Il ne donne cependant pas d'autres détails sur cette revision de la politique vis-à-vis de la Chine.

M. Trudeau dit par ailleurs que les intérêts canadiens en Asie sont amenés à croître en dimensions et en importance, durant les prochaines années.

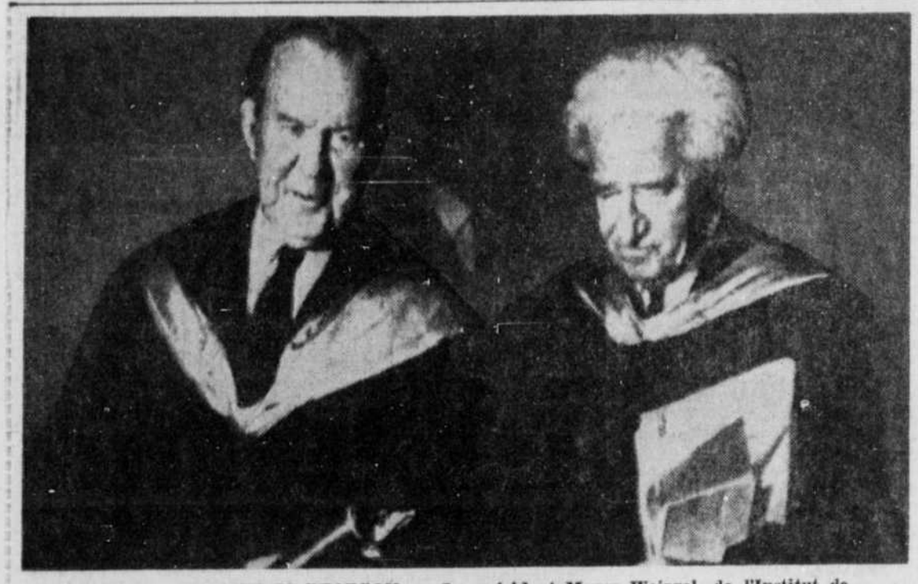
"Les Canadiens, depuis longtemps habitués à leur position de société nord-américaine ayant des racines en Europe et dans le monde Atlantique deviennent rapidement plus conscients de leur rôle complémentaire comme puissance du Pacifique, avec des intérêts dans plusieurs parties de l'Asie."

M. Trudeau a souligné également l'importance des liens avec les pays du Commonwealth comme l'Inde, le Pakistan, Ceylan, la Malaisie et Singapore, et avec les Etats indochinois qui, dit-il, "partagent à des degrés divers notre héritage linguistique français".

Les liens avec l'Asie "sont appelés à grandir à la fois en ampleur et en importance relative au cours des années qui viennent".

La revue Far Eastern Economic, dans un sondage Canada—Asie, traite de l'émigration asiatique croissante, des investissements et du commerce par-delà le Pacifique, et des Asiatiques dans les universités canadiennes.

Elle analyse également, pays par pays, les liens de l'Asie avec le Canada.



● ISRAEL HONORE M. PEARSON. — Le président Meyer Weisgal, de l'Institut de Sciences Weizmann, de Rehovoth, Israël, est photographié avec M. Lester M. Pearson à qui il vient de décerner un doctorat honorifique. (Téléphoto UPI)

Paralysie de l'ONU dans l'affaire du Moyen-Orient

NATIONS UNIES (AFP) — On tient pour significatif, dans les milieux diplomatiques de l'ONU, le fait que la Jordanie, après les raids israéliens des 1er et 2 décembre et le duel d'artillerie israélo-jordanien du 3 décembre, se soit bornée à porter sa version des événements à l'attention du Conseil de sécurité sans, pour autant, demander une réunion de ce conseil.

Cela témoigne de la paralysie des Nations unies dans le conflit israélo-arabe à son stade actuel. Les Israéliens, sachant qu'ils ne peuvent pas obtenir du Conseil de sécurité une prise de position sans équivoque contre la guerre de guérilla menée du côté arabe, n'hésitent pas le moins du monde à entreprendre, lorsqu'ils le jugent nécessaire, des raids de représailles que le Conseil de sécurité a maintes fois condamnés précédemment.

Les Jordaniens n'ont que faire, politiquement et pratiquement, des condamnations d'Israël qu'ils ont obtenues a trois reprises depuis juin 1967 et savent qu'ils ne peuvent obtenir du Conseil de sécurité les sanctions internationales qu'ils ont demandées à chaque occasion.

En d'autres termes, le Conseil de sécurité, sa composition étant ce qu'elle est, est dans l'incapacité de faire évoluer vers un règlement politique quel qu'il soit la guerre israélo-arabe qui, après la victoire militaire israélienne de juin 1967, se poursuit sous forme d'opérations de guerillas et de terrorisme du côté arabe et sous forme de répression policière et de raids aériens et terrestres d'intimidation du côté israélien.

Mission Jarring

Cette situation prive de valeur les résolutions du Conseil de sécurité ordonnant le cessez-le-feu entre les belligérants de juin 1967. On ne peut que rappeler que ces résolutions sont invoqués par Israël pour justifier ses expéditions punitives et sont considérées par les Arabes comme n'étant pas opposables à la lutte armée légitime que poursuivent des organisations paramilitaires décrites comme étant composées de patriotes palestiniens désireux de recouvrer les foyers dont ils furent chassés.

Cette continuation de la guerre israélo-arabe ne peut que nuire aux efforts entrepris avec la bénédiction et l'appui des grandes puissances pour parvenir à un règlement négocié du conflit du Moyen-Orient sous forme de l'organisation d'une coexistence dans une même région géographique entre Israel et ses voisins arabes.

Ces efforts n'en persistent pas moins dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler la mission Jarring et, en fait, l'élément politique et diplomatique déterminant dans le conflit est, précisément, cette persistance.

M. Gunnar Jarring, ambassadeur de Suède à Moscou et représentant spécial du secrétaire général des Nations unies dans le Proche-Orient, s'efforce en vain depuis 13 mois de mettre sur pied une médiation et, surtout, sa mission représente l'occasion offerte aux belligérants de nouer un dialogue. En septembre et octobre un timide essai de démarrage de cette mission s'était produit. Elle est vite retombée au point mort.

CALENDRIER

MERCREDI, 4 décembre 1968
Ste Barbe

Les marées de mercredi le 4
Basses: 1.20 a.m. — 1.00 p.m.
Hautes: 6.10 a.m. — 6.10 p.m.

Demain :
S. Sabas, S. Nizier

SOLEIL: Lever: 7.22 Coucher: 4.19

Les marées de jeudi le 5 déc.
Basses: 1.55 a.m. — 1.35 p.m.
Hautes: 6.40 a.m. — 6.45 p.m.

PHASES de la LUNE en décembre
Pleine lune le 4, à 6 h. 07 p.m.
Dernier quartier le 12, à 7 h. 49 p.m.
Nouvelle lune le 19, à 1 h. 19 p.m.
Premier quart. le 26, à 9 h. 14 a.m.

N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

DEJA UNE DEUXIEME EDITION...

AVEZ-VOUS RETENU VOS QUANTITES ?

- aux responsables de la catéchèse
- aux directeurs de chorales
- aux responsables de mouvements de jeunes
- aux animateurs de célébrations liturgiques

chants "rythmés"

Textes de plus de trente-cinq (35) chants rythmés et musique.

Actuellement en vente

L'unité 1.25 net
25 ex. Esc. 5%
50 ex. Esc 10%
100 ex. Esc. 20%

LA LIBRAIRIE DE
l'Action
Place Jean-Talon, Québec 2, P. Q.
Téléphone : 529-8821 — 529-9784
Le Centre de Documentation Pastorale de Québec

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.



● CONSEILLER SCIENTIFIQUE. — M. Richard Nixon, président élu des Etats-Unis, a désigné M. Lee A. Dubridge, président de l'Institut de technologie de Californie, comme son conseiller scientifique personnel. M. Dubridge, physicien renommé, est âgé de 67 ans. Il est à la tête de l'Institut californien depuis 1946 et a fait partie, au cours de sa carrière, de plusieurs organismes consultatifs fédéraux, notamment à l'époque des administrations Truman et Eisenhower. En annonçant la nomination du professeur Dubridge, M. Nixon a ajouté que son nouveau conseiller personnel scientifique, avait avancé la date de sa retraite de l'Institut de technologie de Californie et allait commencer immédiatement à travailler pour lui. M. Dubridge doit se rendre incessamment à Washington pour conférer avec M. Donald Hornig qui détient le poste de conseiller scientifique dans l'administration Johnson. M. Nixon a également annoncé la constitution de deux groupes d'experts chargés de lui soumettre un rapport avant la date de son inauguration. Le Dr Guyford Stever ,directeur de l'Université Carnegie-Mellon, de Pittsburgh, dirigera le groupe d'experts scientifiques. Le Dr Charles Townes, prix Nobel de physique, professeur à l'Université Berkeley, Californie, le groupe d'experts des questions spatiales. (PC et UPI)

Nouvelle offre de paix de la Nigeria au Biafra

LAGOS (AFP) — Le gouvernement fédéral nigerian a offert à nouveau de mettre fin à la guerre par une négociation pacifique. Mais il a réafirmé que les Biafrais devraient abandonner toute idée de sécession et faire preuve du désir sincère d'engager des pourparlers de paix.

Le gouvernement fédéral, dont la déclaration est considérée par les observateurs comme une réponse aux appels lancés par des organisations humanitaires en faveur d'un arrêt des hostilités, a exprimé ses doutes quant aux motivations qui sont à l'origine de ces appels, faits, dit-il au nom des rebelles.

Le gouvernement fédéral souligne qu'aucune de ces organisations n'a lancé d'appel pour le cessez-le-feu lorsque les Biafrais ont reçu des armes et une aide active de la part de certains gouvernements et de certaines organisations.

Les fédéraux ont accusé les organisations humanitaires de soutenir les rebelles et d'avoir lancé leurs appels après que les Biafrais aient subi récemment de lourdes pertes dans le secteur d'Onitsha et ailleurs.

"Les Nigerians en ont assez de ce chantage", poursuit la déclaration du gouvernement fédéral qui ajoute que si ces organisations éprouvaient un véritable intérêt pour les souffrances provoquées par la rébellion d'Ojukwu, elles presseraient ce dernier de ne pas faire de politique avec des vies humaines.

UN OBSTACLE

Le gouvernement fédéral nigerian est prêt à accepter des conditions "raisonnables" pour un cessez-le-feu au Biafra.

Le premier ministre a révélé que le colonel Ojukwu s'était opposé jusqu'à présent à l'ouverture d'un "corridor" terrestre pour l'acheminement de secours aux populations ibos, de même qu'il était toujours opposé à des atterrissages de jour sur des terrains biafrais des avions transportant des secours. M. Wilson a estimé que l'acheminement par vols de nuit, tels qu'ils sont pratiqués actuellement, de ces secours, était totalement insuffisant. Il a ajouté que le gouvernement britannique serait prêt à mettre à la disposition de la Croix-Rouge internationale des appareils de la RAF si des vols de jour étaient éventuellement autorisés.

Le premier ministre a déclaré d'autre part que la récente fourniture d'armes étrangères au Biafra avait prolongé le conflit et les souffrances du peuple ibo. Il a toutefois ajouté qu'il paraissait impossible d'empêcher la vente privée d'armes à l'une ou l'autre partie et que la seule solution serait un cessez-le-feu. Toutes les initiatives qui ont été prises dans ce sens, a-t-il dit, n'ont malheureusement donné aucun résultat. A ce propos, M. Wilson a rendu hommage à la patience et à la persévérance de l'empereur Haile Sélassié et de l'Organisation de l'unité africaine dans leur recherche d'une solution négociée du conflit.

Un autre Boeing volé à la barbe des Américains

KEY WEST, Floride (AFP) — Pendant 90 minutes hier soir sur l'aérodrome de Key West, en Floride, policiers, agents du FBI, shérif de la ville, ont dû rester bras ballants, sans rien pouvoir faire contre un homme seul, qui, pistolet au point, avait pris le contrôle du Boeing 727 de la compagnie National Airlines alors qu'il faisait ses manoeuvres d'approche de l'aéroport de Miami, sa destination prévue.

L'homme voulait aller à Cuba. Il était brusquement apparu dans le cockpit et avait signifié au pilote, le capitaine J. Sims, de prendre cette direction. Mais l'appareil qui arrivait de New York après une escale à Tampa, n'avait plus assez de carburant pour effectuer la traversée.

Le pilote, qui avait prévenu par radio le Bureau fédéral de l'aéronatique américaine de la présence de cet homme armé, demandait l'autorisation de se poser à Key West pour refaire le plein.

Les 28 passagers qui se trouvaient à bord — 27 d'entre eux avaient embarqué à Tampa — et les sept membres d'équipage, durent rester dans l'appareil sous la menace de l'arme de l'homme, candidat au voyage à Cuba.

A terre on ne pouvait rien faire. Il n'y avait même plus assez de carburant à l'aérodrome.

Avertissement

L'homme a toujours le contrôle de l'appareil. Ne faites rien. N'intervenez pas, avait encore dit le pilote en posant l'appareil. Il en fut ainsi jusqu'à ce qu'arrive, enfin, un camion de kérosène envoyé depuis une base de la Marine américaine voisine.

Seuls les responsables des opérations de ravitaillement se sont alors approchés de l'appareil et ont refait le plein des réservoirs, puis l'avion est reparti pour Cuba.

C'était le 18ème avion de ligne américaine dérouté par un de ses passagers vers la grande île des Caraïbes depuis le début de l'année, le quatrième en moins de dix jours.

Ironiquement, une fois arrivé au-dessus de l'aéroport international Jose Marti à La Havane, le Boeing 727 a dû faire des cercles pour brûler la presque totalité de son carburant embarqué à Key West, conformément aux règles de sécurité imposées par les autorités cubaines, qui estiment la piste trop courte pour y poser, normalement, d'aussi gros appareils.

Il est vraisemblable que l'avion et son équipage ne seront autorisés à regagner les Etats-Unis que dans la journée d'aujourd'hui, tandis que les passagers devront attendre, à l'aérodrome de Varadero, voisin de La Havane, l'arrivée d'un avion à moteurs à piston affrêté par le département d'Etat américain à leur intention. C'est en effet la procédure classique instaurée pour le rapatriement des passagers des avions de lignes déroutés sur Cuba.

Hausse des prix de Volkswagen à l'étranger

WOLFSBOURG AFP — La société Volkswagen, première firme exportatrice ouest-allemande, a décidé de majorer ses prix de vente à l'étranger. La firme de Wolfsbourg a fait savoir qu'elle augmentait de $50 le prix de vente de la "cocinelle" sur la côte est des Etats-Unis. Au mois de septembre, déjà, Volkswagen avait annoncé une augmentation de $50 sur ses modèles vendus dans ce pays. Cette première majoration avait été motivée par une série d'améliorations des modèles ainsi que par des charges salariales et des coûts de production croissants.

La G.-B. veut vendre ses vieux avions à la Chine

LONDRES (AFP) — La compagnie aérienne britannique British European Airways va tenter de vendre à la Chine 10 de ses Comet et 13 Viscount qui doivent prochainement être retirés du service et remplacés par des appareils plus modernes, apprend-on à Londres.

Une mission commerciale dirigée par l'un des commandants de bord de la BEA vient de partir pour le Pakistan où elle espère prendre contact avec les autorités chinoises. La Chine possède déjà une flotte de Viscount achetée à la Grande-Bretagne pour 2 millions de livres.

Bancardchek®

un vrai passe-partout pour les courses de Noël. On l'accepte avec plaisir: il est garanti.

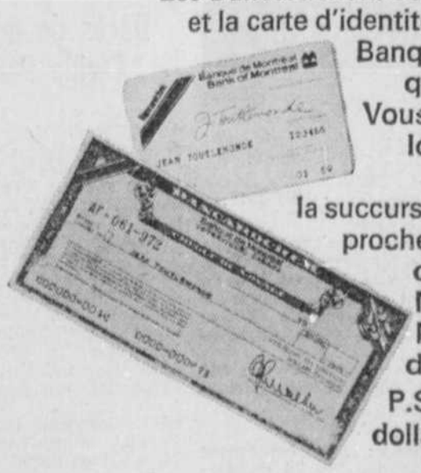


Les Bancardcheks de la Banque de Montréal m'éliminent tous les ennuis des courses de Noël. Je n'ai plus à sortir avec un tas d'argent. Je n'ai pas à attendre non plus qu'on vérifie mes chèques. Enfin, je ne risque jamais d'émettre des chèques sans provisions.

Avec vos Bancardcheks vous achetez ce qui vous plaît, où vous voulez; depuis la petite boutique jusqu'au super-grand magasin.

Les Bancardcheks, c'est comme des chèques de voyage, seulement on ne paie rien à l'avance. On s'en sert pour magasiner, dîner en ville, voyager, et même pour régler des réparations automobiles à l'extérieur.

Les Bancardcheks sont des chèques garantis et la carte d'identité que vous recevez de la Banque de Montréal prouve que votre nom est bon. Vous en apprendrez plus long sur le service Bancardchek à la succursale B de M la plus proche. Pas besoin d'être client pour en profiter. Ne tardez pas, les courses de Noël vont commencer et les soldes de janvier suivront.



P.S. Aussi disponible en dollars américains.

Banque de Montréal
La Première Banque au Canada